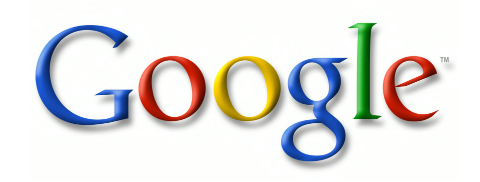



ARTES
SCIENTIA
1817
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

DES

CLASSIQUES FRANÇAIS.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24, A PARIS.

SIÈCLES
DE
LOUIS XIV
ET DE
LOUIS XV,

PAR VOLTAIRE.

TOME TROISIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE DE LECOINTE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 49.
1834.

Bequest of
Mrs. James Huntley Campbell
2-19-1932

SIECLE

DE LOUIS XIV.

CHAPITRE VINGT-SEPTIEME.

Suite des particularités et anecdotes

La jeunesse, la beauté de mademoiselle de Fontange, un fils qu'elle donna au roi, en 1680, le titre de duchesse dont elle fut décorée, écartaient madame de Maintenon de la premiere place, qu'elle n'osait espérer, et qu'elle eut depuis: mais la duchesse de Fontange et son fils moururent en 1681.

La marquise de Montespan, n'ayant plus de rivale déclarée, n'en posséda pas plus un cœur fatigué

d'elle et de ses murmures. Quand les hommes ne sont plus dans leur jeunesse, ils ont presque tous besoin de la société d'une femme complaisante; le poids des affaires rend sur-tout cette consolation nécessaire. La nouvelle favorite, madame de Maintenon, qui sentait le pouvoir secret qu'elle acquérait tous les jours, se conduisait avec cet art si naturel aux femmes, et qui ne déplaît pas aux hommes. Elle écrivait un jour à madame de Frontenac, sa cousine, en qui elle avait une entiere confiance: « Je le renvoie toujours affligé, et jamais « désespéré ». Dans ce temps, où sa faveur croissait, où madame de Montespan touchait à sa chûte, ces deux rivales se voyaient tous les jours, tantôt avec une aigreur secrete, tantôt avec une confiance passagere, que la nécessité de se parler et la lassitude de la contrainte mettaient quelquefois dans leurs entretiens. Elles convinrent de faire, chacune de leur côté, des mémoires de tout ce qui se passait à la cour: l'ouvrage ne fut pas poussé fort loin. Madame de Montespan se plaisait à lire quelque chose de ces mémoires à ses amis, dans les dernieres années de sa vie. La dévotion, qui se mêlait à toutes ses intrigues secretes, affermissait encore la faveur de madame de Maintenon, et éloignait madame de Montespan. Le roi se reprochait son attachement pour une femme mariée, et sentait sur-tout ce scrupule depuis qu'il ne sentait plus d'amour. Cette situation embarrassante subsista jusqu'en 1685, année mémorable par la révocation de l'édit de Nantes. On voyait alors des scenes bien différentes: d'un côté, le désespoir et la fuite d'une partie de

la nation; de l'autre, de nouvelles fêtes à Versailles; Trianon et Marly bâtis; la nature forcée dans tous ces lieux de délices, et des jardins où l'art était épuisé. Le mariage du petit-fils du grand Condé avec mademoiselle de Nantes, fille du roi et de madame de Montespan, fut le dernier triomphe de cette maîtresse, qui commençait à se retirer de la cour.

Le roi maria depuis deux enfants qu'il avait eus d'elle; mademoiselle de Blois, avec le duc de Chartres, que nous avons vu depuis régent du royaume; et le duc du Maine, à Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, et sœur de M. le Duc, princesse célebre par son esprit et par le goût des arts. Ceux qui ont seulement approché du Palais-royal et de Sceaux savent combien sont faux tous les bruits populaires recueillis dans tant d'histoires concernant ces mariages.

Avant la célébration du mariage de M. le Duc avec mademoiselle de Nantes, le marquis de Seignelai, à cette occasion, donna au roi une fête digne de ce monarque, dans les jardins de Sceaux, plantés par le Nostre avec autant de goût que ceux de Versailles. On y exécuta l'idylle de la paix, composée par Racine. Il y eut dans Versailles un nouveau carrousel; et après le mariage, le roi étala une magnificence singuliere, dont le cardinal Mazarin avait donné la premiere idée, en 1656. On établit dans le salon de Marly quatre boutiques, remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche et de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations

superbes, qui représentaient les quatre saisons de l'année: madame de Montespan en tenait une avec Monseigneur; sa rivale, madame de Maintenon, en tenait une autre avec le duc du Maine: les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur; M. le Duc avec madame de Thiange; et madame la Duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme, à cause de sa grande jeunesse, était avec la duchesse de Chevreuse. Les dames et les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont les boutiques étaient garnies: ainsi le roi fit des présents à toute la cour d'une maniere digne d'un roi. La loterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuse et moins brillante: ces loteries avaient été mises en usage autrefois par les empereurs romains; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Après le mariage de sa fille madame de Montespan ne reparut plus à la cour; elle vécut à Paris avec beaucoup de dignité. Elle avait un grand revenu, mais viager; et le roi lui fit payer toujours une pension de mille louis d'or par mois (1). Elle allait prendre tous les ans les eaux à Bourbon, et y mariait des filles du voisinage, qu'elle dotait. Elle n'était plus dans l'âge où l'imagination, frappée par de vives impressions, envoie aux carmélites: elle mourut à Bourbon en 1707.

Un an après le mariage de mademoiselle de Nantes avec M. le Duc, mourut à Fontainebleau le

(1) Environ vingt mille de nos livres.

prince de Condé, à l'âge de soixante-six ans, d'une maladie qui empira dans l'effort qu'il fit d'aller voir madame la Duchesse, qui avait la petite vérole. On peut juger par cet empressement qui lui coûta la vie, s'il avait eu de la répugnance au mariage de son petit-fils avec cette fille du roi et de madame de Montespan, comme l'ont écrit tous ces gazetiers de mensonges dont la Hollande était alors infectée. On trouve encore dans une histoire du prince de Condé, sortie de ces mêmes bureaux d'ignorance et d'imposture, que le roi se plaisait en toute occasion à mortifier ce prince, et qu'au mariage de la princesse de Conti, fille de madame de la Valliere, le secrétaire d'état lui refusa le titre de haut et puissant seigneur, comme si ce titre était celui qu'on donne aux princes du sang. L'écrivain qui a composé l'histoire de Louis XIV dans Avignon, en partie sur ces malheureux mémoires, pouvait-il assez ignorer le monde et les usages de notre cour pour rapporter des faussetés pareilles?

Cependant, après le mariage de madame la Duchesse, après l'éclipse totale de la mere, madame de Maintenon, victorieuse, prit un tel ascendant, et inspira à Louis XIV tant de tendresse et de scrupule, que le roi, par le conseil du P. la Chaise, l'épousa secrètement, au mois de janvier 1686, dans une petite chapelle qui était au bout de l'appartement occupé depuis par le duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune stipulation. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, leur donna la bénédiction; le confesseur y assista;

Montchevreuil, et Bontems, premier valet de chambre, y furent comme témoins. Il n'est plus permis de supprimer ce fait rapporté dans tous les auteurs, qui d'ailleurs se sont trompés sur les noms, sur le lieu, et sur les dates. Louis XIV était alors dans sa quarante-huitieme année, et la personne qu'il épousait dans sa cinquante-deuxieme. Ce prince, comblé de gloire, voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée; ce mariage ne l'engageait à rien d'indigne de son rang; il fut toujours problématique à la cour : si madame de Maintenon était mariée, on respectait en elle le choix du roi, sans la traiter en reine.

La destinée de cette dame paraît parmi nous fort étrange, quoique l'histoire fournisse beaucoup d'exemples de fortunes plus grandes et plus marquées, qui ont eu des commencements plus petits. La marquise de Saint-Sébastien, que le roi de Sardaigne Victor-Amédée épousa, n'était pas au-dessus de madame de Maintenon; l'impératrice de Russie, Catherine, était fort au-dessous; et la premiere femme de Jacques II, roi d'Angleterre, lui était bien inférieure, selon les préjugés de l'Europe, inconnus dans le reste du monde.

Elle était d'une ancienne maison, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV; son pere, Constant d'Aubigné, ayant voulu faire un établissement à la Caroline, et s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château Trompette, et en fut dé-

livré par la fille du gouverneur, nommé Cardillac, gentilhomme bordelois. Constant d'Aubigné épousa sa bienfaitrice, en 1627, et la mena à la Caroline. De retour en France avec elle, au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la cour. Ce fut dans cette prison de Niort que naquit, en 1635, Françoise d'Aubigné, destinée à éprouver toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée d'un serpent, ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant, mere de la duchesse de Navailles, sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser, en 1651, Paul Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer. Scarron était d'une ancienne famille du parlement, illustrée par de grandes alliances; mais le burlesque dont il faisait profession l'avilissait en le faisant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour mademoiselle d'Aubigné d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, et qui n'avait qu'un bien très médiocre: elle fit, avant ce mariage, abjuration de la religion calviniste, qui était la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté et son esprit la firent bientôt distinguer; elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris; et ce temps de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de sa vie. Après la mort de son mari, arrivée en 1660, elle fit long-temps solliciter auprès du roi une petite pension de quinze

cents livres, dont Scarron avait joui. Enfin, au bout de quelques années, le roi lui en donna une de deux mille, en lui disant : « Madame, je vous « ai fait attendre long-temps ; mais vous avez tant « d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès « de vous. »

Ce fait m'a été conté par le cardinal de Fleuri, qui se plaisait à le rapporter souvent, parcequ'il disait que Louis XIV lui avait fait le même compliment en lui donnant l'évêché de Fréjus.

Cependant il est prouvé par les lettres même de madame de Maintenon, qu'elle dut à madame de Montespan ce léger secours qui la tira de la misere. On se ressouvint d'elle quelques années après, lorsqu'il fallut élever en secret le duc du Maine, que le roi avait eu, en 1670, de la marquise de Montespan. Ce ne fut certainement qu'en 1672 qu'elle fut choisie pour présider à cette éducation secrete ; elle dit dans une de ses lettres : « Si les « enfants sont au roi, je le veux bien ; car je ne me « chargerais pas sans scrupule de ceux de madame « de Montespan : ainsi il faut que le roi me l'or- « donne ; voilà mon dernier mot ». Madame de Montespan n'avait deux enfants qu'en 1672, le duc du Maine et le comte de Vexin : les dates des lettres de madame de Maintenon, de 1670, dans lesquelles elle parle de ces deux enfants, dont l'un n'était pas encore né, sont donc évidemment fausses ; presque toutes les dates de ces lettres imprimées sont erronées. Cette infidélité pourrait donner des violents soupçons sur l'authenticité de ces lettres,

si d'ailleurs on n'y reconnaissait pas un caractere de naturel et de vérité qu'il est presque impossible de contrefaire.

Il n'est pas fort important de savoir en quelle année cette dame fut chargée du soin des enfants naturels de Louis XIV; mais l'attention à ces petites vérités fait voir avec quel scrupule on a écrit les faits principaux de cette histoire.

Le duc du Maine était né avec un pied difforme; le premier médecin, d'Aquin, qui était dans la confidence, jugea qu'il fallait envoyer l'enfant aux eaux de Barege. On chercha une personne de confiance qui pût se charger de ce dépôt: le roi se souvint de madame Scarron; M. de Louvois alla secrètement à Paris lui proposer ce voyage. Elle eut soin depuis ce temps-là de l'éducation du duc du Maine, nommée à cet emploi par le roi, et non point par madame de Montespan, comme on l'a dit. Elle écrivait au roi directement; ses lettres plurent beaucoup: voilà l'origine de sa fortune; son mérite fit tout le reste.

Le roi, qui ne pouvait d'abord s'accoutumer a elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Les lettres que nous avons d'elle sont un monument bien plus précieux qu'on ne pense: elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de faiblesse, qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui était dans celui de Louis XIV. Celui de madame de Maintenon paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion qui ne se combattent jamais. Son

confesseur, Gobelin, approuve également l'une et l'autre; il est directeur et courtisan: sa pénitente, devenue ingrate envers madame de Montespan, se dissimule toujours son tort: le confesseur nourrit cette illusion; elle fait venir de bonne foi la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter sa bienfaitrice devenue sa rivale.

Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part du roi, d'ambition et de dévotion de la part de la nouvelle maîtresse, paraît durer depuis 1681 jusqu'à 1686, qui fut l'époque de leur mariage.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite: renfermée dans son appartement, qui était de plain-pied à celui du roi, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle; encore les voyait-elle rarement. Le roi venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper, et y demeurait jusqu'à minuit: il y travaillait avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage des mains, ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'état, paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légere apparence d'intrigue et de cabale; beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit, en ne l'employant qu'avec une circonspection extrême. Elle ne profita point de sa place pour faire tomber toutes les dignités et tous les grands emplois dans sa famille. Son frere, le comte d'Aubigné, ancien lieutenant-général, ne fut pas même maréchal de France; un cordon bleu

et quelques parts secretes (1) dans les fermes générales furent sa seule fortune : aussi disait-il au maréchal de Vivonne, frere de madame de Montespan, « qu'il avait eu son bâton de maréchal en argent « comptant. »

Le marquis de Villette, son neveu, ou son cousin, ne fut que chef d'escadre; madame de Caylus, fille de ce marquis de Villette, n'eut en mariage qu'une pension modique donnée par Louis XIV. Madame de Maintenon, en mariant sa niece d'Aubigné au fils du premier maréchal de Noailles, ne lui donna que deux cent mille francs : le roi fit le reste. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi : elle voulut que le public lui pardonnât son élévation en faveur de son désintéressement. La seconde femme du marquis de Villette, depuis madame de Bolingbroke, ne put jamais rien obtenir d'elle; je lui ai souvent entendu dire qu'elle avait reproché à sa cousine le peu qu'elle faisait pour sa famille, et qu'elle lui avait dit en colere : « Vous « voulez jouir de votre modération, et que votre « famille en soit la victime ». Madame de Maintenon oubliait tout quand elle craignait de choquer les sentiments de Louis XIV; elle n'osa pas même soutenir le cardinal de Noailles contre le P. le Tellier. Elle avait beaucoup d'amitié pour Racine; mais

---

(1) Voyez les lettres à son frere. « Je vous conjure de « vivre commodément, et de manger les dix-huit mille « francs de l'affaire que nous avons faite; et nous en « ferons d'autres. »

cette amitié ne fut pas assez courageuse pour le protéger contre un léger ressentiment du roi. Un jour, touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la misere du peuple, en 1698, misere toujours exagérée, mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire qui montrât le mal et le remede. Le roi le lut; et en ayant témoigné du chagrin, elle eut la faiblesse d'en nommer l'auteur, et celle de ne le pas défendre. Racine, plus faible encore, fut pénétré d'une douleur qui le mit depuis au tombeau (1).

Du même fonds de caractere dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. L'abbé de Choisi rapporte que le ministre Louvois s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour l'empêcher d'épouser la veuve Scarron. Si l'abbé de Choisi savait ce fait, madame de Maintenon en était instruite; et non seulement elle pardonna à ce ministre, mais elle appaisa le roi dans les mouvements de colere que l'humeur brusque du marquis de Louvois inspirait quelquefois à son maître.

Louis XIV, en épousant madame de Maintenon, ne se donna donc qu'une compagne agréable et soumise. La seule distinction publique qui faisait sentir son élévation secrete, c'est qu'à la messe elle occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées, qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine: d'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La

(1) Ce fait a été rapporté par le fils de l'illustre Racine, dans la vie de son pere.

dévotion qu'elle avait inspirée au roi, et qui avait servi à son mariage, devint peu-à-peu un sentiment vrai et profond, que l'âge et l'ennui fortifierent. Elle s'était déja donné à la cour et auprès du roi la considération d'une fondatrice, en rassemblant à Noisi plusieurs filles de qualité; et le roi avait affecté déja les revenus de l'abbaye de Saint-Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de Versailles, en 1686. Elle donna alors à cet établissement toute sa forme, en fit les réglements avec Godet Desmarets, évêque de Chartres, et fut elle-même supérieure de ce couvent: elle y allait souvent passer quelques heures; et quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations, je ne parle que d'après elle. Qu'on lise ce qu'elle écrit à madame de la Maisonfort, dont il est parlé dans le chapitre du quiétisme:

« Que ne puis-je vous donner mon expérience! « que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore « les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs « journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de « tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à « imaginer? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté les « plaisirs; j'ai été aimée par-tout: dans un âge plus « avancé j'ai passé des années dans le commerce de « l'esprit; je suis venue à la faveur; et je vous pro« teste, ma chere fille, que tous les états laissent un « vide affreux. »

Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait assurément cette lettre. Madame de Maintenon, qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un grand roi,

disait un jour au comte d'Aubigné, son frere: « Je n'y puis plus tenir; je voudrais être morte ». On sait quelle réponse il lui fit: « Vous avez donc « parole d'épouser Dieu le pere? »

A la mort du roi elle se retira entièrement à Saint-Cyr. Ce qui peut surprendre, c'est que le roi ne lui avait presque rien assuré; il la recommanda seulement au duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une pension de quatre-vingt mille livres, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, le 15 d'avril. On a trop affecté d'oublier dans son épitaphe le nom de Scarron: ce nom n'est point avilissant; et l'omission ne sert qu'à faire penser qu'il peut l'être.

La cour fut moins vive et plus sérieuse depuis que le roi commença à mener avec madame de Maintenon une vie plus retirée; et la maladie considérable qu'il eut, en 1686, contribua encore à lui ôter le goût de ces fêtes galantes qui avaient jusque-là signalé presque toutes ses années: il fut attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins. L'art de la chirurgie, qui fit sous ce regne plus de progrès en France que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encore familiarisé avec cette maladie, le cardinal de Richelieu en était mort, faute d'avoir été bien traité. Le danger du roi émut toute la France; les églises furent remplies d'un peuple innombrable qui demandait la guérison de son roi, les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendrissement général fut presque semblable à ce que nous avons vu, lorsque son successeur fut en danger de mort à Metz, en 1744. Ces deux époques

apprendront à jamais aux rois ce qu'ils doivent à une nation qui sait aimer ainsi.

Dès que Louis XIV ressentit les premieres atteintes de ce mal, son premier chirurgien, Félix, alla dans les hôpitaux chercher des malades qui fussent dans le même péril; il consulta les meilleurs chirurgiens; il inventa avec eux des instruments qui abrégeaient l'opération, et qui la rendaient moins douloureuse. Le roi la souffrit sans se plaindre: il fit travailler les ministres auprès de son lit, le jour même; et, afin que la nouvelle de son danger ne fît aucun changement dans les cours de l'Europe, il donna audience le lendemain aux ambassadeurs. A ce courage d'esprit se joignait la magnanimité avec laquelle il récompensa Félix: il lui donna une terre qui valait alors plus de cinquante mille écus.

Depuis ce temps le roi n'alla plus aux spectacles. La dauphine de Baviere, devenue mélancolique, et attaquée d'une maladie de langueur qui la fit enfin mourir, en 1690, se refusa à tous les plaisirs, et resta obstinément dans son appartement. Elle aimait les lettres; elle avait même fait des vers; mais, dans sa mélancolie, elle n'aimait plus que la solitude.

Ce fut le couvent de Saint-Cyr qui ranima le goût des choses d'esprit. Madame de Maintenon pria Racine, qui avait renoncé au théâtre pour le jansénisme et pour la cour, de faire une tragédie qui pût être représentée par ses éleves: elle voulut un sujet tiré de la Bible. Racine composa Esther. Cette piece, ayant d'abord été jouée dans la maison

de Saint-Cyr, le fut ensuite plusieurs fois à Versailles devant le roi, dans l'hiver de 1689. Des prélats, des jésuites, s'empressaient d'obtenir la permission de voir ce singulier spectacle. Il paraît remarquable que cette piece eut alors un succès universel; et que, deux ans après, Athalie, jouée par les mêmes personnes, n'en eut aucun. Ce fut tout le contraire quand on joua ces pieces à Paris, long-temps après la mort de l'auteur, et après le temps des partialités. Athalie, représentée en 1717, fut reçue comme elle devait l'être, avec transport; et Esther, en 1721, n'inspira que de la froideur, et ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtisans qui reconnussent avec flatterie Esther dans madame de Maintenon, et avec malignité Vasthi dans madame de Montespan, Aman dans M. de Louvois, et sur-tout les huguenots persécutés par ce ministre dans la proscription des Hébreux. Le public impartial ne vit qu'une aventure sans intérêt et sans vraisemblance; un roi insensé, qui a passé six mois avec sa femme, sans savoir, sans s'informer même qui elle est; un ministre assez ridiculement barbare pour demander au roi qu'il extermine toute une nation, vieillards, femmes, enfants, parcequ'on ne lui a pas fait la révérence; ce même ministre assez bête pour signifier l'ordre de tuer tous les Juifs dans onze mois, afin de leur donner apparemment le temps de s'échapper ou de se défendre; un roi imbécille, qui sans prétexte signe cet ordre ridicule, et qui sans prétexte fait pendre subitement son favori: tout cela, sans intrigue, sans action, sans intérêt,

déplut beaucoup à quiconque avait du sens et du goût. Mais, malgré le vice du sujet, trente vers d'Esther valent mieux que beaucoup de tragédies qui ont eu de plus grands succès.

Ces amusements ingénieux recommencerent pour l'éducation d'Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, amenée en France à l'âge de onze ans.

C'est une des contradictions de nos mœurs que, d'un côté, on ait laissé un reste d'infamie attaché aux spectacles publics, et que, de l'autre, on ait regardé ces représentations comme l'exercice le plus noble et le plus digne des personnes royales. On éleva un petit théâtre dans l'appartement de madame de Maintenon: la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, y jouaient avec les personnes de la cour qui avaient le plus de talents; le fameux acteur Baron leur donnait des leçons, et jouait avec eux. La plupart des tragédies de Duché, valet-de-chambre du roi, furent composées pour ce théâtre; et l'abbé Genêt, aumônier de la duchesse d'Orléans, en faisait pour la duchesse du Maine, que cette princesse et sa cour représentaient.

Ces occupations formaient l'esprit, et animaient la société.

Aucun de ceux qui ont trop censuré Louis XIV ne peut disconvenir qu'il ne fût, jusqu'à la journée d'Hochstet, le seul puissant, le seul magnifique, le seul grand presque en tout genre: car, quoiqu'il y eût des héros, comme Jean Sobieski, et des rois de Suede, qui effaçassent en lui le guerrier, personne n'effaça le monarque. Il faut avouer encore qu'il soutint ses malheurs, et qu'il les répara. Il a

eu des défauts; il a fait de grandes fautes; mais ceux qui le condamnent l'auraient-ils égalé s'ils avaient été à sa place?

La duchesse de Bourgogne croissait en graces et en mérite. Les éloges qu'on donnait à sa sœur en Espagne lui inspirerent une émulation qui redoubla en elle le talent de plaire. Ce n'était pas une beauté parfaite; mais elle avait le regard tel que son fils, un grand air, une taille noble. Ces avantages étaient embellis par son esprit, et plus encore par l'envie extrême de mériter les suffrages de tout le monde. Elle était, comme Henriette d'Angleterre, l'idole et le modele de la cour, avec un plus haut rang; elle touchait au trône: la France attendait du duc de Bourgogne un gouvernement tel que les sages de l'antiquité en imaginerent, mais dont l'austérité serait tempérée par les graces de cette princesse, plus faites encore pour être senties que la philosophie de son époux. Le monde sait comme toutes ces espérances furent trompées. Ce fut le sort de Louis XIV de voir périr en France toute sa famille par des morts prématurées, sa femme à quarante-cinq ans, son fils unique à cinquante; et un an après que nous eûmes perdu son fils, nous vîmes son petit-fils, le dauphin duc de Bourgogne, la dauphine sa femme, leur fils aîné, le duc de Bretagne, portés à Saint-Denis au même tombeau, au mois d'avril 1712; tandis que le dernier de leurs enfants, monté depuis sur le trône, était dans son berceau aux portes de la mort. Le duc de Berri, frere du duc de Bourgogne, les suivit

deux ans après ; et sa fille, dans le même temps, passa du berceau au cercueil.

Ce temps de désolation laissa dans les cœurs une impression si profonde, que, dans la minorité de Louis XV, j'ai vu plusieurs personnes qui ne parlaient de ces pertes qu'en versant des larmes. Le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de morts précipitées, était celui qui semblait devoir hériter bientôt du royaume.

Ces mêmes soupçons qu'on avait eus à la mort de Madame et à celle de Marie-Louise, reine d'Espagne, se réveillerent avec une fureur singuliere. L'excès de la douleur publique aurait presque excusé la calomnie, si elle avait été excusable. Il y avait du délire à penser qu'on eût pu faire périr par un crime tant de personnes royales, en laissant vivre le seul qui pouvait les venger. La maladie qui emporta le dauphin duc de Bourgogne, sa femme, et son fils, était une rougeole pourprée épidémique : ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de cinq cents personnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé, le duc de la Trimouille, madame de la Vrilliere, madame de Listenai, en furent attaqués à la cour ; le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours ; sa femme, depuis comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France, elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine, François, destiné à être un jour empereur, et à relever la maison d'Autriche.

Cependant ce fut assez qu'un médecin, nommé Boudin, homme de plaisir, hardi, et ignorant, eût proféré ces paroles: « Nous n'entendons rien à de « pareilles maladies »; c'en fut assez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Philippe, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, avait un laboratoire, et étudiait la chimie, ainsi que beaucoup d'autres arts : c'était une preuve sans réplique. Le cri public était affreux; il faut en avoir été témoin pour le croire. Plusieurs écrits et quelques malheureuses histoires de Louis XIV éterniseraient les soupçons, si des hommes instruits ne prenaient soin de les détruire. J'ose dire que, frappé de tout temps de l'injustice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour savoir la vérité. Voici ce que m'a répété plusieurs fois le marquis de Canillac, l'un des plus honnêtes hommes du royaume, intimement attaché à ce prince soupçonné, dont il eut depuis beaucoup à se plaindre. Le marquis de Canillac, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans son palais; il le trouve étendu à terre versant des larmes, aliéné par le désespoir. Son chimiste, Humbert, court se rendre à la Bastille, pour se constituer prisonnier: mais on n'avait point d'ordre de le recevoir; on le refuse. Le prince (qui le croirait?) demande lui-même, dans l'excès de sa douleur, à être mis en prison; il veut que des formes juridiques éclaircissent son innocence; sa mere demande avec lui cette justification cruelle. La lettre de cachet s'expédie; mais elle n'est point signée; et le marquis de Canillac, dans cette émotion d'esprit, conserva

seul assez de sang-froid pour sentir les conséquences d'une démarche si désespérée : il fit que la mere du prince s'opposât à cette lettre de cachet ignominieuse. Le monarque qui l'accordait, et son neveu qui la demandait, étaient également malheureux.

CHAPITRE XXVIII.

Suite des anecdotes.

Louis XIV dévorait sa douleur en public : il se laissa voir à l'ordinaire ; mais en secret les ressentiments de tant de malheurs le pénétraient et lui donnaient des convulsions. Il éprouvait toutes ces pertes domestiques à la suite d'une guerre malheureuse, avant qu'il fût assuré de la paix, et dans un temps où la misere désolait le royaume. On ne le vit pas succomber un moment à ses afflictions.

Le reste de sa vie fut triste. Le dérangement des finances, auquel il ne put remédier, aliéna les cœurs : sa confiance entiere pour le jésuite le Tellier, homme trop violent, acheva de les révolter. C'est une chose très remarquable que le public, qui lui pardonna toutes ses maîtresses, ne lui pardonna pas son confesseur. Il perdit, les trois dernieres années de sa vie, dans l'esprit de la plupart de ses sujets tout ce qu'il avait fait de grand et de mémorable.

Privé de presque tous ses enfants, sa tendresse qui redoublait pour le duc du Maine et pour le

comte de Toulouse, ses fils légitimés, le porta à les déclarer héritiers de la couronne, eux et leurs descendants, au défaut des princes du sang, par un édit qui fut enregistré sans aucune remontrance, en 1714. Il tempérait ainsi par la loi naturelle la sévérité des lois de convention qui privent les enfants nés hors du mariage de tous droits à la succession paternelle. Les rois dispensent de cette loi. Il crut pouvoir faire pour son sang ce qu'il avait fait en faveur de plusieurs de ses sujets; il crut sur-tout pouvoir établir pour deux de ses enfants ce qu'il avait fait passer au parlement sans opposition pour les princes de la maison de Lorraine. Il égala ensuite le rang de ses bâtards à celui des princes du sang, en 1715. Le procès que les princes du sang intenterent depuis aux princes légitimés est connu. Ceux-ci ont conservé pour leurs personnes et pour leurs enfants les honneurs donnés par Louis XIV; ce qui regarde leur postérité dépendra du temps, du mérite, et de la fortune.

Louis XIV fut attaqué, vers le milieu du mois d'auguste 1715, au retour de Marly, de la maladie qui termina ses jours: ses jambes s'enflerent; la gangrene commença à se manifester. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, paria, selon le génie de sa nation, que le roi ne passerait pas le mois de septembre. Le duc d'Orléans, qui au voyage de Marly avait été absolument seul, eut alors toute la cour auprès de sa personne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui donna un élixir qui ranima ses forces; il mangea, et l'empirique assura qu'il guérirait. La foule qui entou-

rait le duc d'Orléans diminua dans le moment. « Si « le roi mange une seconde fois, dit le duc d'Or« léans, nous n'aurons plus personne ». Mais la maladie était mortelle. Les mesures étaient prises pour donner la régence absolue au duc d'Orléans. Le roi ne la lui avait laissée que très limitée par son testament déposé au parlement, ou plutôt il ne l'avait établi que chef d'un conseil de régence, dans lequel il n'aurait eu que la voix prépondérante; cependant il lui dit : « Je vous ai conservé tous les « droits que vous donne votre naissance ». C'est qu'il ne croyait pas qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât dans une minorité un pouvoir sans bornes à l'héritier présomptif du royaume. Cette autorité suprême, dont on peut abuser, est dangereuse ; mais l'autorité partagée l'est encore davantage. Il crut qu'ayant été si bien obéi pendant sa vie ; il le serait après sa mort, et ne se souvenait pas qu'on avait cassé le testament de son pere.

D'ailleurs personne n'ignore avec quelle grandeur d'ame il vit approcher la mort, disant à madame de Maintenon : « J'avais cru qu'il était plus « difficile de mourir » ; et à ses domestiques : « Pour« quoi pleurez-vous ? m'avez-vous cru immortel ? » donnant tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, et même sur sa pompe funebre. Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort, meurt toujours avec courage. Louis XIII, dans sa derniere maladie, avait mis en musique le *De profundis* qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie : ce courage

alla jusqu'à avouer ses fautes. Son successeur a toujours conservé écrites au chevet de son lit les paroles remarquables que ce monarque lui dit en le tenant sur son lit entre ses bras. Ces paroles ne sont point telles qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires ; les voici fidèlement copiées :

« Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. « Ce que je vous recommande plus fortement est de « n'oublier jamais les obligations que vous avez à « Dieu : souvenez-vous que vous lui devez tout ce « que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec « vos voisins : j'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez « pas en cela, non plus que dans les trop grandes « dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes « choses, et cherchez à connaître le meilleur pour « le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plutôt « que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le « malheur de ne pouvoir faire moi-même, etc. »

Ce discours est très éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques mémoires.

On lui à reproché d'avoir porté sur lui des reliques les dernieres années de sa vie. Ses sentiments étaient grands ; mais son confesseur, qui ne l'était pas, l'avait assujetti à ces pratiques peu convenables et aujourd'hui désusitées, pour l'assujettir plus pleinement à ses insinuations ; et d'ailleurs ces reliques, qu'il avait la faiblesse de porter, lui avaient été données par madame de Maintenon.

Quoique la vie et la mort de Louis XIV eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité où chacun se figurait une for-

tune, la querelle de la constitution qui aigrissait les esprits, tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple qui, en 1686, avait demandé au ciel avec larmes la guérison de son roi malade, suivre son convoi funebre avec des démonstrations bien différentes. On prétend que la reine sa mere lui avait dit un jour dans sa grande jeunesse : « Mon fils, ressemblez à votre « grand-pere, et non pas à votre pere ». Le roi en ayant demandé la raison : « C'est, dit-elle, qu'à la « *mort de* Henri IV on pleurait, et qu'on a ri à celle « *de Louis* XIII. »

Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses, des duretés dans son zele contre le jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les réformés; cependant ses grandes qualités et ses actions, mises enfin dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes : le temps, qui mûrit les opinions des hommes, a mis le sceau à sa réputation; et, malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point son nom sans respect, et sans concevoir à ce nom l'idée d'un siecle éternellement mémorable. Si l'on considere ce prince dans sa vie privée, on le voit, à la vérité, trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mere de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils, et observant avec son épouse tous les dehors

de la bienséance ; bon pere, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité.

J'ai remarqué ailleurs qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire, lorsque le premier gentilhomme de la chambre et le grand-maître de la garde-robe se disputaient l'honneur de le servir : « Qu'importe lequel de mes valets me serve » ? Un discours si grossier ne pouvait partir d'un homme aussi poli et aussi attentif qu'il l'était, et ne s'accordait guere avec ce qu'il dit un jour au duc de la Rochefoucauld au sujet de ses dettes : « Que ne « parlez-vous à vos amis » ? Mot bien différent, qui par lui-même valait beaucoup, et qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus.

Il n'est pas même vrai qu'il ait écrit au duc de la Rochefoucauld : « Je vous fais mon compliment, « comme votre ami, sur la charge de grand-maître « de la garde-robe, que je vous donne comme votre « roi ». Les historiens lui font honneur de cette lettre : c'est ne pas sentir combien il est peu délicat, combien même il est dur de dire à celui dont on est le maître qu'on est son maître : cela serait à sa place si on écrivait à un sujet qui aurait été rebelle ; c'est ce que Henri IV aurait pu dire au duc de Maïenne avant l'entiere réconciliation. Le secrétaire du cabinet, Rose, écrivit cette lettre ; et le roi avoit trop de bon goût pour l'envoyer. C'est ce bon goût qui lui fit supprimer les inscriptions fastueuses dont Charpentier, de l'académie française, avait chargé les tableaux de le Brun, dans la

galerie de Versailles, *l'incroyable passage du Rhin*, *la merveilleuse prise de Valenciennes, etc.* Le roi sentit que *la prise de Valenciennes*, *le passage du Rhin*, disaient davantage. Charpentier avoit eu raison d'orner d'inscriptions en notre langue les monuments de sa patrie ; la flatterie seule avait nui à l'exécution.

On a recueilli quelques réponses, quelques mots de ce prince, qui se réduisent à très peu de chose. On prétend que quand il résolut d'abolir en France le calvinisme, il dit : « Mon grand-pere aimait les « huguenots, et ne les craignait pas ; mon pere ne « les aimait point, et les craignait ; moi, je ne les « aime ni ne les crains. »

Ayant donné, en 1668, la place de premier président du parlement de Paris à M. de Lamoignon, alors maître des requêtes, il lui dit : « Si j'avais « connu un plus homme de bien et un plus digne « sujet, je l'aurais choisi ». Il usa à-peu-près des mêmes termes avec le cardinal de Noailles lorsqu'il lui donna l'archevêché de Paris. Ce qui fait le mérite de ces paroles c'est qu'elles étaient vraies, et qu'elles inspiraient la vertu.

On prétend qu'un prédicateur indiscret le désigna un jour à Versailles ; témérité qui n'est pas permise envers un particulier, encore moins envers un roi. On assure que Louis XIV se contenta de lui dire : « Mon pere, j'aime bien à prendre ma part « d'un sermon, mais je n'aime pas qu'on me la « fasse ». Que ce mot ait été dit ou non, il peut servir de leçon.

Il s'exprimait toujours noblement et avec pré-

cision, s'étudiant en public à parler comme à agir en souverain. Lorsque le duc d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait désormais joindre les deux nations : « Il n'y a plus de Pyrénées. »

Rien ne peut assurément faire mieux connaître son caractere que le mémoire suivant, qu'on a tout entier écrit de sa main (1).

« Les rois sont souvent obligés à faire des choses « contre leur inclination, et qui blessent leur bon « naturel. Ils doivent aimer à faire plaisir, et il faut « qu'ils châtient souvent, et perdent des gens à qui « naturellement ils veulent du bien. L'intérêt de « l'état doit marcher le premier. On doit forcer son « inclination, et ne pas se mettre en état de se re- « procher, dans quelque chose d'importance, qu'on « pouvait faire mieux; mais quelques intérêts par- « ticuliers m'en ont empêché, et ont déterminé les « vues que je devais avoir pour la grandeur, le bien, « et la puissance de l'état. Souvent il y a des en- « droits qui font peine; il y en a de délicats qu'il « est difficile de démêler; on a des idées confuses. « Tant que cela est, on peut demeurer sans se dé- « terminer; mais dès que l'on se fixe l'esprit à quel- « que chose, et qu'on croit voir le meilleur parti, « il le faut prendre; c'est ce qui m'a fait réussir « souvent dans ce que j'ai entrepris : les fautes que « j'ai faites, et qui m'ont donné des peines infinies, « ont été par complaisance, et pour me laisser aller

(1) Il est déposé à la bibliotheque du roi depuis quelques années.

« trop nonchalamment aux avis des autres. Rien « n'est si dangereux que la faiblesse, de quelque na- « ture qu'elle soit. Pour commander aux autres, il « faut s'élever au-dessus d'eux; et après avoir en- « tendu ce qui vient de tous les endroits, on se doit « déterminer par le jugement, qu'on doit faire sans « préoccupation, et pensant toujours à ne rien or- « donner ni exécuter qui soit indigne de soi, du « caractere qu'on porte, ni de la grandeur de l'état. « Les princes qui ont de bonnes intentions et quel- « que connaissance de leurs affaires, soit par expé- « rience, soit par étude et une grande application à « se rendre capables, trouvent tant de différentes « choses par lesquelles ils se peuvent faire con- « naître, qu'ils doivent avoir un soin particulier et « une application universelle à tout. Il faut se gar- « der contre soi-même, prendre garde à son incli- « nation, et être toujours en garde contre son na- « turel. Le métier de roi est grand, noble, flatteur, « quand on se sent digne de bien s'acquitter de « toutes les choses auxquelles il engage; mais il « n'est pas exempt de peines, de fatigues, d'inquié- « tude. L'incertitude désespere quelquefois; et « quand on a passé un temps raisonnable à examiner « une affaire, il faut se déterminer et prendre le « parti qu'on croit le meilleur..

« Quand on a l'état en vue, on travaille pour soi; « le bien de l'un fait la gloire de l'autre : quand le « premier est heureux, élevé et puissant, celui qui « en est cause en est glorieux, et par conséquent « doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui « et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans

« la vie. Quand on s'est mépris, il faut réparer sa « faute le plus tôt qu'il est possible, et que nulle « considération n'en empêche, pas même la bonté.

« En 1671, un homme mourut, qui avait la « charge de secrétaire d'état, ayant le département « des étrangers : il était homme capable, mais non « pas sans défauts ; il ne laissait pas de bien remplir « ce poste, qui est très important.

« Je fus quelque temps à penser à qui je ferais « avoir cette charge ; et après avoir bien examiné, « je trouvai qu'un homme qui avait long-temps « servi dans des ambassades était celui qui la rem- « plirait le mieux (1).

« Je lui fis mander de venir. Mon choix fut ap- « prouvé de tout le monde ; ce qui n'arrive pas « toujours. Je le mis en possession de cette charge « à son retour. Je ne le connaissais que de réputa- « tion, et par les commissions dont je l'avais chargé, « et qu'il avait bien exécutées ; mais l'emploi que « je lui ai donné s'est trouvé trop grand et trop « étendu pour lui. Je n'ai pas profité de tous les « avantages que je pouvais avoir, et tout cela par « complaisance et bonté. Enfin il a fallu que je lui « ordonne de se retirer, parceque tout ce qui pas- « sait par lui perdait de la grandeur et de la force « qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi « de France. Si j'avais pris le parti de l'éloigner « plus tôt, j'aurais évité les inconvénients qui me « sont arrivés, et je ne me reprocherais pas que ma « complaisance pour lui a pu nuire à l'état. J'ai fait

(1) M. de Pompone.

« ce détail pour faire voir un exemple de ce que j'ai « dit ci-devant. »

Ce monument si précieux, et jusqu'à présent inconnu, dépose à la postérité en faveur de la droiture et de la magnanimité de son ame. On peut même dire qu'il se juge trop sévèrement, qu'il n'avait nul reproche à se faire sur M. de Pompone, puisque les services de ce ministre et sa réputation avaient déterminé le choix du prince, confirmé par l'approbation universelle; et s'il se condamne sur le choix de M. de Pompone, qui eut au moins le bonheur de servir dans les temps les plus glorieux, que ne devait-il pas se dire sur M. de Chamillart, dont le ministere fut si infortuné, et condamné si universellement?

Il avait écrit plusieurs mémoires dans ce goût, soit pour se rendre compte à lui-même, soit pour l'instruction du dauphin, duc de Bourgogne. Ces réflexions vinrent après les évènements. Il eût approché davantage de la perfection où il avait le mérite d'aspirer, s'il eût pu se former une philosophie supérieure à la politique ordinaire et aux préjugés; philosophie que, dans le cours de tant de siecles, on voit pratiquée par si peu de souverains, et qu'il est bien pardonnable aux rois de ne pas connaître, puisque tant d'hommes privés l'ignorent.

Voici une partie des instructions qu'il donne à son petit-fils Philippe V partant pour l'Espagne : il les écrivit à la hâte, avec une négligence qui découvre bien mieux l'ame qu'un discours étudié : on y voit le pere et le roi.

« Aimez les Espagnols et tous vos sujets attachés
« à vos couronnes et à votre personne. Ne préférez
« pas ceux qui vous flatteront le plus ; estimez ceux
« qui, pour le bien, hasarderont de vous déplaire :
« ce sont là vos véritables amis.

« Faites le bonheur de vos sujets ; et dans cette
« vue, n'ayez de guerre que lorsque vous y serez
« forcé, et que vous en aurez bien considéré et bien
« pesé les raisons dans votre conseil.

« Essayez de remettre vos finances ; veillez aux
« Indes et à vos flottes ; pensez au commerce : vivez
« dans une grande union avec la France, rien n'étant
« si bon pour nos deux puissances que cette union,
« à laquelle rien ne pourra résister (1).

« Si vous êtes contraint de faire la guerre, met-
« tez-vous à la tête de vos armées.

« Songez à rétablir vos troupes par-tout, et com-
« mencez par celles de Flandre.

« Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir ;
« mais faites-vous une sorte de regle qui vous donne
« des temps de liberté et de divertissement.

« Il n'y en a guere de plus innocents que la
« chasse et le goût de quelque maison de campagne,
« pourvu que vous n'y fassiez pas trop de dépense.

« Donnez une grande attention aux affaires quand
« on vous en parle ; écoutez beaucoup dans le com-
« mencement, sans rien décider.

« Quand vous aurez plus de connaissance, sou-
« venez-vous que c'est à vous à décider ; mais, quel-
« que expérience que vous ayez, écoutez toujours

(1) On voit qu'il se trompa dans cette conjecture.

« tous les avis et tous les raisonnements de votre
« conseil avant que de faire cette décision.

« Faites tout ce qui vous sera possible pour bien
« connaître les gens les plus importants, afin de
« vous en servir à-propos.

« Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs soient
« toujours Espagnols.

« Traitez bien tout le monde, ne dites jamais rien
« de fâcheux à personne ; mais distinguez les gens
« de qualité et de mérite.

« Témoignez de la reconnaissance pour le feu roi,
« et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choi-
« sir pour lui succéder.

« Ayez une grande confiance au cardinal Porto-
« Carrero, et lui marquez le gré que vous lui savez
« de la conduite qu'il a tenue.

« Je crois que vous devez faire quelque chose de
« considérable pour l'ambassadeur qui a été assez
« heureux pour vous demander, et pour vous saluer
« le premier en qualité de sujet.

« N'oubliez pas Bedmar, qui a du mérite, et
« qui est capable de vous servir.

« Ayez une entiere créance au duc d'Harcourt ;
« il est habile homme et honnête homme, et ne
« vous donnera des conseils que par rapport à vous.

« Tenez tous les Français dans l'ordre.

« Traitez bien vos domestiques, mais ne leur
« donnez pas trop de familiarité, et encore moins
« de créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront
« sages ; renvoyez-les à la moindre faute qu'ils fe-
« ront, et ne les soutenez jamais contre les Espa-
« gnols.

« N'ayez de commerce avec la reine douairiere « que celui dont vous ne pouvez vous dispenser. « Faites en sorte qu'elle quitte Madrid, et qu'elle « ne sorte pas d'Espagne. En quelque lieu qu'elle « soit, observez sa conduite, et empêchez qu'elle « ne se mêle d'aucune affaire. Ayez pour suspects « ceux qui auront trop de commerce avec elle.

« Aimez toujours vos parents : souvenez-vous de « la peine qu'ils ont eue à vous quitter ; conservez « un grand commerce avec eux dans les grandes « choses et dans les petites. Demandez-nous ce que « vous auriez besoin ou envie d'avoir qui ne se « trouve pas chez vous ; nous en userons de même « avec vous.

« N'oubliez jamais que vous êtes Français, et ce « qui peut vous arriver. Quand vous aurez assuré « la succession d'Espagne par des enfants, visitez « vos royaumes, allez à Naples et en Sicile, passez « à Milan, et venez en Flandre ; ce sera une occa- « sion de nous revoir. En attendant visitez la Cata- « logne, l'Arragon, et autres lieux : voyez ce qu'il y « aura à faire pour Ceuta.

« Jetez quelque argent au peuple quand vous se- « rez en Espagne, et sur-tout en entrant à Madrid.

« Ne paraissez pas choqué des figures extraordi- « naires que vous trouverez ; ne vous en moquez « point : chaque pays a ses manieres particulieres, « et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous pa- « raîtra d'abord le plus surprenant.

« Évitez, autant que vous pourrez, de faire des « graces à ceux qui donnent de l'argent pour les ob- « tenir. Donnez à propos et libéralement ; et ne

« recevez guere de présents, à moins que ce ne soit « des bagatelles. Si quelquefois vous ne pouvez « éviter d'en recevoir, faites-en de plus considé- « rables à ceux qui vous en auront donné, après « avoir laissé passer quelques jours.

« Ayez une cassette pour mettre ce que vous au- « rez de particulier, dont vous aurez seul la clef.

« Je finis par un des plus importants avis que je « puisse vous donner. Ne vous laissez pas gouver- « ner; soyez le maître : n'ayez jamais de favori ni « de premier ministre. Ecoutez, consultez votre « conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, « vous donnera les lumieres qui vous sont néces- « saires, tant que vous aurez de bonnes intentions. »

Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillies ; et d'ailleurs on n'exige pas qu'un roi dise des choses mémorables, mais qu'il en fasse. Ce qui est nécessaire à tout homme en place, c'est de ne laisser sortir personne mécontent de sa présence, et de se rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien à tout moment, mais on peut toujours dire des choses qui plaisent. Il s'en était fait une heureuse habitude : c'était, entre lui et sa cour, un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de graces, sans jamais se dégrader, et de tout ce que l'empressement de servir et de plaire peut avoir de finesse, sans l'air de la bassesse. Il était, sur-tout avec les femmes, d'une attention et d'une politesse qui augmentait encore celle de ses courtisans ; et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes de ces choses qui flattent l'amour-propre en exci-

tant l'émulation, et qui laissent un long souvenir.

Un jour madame la duchesse de Bourgogne, encore fort jeune, voyant à souper un officier qui était très laid, plaisanta beaucoup et très haut sur sa laideur. « Je le trouve, madame. dit le roi encore plus haut, un des plus beaux hommes de « mon royaume; car c'est un des plus braves. »

Un officier général, homme un peu brusque, et qui n'avait pas adouci son caractere dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait pourtant récompensé autant qu'on peut le faire pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, dit-« il, et ne plus servir votre majesté. — J'en serais « bien fâché pour vous et pour moi, lui répondit « le roi » ; et ce discours fut suivi d'une grace qu'il lui accorda. Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries, tandis que des particuliers en font tous les jours de si cruelles et de si funestes.

Il se plaisait et se connaissait à ces choses ingénieuses, aux impromptus, aux chansons agréables; et quelquefois même il faisait sur-le-champ de petites parodies sur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci :

Chez mon cadet de frere
Le chancelier Serrant
N'est pas trop nécessaire;
Et le sage Boifranc
Est celui qui sait plaire.

et cette autre qu'il fit en congédiant un jour le conseil :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter ;
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle :
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle.

Ces bagatelles servent au moins à faire voir que les agréments de l'esprit faisaient un des plaisirs de sa cour, qu'il entrait dans ces plaisirs, et qu'il savait dans le particulier vivre en homme, aussi-bien que représenter en monarque sur le théâtre du monde.

Sa lettre à l'archevêque de Reims, au sujet du marquis de Barbesieux, quoiqu'écrite d'un style extrêmement négligé, fait plus d'honneur à son caractere que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit. Il avait donné à ce jeune homme la place de secrétaire d'état de la guerre, qu'avait eue le marquis de Louvois, son pere : bientôt, mécontent de la conduite de son nouveau secrétaire d'état, il veut le corriger sans le trop mortifier : dans cette vue il s'adresse à son oncle, l'archevêque de Reims ; il le prie d'avertir son neveu. C'est un maître instruit de tout, c'est un pere qui parle.

« Je sais, dit-il, ce que je dois à la mémoire de « M. de Louvois ; mais si votre neveu ne change de « conduite, je serai forcé de prendre un parti. J'en « serai fâché ; mais il en faudra prendre un. Il a des « talents ; mais il n'en fait pas un bon usage. Il « donne trop souvent à souper aux princes au lieu « de travailler ; il néglige les affaires pour ses plai-

« sirs ; il fait attendre trop long-temps les officiers « dans son antichambre ; il leur parle avec hauteur, « et quelquefois avec dureté. »

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vue autrefois en original : elle fait bien voir que Louis XIV n'était pas gouverné par ses ministres, comme on l'a cru, et qu'il savait gouverner ses ministres.

Il aimait les louanges ; et il est à souhaiter qu'un roi les aime, parcequ'alors il s'efforce de les mériter : mais Louis XIV ne les recevait pas toujours, quand elles étaient trop fortes. Lorsque notre académie, qui lui rendait toujours compte des sujets qu'elle proposait pour ses prix, lui fit voir celui-ci : « Quelle est, de toutes les vertus du roi, celle qui « mérite la préférence » ? le roi rougit, et ne voulut pas qu'un tel sujet fût traité. Il souffrit les prologues de Quinault ; mais c'était dans les beaux jours de sa gloire, dans le temps où l'ivresse de la nation excusait la sienne. Virgile et Horace par reconnaissance, et Ovide par une indigne faiblesse, prodiguerent à Auguste des éloges plus forts, et, si on songe aux proscriptions, bien moins mérités.

Si Corneille avait dit dans la chambre du cardinal de Richelieu, à quelqu'un des courtisans, « Dites à M. le cardinal que je me connais mieux en « vers que lui », jamais ce ministre ne lui eût pardonné ; c'est pourtant ce que Despréaux dit tout haut du roi, dans une dispute qui s'éleva sur quelques vers que le roi trouvait bons, et que Despréaux condamnait. « Il a raison, dit le roi ; il s'y connaît « mieux que moi. »

Le duc de Vendôme avait auprès de lui Villiers, un de ces hommes de plaisirs qui se font un mérite d'une liberté cynique; il le logeait à Versailles dans son appartement: on l'appelait communément Villiers-Vendôme. Cet homme condamnait hautement tous les goûts de Louis XIV, en musique, en peinture, en architecture, en jardins. Le roi plantait-il un bosquet, meublait-il un appartement, construisait-il une fontaine, Villiers trouvait tout mal entendu, et s'exprimait en termes peu mesurés. « Il est étrange, disait le roi, que Villiers ait choisi « ma maison pour venir s'y moquer de tout ce que « je fais ». L'ayant rencontré un jour dans les jardins, « Hé bien! lui dit-il en lui montrant un de ses nouveaux ouvrages, « cela n'a donc pas le « bonheur de vous plaire »? « Non, répondit Vil- « liers ». « Cependant, reprit le roi, il y a bien des « gens qui n'en sont pas si mécontents ». « Cela peut « être, repartit Villiers, chacun a son avis ». Le roi, en riant, répondit: « On ne peut pas plaire à tout « le monde. »

Un jour Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux: on disputait; les courtisans demeuraient dans le silence: le comte de Grammont arrive. « Jugez-nous, lui dit le roi ». « Sire, c'est « vous qui avez tort, dit le comte ». « Et comment « pouvez-vous me donner le tort avant de savoir ce « dont il s'agit »? « Eh! sire, ne voyez-vous pas que, « pour peu que la chose eût été seulement douteuse, « tous ces messieurs vous auraient donné gain de « cause »?

Le duc d'Antin se distingua dans ce siecle par

un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire. Le roi va coucher à Petit-Bourg ; il y critique une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la riviere : le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à son réveil, est étonné de ne plus voit ces arbres qu'il avait condamnés. « C'est parceque votre majesté les a con« damnés qu'elle ne les voit plus, répond le duc. »

Nous avons aussi rapporté ailleurs que le même homme ayant remarqué qu'un bois assez grand, au bout du canal de Fontainebleau, déplaisait au roi, prit le moment d'une promenade, et, tout étant préparé, il se fit donner un ordre de couper ce bois, et on le vit dans l'instant abattu tout entier. Ces traits sont d'un courtisan ingénieux, et non pas d'un flatteur.

On a accusé Louis XIV d'un orgueil insupportable, parceque la base de sa statue, à la place des Victoires, est entourée d'esclaves enchaînés. Mais ce n'est point lui qui fit ériger cette statue, ni celle qu'on voit à la place de Vendôme. Celle de la place des Victoires est le monument de la grandeur d'ame et de la reconnaissance du premier maréchal de la Feuillade pour son souverain : il y dépensa cinq cents mille livres, qui font près d'un million aujourd'hui ; et la ville en ajouta autant pour rendre la place réguliere. Il paraît qu'on a eu également tort d'imputer à Louis XIV le faste de cette statue, et de ne voir que de la vanité et de la flatterie dans la magnanimité du maréchal.

On ne parlait que de ces quatre esclaves ; mais ils figurent des vices domtés, aussi-bien que des na-

tions vaincues; le duel aboli, l'hérésie détruite: les inscriptions le témoignent assez; elles célebrent aussi la jonction des mers, la paix de Nimegue; elles parlent de bienfaits plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs c'est un ancien usage des sculpteurs de mettre des esclaves au pied des statues des rois. Il vaudrait mieux y représenter des citoyens libres et heureux; mais enfin on voit des esclaves aux pieds du clément Henri IV et de Louis XIII, à Paris; on en voit à Livourne sous la statue de Ferdinand de Médicis, qui n'enchaîna assurément aucune nation; on en voit à Berlin sous la statue d'un électeur qui repoussa les Suédois, mais qui ne fit point de conquêtes.

Les voisins de la France, et les Français eux-mêmes, ont rendu très injustement Louis XIV responsable de cet usage. L'inscription *Viro immortali*, « à l'homme immortel », a été traitée d'idolâtrie; comme si ce mot signifiait autre chose que l'immortalité de sa gloire! L'inscription de Viviani, à sa maison de Florence, *Aedes à Deo datæ*, « maison donnée par un Dieu », serait bien plus idolâtre: elle n'est pourtant qu'une allusion au surnom de Dieu-donné, et au vers de Virgile, *Deus nobis hæc otia fecit.*

A l'égard de la statue de la place de Vendôme, c'est la ville qui l'a érigée: les inscriptions latines qui remplissent les quatre faces de la base, sont des flatteries plus grossieres que celles de la place des Victoires. On y lit que Louis XIV ne prit jamais les armes que malgré lui. Il démentit bien solennellement cette adulation, au lit de la mort, par

des paroles dont on se souviendra plus long-temps que de ces inscriptions ignorées de lui, et qui ne sont que l'ouvrage de la bassesse de quelques gens de lettres.

Le roi avait destiné les bâtiments de cette place pour sa bibliotheque publique. La place était plus vaste; elle avait d'abord trois faces qui étaient celles d'un palais immense, dont les murs étaient déja élevés, lorsque le malheur des temps, en 1701, força la ville de bâtir des maisons de particuliers sur les ruines de ce palais commencé. Ainsi le Louvre n'a point été fini; ainsi la fontaine et l'obélisque que Colbert voulait faire élever vis-à-vis le portail de Perrault, n'ont paru que dans les dessins; ainsi le beau portail de Saint-Gervais est demeuré offusqué, et la plupart des monuments de Paris laissent des regrets.

La nation désirait que Louis XIV eût préféré son Louvre et sa capitale au palais de Versailles, que le duc de Créqui appelait un favori sans mérite. La postérité admire avec reconnaissance ce qu'on a fait de grand pour le public; mais la critique se joint à l'admiration, quand on voit ce que Louis XIV a fait de superbe et de défectueux pour sa maison de campagne.

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter, que ce monarque aimait en tout la grandeur et la gloire. Un prince qui, ayant fait d'aussi grandes

choses que lui, serait encore simple et modeste, serait le premier des rois, et Louis XIV le second.

S'il se repentit en mourant d'avoir entrepris légerement des guerres, il faut convenir qu'il ne jugeait point par les événements; car de toutes ses guerres, la plus juste et la plus indispensable, celle de 1701, fut la seule malheureuse.

Il eut de son mariage, outre Monseigneur, deux fils et trois filles, morts dans l'enfance. Ses amours furent plus heureux; il n'y eut que deux de ses enfants naturels qui moururent au berceau; huit autres vécurent légitimés, et cinq eurent postérité. Il eut encore d'une demoiselle attachée à madame de Montespan une fille non reconnue, qu'il maria à un gentilhomme d'auprès de Versailles, nommé de la Queuë.

On soupçonna, avec beaucoup de vraisemblance, une religieuse de l'abbaye de Moret d'être sa fille: elle était extrêmement basanée, et d'ailleurs lui ressemblait. Le roi lui donna vingt mille écus de dot en la plaçant dans ce couvent. L'opinion qu'elle avait de sa naissance lui donnait un orgueil dont ses supérieures se plaignirent. Madame de Maintenon, dans un voyage de Fontainebleau, alla au couvent de Moret; et voulant inspirer plus de modestie à cette religieuse, elle fit ce qu'elle put pour lui ôter l'idée qui nourrissait sa fierté. « Ma-

« dame, lui dit cette personne, la peine que prend « une dame de votre élévation de venir exprès ici « me dire que je ne suis pas fille du roi, me per- « suade que je le suis. » Le couvent de Moret se souvient encore de cette anecdote.

Tant de détails pourraient rebuter un philosophe; mais la curiosité, cette faiblesse si commune aux hommes, cesse presque d'en être une, quand elle a pour objet des temps et des hommes qui attirent les regards de la postérité.

CHAPITRE XXIX.

Gouvernement intérieur. Justice. Commerce. Police. Lois. Discipline militaire, Marine, etc.

On doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siecle, de regarder le point d'où ils sont partis, pour mieux voir les changements qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés : cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son royaume, embellir sa cour, et perfectionner les arts.

Non seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses ministres, mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particuliere, et tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes et des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes, qui les rendait apostillés; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des ministres. Les projets étaient examinés dans le conseil, quand ils méritaient de l'être; et leurs auteurs furent admis plus

flexion que ces marchandises de l'Inde devenues nécessaires, auraient été payées plus chèrement à l'étranger. Il est vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'especes qu'on n'en retire, et que par-là l'Europe s'appauvrit. Mais ces especes viennent du Pérou et du Mexique; elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix; et il reste plus de cet argent en France que les Indes orientales n'en absorbent.

Le roi donna plus de six millions de notre monnaie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les personnes riches à s'y intéresser; les reines, les princes et toute la cour, fournirent deux millions numéraires de ce temps-là; les cours supérieures donnerent douze cent mille livres; les financiers, deux millions; le corps des marchands, six cents cinquante mille livres. Toute la nation secondait son maître.

Cette compagnie a toujours subsisté. Car encore que les Hollandais eussent pris Pondichéri, en 1694, et que le commerce des Indes languît depuis ce temps, il reprit une force nouvelle sous la régence du duc d'Orléans. Pondichéri devint alors la rivale de Batavia; et cette compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite de nos jours par des secousses singulieres, fut pendant quelques années une des plus grandes ressources du royaume. Le roi forma encore une compagnie du Nord, en 1669: il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas,

puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissements à l'exemple du monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le roi fournit le dixieme de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, et quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du royaume reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encore trop s'étonner que l'abbé de Choisi ait censuré ces établissements, dans ses mémoires, qu'il faut lire avec défiance. Nous sentons aujourd'hui tout ce que le ministre Colbert fit pour le bien du royaume ; mais alors on ne le sentait pas ; il travaillait pour des ingrats. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'hôtel-de-ville acquises à vil prix, depuis 1656, et du décri où tomberent les billets de l'épargne, prodigués sous le précédent ministere, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux, et retrécit l'esprit ; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossiere d'un marchand, nommé Hazon, qui, consulté par ce ministre, lui dit, « Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, « et vous l'avez renversée de l'autre », était encore

citée avec complaisance dans ma jeunesse ; et cette anecdote se retrouve dans Moréri. Il a fallu que l'esprit philosophique, introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une justice entiere à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même exactitude que le duc de Sulli, et des vues beaucoup plus étendues. L'un ne savait que ménager ; l'autre savait faire de grands établissements. Sulli, depuis la paix de Vervins, n'eut d'autre embarras que celui de maintenir une économie exacte et sévere ; et il fallut que Colbert trouvât des ressources promptes et immenses pour la guerre de 1667, et pour celle de 1672. Henri IV secondait l'économie de Sulli ; les magnificences de Louis XIV contrarierent toujours le système de Colbert.

Cependant presque tout fut réparé, ou créé de son temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi et des particuliers, fut la preuve sensible, en 1665, d'une abondante circulatiou. Il voulait enrichir la France, et la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés par une exemption de tailles pendant cinq années pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans ; et tout pere de famille qui avait dix enfants était exempt pour toute sa vie, parcequ'il donnait plus à l'état par le travail de ses enfants qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce réglement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672 chaque année de ce ministere fut marquée par l'établissement de

quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre les gratifications considérables. On compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là; et non seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessous de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûriers mit les fabricants en état de se passer des soies étrangeres pour la trame des étoffes.

On commença, dès 1666, à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe; et bientôt on en fit dont la grandeur et la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie et de Perse furent surpassés à la Savonnerie. Les tapisseries de Flandre céderent à celles des Gobelins. Le vaste enclos des Gobelins était rempli alors de plus de huit cents ouvriers; il y en avait trois cents qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espece de mosaïque admirable; et l'art de la marqueterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cents ouvriers

dans cette ville ; et le roi lui fit présent de soixante mille livres.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrieres de Venise, et deux cents de Flandre ; et on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

Les fabriques de draps de Sédan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées et tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquerent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle.

On sait que le ministre acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés, qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calvinistes, qui avaient le secret du fer-blanc et de l'acier, emporterent, en 1686, ce secret avec eux, et firent partager cet avantage et beaucoup d'autres à des nations étrangeres.

Le roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans son royaume, et il en faisait des présents.

Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui ; il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nettoiement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville tout entiere, y construire deux nouveaux ports, rétablir les anciens, faire

veiller une garde continuelle, à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa, en 1667, un magistrat, uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples long-temps après; et aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; et Rome même n'est pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le second lieutenant de police qu'eut Paris acquit dans cette place une réputation qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siecle; aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le ministere; et il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au-dessous de sa naissance et de son mérite; et cependant cette place lui fit un bien plus grand nom que le ministere gêné et passager qu'il obtint sur la fin de sa vie.

On doit observer ici que M. d'Argenson ne fut pas le seul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie qui eût exercé la magistrature. La France est presque l'unique pays de l'Europe où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe; presque tous les autres états, par un reste de barbarie gothique, ignorent encore qu'il y ait de la grandeur dans cette profession.

Le roi ne cessa de bâtir au louvre, à Saint-Germain, à Versailles, depuis 1661. Les particuliers, à son exemple, éleverent dans Paris mille édifices superbes et commodes. Le nombre s'en est accru

tellement que, depuis les environs du Palais-royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce temps-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces, et suspendus par des ressorts; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe; et, devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la sculpture; et ce goût était en tout dans le grand et dans le noble. Dès que le contrôleur-général Colbert eut, en 1664, la direction des bâtiments, qui est proprement le ministere des arts, il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il fallut d'abord travailler à achever le louvre. François Mansard, l'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger sans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini, dont le nom était célebre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de Constantin, et par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut,

outre cinq louis par jour, pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille, et une de cinq cents pour son fils. Cette générosité de Louis XIV envers le Bernin fut encore plus grande que la magnificence de François I pour Raphaël. Le Bernin, par reconnaissance, fit depuis à Rome la statue équestre du roi, qu'on voit à Versailles. Mais, quand il arriva à Paris avec tant d'appareil comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus augustes monuments d'architecture qui soient au monde. Claude Perrault avait donné ce dessin, exécuté par Louis de Vau et Dorbay. Il inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du louvre, dont on est redevable à ce Perrault, que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes si renommées sont, de l'aveu des voyageurs, très inférieures au seul château de Maisons, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé, et ne mérita pas ses récompenses : il donna seulement des dessins qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en faisant bâtir ce louvre, dont l'achèvement est tant desiré, en faisant une ville à Versailles près de ce château qui a coûté tant de

millions, en bâtissant Trianon, Marly, et en faisant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'observatoire, commencé en 1666, dès le temps qu'il établit l'académie des sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur et par ses difficultés, fut ce canal du Languedoc, qui joint les deux mers, et qui tombe dans le port de Cette, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1663, et on le continua sans interruption jusqu'en 1684. La fondation des invalides et la chapelle de ce bâtiment, la plus belle de Paris, l'établissement de Saint-Cyr, le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire bénir sa mémoire. Quatre mille soldats et un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse, et des secours pour leurs blessures et pour leurs besoins; deux cent cinquante filles nobles qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célebrent Louis XIV. L'établissement de Saint-Cyr sera surpassé par celui que Louis XV vient de former pour élever cinq cents gentils-hommmes; mais, loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait souvenir : c'est l'art de faire du bien qui s'est perfectionné.

Louis XIV voulut en même temps faire des choses plus grandes et d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile; c'était de réformer les lois. Il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, et sur-tout le conseiller d'état Pussort. Il assistait quelquefois

à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premieres lois et de ses conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord ; ensuite le code des eaux et forêts ; puis des statuts pour toutes les manufactures ; l'ordonnance criminelle ; le code du commerce ; celui de la marine : tout cela suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle établie en faveur des Negres de nos colonies, espece d'hommes qui n'avait pas encore joui des droits de l'humanité.

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un souverain. Mais le roi était instruit des lois principales ; il en possédait l'esprit et savait ou les soutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non seulement dans le conseil des secrétaires d'état, mais dans celui qu'on appelle le conseil des parties. Il y a de lui deux jugements célebres dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Dans le premier, en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui et des particuliers de Paris qui avaient bâti sur son fonds. Il voulut que les maisons leur demeurassent avec le fonds qui lui appartenait, et qu'il leur céda.

L'autre regardait un Persan, nommé Roupli, dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes, en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, et y ajouta un présent de trois mille écus. Roupli porta dans sa patrie son admiration et sa reconnaissance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambassadeur persan, Mehemet

Rizabeg, nous l'avons trouvé instruit dès long-temps de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorisés autrefois par les parlements mêmes, et par l'église; et quoiqu'ils fussent défendus depuis Henri IV, cette funeste coutume subsistait plus que jamais. Le fameux combat de la Frette, de quatre contre quatre, en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu-à-peu notre nation, et même les nations voisines, qui se conformerent à nos sages coutumes, après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de Louis XIII.

Législateur de ses peuples, il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui qui, la premiere année de son administration, ordonna que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques; réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui qui institua les brigadiers, et qui mit les corps dont la maison du roi est formée sur le pied où ils sont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mousquetaires des gardes du cardinal Mazarin, et fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de connétable; et après la mort du duc d'Épernon, plus de colonel général de l'infanterie: ils étaient trop maitres; il voulait l'être,

et le devait. Le maréchal de Grammont, simple mestre-de-camp des gardes françaises sous le duc d'Épernon, et prenant l'ordre de ce colonel général, ne le prit plus que du roi, et fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il installait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de sa main un hausse-col doré avec une pique, et ensuite un esponton, quand l'usage des piques fut aboli. Il institua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi, qui est de sa création; ensuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie; il en donna deux aux gardes françaises; maintenant il y en a dans toute l'infanterie une par bataillon. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, et leur donna un colonel général. Il ne faut pas oublier l'établissement des haras, en 1667. Ils étaient absolument abandonnés auparavant; et ils furent d'une grande ressource pour remonter la cavalerie: ressource importante, depuis trop négligée.

L'usage de la baïonnette au bout du fusil est de son institution. Avant lui on s'en servait quelquefois; mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattissent avec cette arme. Point d'usage uniforme, point d'exercice; tout était abandonné à la volonté du général. Les piques passaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des baïonnettes et qu'on forma à cet exercice fut celui des fusiliers, établi en 1671.

La maniere dont l'artillerie est servie aujourd'hui lui est due tout entiere. Il en fonda des

écoles à Douai, puis à Metz et à Strasbourg; et le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'officiers presque tous capables de bien conduire un siege. Tous les magasins du royaume étaient pourvus, et on y distribuait tous les ans huit cents milliers de poudre. Il y forma un régiment de bombardiers et un de houssards : avant lui on ne connaissait les houssards que chez les ennemis.

Il établit, en 1688, trente régiments de milice, fournis et équipés par les communautés : ces milices s'exerçaient à la guerre, sans abandonner la culture des campagnes.

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plupart des places frontieres : ils y apprenaient les mathématiques, le dessin, et tous les exercices, et faisaient les fonctions de soldats. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeunesse trop difficile à discipliner : mais le corps des ingénieurs, que le roi forma, et auquel il donna les réglements qu'il suit encore, est un établissement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection par le maréchal de Vauban et ses éleves, qui surpasserent le comte de Pagan. Il construisit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour soutenir la discipline militaire il créa des inspecteurs généraux, ensuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; et on voyait par leur rapport si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il institua l'ordre de Saint-Louis; récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune,

L'hôtel des invalides mit le comble aux soins qu il prit pour mériter d'être bein servi.

C'est par de tels soins que, dès l'an 1672, il eut cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, et qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre et la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposerent à peine d'aussi considérables; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait; et il eut toujours, ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui, en temps de paix, donna une image et une leçon complete de la guerre. Il assembla à Compiegne soixante et dix mille hommes, en 1698; on y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petits-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses et bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaisseaux que le cardinal Mazarin avait laissés pourrir dans les ports sont réparés: on en fait acheter en Hollande, en Suede; et, dès la troisieme année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essayer à Gigeri, sur la côte d'Afrique. Le duc de Beaufort purge les mers de pirates, dès l'an 1665; et, deux

ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement; mais tandis qu'on fait de nouveaux réglements et de nouveaux efforts il sent déja toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le conseil du roi Charles II insiste sur ce droit que la force, l'industrie et le temps, avaient donné aux Anglais; Louis XIV écrit au comte d'Estrade, son ambassadeur : « Le roi d'Angleterre et son chance-« lier peuvent voir quelles sont mes forces; mais « ils ne voient pas mon cœur. Tout ne m'est rien à « l'égard de l'honneur. »

Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir, et en effet l'usurpation des Anglais céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV : tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne; il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine capable de justifier ces sentiments de hauteur. On bâtit la ville et le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclasse des matelots, qui doivent servir, tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt soixante mille d'enclassés.

Des conseils de construction sont établis dans les ports, pour donner aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. Cinq arsenaux de ma-

rine sont bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre-de-Grace. Dans l'année 1672 on a soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates. Dans l'année 1681 il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, en comptant les alleges; et trente galeres sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux; les galeres en ont trois mille. Il y a cent soixante-six mille hommes d'enclassés pour tous les services divers de la marine. On compta, les années suivantes, dans ce service mille gentilshommes ou enfants de famille, faisant la fonction de soldats sur les vaisseaux, et apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation et à la manœuvre: ce sont les gardes-marines; ils étaient sur mer ce que les cadets étaient sur terre: on les avait institués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseaux.

Il n'y avait point eu encore de maréchaux-de-France dans le corps de la marine; et c'est une preuve combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. Jean d'Étrées fut le premier maréchal, en 1681. Il paraît qu'une des grandes attentions de Louis XIV était d'animer dans tous les genres cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales que les flottes françaises livrerent, l'avantage leur demeura toujours, jusqu'à la journée de la Hogue, en 1692, lorsque le comte de Tourville, suivant les ordres de

la cour, attaqua avec quarante-quatre voiles une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux anglais et hollandais; il fallut céder au nombre : on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouerent, et qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec les forces maritimes se soutinrent toujours dans la guerre de la succession. Le cardinal de Fleuri les négligea depuis dans le loisir d'une heureuse paix, seul temps propice pour les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint-Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent, mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors; car depuis 1635 jusqu'à 1665 ces établissements avaient été à charge.

En 1664, le roi envoie une colonie à Cayenne; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort et le malheur qu'avait eu si long-temps la France de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit, par ce seul coup d'œil, quels changements Louis XIV fit dans l'état; changements utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le seconderent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain que les magistrats n'eussent pas réformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans le royaume; qu'on n'eût point eu de flottes, que les arts n'eussent

point été encouragés, et tout cela de concert, et en même temps avec persévérance, et sous différents ministres, s'il ne se fût trouvé un maître qui eût en général toutes ces grandes vues avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, et il ne regarda pas le royaume du même œil dont un seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire aime le bien public : il n'avait plus ni Colbert ni Louvois, lorsque, vers l'an 1698, il ordonna, pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa province : par-là on pouvait avoir une notice exacte du royaume, et un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendants n'eussent pas la capacité et l'attention de M. de Lamoignon de Bâville : si on avait rempli les vues du roi sur chaque province comme elles le furent par ce magistrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monuments du siecle. Il y en a quelques uns de bien faits; mais on manqua le plan en n'assujettissant pas tous les intendants au même ordre. Il eût été à desirer que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitants de chaque élection, des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espece, des bonnes, des médiocres, et des mauvaises terres, de tout le clergé régulier et séculier, de leurs revenus; de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confondus dans la plupart des mémoires qu'on a donnés; les matieres y sont peu approfondies et peu exactes ; il faut y chercher souvent avec peine les connaissances dont on a besoin, et qu'un ministre doit trouver sous sa main et embrasser d'un coup-d'œil pour découvrir aisément les forces, les besoins, et les ressources. Le projet était excellent; et une exécution uniforme serait de la plus grande utilité.

Voilà en général ce que Louis XIV fit et essaya pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble qu'on ne peut guere voir tous ces travaux et tous ces efforts sans quelque reconnaissance, et sans être animé du bien public qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'était le royaume du temps de la fronde, et ce qu'il est de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble ; et il s'en faut beaucoup qu'il fît ce qu'il aurait pu. La guerre, qui finit par la paix de Rysvick, commença la ruine de ce grand commerce que son ministre Colbert avait établi; et la guerre de la succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le louvre, les sommes immenses que coûterent les aqueducs et les travaux de Maintenon pour conduire des eaux à Versailles, travaux interrompus et devenus inutiles; s'il avait dépensé à Paris la cinquieme partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles, Paris serait dans toute son étendue aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries et du pont royal, et serait devenu la ville la plus magnifique de l'univers.

C'est beaucoup d'avoir réformé les lois, mais la chicane n'a pu être écrasée par la justice. On pensa à rendre la jurisprudence uniforme : elle l'est dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure ; elle pourrait l'être dans les lois qui reglent les fortunes des citoyens. C'est un très grand inconvénient qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques, ou onéreux, ou qui gênent la société, subsistent encore comme des restes du gouvernement féodal qui ne subsiste plus : ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné.

Ce n'est pas qu'on prétende que les différents ordres de l'état doivent être assujettis à la même loi; on sent bien que les usages de la noblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, doivent être différents : mais il est à souhaiter sans doute que chaque ordre ait sa loi uniforme dans tout le royaume, que ce qui est juste ou vrai dans la Champagne ne soit pas réputé faux ou injuste en Normandie. L'uniformité en tout genre d'administration est une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV aurait pu se passer plus aisément de la ressource dangereuse des traitants, à laquelle le réduisit l'anticipation qu'il fit presque toujours sur ses revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il suffisait de sa volonté pour faire changer de religion à un million d'hommes, la

France n'eût pas perdu tant de citoyens (1). Ce pays cependant, malgré ses secousses et ses pertes, est encore un des plus florissants de la terre, parceque tout le bien qu'a fait Louis XIV subsiste; et que le mal, qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux, a été réparé. Enfin la postérité, qui juge les rois et dont ils doivent avoir toujours le jugement devant les yeux, avouera, en pesant les vertus et les faiblesses de ce monarque, que quoiqu'il eût été trop loué pendant sa vie, il mérita de l'être à jamais, et qu'il fut digne de la statue qu'on lui a érigée à Montpellier avec une inscription latine, dont le sens est, *à Louis le grand après sa mort*. Don Uslariz, homme d'état, qui a écrit sur les finances et le commerce d'Espagne, appelle Louis XIV *un homme prodigieux*.

Tous les changements qu'on vient de voir dans le gouvernement et dans tous les ordres de l'état en produisirent nécessairement un très grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur et de rebellion, qui possédait les citoyens depuis le temps de François II, devint une émulation de servir le prince. Les seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de postes importants à donner, chacun songea à ne mériter de graces que celles du souverain; et l'état devint un tout régulier dont chaque ligne aboutit au centre.

C'est là ce qui délivra la cour des factions et des conspirations qui avaient troublé l'état pendant

(1) Voyez le chapitre du calvinisme.

tant d'années. Il n'y eut sous l'administration de Louis XIV qu'une seule conspiration, en 1674, imaginée par la Truaumont, gentilhomme normand, perdu de débauches et de dettes, et embrassée par un homme de la maison de Rohan, grand veneur de France, qui avait beaucoup de courage et peu de prudence. La hauteur et la dureté du marquis de Louvois l'avaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra tout ému et hors de lui-même chez M. de Caumartin, et se jetant sur un lit de repos : « Il faudra, dit-il, que ce .... Louvois meure ou « moi. » Caumartin ne prit cet emportement que pour une colere passagere; mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des desseins dangereux. « Les temps « de la fronde sont passés, lui dit-il; croyez-moi, « vous vous perdrez, et vous ne serez regretté de « personne ». Le chevalier ne le crut pas, il se jeta à corps perdu dans la conspiration de la Truaumont. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de Préaux, neveu de la Truaumont, qui, séduit par son oncle, séduisit sa maîtresse, la marquise de Villiers. Leur but et leur espérance n'étaient pas et ne pouvaient être de se faire un parti dans le royaume : ils prétendaient seulement vendre et livrer Quillebœuf aux Hollandais, et introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahison mal ourdie qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul évènement que produisit ce crime insensé et inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires, aisément réprimées; les huguenots même furent toujours tranquilles jusqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire d'une nation jusque-là turbulente un peuple paisible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage.

Les maisons que tous les seigneurs bâtirent ou acheterent dans Paris, et leurs femmes, qui vécurent avec dignité, formerent des écoles de politesse qui retirerent peu-à-peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encore long-temps à la mode, et qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cesserent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblerent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables; et la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons et les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction et de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvillier et des Voisin ne furent que des orages passagers sous un ciel d'ailleurs serein; et il serait aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatants de quelques particuliers, que de la canoniser pour la réforme de la Trappe.

Tous les différents états de la vie étaient auparavant reconnaissables par des défauts qui les carac-

térisaient. Les militaires, et les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes, avaient une vivacité emportée; les gens de justice, une gravité rebûtante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe même à la cour. Il en était de même des universités et des médecins. Les marchands portaient encore de petites robes lorsqu'ils s'assemblaient et qu'ils allaient chez les ministres; et les plus grands commerçants étaient alors des hommes grossiers. Mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu-à-peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'apperçoit aujourd'hui jusque dans le fond d'une boutique que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous ces changements.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe que dans le goût et dans la commodité. La foule de pages et de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe et le faste extérieur aux nations chez lesquelles on ne sait encore que se montrer en public, et où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville qui, pour la douceur de la vie, l'emporte probablement de beaucoup sur Rome et sur Athenes dans le temps de leur splendeur.

Cette foule de secours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les sciences, pour tous les arts,

les goûts et les besoins; tant d'utilités solides réunies avec tant de choses agréables jointes à cette franchise particuliere aux Parisiens; tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur séjour dans cette patrie de la société. Si quelques natifs en sortent, ce sont ceux qui, appelés ailleurs par leurs talents, sont un témoignage honorable à leur pays; ou c'est le rebut de la nation qui essaie de profiter de la considération qu'elle inspire, ou bien ce sont des émigrants, qui préférent encore leur religion à leur patrie, et qui vont ailleurs chercher la misere ou la fortune, à l'exemple de leurs peres chassés de France par la fatale injure faite aux cendres du grand Henri IV, lorsqu'on anéantit sa loi perpétuelle appelée l'*édit de Nantes;* ou enfin ce sont des officiers mécontents du ministere, des accusés qui ont échappé aux formes rigoureuses d'une justice quelquefois mal administrée: et c'est ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans comme du temps de la fronde, sous Louis XIII, et dans les siecles précédents: mais la véritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de noblesse si long-temps avilie à servir auparavant des sujets trop puissants. On voit des gentilshommes, des citoyens, qui se seraient crus honorés autrefois d'être domestiques de ces seigneurs devenus leurs égaux, et très souvent leurs supérieurs dans le service militaire; et plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un état est florissant.

On a comparé le siecle de Louis XIV à celui

d'Auguste. Ce n'est pas que la puissance et les évènements personnels soient comparables ; Rome et Auguste étaient dix fois plus considérables dans le monde que Louis XIV et Paris : mais il faut se souvenir qu'Athenes a été égale à l'empire romain dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force et de la puissance ; il faut encore songer que, s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome et qu'Auguste, cependant toute l'Europe ensemble est très supérieure à tout l'empire romain. Il n'y avait du temps d'Auguste qu'une seule nation, et il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrieres, éclairées, qui possedent des arts que les Grecs et les Romains ignorerent ; et de ces nations il n'y en a aucune qui ait eu plus d'éclat en tout genre, depuis environ un siecle, que la nation formée en quelque sorte par Louis XIV.

CHAPITRE XXX.

Finances et réglements.

Si l'on compare l'administration de Colbert à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme dont le peuple insensé voulut déchirer le corps après sa mort. Les Français lui doivent certainement leur industrie et leur commerce, et par conséquent cette opulence, dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toujours avec abondance dans la paix. Cependant, en 1672, on avait encore l'ingrati-

-ude de rejeter sur Colbert la langueur qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'état. Un Bois-Guillebert, lieutenant-général au bailliage de Rouen, fit imprimer dans ce temps-là le *Détail de la France*, en deux petits volumes, et prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était précisément le contraire: la France n'avait jamais été si florissante que depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de 1689; et même dans cette guerre, le corps de l'état commençant à être malade, se soutint par la vigueur que Colbert avait répandue dans tous ses membres. L'auteur du Détail prétendit que, depuis 1660, les biens-fonds du royaume avaient diminué de quinze cents millions. Rien n'était ni plus faux ni moins vraisemblable; cependant ses arguments captieux persuaderent ce paradoxe ridicule à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les temps les plus florissants, on voit cent papiers publics qui démontrent que l'état est ruiné.

Il était plus aisé en France qu'ailleurs de décrier le ministere des finances dans l'esprit des peuples. Ce ministere est le plus odieux, parceque les impôts le sont toujours: il régnait d'ailleurs en général dans la finance autant de préjugés et d'ignorance que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard, que de nos jours même on a entendu, en 1718, le parlement en corps dire au duc d'Orléans, « que la valeur intrinseque du « marc d'argent est de vingt-cinq livres »; comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinseque, que celle du poids et du titre; et le duc d'Orléans,

tout éclairé qu'il était, ne le fut pas assez pour relever cette méprise du parlement.

Colbert arriva au maniement des finances avec de la science et du génie. Il commença, comme le duc de Sulli, par arrêter les abus et les pillages, qui étaient énormes. La recette fut simplifiée autant qu'il était possible ; et, par une économie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du roi en diminuant les tailles. On voit par l'édit mémorable de 1664 qu'il y avait tous les ans un million de ce temps-là destiné à l'encouragement des manufactures et du commerce maritime. Il négligea si peu les campagnes, abandonnées jusqu'à lui à la rapacité des traitants, que des négociants anglais s'étant adressés à M. Colbert de Croissi, son frere, ambassadeur à Londres, pour fournir en France des bestiaux d'Irlande, et des salaisons pour les colonies, en 1667, le contrôleur-général répondit que « depuis « quatre ans on en avait à revendre aux étrangers. »

Pour parvenir à cette heureuse administration il avait fallu une chambre de justice et de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions et plus de rentes sur la ville, acquises à vil prix, que l'on remboursa sur le pied de l'achat. Ces divers changements exigerent des édits. Le parlement était en possession de les vérifier depuis François I. Il fut proposé de les enregistrer seulement à la chambre des comptes ; mais l'usage ancien prévalut. Le roi alla lui-même au parlement faire vérifier ses édits, en 1664.

Il se souvenait toujours de la fronde, de l'arrêt de proscription contre un cardinal, son premier

ministre, des autres arrêts par lesquels on avait saisi les deniers royaux, pillé les meubles et l'argent des citoyens attachés à la couronne : tous ces excès ayant commencé par des remontrances sur des édits concernant les revenus de l'état, il ordonna, en 1667, que le parlement ne fît jamais de représentation que dans la huitaine, après avoir enregistré avec obéissance. Cet édit fut encore renouvelé en 1673. Aussi dans tout le cours de son administration, il n'essuya aucune remontrance d'aucune cour de judicature, excepté dans la fatale année de 1709, où le parlement de Paris représenta inutilement le tort que le ministre des finances faisait à l'état par la variation du prix de l'or et de l'argent.

Presque tous les citoyens ont été persuadés que si le parlement s'était toujours borné à faire sentir au souverain en connaissance de cause les malheurs et les besoins du peuple, les dangers des impôts, les périls encore plus grands de la vente de ces impôts à des traitants qui trompaient le roi et opprimaient le peuple, cet usage des remontrances aurait été une ressource sacrée de l'état, un frein à l'avidité des financiers, et une leçon continuelle aux ministres : mais les étranges abus d'un remede si salutaire avaient tellement irrité Louis XIV, qu'il ne vit que les abus, et proscrivit le remede. L'indignation qu'il conserva toujours dans son cœur fut portée si loin, qu'en 1669 il alla encore lui-même au parlement pour y révoquer les privileges de noblesse qu'il avait accordés dans sa minorité, en 1644, à toutes les cours supérieures.

Mais, malgré cet édit enregistré en présence du

roi, l'usage a subsisté de laisser jouir de la noblesse tous ceux dont les peres ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une cour supérieure, ou qui sont morts dans leurs emplois.

En mortifiant ainsi une compagnie de magistrats, il voulut encourager la noblesse, qui défend la patrie, et les agriculteurs, qui la nourissent. Déja, par son édit de 1666, il avait accordé deux mille francs de pension, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout gentilhomme qui aurait eu douze enfants, et mille à qui en aurait eu dix. La moitié de cette gratification était assurée à tous les habitants des villes exemptes de tailles; et, parmi les taillables, tout pere de famille qui avait eu dix enfants était à l'abri de toute imposition.

Il est vrai que le ministre Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encore moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors assez éclairés; et dans un grand royaume il y a toujours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province, qui rendent une partie de la France étrangere à l'autre, et même ennemie, l'inégalité des mesures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique, ne purent être guéries.

La plus grande faute qu'on reproche à ce ministre est de n'avoir pas osé encourager l'exportation des bleds. Il y avait long-temps qu'on n'en portait plus à l'étranger. La culture avait été négligée dans les orages du ministere de Richelieu; elle le fut davantage dans les guerres civiles de la fronde. Une famine, en 1661, acheva la ruine des campagnes.

ruine pourtant que la nature, secondée du travail, est toujours prête à réparer. Le parlement de Paris rendit dans cette année malheureuse un arrêt, qui paraissait juste dans son principe, mais qui fut presque aussi funeste dans les conséquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile : il fut défendu aux marchands, sous les peines les plus graves, de contracter aucune association pour ce commerce, et à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une disette passagere devenait pernicieux à la longue et décourageait tous les agriculteurs. Casser un tel arrêt dans un temps de crise et de préjugés, c'eût été soulever les peuples.

Le ministre n'eut d'autre ressource que d'acheter chèrement chez les étrangers les mêmes bleds que les Français leur avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'état; et l'ordre que M. Colbert avait déja remis dans les finances rendit cette perte légere.

La crainte de retomber dans la disette ferma nos ports à l'exportation du bled: chaque intendant dans sa province se fit même un mérite de s'opposer au transport des grains dans la province voisine ; on ne put, dans les bonnes années, vendre ses grains que par une requête au conseil. Cette fatale administration semblait excusable par l'expérience du passé ; tout le conseil craignait que le commerce du bled ne le forçât de racheter encore à grands frais des autres nations une denrée si nécessaire, que

l'intérêt et l'imprévoyance des cultivateurs auraient vendue à vil prix.

Le laboureur, alors plus timide que le conseil, craignit de se ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait espérer un grand profit; et les terres ne furent pas aussi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'administration étant florissantes, empêcherent Colbert de remédier au défaut de la principale.

C'est la seule tache de son ministere: elle est grande; mais ce qui l'excuse, ce qui prouve combien il est mal-aisé de détruire les préjugés dans l'administration française, et comme il est difficile de faire le bien, c'est que cette faute, sentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun ministre pendant cent années entieres, jusqu'à l'époque mémorable de 1764, où un ministere plus éclairé a tiré la France d'une misere profonde, en rendant le commerce des grains libre, avec des restrictions à-peu-près semblables à celles dont on use en Angleterre.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des bâtiments et des plaisirs, fut obligé de rétablir, vers l'an 1672, ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais, impôts en partie, rentes, charges nouvelles, augmentation de gages; enfin ce qui soutient l'état quelque temps, et l'obere pour des siecles.

Il fut emporté hors de ses mesures; car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé que la richesse d'un pays ne consiste que

dans le nombre des habitants, la culture des terres, le travail industrieux, et le commerce : on voit que le roi, possédant très peu de domaines particuliers, et n'étant que l'administrateur des biens de ses sujets, ne peut être véritablement riche que par des impôts aisés à percevoir, et également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'état aux traitants, que, quelque temps après la dissolution de la chambre de justice qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du conseil qui établissait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il voulait par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaire. Mais bientôt après il fut obligé de se servir d'eux, sans même révoquer l'arrêt : le roi pressait, et il fallait des moyens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été supprimée dans les belles années de Henri IV, elle reparut dans tout le regne de Louis XIII, et infecta sur-tout les derniers temps de Louis XIV.

Enfin Sulli enrichit l'état par une économie sage, que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi soldat à la tête de son armée, et pere de famille avec son peuple. Colbert soutint l'état, malgré le luxe d'un maître fastueux qui prodiguait tout pour rendre son regne éclatant.

On sait qu'après la mort de Colbert, lorsque le roi se proposa de mettre le Pelletier à la tête des

finances, le Tellier lui dit : « Sire, il n'est pas propre « à cet emploi. Pourquoi ? dit le roi. Il n'a pas « l'ame assez dure, dit le Tellier; Mais vraiment, « reprit le roi, je ne veux pas qu'on traite dure- « ment mon peuple ». En effet ce nouveau ministre était bon et juste. Mais, lorsqu'en 1688 on fut replongé dans la guerre, et qu'il fallut se soutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire contre presque toute l'Europe, il se vit chargé d'un fardeau que Colbert avait trouvé trop lourd : le facile et malheureux expédient d'emprunter et de créer des rentes fut sa premiere ressource. Ensuite on voulut diminuer le luxe; ce qui, dans un royaume rempli de manufactures, est diminuer l'industrie et la circulation, et ce qui n'est convenable qu'à une nation qui paie son luxe à l'étranger.

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent massif, qu'on voyait alors en assez grand nombre chez les grands seigneurs, et qui étaient une preuve de l'abondance, seraient portés à la monnaie. Le roi donna l'exemple; il se priva de toutes ces tables d'argent, de ces candelabres, de ces grands canapés d'argent massif, et de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de Ballin, homme unique en son genre, et tous exécutés sur les desseins de le Brun. Ils avaient coûté dix millions; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produisirent trois autres millions. La ressource était faible.

On fit ensuite une de ces énormes fautes dont le ministere ne s'est corrigé que dans nos derniers temps; ce fut d'altérer les monnaies, de faire

des refontes inégales, de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts : il arriva que, les quarts étant plus forts, et les écus plus faibles, tous les quarts furent portés dans le pays étranger ; ils y furent frappés en écus, sur lesquels il y avait à gagner, en les reversant en France. Il faut qu'un pays soit bien bon par lui-même, pour subsister encore avec force, après avoir essuyé si souvent de pareilles secousses. On n'était pas encore instruit : la finance était alors, comme la physique, une science de vaine conjecture. Les traitants étaient des charlatans qui trompaient le ministere ; il en coûta quatre-vingts millions à l'état. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles breches. . . . .

Vers les années 1691 et 1692, les finances de l'état parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de Louis XIV dans ses bâtiments, dans les arts, et dans les plaisirs, ne savaient pas qu'au contraire les dépenses qui encouragent l'industrie, enrichissent un état. C'est la guerre qui appauvrit nécessairement le trésor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie, au seizieme siecle, n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté long-temps, si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des espagnols, et si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toujours appauvrie par la guerre, même

en détruisant les flottes françaises ; et le commerce seul l'a enrichie. Les Algériens, qui n'ont guere que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très misérable.

Parmi les nations de l'Europe la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens, et de tous les maux, levé avec tant de peine dans les provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, et qui achetent par ces avances le droit de dépouiller la nation au nom du souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent ; et le défaut de circulation fait languir le royaume.

Nul remede précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe et stable, établi de longue main, et qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. On établit la capitation en 1695 : elle fut supprimée à la paix de Ryswick, et rétablie ensuite. Le contrôleur-général, Pontchartrain, vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus, en 1696 : cinq cents particuliers en acheterent : mais la ressource fut passagere, et la honte durable. On obligea tous les nobles, anciens et nouveaux, de faire enregistrer leurs armoiries, et de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traiterent de cette affaire, et avancerent l'argent. Le ministere n'eut presque jamais recours

qu'à ces petites ressources, dans un pays qui en eût pu fournir de plus grandes.

On n'osa imposer le dixieme que dans l'année 1710. Mais ce dixieme, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monnaies ; il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent et l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-sept et à vingt-huit ; et après lui, dans les dernieres années de Louis XIV, on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales ; ressource fatale par laquelle le roi était soulagé un moment, pour être ruiné ensuite : car, au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait presque plus que la moitié. Celui qui devait vingt-six livres, en 1668, donnait un marc ; et qui devait quarante livres, ne donnait qu'à-peu-près ce même marc, en 1710. Les diminutions qui suivirent dérangerent le peu qui restait du commerce autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une ressource dans un papier de crédit ; mais ce papier doit être établi dans un temps de prospérité, pour se soutenir dans un temps malheureux.

Le ministre Chamillart commença, en 1706, à payer en billets de monnaie, en billets de subsis-

tance, d'ustensile; et comme cette monnaie de papier n'était pas reçue dans les coffres du roi, elle fut décriée presque aussitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne.

On fit toujours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires: on créa des charges ridicules, toujours achetées par ceux qui veulent se mettre à l'abri de la taille; car l'impôt de la taille étant avilissant en France, et les hommes étant nés vains, l'appât qui les décharge de cette honte fait toujours des dupes, et les gages considérables, attachés à ces nouvelles charges, invitent à les acheter dans des temps difficiles, parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles seront supprimées dans des temps moins fâcheux. Ainsi, en 1707, on inventa la dignité des conseillers du roi rouleurs et courtiers de vin; et cela produisit cent quatre-vingts mille livres: on imagina des greffiers royaux, des subdélégués des intendants des provinces; on inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilemens des bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui, mais alors elles faisaient pleurer.

Le contrôleur-général Desmarets, neveu de l'illustre Colbert, ayant, en 1709, succédé à Chamillart, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune pour accabler

l'état. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année, 1709, montait à deux cent vingt et un millions ; et le revenu ordinaire du roi n'en produisait pas quarante-neuf. Il fallut donc ruiner l'état pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement, et fut si peu réparé, que, long-temps après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets, pour en avoir huit en especes. Enfin il laissa à sa mort deux milliars six cents millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les especes se trouvaient alors réduites ; ce qui fait environ quatre milliars cinq cents millions de notre monnaie courante, en 1760.

Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir, s'il y avait eu alors un commerce florissant, un papier de crédit établi, et des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier, comme en Suede, en Angleterre, à Venise, et en Hollande. Car, lorsqu'un état puissant ne doit qu'à lui-même, la confiance et la circulation suffisent pour payer. Mais il s'en fallait beaucoup que la France eût alors assez de ressorts pour faire mouvoir une machine si vaste et si compliquée, dont le poids l'écrasait.

Louis XIV, dans son regne, dépensa dix-huit

milliars ; ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'aujourd'hui, en compensant l'une par l'autre les augmentations et les diminutions numéraires des monnaies.

Sous l'administration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent dix-sept millions, à vingt-sept livres, et puis à vingt-huit livres le marc d'argent. Ainsi tout le surplus fut toujours fourni en affaires extraordinaires. Colbert, le plus grand ennemi de cette funeste ressource, fut obligé d'y avoir recours pour servir promptement. Il emprunta huit cents millions, valeur de notre temps, dans la guerre de 1672. Il restait au roi très peu d'anciens domaines de la couronne. Ils sont déclarés inaliénables par tous les parlements du royaume ; et cependant ils sont presque tous aliénés. Le revenu du roi consiste aujourd'hui dans celui de ses sujets ; c'est une circulation perpétuelle de dettes et de paiements. Le roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, sous le nom de rentes de l'hôtel-de-ville, qu'aucun roi n'en a jamais retiré des domaines de la couronne.

Pour se faire une idée de ce prodigieux accroissement de taxes, de dettes, de richesses, de circulation, et en même temps d'embarras et de peines, qu'on a éprouvé en France et dans les autres pays, on peut considérer qu'à la mort de François I, l'état devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles sur l'hôtel-de-ville, et qu'à présent il en doit plus de quarante-cinq millions.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de

Louis XIV avec ceux de Louis XV, ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe et courant, que Louis XIV était beaucoup plus riche, en 1683, époque de la mort de Colbert, avec cent dix-sept millions de revenu, que son successeur ne l'était, en 1730, avec près de deux cents millions : et cela est très vrai, en ne considérant que les rentes fixes et ordinaires de la couronne. Car cent dix-sept millions numéraires, au marc de vingt-huit livres, sont une somme plus forte que deux cents millions à quarante-neuf livres, à quoi se montait le revenu du roi en 1730; et de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne. Mais aussi les revenus du roi; c'est-à-dire de l'état, sont accrus depuis, et l'intelligence des finances s'est perfectionnée au point que, dans la guerre ruineuse de 1741, il n'y a pas eu un moment de discrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortissement, comme chez les Anglais; il a fallu adopter une partie de leur système de finance, ainsi que leur philosophie; et si, dans un état purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulants qui doublent au moins la richesse de l'Angleterre, l'administration de la France acquerrait son dernier degré de perfection, mais perfection trop voisine de l'abus dans une monarchie.

Il y avait environ cinq cents millions numéraires d'argent monnayé dans le royaume, en 1683, et il y en avait environ douze cents, en 1730, de la maniere dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire, sous le ministere du cardinal de Fleuri,

fut presque le double du numéraire du temps de Colbert. Il paraît donc que la France n'était environ que d'un sixieme plus riche en especes circulantes depuis la mort de Colbert. Elle l'est beaucoup davantage en matieres d'argent et d'or travaillées et mises en œuvre pour le service et pour le luxe: il n'y en avait pas pour quatre cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui, en 1690; et vers l'an 1730 on en possédait autant que d'especes circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment combien le commerce, dont Colbert ouvrit les sources, s'est accru lorsque ses canaux, fermés par les guerres, ont été débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artistes que dispersa la révocation de l'édit de Nantes; et cette industrie augmente encore tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, et de plus grandes encore, que sous Louis XIV, parceque le génie et le commerce se fortifient toujours quand on les encourage.

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris et dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois: tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encore plus que de la richesse. Il n'en coûte guere plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV; une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. Nos belles et parantes

étoffes sont moins cheres que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Ce n'est point en effet l'argent et l'or qui procurent une vie commode; c'est le génie. Un peuple qui n'aurait que ces métaux, serait très misérable; un peuple qui, sans ces métaux, mettrait heureusement en œuvre toutes les productions de la terre, serait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'especes qu'il n'en faut pour la circulation.

L'industrie s'étant perfectionnée dans les villes, s'est accrue dans les campagnes. Il s'élevera toujours des plaintes sur le sort des cultivateurs; on les entend dans tous les pays du monde; et ces murmures sont presque par-tout ceux des oisifs opulents, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il est vrai que, presque en tout pays, si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques avaient le loisir de murmurer, ils s'éleveraient contre les exactions qui leur enlevent une partie de leur substance; ils détesteraient la nécessité de payer des taxes qu'ils ne se sont point imposées, et de porter le fardeau de l'état sans participer aux avantages des autres citoyens. Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé, et de marquer le point précis, si difficile à trouver, entre l'exécution des lois et l'abus des lois, entre les impôts et les rapines; mais l'histoire doit faire voir qu'il est impossible qu'une ville soit florissante sans que les campagnes d'alentour soient dans l'abondance; car certai-

nement ce sont ces campagnes qui la nourrissent. On entend, à des jours réglés dans toutes les villes de France, des reproches de ceux à qui leur profession permet de déclamer en public contre toutes les différentes branches de consommation auxquelles on donne le nom de luxe. Il est évident que les aliments de ce luxe ne sont fournis que par le travail industrieux des cultivateurs, travail toujours chèrement payé.

On a planté plus de vignes, et on les a mieux travaillées: on a fait de nouveaux vins qu'on ne connaissait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, auxquels on a su donner la couleur, la seve, et la force, de ceux de Bourgogne, et qu'on débite chez l'étranger avec un grand avantage; cette augmentation des vins a produit celle des eaux-de-vie; la culture des jardins, des légumes, des fruits, a reçu de prodigieux accroissements, et le commerce des comestibles avec les colonies de l'Amérique en a été augmenté: les plaintes qu'on a de tout temps fait éclater sur la misere de la campagne ont cessé alors d'être fondées. D'ailleurs, dans ces plaintes vagues, on ne distingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres: ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains, et cela est ainsi dans tous les pays du monde, où le grand nombre doit vivre de sa peine. Mais il n'y a guere de royaume dans l'univers, où le cultivateur, le fermier, soit plus à son aise que dans quelques provinces de France; et l'Angleterre seule peut lui disputer cet avantage. La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire dans quelques

provinces, a contribué encore à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possedent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au nécessaire pour travailler; telle est la nature de l'homme: il faut que ce grand nombre d'hommes soit pauvre, mais il ne faut pas qu'il soit misérable,

Le moyen-ordre s'est enrichi par l'industrie. Les ministres et les courtisans ont été moins opulents, parceque l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointements et les pensions sont restés les mêmes, et le prix des denrées est monté à plus du double: c'est ce qui est arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires, sont par-tout restés sur l'ancien pied; un électeur, qui reçoit l'investiture de ses états, ne paie que ce que ses prédécesseurs payaient du temps de l'empereur Charles IV, au quatorzieme siecle; et il n'est dû qu'un écu au secrétaire de l'empereur dans cette cérémonie.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que, tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnaies, quantité des matieres d'or et d'argent, prix des denrées, cependant la paie du soldat est restée au même taux qu'elle était il y a deux cents ans: on donne cinq sous numéraires au fantassin, comme on les donnait du temps de Henri IV. Aucun de ce grand nombre d'hommes ignorants, qui vendent leur vie à si bon marché, ne sait qu'attendu le surhaussement des especes et la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les soldats de Henri IV. S'il le savait, s'il demandait une paie

de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner : il arriverait alors que chaque puissance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes ; les forces se balanceraient de même, la culture de la terre et les manufactures en profiteraient.

Il faut encore observer que, les gains du commerce ayant augmenté, et les appointements de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, et plus dans le moyen ordre ; et cela même a mis moins de distance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de ressource pour les petits que de servir les grands ; aujourd'hui l'industrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaissait pas il y a cent ans. Enfin, de quelque maniere que les finances de l'état soient administrées, la France possede dans le travail d'environ vingt millions d'habitants un trésor inestimable.

CHAPITRE XXXI.

Des sciences.

Ce siecle heureux, qui vit naître une révolution dans l'esprit humain, n'y semblait pas destiné ; car, à commencer par la philosophie, il n'y avait pas d'apparence, du temps de Louis XIII, qu'elle se tirât du chaos où elle était plongée. L'inquisition d'Italie, d'Espagne, de Portugal, avait lié les erreurs philosophiques aux dogmes de la reli-

gion : les guerres civiles, en France et les querelles du calvinisme, n'étaient pas plus propres à cultiver la raison humaine que ne le fut le fanatisme, du temps de Cromwell, en Angleterre. Si un chanoine de Thorn avait renouvelé l'ancien système planétaire des Chaldéens, oublié depuis si long-temps, cette vérité était condamnée à Rome; et la congrégation du saint-office, composée de sept cardinaux, ayant déclaré non seulement hérétique, mais absurde, le mouvement de la terre, sans lequel il n'y a point de véritable astronomie, le grand Galilée ayant demandé pardon, à l'âge de soixante et dix ans, d'avoir eu raison, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue sur la terre.

Le chancelier Bacon avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir; Galilée avait découvert les lois de la chûte des corps; Torricelli commençait à connaître la pesanteur de l'air qui nous environne; on avait fait quelques expériences à Magdebourg : avec ces faibles essais toutes les écoles restaient dans l'absurdité, et le monde dans l'ignorance. Descartes parut alors : il fit le contraire de ce qu'on devait faire; au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géometre de son siecle; mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve : celui de Descartes était trop porté à l'invention; le premier des mathématiciens ne fit guere que des romans de philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanesque réussit, et le peu

de vérités mêlé à ces chimeres nouvelles fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe, et du moins il en donna un dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup de détruire les chimeres du péripatétisme, quoique par d'autres chimeres. Ces deux fantômes se combattirent : ils tomberent l'un après l'autre, et la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences, sous le nom *del Cimento*, établie par le cardinal Léopold de Médicis, vers l'an *1655*. On sentait déja dans cette patrie des arts qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature qu'en l'examinant piece à piece. Cette académie, après les jours de Galilée, et dès le temps de Torricelli, rendit de grands services.

Quelques philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwell, s'assemblerent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimait toute vérité. Charles II, rappelé sur le trône de ses ancêtres par le repentir et par l'inconstance de sa nation, donna des lettres-patentes à cette académie naissante ; mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La société royale, ou plutôt la société libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent de nos jours les découvertes sur la lumiere, sur le principe de la gravitation, l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, et cent autres inventions qui pourraient à cet

égard faire appeler ce siecle *le siecle des Anglais*, aussi-bien que celui de Louis XIV.

En 1666, M. Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; et, à la priere de quelques savants, il fit agréer à Louis XIV l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'Angleterre, et comme l'académie française. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini, Huyghens de Hollande, et Roëmer de Danemarck, par de fortes pensions. Roëmer détermina la vîtesse des rayons solaires; Huyghens découvrit l'anneau et un des satellites de Saturne, et Cassini les quatre autres. On doit à Huyghens, sinon la premiere invention des horloges à pendules, du moins les vrais principes de la régularité de leurs mouvements, principes qu'il déduisit d'une géométrie sublime. On a acquis peu-à-peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique, en rejetant tout système. Le public fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature, une astronomie qui ne prédisait pas les évènements du monde, une médecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la merè des animaux et des plantes. Il n'y eut plus de prodiges dès que la nature fut mieux connue: on l'étudia dans toutes ses productions.

La géographie reçut des accroissements étonnants. A peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'observatoire, qu'il fait commencer, en 1669, une méridienne

par Dominique Cassini et par Picard. Elle est continuée vers le nord, en 1683, par la Hire; et enfin Cassini la prolonge, en 1700, jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, et il suffit pour éterniser ce siecle.

On envoie, en 1672, des physiciens à la Caïenne faire des observations utiles. Ce voyage a été la premiere origine de la connaissance de l'aplatissement de la terre, démontré depuis par le grand Newton; et il a préparé à ces voyages plus fameux, qui depuis ont illustré le regne de Louis XV.

On fait partir, en 1700, Tournefort pour le Levant: il y va recueillir des plantes qui enrichissent le jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, et aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La bibliotheque royale, déja nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV de plus de trente mille volumes; et cet exemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déja plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans; il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit français. Il semble qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, et que les bonnes lois romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un seul corps des lois de la nation.

Sous lui les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le Journal des Savants, qui commença en 1665, est le pere de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'académie des belles-lettres, formée d'abord, en 1663, de quelques membres de l'académie française, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de Louis XIV, devint utile au public dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, et qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, et à une critique judicieuse des opinions et des faits. Elle fit à-peu-près dans l'histoire ce que l'académie des sciences faisait dans la physique; elle dissipa des erreurs.

L'esprit de sagesse et de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi, de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous Henri IV et sous Louis XIII; et si depuis 1672, il y a eu encore des accusations de maléfices, les juges n'ont condamné d'ordinaire les accusés que comme des profanateurs qui d'ailleurs employaient le poison.

Il était très commun auparavant d'éprouver les sorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes: s'ils surnageaient ils étaient convaincus. Plusieurs juges de provinces avaient ordonné ces épreuves, et elles continuerent encore long-temps parmi le peuple. Tout berger était sorcier; et les amulettes, les anneaux constellés, étaient en usage dans les villes: les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les sources, les trésors, et les voleurs, passaient pour certains, et ont encore beaucoup de crédit dans plus d'une province

d'Allemagne. Il n'y avait presque personne qui ne se fît tirer son horoscope : on n'entendait parler que de secrets magiques ; presque tout était illusion. Des savants, des magistrats, avaient écrit sérieusement sur ces matieres : on distinguait parmi les auteurs une classe de démonographes. Il y avait des regles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés, d'avec les faux ; enfin, jusque vers ces temps-là, on n'avait guere adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre.

Les idées superstitieuses étaient tellement enracinées chez les hommes, que les cometes les effrayaient encore en 1680. On osait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernoulli, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette comete aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la comete ne peut être un signe de la colere divine, parceque cette chevelure est éternelle ; mais que la queue pourrait bien en être un : cependant ni la tête ni la queue ne sont éternelles. Il fallut que Bayle écrivit contre le préjugé vulgaire un livre fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors.

On ne croirait pas que les souverains eussent obligation aux philosophes ; cependant il est vrai que cet esprit philosophique, qui a gagné presque toutes les conditions, excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des souverains. Des querelles qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des schismes, n'en ont point causé. Si on a dit que les

peuples seraient heureux quand ils auraient des philosophes pour rois, il est très vrai de dire que les rois en sont plus heureux quand il y a beaucoup de leurs sujets philosophes.

Il faut avouer que cet esprit raisonnable qui commence à présider à l'éducation dans les grandes villes, n'a pu empêcher les fureurs des fanatiques des Cévenes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à Saint-Médard, ni calmer des disputes aussi acharnées que frivoles entre des hommes qui auroient dû être sages : mais, avant ce siecle, ces disputes eussent causé des troubles dans l'état; les miracles de Saint-Médard eussent été accrédités par les plus considérables citoyens; et le fanatisme, renfermé dans les montagnes des Cévenes, se fût répandu dans les villes.

Tous les genres de science et de littérature ont été épuisés dans ce siecle; et tant d'écrivains ont étendu les lumieres de l'esprit humain, que ceux qui en d'autres temps auraient passé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose, à cause de leur nombre, et la gloire du siecle en est plus grande.

CHAPITRE XXXII.

Des beaux-arts.

La saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre et à Florence; et si l'académie des sciences rendit des services à l'es-

prit humain, elle ne mit pas la France au dessus des autres nations : toutes les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie; la véritable éloquence était par-tout ignorée, la religion enseignée ridiculement en chaire, et les causes plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs étaient Virgile et Ovide ; les avocats saint Augustin et saint Jérôme. Il ne s'était point encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style et la dignité. Quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement qu'elle était capable de grandeur et de force; mais c'était tout. Les mêmes génies qui avaient écrit très bien en latin, comme un président de Thou, un chancelier de l'Hospital, n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Les Français n'étaient encore recommandables que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amiot, de Marot, de Montaigne, de Régnier, de la Satire Ménippée : cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté.

Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parcequ'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût; ses sermons et ses oraisons funebres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modele des orateurs qui l'imiterent et le

surpasserent. L'oraison funebre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, surnommé le Grand dans son pays, prononcée par Lingendes, en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence que Fléchier, long-temps après, en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funebre du vicomte de Turenne.

Balzac, en ce temps-là, donnait du nombre et de l'harmonie à la prose : il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées. Il écrivit au premier cardinal de Retz : « Vous venez de prendre le « sceptre des rois et la livrée des roses ». Il écrivait de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de senteur : « Je me sauve à la nage dans ma chambre « au milieu des parfums ». Avec tous ces défauts il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes qu'on admira Balzac, dans son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture donna quelque idée des graces légeres de ce style épistolaire qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caracteres des hommes; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer et à prendre une forme constante : on en était redevable à l'aca-

démie française, et sur-tout à Vaugelas. Sa traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement, et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli.

Olivier Patru, qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; et quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours; mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages qui contribuerent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des Maximes de François duc de la Rochefoucauld. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que « l'amour-propre est le mobile de « tout », cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante : c'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser, et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat : c'était un mérite que personne n'avait eu avant lui, en Europe, depuis la renaissance des lettres.

Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des Lettres provinciales, en 1654. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées : il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altere souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon, fils du célebre Bussy, m'a dit qu'ayant de-

mandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : « Les Lettres provinciales ». Elles ont beaucoup perdu de leur piquant, lorsque les jésuites ont été abolis, et les objets de leurs disputes méprisés.

Le bon goût qui regne d'un bout à l'autre dans ce livre, et la vigueur des dernieres lettres, ne corrigerent pas d'abord le style lâche, diffus, incorrect et décousu, qui depuis long-temps était celui de presque tous les écrivains, des prédicateurs et des avocats.

Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le P. Bourdaloue, vers l'an 1668 : ce fut une lumiere nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le P. Massillon, évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de graces, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siecle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher; et jamais il ne songe à plaire.

Peut-être serait-il à souhaiter qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, il en eût banni aussi cette coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler long-temps sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministere. Le texte devient une espece de devise, ou plutôt d'é-

nigme, que le discours développe. Jamais les Grecs et les Romains ne connurent cet usage; c'est dans la décadence des lettres qu'il commença, et le temps l'a consacré.

L'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverse, est encore une coutume gênante, que le P. Bourladoue trouva introduite, et à laquelle il se conforma.

Il avait été précédé par Bossuet, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, s'était engagé dans sa grande jeunesse à épouser mademoiselle Des-Vieux, fille d'un rare mérite. Ses talents pour la théologie et pour cette espece d'éloquence qui la caractérise, se montrerent de si bonne heure que ses parents et ses amis le déterminerent à ne se donner qu'à l'église; mademoiselle Des-Vieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir au bonheur de vivre avec lui (1). Il avait prêché assez jeune devant le roi et la reine-mere, en 1662, long-temps avant que le P. Bourdaloue fût connu. Ses discours, soutenus d'une action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès que le roi fit écrire en son nom, à son pere, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

---

(1) Voyez le Catalogue des écrivains, à l'article Bossuet.

Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déja donné aux oraisons funebres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoiqu'avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funebre de la reine-mere, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce discours n'était pas encore digne de lui, et il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funebre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles I, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pieces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés : c'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funebre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastreuse! nuit effroyable! où retentit tout à « coup, comme un éclat de tonnerre, cette éton« nante nouvelle, Madame se meurt! Madame est « morte! etc. » L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs.

Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme, quelque temps après, en inventa un nouveau, qui ne pou-

vait guere avoir de succès qu'entre ses mains : il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son Discours sur l'Histoire universelle, composé pour l'éducation du dauphin, n'a eu ni modele ni imitateurs. Si le système qu'il adopte pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chûte des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorerent ce siecle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité; le Télémaque est de ce nombre. Fénélon, le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poëme, et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et sur-tout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain; morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru qu'il avait composé ce livre pour servir de thêmes et d'instruction au duc de Bourgogne et aux autres enfants de France, dont il fut précepteur, ainsi que Bossuet avait fait son Histoire universelle pour l'éducation de Monseigneur; mais son neveu, le marquis de Fénélon, héritier de la vertu de cet

homme célebre, et qui a été tué à la bataille de Rocoux, m'a assuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premieres leçons qu'un prêtre eût données aux enfants de France.

Il ne fit cet ouvrage que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, et qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original; il n'y a pas dix ratures: il le composa en trois mois, au milieu de ses malheureuses disputes sur le quiétisme, ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ces occupations. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer: si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans Télémaque une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste; Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente, et qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi; quoi qu'après tout il soit impossible d'avoir chez soi le superflu que par la surabondance des arts de la premiere nécessité. Le marquis de Louvois semblait, aux yeux des mécontents, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servaient l'état et non le ministre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre Louis XIV, qui depuis ébranlerent son trône

dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux, qui insinue d'une maniere si tendre la modération et la concorde. Les étrangers et les Français même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les éditions en furent innombrables : j'en ai vu quatorze en langue anglaise. Il est vrai qu'après la mort de ce monarque si craint, si envié, si respecté de tous, et si haï de quelques uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allusions prétendues qui censuraient sa conduite, les juges d'un goût sévere ont traité le Télémaque avec quelque rigueur : ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées et trop uniformes de la vie champêtre; mais ce livre a toujours été regardé comme un des beaux monuments d'un siecle florissant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique, les Caracteres de la Bruyere : il n'y avait pas, chez les anciens, plus d'exemples d'un tel ouvrage que du Télémaque. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les regles, frapperent le public; et les allusions qu'on y trouvait en foule acheverent le succès. Quand la Bruyere montra son ouvrage manuscrit à M. de Malesieux, celui-ci lui dit : « Voilà « de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beau-

« coup d'ennemis ». Ce livre baissa dans l'esprit des hommes, quand une génération entiere, attaquée dans l'ouvrage, fut passée; cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié. Le Télémaque a fait quelques imitateurs; les Caracteres de la Bruyere en ont produit davantage. Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaise et qui instruise à la fois.

L'art délicat de répandre des graces jusque sur la philosophie, fut encore une chose nouvelle dont le livre des Mondes fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parceque la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et sur-tout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie sur la chimere des tourbillons de Descartes.

Il faut ajouter à ces nouveautés celles que produisit Bayle en donnant un dictionnaire de raisonnement : c'est le premier ouvrage de ce genre où l'on puisse apprendre à penser. Il faut abandonner à la destinée des livres ordinaires les articles de ce recueil qui ne contiennent que de petits faits indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave et de la postérité. Au reste, en plaçant ici Bayle parmi les auteurs qui ont honoré le siecle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais que me conformer à l'arrêt du parlement de Toulouse, qui, en déclarant son testament valide en France,

malgré la rigueur des lois, dit expressément « qu'un « tel homme ne peut être regardé comme un « étranger ».

On ne s'appesantira point ici sur la foule des bons livres que ce siecle a fait naître ; on ne s'arrête qu'aux productions de génie singulieres ou neuves qui le caractérisent et qui le distinguent des autres siecles. L'éloquence de Bossuet et de Bourdaloue, par exemple, n'était et ne pouvait être celle de Cicéron ; c'était un genre et un mérite tout nouveau. Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont les trois mémoires que Pélisson composa pour Fouquet : ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'état, traité solidement avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des historiens, mais point de Tite-Live. Le style de la conspiration de Venise est comparable à celui de Salluste. On voit que l'abbé de Saint-Réal l'avait pris pour modele, et peut-être l'a-t-il surpassé. Tous les autres écrits dont on vient de parler semblent être d'une création nouvelle : c'est là sur-tout ce qui distingue cet âge illustre ; car pour des savants et des commentateurs, le seizieme et le dix septieme siecle en avaient beaucoup produit ; mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé.

Qui croirait que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé, s'ils n'avaient été précédés par la poésie? c'est pourtant la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations

les vers furent par-tout les premiers enfants du génie, et les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier. Platon et Cicéron commencerent par faire des vers. On ne pouvait encore citer un passage noble et sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que laissa Malherbe; et il y a grande apparence que sans Pierre Corneille le génie des prosateurs ne se serait pas développé.

Cet homme est d'autant plus admirable qu'il n'était environné que de très mauvais modeles quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modeles étaient estimés; et, pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres et non pas du bon goût. Il récompensait de méprisables écrivains, qui d'ordinaire sont rampants; et, par une hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il voulait abaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protege sincèrement les bons artistes.

Corneille eut à combattre son siecle, ses rivaux, et le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit sur le Cid; je remarquerai seulement que l'académie, dans ses judicieuses décisions entre Corneille et Scudéri, eut trop de complaisance pour le cardinal de Richelieu en condamnant l'amour de Chimene. Aimer le meurtrier de

son pere, et poursuivre la vengeance de ce meurtre, était une chose admirable. Vaincre son amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui consiste principalement dans les combats du cœur: mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le Cid ne fut pas le seul ouvrage de Corneille que le cardinal de Richelieu voulut rabaisser: l'abbé d'Aubignac nous apprend que ce ministre désapprouva Polyeucte.

Le Cid, après tout, était une imitation très embellie de Guillain de Castro, et en plusieurs endroits une traduction. Cinna, qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé, qui disait que le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la premiere représentation de Cinna, versa des larmes à ces paroles d'Auguste:

Je suis maître de moi comme de l'univers;
Je le suis, je veux l'être. O siecles! ô mémoire!
Conservez à jamais ma nouvelle victoire,
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous:
Soyons amis, Cinna; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration, est une époque bien célebre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de pieces indignes de lui qu'il fit plusieurs années après, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme, ainsi que les fautes considérables d'Homere n'ont jamais empê-

ché qu'il ne fût sublime. C'est le privilege du vrai génie, et sur-tout du génie qui ouvre une carriere, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide, contribuerent tous à former Racine. Une ode qu'il composa à l'âge de dix-huit ans, pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, et le détermina à la poésie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour, et celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine, dans tous ses ouvrages, depuis son Alexandre, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai; qu'il parle au cœur, et que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les graces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignerent à la nation à penser, à sentir et à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges séveres pour ceux même qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de personnes en France, du temps du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du Cid; et en 1702, quand Athalie, le chef-d'œuvre de la scene, fut représentée chez madame la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner. Le temps a vengé l'auteur; mais ce grand homme est mort sans jouir du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de

ne pas rendre justice à Racine. Madame de Sévigné, la premiere personne de son siecle pour le style épistolaire, et sur-tout pour conter des bagatelles avec grace, croit toujours que « Racine n'ira pas « loin ». Elle en jugeait comme du café, dont elle dit « qu'on se désabusera bientôt ». Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

La singuliere destinée de ce siecle rendit Moliere contemporain de Corneille et de Racine. Il n'est pas vrai que Moliere, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies; Corneille lui-même avait donné le Menteur, piece de caractere et d'intrigue, prise du théâtre espagnol, comme le Cid; et Moliere n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait la Mere coquette de Quinault, piece à la fois de caractere et d'intrigue, et même modele d'intrigue: elle est de 1664; c'est la premiere comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat et de dignité, qu'avait leur maître: ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; et il y en avait enfin, et même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux et cette envie dominante de se faire valoir jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura long-temps. Moliere l'attaqua souvent; et il contribua à défaire le public de ces importants subalternes, ainsi que de l'affectation des précieuses, du pédantisme des femmes savantes, de la robe et du latin des médecins. Moliere fut,

si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siecle ; on sait assez ses autres mérites.

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où lés héros de Corneille et de Racine, les personnages de Moliere, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célebre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des Maximes, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnaud, allait au théâtre de Corneille.

Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ses premieres satires ; car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les Embarras de Paris et sur les noms des Cassaigne et des Cotin ; mais il instruisait cette postérité par ses belles épîtres, et sur-tout par son Art poétique, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les graces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau, et d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ses illustres contemporains. On sait avec quelle injustice Boileau voulut le dé-

crier. Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux graces ; il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers : on sait par cœur des scenes entieres de Quinault ; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation ; mais la simple et belle nature, qui se montre souvent dans Quinault avec tant de charmes, plaît encore dans toute l'Europe à ceux qui possedent notre langue, et qui ont le goût cultivé. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poëme comme Armide ou comme Atys, avec quelle idolâtrie il serait reçu! mais Quinault était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus et protégés de Louis XIV, excepté La Fontaine. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une cour qu'il ne cherchait pas : mais le duc de Bourgogne l'accueillit, et il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables. Un prêtre de l'oratoire, nommé Pouget, se fit un grand mérite d'avoir traité cet homme de mœurs si innocentes comme s'il eût parlé à la Brinvilliers et à la Voisin. Ses contes ne sont que ceux du Pogge, de l'Arioste, et de la Reine de Navarre. Si la volupté est dangereuse, ce ne sont pas des plaisanteries qui inspirent cette volupté. On pourrait appliquer à La Fontaine son aimable fable des Animaux malades de la peste, qui s'accusent de leurs fautes : on y par-

donne tout aux lions, aux loups et aux ours; et un animal innocent est dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui seront les délices et l'instruction des siecles à venir, il se forma une foule d'esprits agréables dont on a une infinité de petits ouvrages délicats qui font l'amusement des honnêtes gens, ainsi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux qu'on ne met pas à côté des Poussin, des le Sueur, des le Brun, des le Moine, et des Vanloo.

Cependant, vers la fin du regne de Louis XIV, deux hommes percerent la foule des génies médiocres, et eurent beaucoup de réputation : l'un était la Motte-Houdard (1), homme d'un esprit plus sage et plus étendu que sublime, écrivain délicat et méthodique en prose, mais manquant souvent de feu et d'élégance dans sa poésie, et même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes : son talent déclina bientôt après; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous restent de lui, en plus d'un genre, empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva que dans l'art d'écrire on peut être encore quelque chose au second rang.

L'autre était Rousseau, qui, avec moins d'esprit, moins de finesse et de facilité que la Motte, eut

(1) Voyez le Catalogue des écrivains, à l'article la Motte.

beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après la Motte ; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ses psaumes l'onction et l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine. Ses épigrammes sont mieux travaillées que celles de Marot. Il réussit bien moins dans les opéra, qui demandent de la sensibilité, dans les comédies, qui veulent de la gaieté, et dans les épîtres morales, qui veulent de la vérité ; tout cela lui manquait : ainsi il échoua dans ces genres qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue française, si le style marotique, qu'il employa dans des ouvrages sérieux, avait été imité ; mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cents ans n'a été qu'une mode passagere. Quelques unes de ses épîtres sont des imitations un peu forcées de Despréaux, et ne sont pas fondées sur des idées aussi claires et sur des vérités reconnues : *le vrai seul est aimable.*

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers ; soit que l'âge et les malheurs eussent affaibli son génie, soit que son principal mérite, consistant dans le choix des mots et dans les tours heureux, mérite plus nécessaire et plus rare qu'on ne pense, il ne fût plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs celui de n'avoir plus de critiques séveres.

Ses longues infortunes eurent leur source dans un amour-propre indomtable, et trop mêlé de jalousie et d'animosité. Son exemple doit être une

leçon frappante pour tout homme à talents; mais on ne le considere ici que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guere de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres; et à-peu-près vers le temps de la mort de Louis XIV la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siecle, parceque personne n'y avait marché: elle l'est aujourd'hui, parcequ'elle a été battue. Les grands hommes du siecle passé ont enseigné à penser et à parler; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succedent ne peuvent guere dire que ce qu'on sait. Enfin une espece de dégoût est venue de la multitude des chefs-d'œuvre.

Le siecle de Louis XIV a donc en tout la destinée des siecles de Léon X, d'Auguste, d'Alexandre. Les terres qui firent naître dans ces temps illustres tant de fruits du génie avaient été long-temps préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales et dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité: la véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux-arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue et le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent; l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces nouveaux efforts, excitent tous les talents; chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte.

Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premieres beautés, ces grands traits

naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé du Bos, homme d'un très grand sens, qui écrivait son traité sur la poésie et sur la peinture vers l'an 1714, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la ligue par Henri le grand: il devait ajouter que les embellissements de l'épopée, convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinzieme et du seizieme siecles, étant proscrits parmi les Français, les dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortileges, les métamorphoses, les aventures romanesques, n'étant plus de saison, les beautés propres au poëme épique sont renfermées dans un cercle très étroit. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des seuls ornements convenables au temps, au sujet, à la nation, et qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carriere remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie; il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une maniere neuve et frappante: tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caracteres vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé du Bos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caracteres; mais il faudrait que

la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences qui sont dans les caracteres des hommes peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances, à la vérité, sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre ; et ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, et sur-tout celle des oraisons funebres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des miseres et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun: on est réduit ou à imiter, ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siecle, après quoi il faut qu'il dégénere.

Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, et qui ne demandent que du travail, du jugement, et un esprit commun, peuvent plus aisément se soutenir ; et les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de Louis XIV, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes: car on peut en peinture et en sculpture traiter cent fois les mêmes sujets ; on peint encore la sainte famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art ; mais on ne serait pas

reçu à traiter Cinna, Andromaque, l'Art poétique, le Tartuffe.

Il faut encore observer que le siecle passé ayant instruit le présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, et, ce qui est encore bien pis, de livres sérieux inutiles ; mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente et oisive, où une partie des citoyens s'occupe sans cesse à amuser l'autre, il se trouve de temps en temps d'excellents ouvrages, ou d'histoire, ou de réflexion, ou de cette littérature légere qui délasse toutes sortes d'esprits.

La nation française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la langue de l'Europe : tout y a contribué ; les grands auteurs du siecle de Louis XIV, ceux qui les ont suivis ; les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers ; un Bayle sur-tout, qui, écrivant en Hollande, s'est fait lire de toutes les nations ; un Rapin de Toyras, qui a donné en français la seule bonne Histoire d'Angleterre (1) ; un Saint-Evremond, dont toute la cour de Londres recherchait le commerce ; la duchesse de Mazarin, à qui l'on ambitionnait de plaire ; madame d'Olbreuse, devenue duchesse de Zell, qui porta en Allemagne toutes les graces de sa patrie. L'esprit de société est le partage naturel des Français ; c'est un mérite et un plaisir dont les

(1) Celle de M. Hume n'avait pas encore paru.

autres peuples ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté et de délicatesse tous les objets de la conversation des honnêtes gens; et par-là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie.

CHAPITRE XXXIII.

Suite des arts.

A l'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, ils n'avaient fait que de faibles progrès en France avant le temps qu'on nomme le siecle de Louis XIV. La musique était au berceau: quelques chansons languissantes, quelques airs de voilon, de guitare et de théorbe, la plupart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. Lulli étonna par son goût et par sa science. Il fut le premier en France qui fit des basses, des milieux et des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ses compositions qui paraissent aujourd'hui si simples et si aisées. Il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savait du temps de Louis XIII; et l'art s'est perfectionné dans cette progression. Il n'y a point de grande ville qui n'ait des concerts publics; et Paris même alors n'en avait pas: vingt-quatre violons du roi étaient toute la musique de la France.

Les connaissances qui appartiennent à la musique

et aux arts qui en dépendent ont fait tant de progrès, que sur la fin du regne de Louis XIV on a inventé l'art de noter la danse; de sorte qu'aujourd'hui il est vrai de dire qu'on danse à livre ouvert.

Nous avions eu de très grands architectes du temps de la régence de Marie de Médicis. Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toscan, pour honorer sa patrie et pour embellir la nôtre. Le même de Brosse, dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en fallut beaucoup que le cardinal de Richelieu, avec autant de grandeur dans l'esprit, eût autant de goût qu'elle. Le palais cardinal, qui est aujourd'hui le Palais-royal, en est la preuve. Nous conçûmes les plus grandes espérances quand nous vîmes élever cette belle façade du louvre, qui fait tant desirer l'achèvement de ce palais. Beaucoup de citoyens ont construit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables par des dehors dans le grand goût, et qui satisfont le luxe des particuliers encore plus qu'ils n'embellissent la ville.

Colbert, le Mécene de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'est peu d'avoir des Vitruves, il faut que les Augustes les emploient.

Il faut aussi que les magistrats municipaux soient animés par le zele et éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois prévôts des marchands comme le président Turgot, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet hôtel de ville mal construit et mal situé; cette place si petite et si irréguliere, qui n'est célebre que par des gibets et de petits feux de joie;

ces rues étroites dans les quartiers les plus fréquentés, et enfin un reste de barbarie au milieu de la grandeur et dans le sein de tous les arts.

La peinture commença sous Louis XIII avec le Poussin. Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont précédé. Nous avons eu toujours depuis lui de grands peintres ; non pas dans cette profusion qui fait une des richesses de l'Italie ; mais, sans nous arrêter à un le Sueur qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un le Brun qui égala les Italiens dans le dessin et dans la composition, nous avons eu plus de trente peintres qui ont laissé des morceaux très dignes de recherches. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi des galeries et des appartements qui ne sont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître assez le mérite. J'ai vu en France refuser douze mille livres d'un tableau de Santerre. Il n'y a guere dans l'Europe de plus vastes ouvrages de peinture que le plafond de le Moine à Versailles ; et je ne sais s'il y en a de plus beaux : Nous avons eu depuis Vanloo, qui chez les étrangers même passait pour le premier de son temps.

Non seulement Colbert donna à l'académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui, mais, en 1667, il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais où loge le directeur. On y envoie les éleves qui ont remporté des prix à l'académie de Paris. Ils y sont instruits et entretenus aux frais du roi : ils y dessinent les antiques; ils étudient Raphaël et Michel Ange. C'est un noble hommage que rendit

à Rome ancienne et nouvelle le desir de l'imiter; et on n'a pas même cessé de rendre cet hommage depuis que les immenses collections de tableaux d'Italie, amassées par le roi et par le duc d'Orléans, et les chefs-d'œuvre de sculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

C'est principalement dans la sculpture que nous avons excellé, et dans l'art de jeter en fonte d'un seul jet des figures équestres colossales.

Si l'on trouvait un jour sous des ruines des morceaux tels que les bains d'Apollon, exposés aux injures de l air dans les bosquets de Versailles, le tombeau du cardinal de Richelieu, trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne, la statue équestre de Louis XIV, faite à Paris pour décorer Bordeaux, le Mercure dont Louis XV a fait présent au roi de Prusse, et tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite; il est à croire que ces productions de nos jours seraient mises à côté de la plus belle antiquité grecque.

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. Varin fut le premier qui tira cet art de la médiocrité sur la fin du regne de Louis XIII. C'est maintenant une chose admirable que ces poinçons et ces quarrés qu'on voit rangés par ordre historique dans l'endroit de la galerie du louvre occupé par les artistes: il y en a pour deux millions, et la plupart sont des chefs-d'œuvre.

On n'a pas moins réussi dans l'art de graver les pierres précieuses: celui de multiplier les tableaux, de les éterniser par le moyen des planches en cuivre,

de transmettre facilement à la postérité toutes les représentations de la nature et de l'art, était encore très informe en France avant ce siecle. C'est un des arts les plus agréables et les plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventerent vers le milieu du quinzieme siecle; et il a été poussé plus loin en France que dans le lieu même de sa naissance, parce-qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des estampes du roi ont été souvent un des plus magnifiques présents qu'il ait faits aux ambassadeurs. La ciselure en or et en argent, qui dépend du dessin et du goût, a été portée à la plus grande perfection dont la main de l'homme soit capable.

Après avoir ainsi parcouru tous ces arts qui contribuent aux délices des particuliers et à la gloire de l'état, ne passons pas sous silence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français surpassent toutes les nations du monde ; je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent si rapides et si célebres dans ce siecle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non seulement il n'y avait guere d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires : il en fournissait tous ses voisins ; et je tiens du célebre Cheselden, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres, en 1715, les instruments de son art. La médecine, qui servait à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était

en Angleterre, et sous le fameux Boerhaave en Hollande; mais il arriva à la médecine, comme à la philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable en profitant des lumieres de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidele des progrès de l'esprit humain chez les Français dans ce siecle qui commença au temps du cardinal de Richelieu, et qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé; et s'il l'est en quelques genres, il restera le modele des âges encore plus fortunés qu'il aura fait naître.

CHAPITRE XXXIV.

Des beaux-arts en Europe, du temps de Louis XIV.

Nous avons assez insinué dans tout le cours de cette histoire que les désastres publics dont elle est composée, et qui se succedent les uns aux autres presque sans relâche, sont à la longue effacés des registres des temps. Les détails et les ressorts de la politique tombent dans l'oubli; les bonnes lois, les instituts, les monuments produits par les sciences et par les arts subsistent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pélerins, mais en hommes de goût, s'informe peu de Grégoire VII et de Boniface VIII; ils admirent les temples que les Bramante et les Michel Ange ont élevés, les tableaux des Raphaël, les sculptures des Bernini: s'ils ont de l'esprit, ils

lisent l'Arioste et le Tasse; et ils respectent la cendre de Galilée. En Angleterre on parle un moment de Cromwell: on ne s'entretient plus des guerres de la rose blanche; mais on étudie Newton des années entieres; on n'est point étonné de lire dans son épitaphe qu'*il a été la gloire du genre humain*, et on le serait beaucoup si on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'état honorées d'un pareil titre.

Je voudrais ici pouvoir rendre justice à tous les grands hommes qui ont comme lui illustré leur patrie dans le dernier siecle. J'ai appelé ce siecle celui de Louis XIV, non seulement parceque ce monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les rois ses contemporains ensemble, mais encore parcequ'il a vu renouveler trois fois toutes les générations des princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant Louis XIV, et à quelques années après lui; c'est en effet dans cet espace de temps que l'esprit humain a fait les plus grands progrès.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection presque en tous les genres, depuis 1660 jusqu'à nos jours, que dans tous les siecles précédents. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de Milton. Il est vrai que plusieurs critiques lui reprochent la bizarrerie dans ses peintures, son paradis des sots, ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre; ses diables qui, de géants qu'ils étaient, se transforment en pygmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or, bâtie en enfer; les canons qu'on tire dans le ciel, les mon-

tagnes qu'on s'y jette à la tête ; des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions ; on dit qu'il n'a égalé ni Ovide ni Hésiode dans sa longue description de la maniere dont la terre, les animaux, et l'homme furent formés. On censure ses dissertations sur l'astronomie, qu'on croit trop seches, et ses inventions, qu'on croit plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoûtantes que fortes ; telles sont une longue chaussée sur le chaos ; le péché et la mort, amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfants de leur inceste ; et la mort « qui « leve le nez pour renifler à travers l'immensité du « chaos le changement arrivé à la terre, comme « un corbeau qui sent les cadavres » ; cette mort qui flaire l'odeur du péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec ; ce froid et ce sec avec le chaud et l'humide, qui, devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des embryons d'atomes armés à la légere. Enfin on s'est épuisé sur les critiques ; mais on ne s'épuise pas sur les louanges. Milton reste la gloire et l'admiration de l'Angleterre : on le compare à Homere, dont les défauts sont aussi grands ; et on le met au-dessus du Dante, dont les imaginations sont encore plus bizarres.

Dans le grand nombre des poëtes agréables qui décorerent le regne de Charles II, comme les Waller, les comtes de Dorset et de Rochester, le duc de Bukingham, etc. on distingue le célebre Dryden, qui s'est signalé dans tous les genres de poésie : ses ouvrages sont pleins de détails naturels

à la fois et brillants, animés, vigoureux, hardis, passionnés ; mérite qu'aucun poëte de sa nation n'égale, et qu'aucun ancien n'a surpassé. Si Pope, qui est venu après lui, n'avait pas, sur la fin de sa vie, fait son Essai sur l'homme, il ne serait pas comparable à Dryden.

Nulle nation n'a traité la morale en vers avec plus d'énergie et de profondeur que la nation anglaise ; c'est là, ce me semble, le plus grand mérite de ses poëtes.

Il y a une autre sorte de littérature variée, qui demande un esprit plus cultivé et plus universel ; c'est celle qu'Addisson a possédée : non seulement il s'est immortalisé par son Caton, la seule tragédie anglaise écrite avec une élégance et une noblesse continue, mais ses autres ouvrages de morale et de critique respirent le goût ; on y voit par-tout le bon sens paré des fleurs de l'imagination : sa maniere d'écrire est un excellent modele en tout pays. Il y a du doyen Swift plusieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité ; c'est Rabelais perfectionné.

Les Anglais n'ont guere connu les oraisons funebres : ce n'est pas la coutume chez eux de louer des rois et des reines dans les églises ; mais l'éloquence de la chaire, qui était très grossiere à Londres avant Charles II, se forma tout d'un coup. L'évêque Burnet avoue dans ses mémoires que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils surpassé leurs maîtres : leurs sermons sont moins compassés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France.

Il est encore remarquable que ces insulaires sé-

parés du reste du monde, et instruits si tard, aient acquis pour le moins autant de connaissances de l'antiquité qu'on en a pu rassembler dans Rome, qui a été si long-temps le centre des nations. Marsham a percé dans les ténebres de l'ancienne Égypte : il n'y a point de Persan qui ait connu la religion de Zoroastre comme le savant Hyde. L'histoire de Mahomet et des temps qui le précedent était ignorée des Turcs, et a été développée par l'Anglais Sale, qui a voyagé si utilement en Arabie.

Il n'y a point de pays au monde où la religion chrétienne ait été si fortement combattue, et défendue si savamment, qu'en Angleterre. Depuis Henri VIII jusqu'à Cromwell on avait disputé et combattu comme cette ancienne espece de gladiateurs qui descendaient dans l'arene un cimeterre à la main et un bandeau sur les yeux. Quelques légeres différences dans le culte et dans le dogme avaient produit des guerres horribles ; et quand, depuis la restauration jusqu'à nos jours, on a attaqué tout le christianisme presque chaque année, ces disputes n'ont pas excité le moindre trouble ; on n'a répondu qu'avec la science : autrefois c'était avec le fer et la flamme.

C'est sur-tout en philosophie que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agissait plus de systêmes ingénieux. Les fables des Grecs devaient disparaître depuis long-temps, et les fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le chancelier Bacon avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une maniere nouvelle ; qu'il fallait faire des expériences : Boyle passa sa vie à

en faire. Ce n'est pas ici le lieu d'une dissertation physique ; il suffit de dire qu'après trois mille ans de vaines recherches, Newton est le premier qui ait découvert et démontré la grande loi de la nature, par laquelle tous les éléments de la matiere s'attirent réciproquement, loi par laquelle tous les astres sont retenus dans leur cours. Il est le premier qui ait vu en effet la lumiere; avant lui on ne la connaissait pas.

Ses principes mathématiques, où regne une physique toute nouvelle et toute vraie, sont fondés sur la découverte du calcul qu'on appelle mal-à-propos de l'infini, dernier effort de la géométrie, et effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'est ce qui a fait dire à un grand philosophe, au savant Halley, « qu'il n'est pas permis à un mortel d'atteindre de « plus près à la Divinité. »

Une foule de bons géometres, de bons physiciens, fut éclairée par ses découvertes, et animée par lui. Bradley trouva enfin l'aberration de la lumiere des étoiles fixes, placées au moins à douze millions de millions de lieues loin de notre petit globe.

Ce même Halley que je viens de citer eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi en 1698 : c'est sur ce vaisseau qu'il détermina la position des étoiles du pole antarctique, et qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe connu : le voyage des Argonautes n'était en comparaison que le passage d'une barque d'un bord de riviere à l'autre. A peine a-t-on parlé en Europe du voyage de Halley.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes

choses devenues trop familieres, et cette admiration des anciens Grecs pour les petites, est encore une preuve de la prodigieuse supériorité de notre siecle sur les anciens. Boileau en France, le chevalier Temple en Angleterre, s'obstinaient à ne pas reconnaître cette supériorité: ils voulaient dépriser leur siecle pour se mettre eux-mêmes au-dessus de lui. Cette dispute entre les anciens et les modernes est enfin décidée, du moins en philosophie; il n'y a pas un ancien philosophe qui serve aujourd'hui à l'instruction de la jeunesse chez les nations éclairées.

Locke seul serait un grand exemple de cet avantage que notre siecle a eu sur les plus beaux âges de la Grece; depuis Platon jusqu'à lui il n'y a rien: personne dans cet intervalle n'a développé les opérations de notre ame; et un homme qui saurait tout Platon, et qui ne saurait que Platon, saurait peu, et saurait mal.

C'était, à la vérité, un grec éloquent; son apologie de Socrate est un service rendu aux sages de toutes les nations: il est juste de le respecter, puisqu'il a rendu si respectable la vertu malheureuse, et les persécuteurs si odieux. On crut long-temps que sa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaise métaphysique; on en fit presque un pere de l'église à cause de son Ternaire, que personne n'a jamais compris. Mais que penserait-on aujourd'hui d'un philosophe qui nous dirait qu'une matiere est l'autre, que le monde est une figure de douze pentagones, que le feu qui est une pyramide est lié à la terre par des nombres? serait-on bien reçu à prouver l'im-

mortalité et les métempsycoses de l'ame, en disant que le sommeil naît de la veille, la veille du sommeil, le vivant du mort, et le mort du vivant ? Ce sont là les raisonnemments qu'on a admirés pendant des siecles ; et des idées plus extravagantes encore ont été employées depuis à l'éducation des hommes.

Locke seul a développé l'entendement humain dans un livre où il n'y a que des vérités ; et, ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités sont claires.

Si l'on veut achever de voir en quoi ce dernier siecle l'emporte sur tous les autres, on peut jeter les yeux sur l'Allemagne et sur le Nord. Un Hevelius, à Dantzick, est le premier qui ait bien connu la planete de la lune ; aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le ciel: parmi les grands hommes que cet âge a produits nul ne fait mieux voir que ce siecle peut être appelé celui de Louis XIV. Hevelius perdit par un incendie une immense bibliotheque ; le monarque de France gratifia l astronome de Dantzick d'un présent fort au-dessus de sa perte.

Mercator, dans le Holstein, fut en géométrie le précurseur de Newton : les Bernouilli, en Suisse, ont été les dignes disciples de ce grand homme. Leibnitz passa quelque temps pour son rival.

Ce fameux Leibnitz naquit à Leipsick : il mourut en sage, à Hanovre, adorant un Dieu, comme Newton, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe : historien infatigable dans ses recherches, jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, tout étrangere qu'elle paraît à cette étude ; méta-

physicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique ; poëte latin même, et enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand Newton l'invention du calcul de l'infini, et pour faire douter quelque temps entre Newton et lui.

C'était alors le bel âge de la géométrie : les mathématiciens s'envoyaient souvent des défis, c'est-à-dire des problèmes à résoudre, à-peu-pres comme on dit que les anciens rois de l'Égypte et de l'Asie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problêmes que se proposaient les géometres étaient plus difficiles que ces énigmes : il n'y en eut aucun qui demeurât sans solution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correspondance entre les philosophes ne fut plus universelle; Leibnitz servait à l'animer. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres et malgré les religions différentes. Toutes les sciences, tous les arts ont reçu ainsi des secours mutuels : les académies ont formé cette république. L'Italie et la Russie ont été unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célebre médecin Boerhaave était consulté à la fois par le pape et par le czar. Ses plus grands éleves ont attiré ainsi les étrangers, et sont devenus en quelque sorte les médecins des nations; les véritables savants dans chaque genre ont resserré les liens de cette grande société des esprits répandue par-tout, et par-tout indépendante. Cette correspondance dure encore; elle est

une des consolations des maux que l'ambition et la politique répandent sur la terre.

L'Italie, dans ce siecle, a conservé son ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux Tasse, ni de nouveaux Raphaël; c'est assez de les avoir produits une fois. Les Chiabrera, et ensuite les Zappi, les Filicaia, ont fait voir que la délicatesse est toujours le partage de cette nation. La Mérope de Maffei, et les ouvrages dramatiques de Metastasio sont de beaux monuments du siecle.

L'étude de la vraie physique, établie par Galilée, s'est toujours soutenue malgré les contradictions d'une ancienne philosophie trop consacrée. Les Cassini, les Viviani, les Manfredi, les Bianchini, les Zanotti, et tant d'autres, ont répandu sur l'Italie la même lumiere qui éclairait les autres pays; et quoique les principaux rayons de cette lumiere vinssent de l'Angleterre, les écoles italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des arts autant qu'ailleurs, excepté dans les matieres où la liberté de penser donne plus d'essor à l'esprit chez d'autres nations. Ce siecle sur-tout a mieux connu l'antiquité que les précédents. L'Italie fournit plus de monuments que toute l'Europe ensemble; et plus on a déterré de ces monuments, plus la science s'est étendue.

On doit ces progrès à quelques sages, à quelques génies, répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, presque tous long-temps obscurs, et souvent persécutés: ils ont éclairé et

consolé la terre, pendant que les guerres la désolaient. On peut trouver ailleurs des listes de tous ceux qui ont illustré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger serait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illustres. Il suffit ici d'avoir fait voir que dans le siecle passé les hommes ont acquis plus de lumieres d'un bout de l'Europe à l'autre que dans tous les âges précédents.

CHAPITRE XXXV.

Affaires ecclésiastiques. Disputes mémorables.

Des trois ordres de l'état le moins nombreux est l'église; et ce n'est que dans le royaume de France que le clergé est devenu un ordre de l'état. C'est une chose aussi vraie qu'étonnante, on l'a déja dit, et rien ne démontre plus le pouvoir de la coutume. Le clergé donc, reconnu pour ordre de l'état, est celui qui a toujours exigé du souverain la conduite la plus délicate et la plus ménagée. Conserver à la fois l'union avec le siege de Rome, et soutenir les libertés de l'église gallicane, qui sont les droits de l'ancienne église; savoir faire obéir les évêques comme sujets, sans toucher aux droits de l'épiscopat; les soumettre en beaucoup de choses à la juridiction séculiere, et les laisser juges en d'autres; les faire contribuer aux besoins de l'état, et ne pas choquer leurs privileges;

tout cela demande un mélange de dextérité et de fermeté que Louis XIV eut presque toujours.

Le clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre et dans une décence dont les guerres civiles et la licence des temps l'avaient écarté. Le roi ne souffrit plus enfin, ni que les séculiers possédassent des bénéfices sous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres eussent des évêchés, comme le cardinal Mazarin qui avait possédé l'évêché de Metz n'étant pas même sous-diacre, et le duc de Verneuil qui en avait aussi joui étant séculier.

Ce que payait au roi le clergé de France, et des villes conquises, allait, année commune, à environ deux millions cinq cents mille livres ; et depuis, la valeur des especes ayant augmenté numériquement, ils ont secouru l'état d'environ quatre millions par année, sous le nom de décimes, de subvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot et ce privilege de don gratuit se sont conservés comme une trace de l'ancien usage où étaient tous les seigneurs de fiefs d'accorder des dons gratuits aux rois dans les besoins de l'état. Les évêques et les abbés étant seigneurs de fiefs, par un ancien abus, ne devaient que des soldats dans le temps de l'anarchie féodale : les rois alors n'avaient que leur domaines, comme les autres seigneurs. Lorsque tout changea depuis, le clergé ne changea pas ; il conserva l'usage d'aider l'état par des dons gratuits.

A cette ancienne coutume qu'un corps qui s'assemble souvent conserve, et qu'un corps qui ne s'assemble point perd nécessairement, se joint

l'immunité, toujours réclamée par l'église, et cette maxime, que son bien est le bien des pauvres : non qu'elle prétende ne devoir rien à l'état dont elle tient tout ; car le royaume, quand il a des besoins, est le premier pauvre : mais elle allegue pour elle le droit de ne donner que des secours volontaires ; et Louis XIV exigea toujours ces secours de maniere à n'être pas refusé.

On s'étonne dans l'Europe et en France que le clergé paie si peu ; on se figure qu'il jouit du tiers du royaume. S'il possédait ce tiers, il est indubitable qu'il devrait payer le tiers des charges, ce qui se monterait, année commune, à plus de cinquante millions, indépendamment des droits sur les consommations, qu'il paie comme les autres sujets ; mais on se fait des idées vagues et des préjugés sur tout.

Il est incontestable que l'église de France est de toutes les églises catholiques celle qui a le moins accumulé de richesses. Non seulement il n'y a point d'évêque qui se soit emparé, comme celui de Rome, d'une grande souveraineté, mais il n'y a point d'abbé qui jouisse des droits régaliens, comme l'abbé du Mont-Cassin, et les abbés d'Allemagne. En général les évêchés de France ne sont pas d'un revenu trop immense : ceux de Strasbourg et de Cambrai sont les plus forts ; mais c'est qu'ils appartenaient originairement à l'Allemagne, et que l'église d'Allemagne était beaucoup plus riche que l'empire.

Giannone, dans son Histoire de Naples, assure que les ecclésiastiques ont les deux tiers du revenu

du pays. Cet abus énorme n'afflige point la France : on dit que l'église possede le tiers du royaume, comme on dit au hasard qu'il y a un million d'habitants dans Paris. Si on se donnait seulement la peine de supputer le revenu des évêchés, on verrait, par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étaient évalués alors que sur le pied d'un revenu annuel de quatre millions ; et les abbayes commendataires allaient à quatre millions cinq cent mille livres. Il est vrai que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au-dessous de la valeur ; et si on ajoute encore l'augmentation des revenus en terre, la somme totale des rentes de tous les bénéfices consistoriaux sera portée à environ seize millions. Il ne faut pas oublier que de cet argent il en va tous les ans à Rome une somme considérable qui ne revient jamais, et qui est en pure perte. C'est une grande libéralité du roi envers le saint-siege ; elle dépouille l'état dans l'espace d'un siecle de plus de quatre cent mille marcs d'argent ; ce qui, dans la suite des temps, appauvrirait le royaume, si le commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui paient des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvents, les collégiales, les communautés, et tous les autres bénéfices ensemble ; mais s'ils sont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étendue actuelle du royaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matiere avec des yeux aussi séveres qu'attentifs, n'ont pu porter

les revenus de toute l'église gallicane séculiere et réguliere au-delà de quatre-vingt-dix millions. Ce n'est pas une somme exorbitante pour l'entretien de quatre-vingt-dix mille personnes religieuses et environ cent soixante mille ecclésiastiques, que l'on comptait en 1700. Et sur ces quatre-vingt-dix mille moines il y en a plus d'un tiers qui vivent de quêtes et de messes. Beaucoup de moines conventuels ne coûtent pas deux cents livres par an à leur monastere: il y a des moines abbés réguliers qui jouissent de deux cent mille livres de rentes. C'est cette énorme disproportion qui frappe, et qui excite les murmures. On plaint un curé de campagne dont les travaux pénibles ne lui procurent que sa portion congrue de trois cents livres de droit en rigueur, et de quatre à cinq cents livres par libéralité, tandis qu'un religieux oisif, devenu abbé, et non moins oisif, possede une somme immense, et qu'il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, et sur-tout dans les états catholiques d'Allemagne, où l'on voit des moines princes.

Les abus servent de lois dans presque toute la terre; et si les plus sages des hommes s'assemblaient pour faire des lois, où est l'état dont la forme subsistât entiere?

Le clergé de France observe toujours un usage onéreux pour lui quand il paie au roi un don gratuit de plusieurs millions pour quelques années: il emprunte; et après en avoir payé les intérêts, il rembourse le capital aux créanciers: ainsi il paie

deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'état et pour le clergé en général, et plus conforme à la raison, que ce corps eût subvenu aux besoins de la patrie par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice; mais les hommes sont toujours attachés à leurs anciens usages. C'est par le même esprit que le clergé, en s'assemblant tous les cinq ans, n'a jamais eu ni une salle d'assemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il est clair qu'il eût pu, en dépensant moins, aider le roi davantage, et se bâtir dans Paris un palais qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Les maximes du clergé de France n'étaient pas encore entièrement épurées, dans la minorité de Louis XIV, du mélange que la ligue y avait apporté. On avait vu dans la jeunesse de Louis XIII, et dans les derniers états, tenus en 1614, la plus nombreuse partie de la nation, qu'on appelle le tiers-état, et qui est le fonds de l'état, demander en vain avec le parlement qu'on posât pour loi fondamentale, « qu'aucune puissance spirituelle ne peut « priver les rois de leurs droits sacrés, qu'ils ne « tiennent que de Dieu seul; et que c'est un crime « de lese-majesté au premier chef d'enseigner qu'on « peut déposer et tuer les rois ». C'est la substance en propres paroles de la demande de la nation: elle fut faite dans un temps où le sang de Henri le grand fumait encore; cependant un évêque de France, né en France, le cardinal du Perron, s'opposa violemment à cette proposition, sous prétexte que ce n'était pas au tiers-état à proposer des lois

sur ce qui peut concerner l'église. Que ne faisait-il donc avec le clergé ce que le tiers-état voulait faire? mais il en était si loin, qu'il s'emporta jusqu'à dire, « que la puissance du pape était pleine, « plénissime, directe au spirituel, indirecte au « temporel, et qu'il avait charge du clergé de dire « qu'on excommunierait ceux qui avanceraient que « le pape ne peut déposer les rois ». On gagna la noblesse, on fit taire le tiers-état. Le parlement renouvela ses anciens arrêts pour déclarer la couronne indépendante, et la personne des rois sacrée. La chambre ecclésiastique, en avouant que la personne était sacrée, persista à soutenir que la couronne était dépendante. C'était le même esprit qui avait autrefois déposé Louis le débonnaire. Cet esprit prévalut au point que la cour subjuguée fut obligée de faire mettre en prison l'imprimeur, qui avait publié l'arrêt du parlement sous le titre de loi fondamentale. C'était, disait-on, pour le bien de la paix; mais c'était punir ceux qui fournissaient des armes défensives à la couronne. De telles scenes ne se passaient point à Vienne: c'est qu'alors la France craignait Rome, et que Rome craignait la maison d'Autriche.

La cause qui succomba était tellement la cause de tous les rois, que Jacques I, roi d'Angleterre, écrivit contre le cardinal du Perron; et c'est le meilleur ouvrage de ce monarque. C'était aussi la cause des peuples, dont le repos exige que leurs souverains ne dépendent pas d'une puissance étrangere. Peu-à-peu la raison a prévalu; et Louis XIV

n'eut pas de peine à faire écouter cette raison, soutenue du poids de sa puissance.

Antonio Pérès avait recommandé trois choses à Henri IV, *Roma*, *Consejo*, *Piélago*. Louis XIV eut les deux dernieres avec tant de supériorité, qu'il n'eut pas besoin de la premiere. Il fut attentif à conserver l'usage de l'appel comme d'abus au parlement des ordonnances ecclésiastiques dans tous les cas où ces ordonnances intéressent la juridiction royale. Le clergé s'en plaignit souvent, et s'en loua quelquefois; car, si d'un côté ces appels soutiennent les droits de l'état contre l'autorité épiscopale, ils assurent de l'autre cette autorité même, en maintenant les privileges de l'église gallicane contre les prétentions de la cour de Rome: de sorte que les évêques ont regardé les parlements comme leurs adversaires et comme leurs défenseurs; et le gouvernement eut soin que, malgré les querelles de religion, les bornes, aisées à franchir, ne fussent passées de part ni d'autre. Il en est de la puissance des corps et des compagnies comme des intérêts des villes commerçantes; c'est au législateur à les balancer.

DES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE.

Ce mot de libertés suppose l'assujettissement: des libertés, des privileges, sont des exemptions de la servitude générale. Il fallait dire les droits, et non les libertés de l'église gallicane. Ces droits sont ceux de toutes les anciennes églises. Les évêques de Rome n'ont jamais eu la moindre juridiction sur les sociétés chrétiennes de l'empire d'O-

rient; mais dans les ruines de l'empire d'Occident tout fut envahi par eux. L'église de France fut longtemps la seule qui disputa contre le siege de Rome les anciens droits que chaque évêque s'était donnés, lorsqu'après le premier concile de Nicée, l'administration ecclésiastique et purement spirituelle se modela sur le gouvernement civil, et que chaque évêque eut son diocese, comme chaque district impérial avait le sien. Certainement aucun évangile n'a dit qu'un évêque de la ville de Rome pourrait envoyer en France des légats *à latere*, avec pouvoir de juger, réformer, dispenser, et lever de l'argent sur les peuples :

D'ordonner aux prélats français de venir plaider à Rome :

D'imposer des taxes sur les bénéfices du royaume, sous les noms de vacances, dépouilles, successions, déports, incompatibilités, commandes, neuviemes, décimes, annates :

D'excommunier les officiers du roi pour les empêcher d'exercer les fonctions de leurs charges :

De rendre les bâtards capables de succéder :

De casser les testaments de ceux qui sont morts sans donner une partie de leur bien à l'église :

De permettre aux ecclésiastiques français d'aliéner leurs biens immeubles :

De déléguer des juges pour connaître de la légitimité des mariages.

Enfin l'on compte plus de soixante et dix usurpations contre lesquelles les parlements du royaume ont toujours maintenu la liberté naturelle de la nation et la dignité de la couronne.

Quelque crédit qu'aient eu les jésuites sous Louis XIV, et quelque frein que ce monarque eût mis aux remontrances des parlements depuis qu'il régna par lui-même, cependant aucun de ces grands corps ne perdit jamais une occasion de réprimer les prétentions de la cour de Rome; et le roi approuva toujours cette vigilance, parcequ'en cela les droits essentiels de la nation étaient les droits du prince.

L'affaire de ce genre la plus importante et la plus délicate fut celle de la régale. C'est un droit qu'ont les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocese pendant la vacance du siege, et d'économiser à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative est particuliere aujourd'hui aux rois de France: mais chaque état a les siennes. Les rois de Portugal jouissent du tiers du revenu des évêchés de leur royaume. L'empereur a le droit des premieres prieres; il a toujours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples et de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome sont pour la plupart fondés sur l'usage plutôt que sur des titres primitifs.

Les rois de la race de Mérovée conféraient de leur seule autorité les évêchés et toutes les prélatures: on voit qu'en 742 Carloman créa archevêque de Maïence ce même Boniface qui depuis sacra Pepin par reconnaissance. Il reste encore beaucoup de monuments du pouvoir qu'avaient les rois de disposer de ces places importantes: plus elles le sont, plus elles doivent dépendre du chef de l'état. Le concours d'un évêque étranger paraissait dan-

gereux ; et la nomination réservée à cet évêque étranger a souvent passé pour une usurpation plus dangereuse encore : elle a plus d'une fois excité une guerre civile. Puisque les rois conféraient les évêchés, il semblait juste qu'ils conservassent le faible privilege de disposer du revenu, et de nommer à quelques bénéfices simples dans le court espace qui s'écoule entre la mort d'un évêque et le serment de fidélité enregistré de son successeur. Plusieurs évêques de villes réunis à la couronne, sous la troisieme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir. Les papes se déclarerent pour les évêques ; et ces prétentions resterent toujours enveloppées d'un nuage. Le parlement, en 1608, sous Henri IV, déclara que la régale avait lieu dans tout le royaume : le clergé se plaignit ; et ce prince, qui ménageait les évêques et Rome, évoqua l'affaire à son conseil, et se garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu et Mazarin firent rendre plusieurs arrêts du conseil, par lesquels les évêques qui se disaient exempts étaient tenus de montrer leurs titres. Tout resta indécis jusqu'en 1673 ; et le roi n'osa pas alors donner un seul bénéfice dans presque tous les dioceses situés au-delà de la Loire pendant la vacance d'un siege.

Enfin, en 1673, le chancelier Étienne d'Aligre scella un édit par lequel tous les évêchés du royaume étaient soumis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureusement les deux plus vertueux hommes du royaume, refuserent opiniâtré-

ment de se soumettre ; c'était Pavillon, évêque d'Alet, et Caulet, évêque de Pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles : on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent long-temps il y a grande apparence que la question n'est pas claire : elle était très obscure ; mais il était évident que ni la religion ni le bon ordre n'étaient intéressés à empêcher un roi de faire dans deux dioceses ce qu'il faisait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent inflexibles : ni l'un ni l'autre n'avait fait enregistrer son serment de fidélité ; et le roi se croyait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs églises.

Les deux prélats excommunierent les pourvus en régale. Tous deux étaient suspects de jansénisme : ils avaient eu contre eux le pape Innocent X ; mais quand ils se déclarerent contre les prétentions du roi, ils eurent pour eux Innocent XI, Odescalchi ; ce pape, vertueux et opiniâtre comme eux, prit entièrement leur parti.

Le roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui se piquaient de sainteté. On laissa mourir paisiblement l'évêque d'Alet, dont on respectait la grande vieillesse. L'évêque de Pamiers restait seul, et n'était point ébranlé : il redoubla ses excommunications, et persista de plus à ne point faire enregistrer son serment de fidélité, persuadé que dans ce serment on soumet trop l'église à la monarchie. Le roi saisit son temporel. Le pape et les jansénistes le dédom-

magerent : il gagna à être privé de ses revenus ; et il mourut, en 1680, convaincu qu'il avait soutenu la cause de Dieu contre le roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle : des chanoines nommés par le roi viennent pour prendre possession ; des religieux, qui se prétendaient chanoines et grands-vicaires, les font sortir de l'église, et les excommunient. Le métropolitain, Montpésat, archevêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit de droit, donne en vain des sentences contre ces prétendus grands-vicaires : ils en appellent à Rome, selon l'usage de porter à la cour de Rome les causes ecclésiastiques jugées par les archevêques de France ; usage qui contredit les libertés gallicanes : mais tous les gouvernements des hommes sont des contradictions. Le parlement donne des arrêts : un moine, nommé Cerle, qui était l'un de ces grands-vicaires, casse et les sentences du métropolitain, et les arrêts du parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à perdre la tête, et à être traîné sur la claie ; on l'exécute en effigie : il insulte du fond de sa retraite à l'archevêque et au roi, et le pape le soutient. Ce pontife fait plus ; persuadé, comme l'évêque de Pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'église, et que le roi n'a aucun droit dans Pamiers, il casse les ordonnances de l'archevêque de Toulouse ; il excommunie les nouveaux grands-vicaires que ce prélat a nommés, les pourvus en régale, et leurs fauteurs.

Le roi convoque une assemblée du clergé, composée de trente-cinq évêques, et d'autant de députés du second ordre. Les jansénistes prenaient

pour la premiere fois le parti d'un pape ; et ce pape, ennemi du roi, les favorisait sans les aimer. Il se fit toujours un honneur de résister à ce monarque dans toutes les occasions ; et depuis même, en 1689, il s'unit avec les alliés contre le roi Jacques, parce-que Louis XIV protégeait ce prince : de sorte qu'alors on dit que, pour mettre fin aux troubles de l'Europe, et de l'église, il fallait que le roi Jacques se fît huguenot, et le pape catholique.

Cependant l'assemblée du clergé de 1681 et 1682, d'une voix unanime, se déclare pour le roi. Il s'agissait encore d'une autre petite querelle devenue importante : l'élection d'un prieuré dans un faubourg de Paris commettait ensemble le roi et le pape. Le pontife romain avait cassé une ordonnance de l'archevêque de Paris, et annullé sa nomination à ce prieuré : le parlement avait jugé la procédure de Rome abusive. Le pape avait ordonné par une bulle que l'inquisition fît brûler l'arrêt du parlement ; et le parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont depuis long-temps les effets ordinaires et inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son pays, et de la soumission à une puissance étrangere.

L'assemblée du clergé prit un parti qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur souverain sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régale à tout le royaume ; mais ce fut autant une concession de la part du clergé, qui se relâchait de ses prétentions par reconnaissance pour son

protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la couronne.

L'assemblée se justifia auprès du pape par une lettre, dans laquelle on trouve un passage qui seul devrait servir de regle éternelle dans toutes les disputes; c'est « qu'il vaut mieux sacrifier quelque « chose de ses droits que de troubler la paix ». Le roi, l'église gallicane, les parlements, furent contents. Les jansénistes écrivirent quelques libelles. Le pape fut inflexible: il cassa par un bref toutes les résolutions de l'assemblée, et manda aux évêques de se rétracter. Il y avait là de quoi séparer à jamais l'église de France de celle de Rome. On avait parlé sous le cardinal de Richelieu et sous Mazarin de faire un patriarche. Le vœu de tous les magistrats était qu'on ne payât plus à Rome le tribut des annates; que Rome ne nommât plus pendant six mois de l'année aux bénéfices de Bretagne; que les évêques de France ne s'appelassent plus évêques par la permission du saint-siege. Si le roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot; il était maître de l'assemblée du clergé, et il avait pour lui la nation; Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un pontife vertueux, qui seul, de tous les papes de ce siecle, ne savait pas s'accommoder au temps. Mais il y a d'anciennes bornes qu'on ne remue pas sans de violentes secousses: il fallait de plus grands intérêts, de plus grandes passions, et plus d'effervescence dans les esprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome; et il était bien difficile de faire cette scission tandis qu'on voulait extirper le calvinisme. On crut même faire

un coup hardi lorsqu'on publia les quatre fameuses décisions de la même assemblée du clergé, en 1682, dont voici la substance :

1. Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

2. L'église gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel.

3. Les regles, les usages, les pratiques reçues dans le royaume et dans l'église gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les décisions du pape, en matieres de foi, ne sont sûres qu'après que l'église les a acceptées.

Tous les tribunaux et toutes les facultés de théologie enregistrerent ces quatre propositions dans toute leur étendue ; et il fut défendu par un édit de rien enseigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles, et par tous les protestants de l'Europe comme un faible effort d'une église née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fers.

Les quatre maximes furent d'abord soutenues avec enthousiasme dans la nation, ensuite avec moins de vivacité. Sur la fin du regne de Louis XIV elles commencerent à devenir problématiques ; et le cardinal de Fleuri les fit depuis désavouer en partie par une assemblée du clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit, parceque les esprits n'étaient pas alors échauffés, et que dans

le ministere du cardinal de Fleuri rien n'eut de l'éclat. Elles ont repris enfin une grande vigueur.

Cependant Innocent XI s'aigrit plus que jamais : il refusa des bulles à tous les évêques et à tous les abbés commendataires que le roi nomma ; de sorte qu'à la mort de ce pape, en 1689, il y avait vingt-neuf dioceses en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus, mais ils n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un patriarche se renouvela. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le temps était venu d'établir en France une église catholique-apostolique, qui ne serait point romaine. Le procureur-général de Harlai, et l'avocat-général Talon le firent assez entendre, quand ils appelerent comme d'abus, en 1687, de la bulle contre les franchises, et qu'ils éclaterent contre l'opiniâtreté du pape qui laissait tant d'églises sans pasteurs. Mais jamais le roi ne voulut consentir à cette démarche, qui était plus aisée qu'elle ne paraissait hardie.

La cause d'Innocent XI devint cependant la cause du saint-siége. Les quatre propositions du clergé de France attaquaient le fantôme de l'infaillibilité, (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y soutient) et le pouvoir réel attaché à ce fantôme. Alexandre VIII et Innocent XII suivirent les traces du fier Odescalchi, quoique d'une maniere moins dure ; ils confirmerent la condamnation portée contre l'assemblée du clergé ; ils refuserent les

bulles aux évêques : enfin ils en firent trop, parce que Louis XIV n'en avait pas fait assez. Les évêques, lassés de n'être que nommés par le roi, et de se voir sans fonctions, demanderent à la cour de France la permission d'appaiser la cour de Rome.

Le roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit séparément qu'il était douloureusement affligé des procédés de l'assemblée ; chacun déclare dans sa lettre qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. Pignatelli, (Innocent XII) plus conciliant qu'Odescalchi, se contenta de cette démarche. Les quatre propositions n'en furent pas moins enseignées en France de temps en temps : mais ces armes se rouillerent quand on ne combattit plus ; et la dispute resta couverte d'un voile, sans être décidée, comme il arrive presque toujours dans un état qui n'a pas sur ces matieres des principes invariables et reconnus. Ainsi, tantôt on s'éleve contre Rome, tantôt on lui cede, suivant les caracteres de ceux qui gouvernent, et suivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'état sont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé ecclésiastique avec Rome, et n'essuya aucune opposition du clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui ce clergé devint respectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premieres races, dans le temps encore plus barbare du gouvernement féodal ; absolument inconnue

pendant les guerres civiles et dans les agitations du regne de Louis XIII, et sur-tout pendant la fronde, à quelques exceptions près, qu'il faut toujours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors seulement que l'on commença à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toujours à sa religion. Il fut permis, malgré le parlement d'Aix, et malgré les carmes, de savoir que Lazare et Magdeleine n'étaient point venus en Provence: les bénédictins ne purent faire croire que Denys l'aréopagite eût gouverné l'église de Paris. Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques, commencerent à être décriés. La saine raison, qui éclairait les philosophes, pénétrait par-tout, mais lentement et avec difficulté.

L'évêque de Châlons-sur-Marne, Gaston-Louis de Noailles, frere du cardinal, eut une piété assez éclairée pour enlever, en 1702, et faire jeter une relique conservée précieusement depuis plusieurs siecles dans l'église de Notre-Dame, et adorée sous le nom du *nombril de Jésus-Christ*. Tout Châlons murmura contre l'évêque; présidents, conseillers, gens du roi, trésoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, protesterent unanimement par un acte juridique contre l'entreprise de l'évêque, réclamant le saint nombril, et alléguant la robe de Jésus-Christ conservée à Argenteuil; son mouchoir, à Turin et à Laon; un des clous de la croix, à Saint-Denys; son prépuce, à Rome; le même prépuce, au Puy en Vélai; et tant d'autres reliques que l'on conserve et que l'on méprise, et

qui font tant de tort à une religion qu'on révere. Mais la sage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

Quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les protestants en ont triomphé; mais ils sont obligés de convenir qu'il n'y a pas d'églisé catholique où ces abus soient moins communs et plus méprisés qu'en France.

L'esprit vraiment philosophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce siecle, n'éteignit point les anciennes et nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de son ressort. On va parler de ces dissentions, qui font la honte de la raison humaine.

CHAPITRE XXXVI.

Du calvinisme au temps de Louis XIV.

Il est affreux sans doute que l'église chrétienne ait toujours été déchirée par ses querelles, et que le sang ait coulé pendant tant de siecles par des mains qui portaient le Dieu de la paix. Cette fureur fut inconnue au paganisme: il couvrit la terre de ténebres, mais il ne l'arrosa guere que du sang des animaux; et si quelquefois, chez les Juifs et chez les païens, on dévoua des victimes humaines, ces dévouements, tout horribles qu'ils étaient, ne causerent point de guerres civiles. La religion des païens ne consistait que dans la morale et dans les fêtes: la morale, qui est commune aux hommes de

tous les temps et de tous les lieux, et les fêtes, qui n'étaient que des réjouissances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché longtemps comment et pourquoi cet esprit dogmatique, qui divisa les écoles de l'antiquité païenne sans causer le moindre trouble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause; car les gymnosophistes et les bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans ce combat naturel de l'esprit républicain qui anima les premieres églises contre l'autorité qui hait la résistance en tout genre? Les assemblées secretes, qui bravaient d'abord dans des caves et dans des grottes les lois de quelques empereurs romains, formerent peu-à-peu un état dans l'état; c'était une république cachée au milieu de l'empire. Constantin la tira de dessous terre pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands sieges se trouva en opposition avec l'esprit populaire qui avait inspiré jusqu'alors toutes les assemblées des chrétiens. Souvent, dès que l'évêque d'une métropole faisait valoir un sentiment, un évêque suffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Toute autorité blesse en secret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toujours s'accroître. Lorsqu'on trouve pour lui résister un prétexte qu'on croit sacré, on se fait bientôt un devoir de la révolte : ainsi les uns devien-

nent persécuteurs, les autres rebelles, en attestant Dieu des deux côtés.

Nous avons vu combien, depuis les disputes du prêtre Arius (1) contre un évêque, la fureur de dominer sur les ames a troublé la terre. Donner son sentiment pour la volonté de Dieu, commander de croire sous peine de la mort du corps et des tourments éternels de l'ame, a été le dernier période du despotisme de l'esprit dans quelques hommes; et résister à ces deux menaces a été dans d'autres le dernier effort de la liberté naturelle. Cet Essai sur les mœurs, que vous avez parcouru, vous a fait voir, depuis Théodose, une lutte perpétuelle entre la juridiction séculiere et l'ecclésiastique; et, depuis Charlemagne, les efforts réitérés des grands fiefs contre les souverains, les évêques élevés souvent contre les rois, les papes aux prises avec les rois et les évêques.

On disputait peu dans l'église latine aux premiers siecles: les invasions continuelles des barbares permettaient à peine de penser; et il y avait peu de dogmes qu'on eût assez développés pour fixer la croyance universelle. Presque tout l'occident rejeta le culte des images au siecle de Charlemagne; un évêque de Turin, nommé Claude, les proscrivit avec chaleur, et retint plusieurs dogmes qui sont encore aujourd'hui le fondement de la religion des protestants. Ces opinions se perpétuerent dans les vallées du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc: elles éclaterent au dou-

(1) Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

xieme siecle: elles produisirent bientôt après la guerre des Albigeois; et ayant passé ensuite dans l'université de Prague, elles exciterent la guerre des Hussites. Il n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui naquirent de la cendre de Jean Hus et de Jérôme de Prague et ceux que la vente des indulgences fit renaître. Les anciens dogmes embrassés par les Vaudois, les Albigeois, les Hussites, renouvelés et différemment expliqués par Luther et Zuingle, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne, comme un prétexte pour s'emparer de tant de terres dont les évêques et les abbés s'étaient mis en possession, et pour résister aux empereurs, qui alors marchaient à grands pas au pouvoir despotique. Ces dogmes triompherent en Suede et en Danemarck, pays où les peuples étaient libres sous des rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'esprit d'indépendance, les adopterent, les mitigerent, et en composerent une religion pour eux seuls. Le presbytérianisme établit en Écosse, dans les temps malheureux, une espece de république dont le pédantisme et la dureté étaient beaucoup plus intolérables que la rigueur du climat, et même que la tyrannie des évêques, qui avait excité tant de plaintes: il n'a cessé d'être dangereux en Écosse que quand la raison, les lois, et la force, l'ont réprimé. La réforme pénétra en Pologne, et fit beaucoup de progrès dans les seules villes où le peuple n'est point esclave. La plus grande et la plus riche partie de la république helvétique n'eut pas de peine à la recevoir: elle fut sur le point d'être

établie à Venise par la même raison; et elle y eût pris racine, si Venise n'eût pas été voisine de Rome, et peut-être si le gouvernement n'eût pas craint la démocratie à laquelle le peuple aspire naturellement dans toute république, et qui était alors le grand but de la plupart des prédicants. Les Hollandais ne prirent cette religion que quand ils secouerent le joug de l'Espagne. Geneve devint un état entièrement républicain en devenant calviniste.

Toute la maison d'Autriche écarta ces religions de ses états autant qu'il lui fut possible : elles n'approcherent presque point de l'Espagne : elles ont été extirpées par le fer et par le feu dans les états du duc de Savoie, qui ont été leur berceau. Les habitants des vallées piémontaises ont éprouvé, en 1655, ce que les peuples de Mérindol et de Cabriere éprouverent en France sous François I. Le duc de Savoie absolu a exterminé chez lui la secte dès qu'elle lui a paru dangereuse; il n'en reste que quelques faibles rejetons ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les luthériens et les calvinistes causer de grands troubles en France sous le gouvernement ferme de François I et de Henri II; mais dès que le gouvernement fut faible et partagé, les querelles de religion furent violentes. Les Condé et les Coligni, devenus calvinistes parceque les Guise étaient catholiques, bouleverserent l'état à l'envi; la légèreté et l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté, et l'enthousiasme, firent pendant quarante ans du peuple le plus poli un peuple de barbares.

Henri IV, né dans cette secte, qu'il aimait, sans

être entêté d'aucune, ne put, malgré ses victoires et ses vertus, régner sans abandonner le calvinisme : devenu catholique, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti si long-temps ennemi des rois, mais auquel il devait en partie sa couronne ; et s'il avait voulu détruire cette faction il ne l'aurait pas pu : il la chérit, la protégea, et la réprima.

Les huguenots en France faisaient alors à-peu-près la douzieme partie de la nation : il y avait parmi eux des seigneurs puissants ; des villes entieres étaient protestantes. Ils avaient fait la guerre aux rois ; on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : Henri III leur en avait accordé quatorze dans le seul Dauphiné, Montauban, Nismes, dans le Languedoc, Saumur, et sur-tout la Rochelle, qui faisait une république à part, et que le commerce et la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puissante. Enfin Henri IV sembla satisfaire son goût, sa politique, et même son devoir, en accordant au parti le célebre édit de Nantes, en 1598. Cet édit n'était au fond que la confirmation des privileges que les protestants de France avaient obtenus des rois précédents les armes à la main, et que Henri-le-Grand, affermi sur le trône, leur laissa par bonne volonté.

Par cet édit de Nantes, que le nom de Henri IV rendit plus célebre que tous les autres, tout seigneur de fief haut-justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la religion prétendue réformée ; tout seigneur sans haute-justice pouvait admettre trente personnes à son prêche ; l'entier

exercice de cette religion était autorisé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un parlement.

Les calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres dans les villes où leur religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges et dignités de l'état: et il y parut bien en effet, puisque le roi fit ducs et pairs les seigneurs de la Trimouille et de Rosni.

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, composée d'un président et de seize conseillers, laquelle jugea tous les procès des réformés, non seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie et de Bretagne: elle fut nommée *la chambre de l'édit.* Il n'y eut jamais, à la vérité, qu'un seul calviniste admis de droit parmi les conseillers de cette juridiction: cependant, comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se plaignait, et que les hommes se piquent toujours de remplir un devoir qui les distingue, cette chambre, composée de catholiques, rendit toujours aux huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils avaient une espece de petit parlement à Castres, indépendant de celui de Toulouse: il y eut à Grenoble et à Bordeaux des chambres mi-parties catholiques et calvinistes. Leurs églises s'assemblaient en synodes, comme l'église gallicane. Ces privileges et beaucoup d'autres incorporerent ainsi les calvinistes au reste de la nation: c'était, à la

vérité, attacher des ennemis ensemble ; mais l'autorité, la bonté, et l'adresse de ce grand roi, les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effrayante et déplorable de Henri IV, dans la faiblesse d'une minorité, et sous une cour divisée, il était bien difficile que l'esprit républicain des réformés n'abusât de ses privileges, et que la cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les restreindre. Les huguenots avaient déja établi en France des cercles, à l'imitation de l'Allemagne : les députés de ces cercles étaient souvent séditieux ; et il y avait, dans le parti, des seigneurs pleins d'ambition. Le duc de Bouillon, et sur-tout le duc de Rohan, le chef le plus accrédité des huguenots, précipiterent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des prédicants et le zele aveugle des peuples. L'assemblée générale du parti osa, dès 1615, présenter à la cour un cahier par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conseil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits, dès l'an 1616 ; et l'audace des huguenots se joignant aux divisions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-temps dans le trouble. C'était des séditions, des intrigues, des menaces, des prises d'armes, des paix faites à la hâte et rompues de même : c'est ce qui faisait dire au célebre cardinal Bentivoglio, alors nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621, les églises réformées de France offrirent à Lesdiguieres, devenu depuis connétable, le généralat de leurs armées et cent

mille écus par mois. Mais Lesdiguieres, plus éclairé dans son ambition qu'eux dans leurs factions, et qui les connaissait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête, et, pour réponse à leurs offres, il se fit catholique. Les huguenots s'adresserent ensuite au maréchal duc de Bouillon, qui dit qu'il était trop vieux; enfin ils donnerent cette malheureuse place au duc de Rohan, qui, conjointement avec son frere Soubise, osa faire la guerre au roi de France.

La même année le connétable de Luynes mena Louis XIII de province en province: il soumit plus de cinquante villes presque sans résistance; mais il échoua devant Montauban: le roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la Rochelle: elle résistait par elle-même et par les secours de l'Angleterre; et le duc de Rohan, coupable du crime de lese-majesté, traita de la paix avec son roi, presque de couronne à couronne.

Après cette paix, et après la mort du connétable de Luynes, il fallut encore recommencer la guerre et assiéger de nouveau la Rochelle, toujours liguée contre son souverain avec l'Angleterre et avec les calvinistes du royaume. Une femme (c'était la mere du duc de Rohan) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, et contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siege. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim; et on ne dut la reddition de la place qu'à cette digue de cinq cents pieds de long, que le cardinal de Richelieu fit construire à l'exemple de

celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle domta la mer et les Rochellois. Le maire Guiton, qui voulait s'ensevelir sous les ruines de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le cardinal de Richelieu. Les maires des principales villes des huguenots en avaient: on ôta les siens à Guiton et les privileges à la ville. Le duc de Rohan, chef des hérétiques rebelles, continuait toujours la guerre pour son parti; et, abandonné des Anglais, quoique protestants, il se liguait avec les Espagnols, quoique catholiques: mais la conduite ferme du cardinal de Richelieu força les huguenots, battus de tous côtés, à se soumettre.

Tous les édits qu'on leur avait accordés jusqu'alors avaient été des traités avec les rois. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre fût appelé l'*édit de grace*. Le roi y parla en souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle religion à la Rochelle, à l'isle de Ré, à Oléron, à Privas, à Pamiers; du reste on laissa subsister l'édit de Nantes, que les calvinistes regarderent toujours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le cardinal de Richelieu, si absolu et si audacieux, n'abolit pas ce fameux édit: il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de son ambition et à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits; il s'en croyait capable par ses lumieres, par sa puissance, et par sa politique. Son projet était de gagner quelques prédicants, que les réformés appe-

laient alors *ministres*, et qu'on nomme aujourd'hui *pasteurs*, de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un crime devant Dieu, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importants, et de paraître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des réformés, séduire l'autre par les présents et par les graces, et avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'église; laissant au temps à faire le reste, et n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, et de passer pour l'avoir fait. Le fameux capucin Joseph, d'un côté, et deux ministres gagnés, de l'autre, entamerent cette négociation. Mais il parut que le cardinal de Richelieu avait trop présumé, et qu'il est plus difficile d'accorder des théologiens que de faire des digues sur l'océan.

Richelieu, rebuté, se proposa d'écraser les calvinistes; d'autres soins l'en empêcherent. Il avait à combattre à la fois les grands du royaume, la maison royale, toute la maison d'Autriche, et souvent Louis XIII lui-même. Il mourut enfin, au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée: il laissa tous ses desseins encore imparfaits, et un nom plus éclatant que cher et vénérable.

Cependant, après la prise de la Rochelle et l'édit de grace, les guerres cesserent, et il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part et d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé, et surtout les jésuites, cherchaient à convertir les huguenots; les ministres tâchaient d'attirer quelques

catholiques à leurs opinions. Le conseil du roi était occupé à rendre des arrêts pour un cimetiere que les deux religions se disputaient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'église, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterrements, pour des cloches; et rarement les réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévastations et de saccagements, que ces petites épines. Les huguenots n'eurent plus de chef depuis que le duc de Rohan cessa de l'être, et que la maison de Bouillon n'eut plus Sédan; ils se firent même un mérite de rester tranquilles au milieu des factions de la fronde et des guerres civiles, que des princes, des parlements, et des évêques, exciterent, en prétendant servir le roi contre le cardinal Mazarin.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de contrôleur-général des finances à un calviniste étranger, nommé Hervart: tous les réformés entrerent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert, qui ranima l'industrie de la nation, et qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, employa beaucoup de huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de la controverse; et la gloire qui environna cinquante ans Louis XIV, sa puissance, son gouvernement ferme et vigoureux, ôterent au parti réformé, comme à tous les ordres de l'état, toute idée de résistance.

Les fêtes magnifiques d'une cour galante jetaient même du ridicule sur le pédantisme des huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les psaumes de Marot et de Beze ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût: ces psaumes, qui avaient charmé la cour de François II, n'étaient plus faits que pour la populace sous Louis XIV. La saine philosophie, qui commença vers le milieu de ce siecle à percer un peu dans le monde, devait encore dégoûter à la longue les honnêtes gens des disputes de controverse.

Mais en attendant que la raison se fît peu-à-peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquillité de l'état: car les jansénistes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les suffrages de ceux qui se nourrissent de ces subtilités. Ils écrivaient contre les jésuites et contre les huguenots; ceux-ci répondaient aux jansénistes et aux jésuites; les luthériens de la province d'Alsace écrivaient contre eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'état était occupé de grandes choses, et que le gouvernement était tout-puissant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénere tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV était animé contre les réformés par les remontrances continuelles de son clergé, par les insinuations des jésuites, par la cour de Rome, et enfin par le chancelier le Tellier, et Louvois son fils, tous deux ennemis de Colbert, et qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce-

que Colbert les protégeait comme des sujets utiles. Louis XIV, nullement instruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les regardait, non sans quelque raison, comme d'anciens révoltés soumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur religion: on leur ôtait un temple sur le moindre prétexte; on leur défendit d'épouser des filles catholiques; et en cela on ne fut pas peut-être assez politique: c'était ignorer le pouvoir d'un sexe que la cour pourtant connaissait si bien. Les intendants et les évêques tâchaient, par les moyens les plus plausibles, d'enlever aux huguenots leurs enfants: Colbert eut ordre, en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes: on les exclut, autant qu'on le put, des communautés des arts et métiers. Le roi, en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissait pas toujours: on défendit par des arrêts toute violence contre eux; on mêla les insinuations aux sévérités; et il n'y eut alors de rigueur qu'avec les formes de la justice.

On employa sur-tout un moyen souvent efficace de conversion; ce fut l'argent: mais on ne fit pas assez d'usage de ce ressort. Pélisson fut chargé de ce ministere secret: c'est ce même Pélisson, long-temps calviniste, si connu par ses ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par son attachement au surintendant Fouquet, dont il avait été le premier commis, le favori, et la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé et de changer de religion dans un temps où ce changement pouvait le mener aux dignités et à la fortune: il prit

l'habit ecclésiastique, obtint des bénéfices et une place de maître des requêtes: le roi lui confia le revenu des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Cluni, vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des économats, pour être distribués à ceux qui voudraient se convertir. Le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, s'était déja servi de cette méthode. Pélisson, chargé de ce département, envoyait l'argent dans les provinces: on tâchait d'opérer beaucoup de conversions pour peu d'argent; de petites sommes distribuées à des indigents enflaient la liste que Pélisson présentait au roi tous les trois mois, en lui persuadant que tout cédait dans le monde à sa puissance ou à ses bienfaits.

Le conseil, encouragé par ces petits succès, que le temps eût rendus plus considérables, s'enhardit, en 1681, à donner une déclaration par laquelle les enfants étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans; et à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfants pour les faire abjurer, et on logea des gens de guerre chez les parents.

Ce fut cette précipitation du chancelier le Tellier, et de Louvois son fils, qui fit d'abord déserter, en 1681, beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge, et des provinces voisines. Les étrangers se hâterent d'en profiter.

Les rois d'Angleterre et de Danemarck, et surtout la ville d'Amsterdam, inviterent les calvinistes de France à se réfugier dans leurs états, et leur assurerent une subsistance. Amsterdam s'engagea même à bâtir mille maisons pour les fugitifs.

Le conseil vit les suites dangereuses de l'usage trop prompt de l'autorité, et crut y remédier par l'autorité même. On sentait combien étaient nécessaires les artisans dans un pays où le commerce florissait, et les gens de mer dans un temps où l'on établissait une puissante marine: on ordonna la peine des galeres contre ceux de ces professions qui tenteraient de s'échapper.

On remarqua que plusieurs familles calvinistes vendaient leurs immeubles, aussitôt parut une déclaration qui confisqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs sortissent dans un an du royaume. Alors la sévérité redoubla contre les ministres : on interdisait leurs temples sur la plus légere contravention: toutes les rentes laissées par testament aux consistoires furent appliquées aux hôpitaux du royaume.

On défendit aux maîtres d'école calvinistes de recevoir des pensionnaires ; on mit les ministres à la taille; on ôta la noblesse aux maires protestants : les officiers de la maison du roi, les secrétaires du roi, qui étaient protestants, eurent ordre de se défaire de leurs charges: on n'admit plus ceux de cette religion parmi les notaires, les avocats, ni même dans la fonction de procureur.

Il était enjoint à tout le clergé de faire des prosélytes, et il était défendu aux pasteurs réformés d'en faire, sous peine de bannissement perpétuel. Tous ces arrêts étaient publiquement sollicités par le clergé de France. C'était, après tout, les enfants de la maison, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Pélisson continuait d'acheter des convertis; mais madame Hervart, veuve du contrôleur-général des finances, animée de ce zele de religion qu'on a remarqué de tout temps dans les femmes, envoyait autant d'argent pour empêcher les conversions, que Pélisson pour en faire.

Enfin les huguenots oserent désobéir en quelques endroits. Ils s'assemblerent dans le Vivarais et dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples: on les attaqua, ils se défendirent. Ce n'était qu'une très légere étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois cents malheureux, sans chefs, sans places, et même sans desseins, furent dispersés en un quart-d'heure: les supplices suivirent leur défaite. L'intendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du pasteur Chamier qui avait dressé l'édit de Nantes: il est au rang des plus fameux martyrs de la secte; et ce nom de Chamier a été long-temps en vénération chez les protestants.

L'intendant du Languedoc fit rouer vif le prédicant Chomel. On en condamna trois autres au même supplice, et dix à être pendus: la fuite qu'ils avaient prise les sauva, et ils ne furent exécutés qu'en effigie.

Tout cela inspirait la terreur, et en même temps augmentait l'opiniâtreté. On sait trop que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au roi qu'après avoir envoyé des missionnaires dans toutes les provinces, il fallait y envoyer des dragons. Ces violences

parurent faites à contre-temps; elles étaient les suites de l'esprit qui régnait alors à la cour, que tout devait fléchir au nom de Louis XIV. On ne songeait pas que les huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour, et de Coutras; que la rage des guerres civiles était éteinte; que cette longue maladie était dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un temps chez les hommes; que si les peres avaient été rebelles sous Louis XIII, les enfants étaient soumis sous Louis XIV. On voyait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, plusieurs sectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le siecle passé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes: tout prouvait qu'un roi absolu pouvait être également bien servi par des catholiques et par des protestants; les luthériens d'Alsace en étaient un témoignage authentique. Il parut enfin que la reine Christine avait eu raison de dire dans une de ses lettres, à l'occasion de ces violences et de ces émigrations: « Je considere la France comme un malade à qui l'on coupe bras et jambes pour le traiter d'un mal que la douceur et la patience auraient entièrement guéri. »

Louis XIV, qui, en se saisissant de Strasbourg, en 1681, y protégeait le luthéranisme, pouvait tolérer dans ses états le calvinisme que le temps aurait pu abolir comme il diminue un peu chaque jour le nombre des luthériens en Alsace. Pouvait-on imaginer qu'en forçant un grand nombre de sujets, on n'en perdrait pas un plus grand nombre, qui, malgré les édits et malgré les gardes, échapperait par la fuite à une violence regardée comme une

horrible persécution? Pourquoi enfin vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher et précieux, auquel, et protestants et catholiques, et Français et étrangers, avaient alors joint celui de *grand?* La politique même semblait pouvoir engager à conserver les calvinistes pour les opposer aux prétentions continuelles de la cour de Rome. C'était en ce temps-là même que le roi avait ouvertement rompu avec Innocent XI, ennemi de la France: mais Louis XIV, conciliant les intérêts de sa religion et ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, et écraser le calvinisme de l'autre.

Il envisageait dans ces deux entreprises cet éclat de gloire dont il était idolâtre en toutes choses. Les évêques, plusieurs intendants, tout le conseil, lui persuaderent que les soldats, en se montrant seulement, acheveraient ce que ses bienfaits et les missions avaient commencé. Il crut n'user que d'autorité; mais ceux à qui cette autorité fut commise userent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684, et au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toujours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes et dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestants; et comme les dragons, assez mal disciplinés dans ce temps-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appela cette exécution *la dragonnade.*

Les frontieres étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'église. C'était une

espece de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, un subdélégué, ou un curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles calivinstes, sur-tout celles qu'on croyait les plus faciles: elles renonçaient à leur religion au nom des autres, et les obstinées étaient livrées aux soldats, qui eurent toute licence, excepté celle de tuer; il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées qu'elles en moururent. Les enfants des réfugiés dans les pays étrangers jettent encore des cris sur cette persécution de leurs peres; ils la comparent aux plus violentes que souffrit l'église dans les premiers temps.

C'était un étrange contraste, que, du sein d'une cour voluptueuse où régnait la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la société, il partît des ordres si durs et si impitoyables. Le marquis de Louvois porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractere; on y reconnut le même génie qui avait voulu ensevelir la Hollande sous les eaux, et qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encore des lettres de sa main, de cette année 1685, conçues en ces termes: « Sa majesté veut qu'on « fasse éprouver les dernieres rigueurs à ceux qui « ne voudront pas se faire de sa religion; et ceux « qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les « derniers, doivent être poussés jusqu'à la derniere « extrémité. »

Paris ne fut point exposé à ces vexations; les cris se seraient fait entendre au trône de trop près: on

veut bien faire des malheureux, mais on souffre d'entendre leurs clameurs.

Tandis qu'on faisait ainsi tomber par-tout les temples, et qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin cassé, au mois d'octobre 1685; et on acheva de ruiner l'édifice qui était déja miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déja été supprimée. Il fut ordonné aux conseillers calvinistes du parlement de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conseil parut coup sur coup pour extirper les restes de la religion proscrite: celui qui paraissait le plus fatal fut l'ordre d'arracher les enfants aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parents catholiques; ordre contre lequel la nature réclamait à si haute voix qu'il ne fut pas exécuté.

Mais dans ce célebre édit qui révoqua celui de Nantes, il parait qu'on prépara un évènement tout contraire au but qu'on s'était proposé. On voulait la réunion des calvinistes à l'église dans le royaume: Gourville, homme très judicieux, consulté par Louvois, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les ministres, et de ne relâcher que ceux qui, gagnés par des pensions secretes, abjureraient en public, et serviraient à la réunion plus que des missionnaires et des soldats. Au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les ministres qui ne voulaient pas se convertir de sortir du royaume dans quinze jours: c'était s'aveugler que de penser qu'en chassant les

pasteurs, une grande partie du troupeau ne suivrait pas; c'était bien présumer de sa puissance, et mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés, et tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, sur-tout dans les pays méridionaux de la France, ne s'exposeraient pas à tout pour aller chez les étrangers publier leur constance et la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuses de Louis XIV, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier le Tellier, en signant l'édit, s'écria, plein de joie: *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne savait pas qu'il signait un des grands malheurs de la France.

Louvois, son fils, se trompait encore en croyant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontieres, et toutes les côtes, contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à tromper la loi est toujours plus forte que l'autorité: il suffisait de quelques gardes gagnés pour favoriser la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles, en trois ans de temps, sortirent du royaume, et furent après suivies par d'autres; elles allerent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste et dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées: elles peuplerent des villes entieres. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux: un faubourg entier de Londres

fut peuplé d'ouvriers français en soie; d'autres y porterent l'art de donner la perfection aux crystaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encore très communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. Ainsi la France perdit environ cinq cent mille habitants, une quantité prodigieuse d'especes, et sur-tout des arts dont ses ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellents officiers et des soldats; le prince d'Orange et le duc de Savoie eurent des régiments entiers de réfugiés: ces mêmes souverains de Savoie et de Piémont, qui avaient exercé tant de cruautés contre les réformés de leurs pays, soudoyaient ceux de France; et ce n'était pas assurément par zele de religion que le prince d'Orange les enrôlait. Il y en eut qui s'établirent jusque vers le cap de Bonne-Espérance: le neveu du célebre du Quêne, lieutenant-général de la marine, fonda une petite colonie à cette extrémité de la terre; elle n'a pas prospéré; ceux qui s'y embarquerent périrent pour la plupart: mais enfin il y a encore des restes de cette colonie voisine des Hottentots. Les Français ont été dispersés plus loin que les Juifs.

Ce fut en vain qu'on remplit les prisons et les galeres de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux affermis dans leur croyance par les tourments? comment laisser aux galeres des gens de loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le conseil imagina que, quand la sortie du royaume ne serait plus défendue, les esprits n'étant plus animés par le plaisir secret de désobéir,

il y aurait moins de désertions. On se trompa encore; et après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois.

On défendit aux calvinistes, en 1685, de se faire servir par des catholiques, de peur que les maîtres ne pervertissent les domestiques; et l'année d'après un autre édit leur ordonna de se défaire des domestiques huguenots, afin de pouvoir les arrêter comme vagabonds. Il n'y avait rien de stable dans la maniere de les persécuter, que le dessein de les opprimer pour les convertir.

Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, il s'agissait de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait plus de quatre cent mille dans le royaume; ils étaient obligés d'aller à la messe et de communier: quelques uns qui rejeterent l'hostie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacrements à la mort, étaient traînés sur la claie, et jetés à la voirie.

Toute persécution fait des prosélytes quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthousiasme. Les calvinistes s'assemblerent par-tout pour chanter leurs psaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient des assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les ministres qui rentreraient dans le royaume, et cinq mille cinq cents livres de récompense pour qui les dénoncerait. Il en revint plusieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

La secte subsista en paraissant écrasée: elle espéra

en vain, dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume ayant détrôné son beau-pere catholique, soutiendrait en France le calvinisme ; mais dans la guerre de 1701 la rebellion et le fanatisme éclaterent en Languedoc et dans les contrées voisines.

Cette rebellion fut excitée par des prophéties. Les prédictions ont été de tout temps un moyen dont on s'est servi pour séduire les simples, et pour enflammer les fanatiques. De cent évènements que la fourberie ose prédire, si la fortune en amene un seul, les autres sont oubliés, et celui-là reste comme un gage de la faveur de Dieu, et comme la preuve d'un prodige : si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau sens ; les enthousiastes l'adoptent, et les imbécilles le croient.

Le ministre Jurieu fut un des plus ardents prophetes. Il commença par se mettre au-dessus d'un Cotterus, de je ne sais quelle Christine, d'un Justus Velsius, d'un Drabitius, qu'il regarde comme gens inspirés de Dieu : ensuite il se mit presque à côté de l'auteur de l'Apocalypse et de saint Paul. Ses partisans, ou plutôt ses ennemis, firent frapper une médaille en Hollande avec cet exergue, *Jurius propheta.* Il promit la délivrance du peuple de Dieu pendant huit années. Son école de prophétie s'était établie dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais, et des Cévenes, pays tout propre aux prédictions, peuplé d'ignorants et de cervelles chaudes, échauffés par la chaleur du climat, et plus encore par leurs prédicants.

La premiere école de prophétie fut établie dans

une verrerie, sur une montagne du Dauphiné, appelée Peira : un vieil huguenot, nommé de Serre, y annonça la ruine de Babylone et le rétablissement de Jérusalem : il montrait aux enfants les paroles de l'Écriture qui disent : « Quand trois ou « quatre sont assemblés en mon nom, mon esprit « est parmi eux; et avec un grain de foi on trans« portera des montagnes ». Ensuite il recevait l'esprit : on le lui conférait en lui soufflant dans la bouche; parcequ'il est dit dans saint Matthieu que Jésus souffla sur ses disciples avant sa mort. Il était hors de lui-même; il avait des convulsions; il changeait de voix; il restait immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les nations, et selon ces regles de démence transmises de siecle en siecle. Les enfants recevaient ainsi le don de prophétie; et s'ils ne transportaient pas des montagnes, c'est qu'ils avaient assez de foi pour recevoir l'esprit, et pas assez pour faire des miracles : ainsi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les Cévenes étaient ainsi l'école de l'enthousiasme, des ministres, qu'on appelait apôtres, revenaient en secret prêcher les peuples.

Claude Brousson, d'une famille considérée de Nîmes, homme éloquent et plein de zele, très estimé chez les étrangers, retourna dans sa patrie en 1698, y fut convaincu, non seulement d'avoir rempli son ministere malgré les édits, mais d'avoir eu dix ans auparavant des correspondances avec les ennemis de l'état : en effet il avait formé le projet d'introduire des troupes anglaises et savoyardes

dans le Languedoc; ce projet écrit de sa main, et adressé au duc de Schomberg, avait été intercepté depuis long-temps, et était entre les mains de l'intendant de la province. Bronsson, errant de ville en ville, fut saisi à Oléron, et transféré à la citadelle de Montpellier. L'intendant et ses juges l'interrogerent : il répondit qu'il était l'apôtre de Jésus-Christ, qu'il avait reçu le Saint-Esprit, qu'il ne devait pas trahir le dépôt de la foi, que son devoir était de distribuer le pain de la parole à ses freres. On lui demanda si les apôtres avaient écrit des projets pour faire révolter des provinces : on lui montra son fatal écrit; et les juges le condamnerent tous d'une voix à être roué vif. Il mourut comme mouraient les premiers martyrs. Toute la secte, loin de le regarder comme un criminel d'état, ne vit en lui qu'un saint qui avait scellé sa foi de son sang; et on imprima le martyre de M. de Bronsson.

Alors les prophetes se multiplient, et l'esprit de fureur redouble. Il arrive malheureusement qu'en 1703, un abbé de la maison du Chaila, inspecteur des missions, obtient un ordre de la cour de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un gentilhomme nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les mene d'abord dans son château. Les calvinistes s'attroupent : on enfonce les portes; on délivre les deux filles et quelques autres prisonniers. Les séditieux saisissent l'abbé du Chaila; ils lui offrent la vie s'il veut être de leur religion; il la refuse : un prophete lui crie : « Meurs donc; « l'esprit te condamne, ton péché est contre toi »;

et il est tué à coups de fusil. Aussitôt après ils saisissent les receveurs de la capitation, et les pendent avec leurs rôles au cou ; de là ils se jettent sur les prêtres qu'ils rencontrent, et les massacrent. On les poursuit; ils se retirent au milieu des bois et des rochers. Leur nombre s'accroît : leurs prophetes et leurs prophétesses leur annoncent de la part de Dieu le rétablissement de Jérusalem et la chûte de Babylone. Un abbe de la Bourlie paraît tout-à-coup au milieu d'eux dans leurs retraites sauvages, et leur apporte de l'argent et des armes.

C'était le fils du marquis de Guiscard, sous-gouverneur du roi, l'un des plus sages hommes du royaume. Le fils était bien indigne d'un tel pere. Réfugié en Hollande pour un crime, il va exciter les Cévenes à la révolte : on le vit quelque temps après passer à Londres, où il fut arrêté, en 1711, pour avoir trahi le ministere anglais, après avoir trahi son pays. Amené devant le conseil, il prit sur la table un de ces longs canifs avec lesquels on peut commettre un meurtre; il en frappa le chancelier Harlai, depuis comte d'Oxford, et on le conduisit en prison chargé de fers : il prévint son supplice en se donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme qui, au nom des Anglais, des Hollandais, et du duc de Savoie, vint encourager les fanatiques, et leur promit de puissants secours.

Une grande partie du pays les favorisait secrètement : leur cri de guerre était, « Point d'impôts, « et liberté de conscience ». Ce cri séduit par-tout la populace. Ces fureurs justifiaient aux yeux du peuple le dessein qu'avait eu Louis XIV d'extirper

le calvinisme ; mais sans la révocation de l'édit de Nantes on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Le roi envoie d'abord le maréchal de Montrevel avec quelques troupes. Il fait la guerre à ces misérables avec une barbarie qui surpasse la leur : on roue, on brûle les prisonniers ; mais aussi les soldats qui tombent entre les mains des révoltés périssent par des morts cruelles. Le roi, obligé de soutenir la guerre par-tout, ne pouvait envoyer contre eux que peu de troupes : il était difficile de les surprendre dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois, où ils se rendaient par des chemins non frayés, et dont ils descendaient tout-à-coup comme des bêtes féroces ; ils défirent même dans un combat réglé des troupes de la marine. On employa contre eux successivement trois maréchaux de France.

Au maréchal de Montrevel succéda, en 1704, le maréchal de Villars. Comme il lui étoit plus difficile encore de les trouver que de les battre, le maréchal de Villars, après s'être fait craindre, leur fit proposer une amnistie. Quelques uns d'entre eux y consentirent, détrompés des promesses d'être secourus par le duc de Savoie, qui, à l'exemple de tant de souverains, les persécutait chez lui, et avait voulu les protéger chez ses ennemis.

Le plus accrédité de leurs chefs, et le seul qui mérite d'être nommé, était Cavalier. Je l'ai vu depuis en Hollande et en Angleterre : c'était un petit homme blond, d'une physionomie douce et agréable : on l'appelait David dans son parti. De

garçon boulanger il était devenu chef d'une assez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par son courage et à l'aide d'une prophétesse qui le fit reconnaître sur un ordre exprès du Saint-Esprit. On le trouva à la tête de huit cents hommes qu'il enrégimentait quand on lui proposa l'amnistie. Il demanda des otages; on lui en donna : il vint, suivi d'un des chefs, à Nîmes, où il traita avec le maréchal de Villars.

Il promit de former quatre régiments de révoltés qui serviraient le roi sous quatre colonels, dont il serait le premier, et dont il nomma les trois autres: ces régimens devaient avoir l'exercice libre de leur religion, comme les troupes étrangeres à la solde de France; mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émissaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent et des promesses. Ils détacherent de Cavalier les principaux fanatiques : mais ayant donné sa parole au maréchal de Villars, il la voulut tenir. Il accepta le brevet de colonel, et commença à former son régiment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars qu'il avait demandé à ce jeune homme comment il pouvait à son âge avoir eu tant d'autorité sur des hommes si féroces et si indisciplinables. Il répondit que quand on lui désobéissait, sa prophétesse, qu'on appelait la grande Marie, était sur-le-champ inspirée, et condamnait à mort les réfractaires, qu'on tuait sans raisonner. Ayant

fait depuis la même question à Cavalier, j'en eus la même réponse.

Cette négociation singuliere se faisait après la bataille d'Hochstet. Louis XIV, qui avait proscrit le calvinisme avec tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'amnistie, avec un garçon boulanger; et le maréchal de Villars lui présenta le brevet de colonel, et celui d'une pension de douze cents livres.

Le nouveau colonel alla à Versailles; il y reçut les ordres du ministre de la guerre. Le roi le vit et haussa les épaules. Cavalier, observé par le ministere, craignit, et se retira en Piémont: de là il passa en Hollande et en Angleterre. Il fit la guerre en Espagne, et y commanda un régiment de réfugiés français à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce régiment sert à prouver la rage des guerres civiles, et combien la religion ajoute à cette fureur. La troupe de Cavalier se trouva opposée à un régiment français: dès qu'ils se reconnurent ils fondirent l'un sur l'autre avec la baïonnette, sans tirer. On a déja remarqué que la baïonnette agit peu dans les combats; la contenance de la premiere ligne, composée de trois rangs, après avoir fait feu, décide du sort de la journée; mais ici la fureur fit ce que ne fait presque jamais la valeur: il ne resta pas trois cents hommes de ces régiments. Le maréchal de Berwick contait souvent avec étonnement cette aventure.

Cavalier est mort officier général et gouverneur de l'isle de Jersey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant de ses premieres fureurs conservé que le courage, et ayant peu-à-peu substitué la pru-

dence à un fanatisme qui n'était plus soutenu par l'exemple.

Le maréchal de Villars, rappelé du Languedoc, fut remplacé par le maréchal de Berwick. Les malheurs des armes du roi enhardissaient alors les fanatiques du Languedoe, qui espéraient du secours du ciel et en recèvaient des alliés : on leur faisait toucher de l'argent par la voie de Geneve ; ils attendaient des officiers qui devaient leur être envoyés de Hollande et d'Angleterre ; ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

On peut mettre au rang des plus grandes conspirations celles qu'ils formerent de saisir dans Nîmes le duc de Berwick et l'intendant Bâville, de faire révolter le Languedoc et le Dauphiné, et d'y introduire les ennemis. Le secret fut gardé par plus de mille conjurés ; l'indiscrétion d'un seul fit tout découvrir : plus de deux cents personnes périrent dans les supplices. Le maréchal de Berwick fit exterminer par le fer et par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux : les uns moururent les armes à la main ; les autres sur les roues ou dans les flammes : quelques uns plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouverent moyen d'aller en Hollande. Les réfugiés français les y reçurent comme des envoyés célestes ; ils marcherent au-devant d'eux, chantant des psaumes, et jonchant leur chemin de branches d'arbres. Plusieurs de ces prophetes allerent en Angleterre ; mais trouvant que l'église épiscopale tenait trop de l'église romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur persuasion était si pleine que, ne doutant pas qu'a-

vec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de ressusciter un mort, et même tel mort que l'on voudrait choisir. Par-tout le peuple est peuple, et les presbytériens pouvaient se joindre à ces fanatiques contre le clergé anglican. Qui croirait qu'un des plus grands géometres de l'Europe, Fatio Duillier, et un homme de lettres fort savant, nommé Daudé, fussent à la tète de ces énergumenes? Le fanatisme rend la science même sa complice, et étouffe la raison.

Le ministere anglais prit le parti qu'on aurait dû toujours prendre avec les hommes à miracles: on leur permit de déterrer un mort dans le cimetiere de l'église cathédrale. La place fut entourée de gardes; tout se passa juridiquement: la scene finit par mettre au pilori les prophetes.

Ces excès du fanatisme ne pouvaient guere réussir en Angleterre, où la philosophie commençait à dominer; ils ne troublaient plus l'Allemagne depuis que les trois religions, la catholique, l'évangélique et la réformée, y étaient également protégées par les traités de Westphalie; les Provinces-Unies admettaient dans leur sein toutes les religions, par une tolérance politique. Enfin il n'y eut sur la fin de ce siecle que la France qui essuya de grandes querelles ecclésiastiques, malgré les progrès de la raison. Cette raison si lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine encore percer chez les docteurs, encore moins dans le commun des citoyens. Il faut d'abord qu'elle soit établie dans les principales têtes; elle descend aux autres de proche en proche, et gouverne enfin le peuple même qui ne la

connaît pas, mais qui, voyant que ses supérieurs sont modérés, apprend aussi à l'être. C'est un des grands ouvrages du temps, et ce temps n'était pas encore venu.

TABLE DES PIECES

CONTENUES

DANS LE TROISIEME VOLUME.

FIN DU TOME TROISIEME.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

DES

CLASSIQUES FRANÇAIS.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24, A PARIS.

SIÈCLES
DE
LOUIS XIV
ET DE
LOUIS XV,

PAR VOLTAIRE.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE DE LECOINTE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 49.
1834.

SIECLE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE TRENTE-SEPTIEME.

Du jansénisme.

Le calvinisme devait nécessairement enfanter des guerres civiles, et ébranler les fondements des états. Le jansénisme ne pouvait exciter que des querelles théologiques et des guerres de plume; car les réformateurs du seizième siecle ayant déchiré tous les liens par qui l'église romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus sacré, ayant ouvert les portes de ses cloîtres, et remis ses trésors dans les mains des séculiers, il fallait qu'un des deux partis pérît par l'autre. Il n'y a point de pays en effet où la religion de Calvin et de Luther ait paru sans exciter des persécutions et des guerres.

Mais les jansénistes n'attaquant point l'église, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux ni aux biens, et écrivant sur des questions abstraites, tantôt contre les réformés, tantôt contre les constitutions des papes, n'eurent enfin de crédit nulle part; et ils ont fini par voir leur secte méprisée dans presque toute l'Europe, quoiqu'elle ait eu plusieurs partisans très-respectables par leurs talents et par leurs mœurs.

Dans le temps même où les huguenots attiraient

une attention sérieuse, le jansénisme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla : ces disputes étaient venues d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain docteur de Louvain, nommé Michel Bay, qu'on appelait Baïus, selon la coutume du pédantisme de ces temps-là, s'avisa de soutenir, vers l'an 1552, quelques propositions sur la grace et sur la prédestination. Cette question, ainsi que presque toute la métaphysique, rentre pour le fond dans le labyrinthe de la fatalité et de la liberté, où toute l'antiquité s'est égarée, et où l'homme n'a guere de fil qui le conduise.

L'esprit de curiosité donné de Dieu à l'homme, cette impulsion nécessaire pour nous instruire, nous emporte sans cesse au-delà du but, comme tous les autres ressorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pousser trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais assez.

Ainsi on a disputé sur tout ce qu'on connaît et sur tout ce qu'on ne connaît pas : mais les disputes des anciens philosophes furent toujours paisibles, et celle des théologiens souvent sanglantes et toujours turbulentes.

Des cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces questions que Michel Baïus, crurent le libre arbitre renversé, et la doctrine de Scot en danger : fâchés d'ailleurs contre Baïus, au sujet d'une querelle à-peu-près dans le même goût, ils déférerent soixante et seize propositions de Baïus au pape Pie V. Ce fut Sixte-Quint, alors général des cordeliers, qui dressa la bulle de condamnation en 1567.

Soit crainte de se compromettre, soit dégoût

d'examiner de telles subtilités, soit indifférence et mépris pour les theses de Louvain, on condamna respectivement les soixante et seize propositions en gros, comme hérétiques, sentant l'hérésie, malsonnantes, téméraires et suspectes, sans rien spécifier et sans entrer dans aucun détail. Cette méthode tient de la suprême puissance, et laisse peu de prise à la dispute. Les docteurs de Louvain furent très empêchés en recevant la bulle; il y avait surtout une phrase dans laquelle une virgule mise à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de Michel Baïus : l'université députa à Rome pour savoir du saint-pere où il fallait mettre la virgule. La cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponse à ces Flamands un exemplaire de la bulle dans lequel il n'y avait point de virgule du tout : on le déposa dans les archives. Le grand-vicaire, nommé Morillon, dit qu'il fallait recevoir la bulle du pape, « quand même il y aurait des erreurs ». Ce Morillon avait raison en politique; car assurément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les huguenots et leurs adversaires. Baïus crut Morillon, et se rétracta paisiblement.

Quelques années après, l'Espagne, aussi fertile en auteurs scholastiques que stérile en philosophes, produisit Molina le jésuite, qui crut avoir découvert précisément comment Dieu agit sur les créatures, et comment les créatures lui résistent. Il distingua l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, la prédestination à la grace et la prédestination à la

gloire, la grace prévenante et la coopérante; il fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moyenne et du congruisme. Cette science moyenne et ce congruisme étaient sur-tout des idées rares: Dieu par sa science moyenne consulte habilement la volonté de l'homme pour savoir ce que l'homme fera quand il aura eu sa grace; et ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangements en conséquence pour déterminer l'homme; et ces arrangements sont le congruisme.

Les dominicains espagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les jésuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de Molina « était le précurseur de l'Antechrist. »

La cour de Rome évoqua la dispute, qui était déja entre les mains des grands inquisiteurs, et ordonna, avec beaucoup de sagesse, le silence aux deux partis, qui ne le garderent ni l'un ni l'autre.

Enfin on plaida sérieusement devant Clément VIII; et, à la honte de l'esprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un jésuite, nommé Achilles Gaillard, assura le pape qu'il avait un moyen sûr de rendre la paix à l'église; il proposa gravement d'accepter la prédestination gratuite, à condition que les dominicains admettraient la science moyenne, et qu'on ajusterait ces deux systêmes comme on pourrait. Les dominicains refuserent l'accommodement d'Achilles Gaillard; leur célebre Lemos soutint le concours prévenant, et le complément de la vertu active: les congrégations se multiplierent sans que personne s'entendît.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les arguments pour et contre à un sens clair. Paul V reprit le procès; mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de Venise, il fit cesser toutes les congrégations qu'on appela et qu'on appelle encore *de auxiliis*. On leur donnait ce nom aussi peu clair par lui-même que les questions que l'on agitait, parceque ce mot signifie *secours*, et qu'il s'agissait dans cette dispute des secours que Dieu donne à la volonté faible des hommes. Paul V finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les jésuites établissaient leur science moyenne et leur congruisme, Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres, renouvelait quelques idées de Baïus dans un gros livre sur saint Augustin, qui ne fut imprimé qu'après sa mort; de sorte qu'il devint chef de secte sans jamais s'en douter. Presque personne ne lut ce livre qui a causé tant de troubles; mais du Verger de Haurane, abbé de Saint-Cyran, ami de Jansenius, homme aussi ardent qu'écrivain diffus et obscur, vint à Paris, et persuada de jeunes docteurs et quelques vieilles femmes. Les jésuites demanderent à Rome la condamnation du livre de Jansenius, comme une suite de celle de Baïus, et l'obtinrent en 1641; mais à Paris la faculté de théologie, et tout ce qui se mêlait de raisonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner à penser avec Jansenius que Dieu commande des choses impossibles; cela n'est ni philosophique ni consolant: mais le plaisir secret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les jésuites, l'envie de se

distinguer, et l'inquiétude d'esprit, formerent une secte.

La faculté condamna cinq propositions de Jansenius à la pluralité des voix : ces cinq propositions étaient extraites du livre très fidèlement, quant au sens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appelerent au parlement comme d'abus; et la chambre des vacations ordonna que les parties comparaitraient.

Les parties ne comparurent point; mais d'un côté un docteur, nommé Habert, soulevait les esprits contre Jansenius : de l'autre le fameux Arnauld, disciple de Saint-Cyran, défendait le jansénisme avec l'impétuosité de son éloquence : il haïssait les jésuites encore plus qu'il n'aimait la grace efficace; et il était encore plus haï d'eux, comme né d'un pere qui, s'étant donné au barreau, avait violemment plaidé pour l'université contre leur établissement. Ses parents s'étaient acquis beaucoup de considération dans la robe et dans l'épée : son génie et les circonstances où il se trouva le déterminerent à la guerre de plume et à se faire chef de parti, espece d'ambition devant qui toutes les autres disparaissent. Il combattit contre les jésuites et contre les réformés jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans : on a de lui cent quatre volumes, dont presque aucun n'est aujourd'hui au rang de ces bons livres classiques qui honorent le siecle de Louis XIV, et qui font la bibliotheque des nations. Tous ses ouvrages eurent une grande vogue dans son temps, et par la réputation de l'auteur, et par la chaleur des disputes : cette chaleur s'est attiédie ; les livres ont été

oubliés ; il n'est resté que ce qui appartenait simplement à la raison, sa géométrie, la grammaire raisonnée, la logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Personne n'était né avec un esprit plus philosophique ; mais sa philosophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, et qui plongea soixante ans dans de misérables disputes de l'école, et dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes.

L'université étant partagée sur ces cinq fameuses propositions, les évêques le furent aussi : quatre-vingt-huit évêques de France écrivirent en corps à Innocent X pour le prier de décider, et onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. Innocent X jugea ; il condamna chacune des cinq propositions à part, mais toujours sans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait et ce qui les suivait.

Cette omission, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite et par la Sorbonne, et par les jansénistes, et par les jésuites, et par le souverain pontife. Le fond des cinq propositions condamnées est évidemment dans Jansenius. Il n'y a qu'à ouvrir le troisieme tome, à la page 138, édition de Paris, 1641, on y lira mot à mot : « Tout cela démontre pleinement et « évidemment qu'il n'est rien de plus certain et de « plus fondamental dans la doctrine de saint Au- « gustin, qu'il y a certains commandements impos- « sibles, non seulement aux infideles, aux aveu- « gles, aux endurcis, mais aux fideles et aux justes, « malgré leurs volontés et leurs efforts, selon les

« forces qu'ils ont ; et que la grace qui peut rendre « ces commandements possibles leur manque ». On peut aussi lire à la page 165, « que Jésus-Christ « n'est pas, selon saint Augustin, mort pour tous « les hommes ».

Le cardinal Mazarin fit recevoir unanimement la bulle du pape par l'assemblée du clergé : il était bien alors avec le pape ; il n'aimait pas les jansénistes, et il haïssait avec raison les factions.

La paix semblait rendue à l'église de France ; mais les jansénistes écrivirent tant de lettres, on cita tant saint Augustin, on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de jansénistes que jamais.

Un prêtre de Saint-Sulpice s'avisa de refuser l'absolution à M. de Liancourt, parcequ'on disait qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans Jansenius, et qu'il avait dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale, un nouveau sujet d'écrits. Le docteur Arnauld se signala ; et dans une nouvelle lettre à un duc et pair ou réel ou imaginaire, il soutint que les propositions de Jansenius condamnées n'étaient pas dans Jansenius, mais qu'elles se trouvaient dans saint Augustin et dans plusieurs peres ; il ajouta que « saint « Pierre était un juste à qui la grace, sans laquelle « on ne peut rien, avait manqué. »

Il est vrai que saint Augustin et saint Chrysostome avaient dit la même chose ; mais les conjonctures, qui changent tout, rendirent Arnauld coupable. On disait qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des saints peres ; car ce qui est un objet

si sérieux pour les uns est toujours pour les autres un sujet de plaisanterie. La faculté s'assembla; le chancelier Séguier y vint même de la part du roi: Arnauld fut condamné et exclus de la Sorbonne en 1654. La présence du chancelier parmi des théologiens eut un air de despotisme qui déplut au public; et le soin qu'on eut de garnir la salle d'une foule de docteurs, moines, mendiants, qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en si grand nombre, fit dire à Pascal dans ses Provinciales, « qu'il était plus « aisé de trouver des moines que des raisons. »

La plupart de ces moines n'admettaient point le congruisme, la science moyenne, la grace versatile de Molina; mais ils soutenaient une grace suffisante à laquelle la volonté peut consentir, et ne consent jamais; une grace efficace à laquelle on peut résister, et à laquelle on ne résiste pas; et ils expliquaient cela clairement en disant qu'on pouvait résister à cette grace dans le sens divisé, et non pas dans le sens composé.

Si ces choses sublimes ne sont pas trop d'accord avec la raison humaine, le sentiment d'Arnauld et des jansénistes semblait trop d'accord avec le pur calvinisme. C'était précisément le fond de la querelle des gomaristes et des arminiens. Elle divisa la Hollande comme le jansénisme divisa la France: mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une dispute de gens oisifs; elle fit couler sur un échafaud le sang du pensionnaire Barnevelt: violence atroce que les Hollandais détestent aujourd'hui, après avoir ouvert les yeux sur l'absurdité de ces disputes, sur l'horreur de la persécu-

tion, et sur l'heureuse nécessité de la tolérance; ressource des sages qui gouvernent, contre l'enthousiasme passager de ceux qui argumentent. Cette dispute ne produisit en France que des mandements, des bulles, des lettres de cachet, et des brochures, parcequ'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc seulement exclus de la faculté. Cette petite persécution lui attira une foule d'amis: mais lui et les jansénistes eurent toujours contre eux l'église et le pape. Une des premieres démarches d'Alexandre VII, successeur d'Innocent X, fut de renouveler les censures contre les cinq propositions. Les évêques de France, qui avaient déja dressé un formulaire, en firent encore un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes: « Je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions contenues dans le « livre de Cornelius Jansenius, laquelle doctrine « n'est point celle de saint Augustin, que Jansenius « a mal expliquée. »

Il fallut depuis souscrire cette formule: et les évêques la présenterent dans leurs dioceses à tous ceux qui étaient suspects. On la voulut faire signer aux religieuses de Port-Royal de Paris et de Port-Royal-des-champs. Ces deux maisons étaient le sanctuaire du jansénisme: Saint-Cyran et Arnauld les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monastere de Port-Royal-des-champs une maison où s'étaient retirés plusieurs savants vertueux, mais entêtés, liés ensemble par la conformité des sentiments: ils instrui-

saient de jeunes gens choisis. C'est de cette école qu'est sorti Racine, le poëte de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. Pascal, le premier des satiriques français, car Despréaux ne fut que le second, était intimement lié avec ces illustres et dangereux solitaires. On présenta le formulaire à signer aux filles de Port-Royal de Paris et de Port-Royal-des-champs: elles répondirent qu'elles ne pouvaient en conscience avouer, après le pape et les évêques, que les cinq propositions fussent dans le livre de Jansenius, qu'elles n'avaient pas lu; qu'assurément on n'avait pas pris sa pensée; qu'il se pouvait faire que ces cinq propositions fussent erronées, mais que Jansenius n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la cour. Le lieutenant-civil, d'Aubrai, (il n'y avait point encore de lieutenant de police) alla à Port-Royal-des-champs faire sortir tous les solitaires qui s'y étaient retirés, et tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monasteres: un miracle les sauva.

Mademoiselle Perrier, pensionnaire de Port-Royal de Paris, niece du célebre Pascal, avait mal à un œil; on fit à Port-Royal la cérémonie de baiser une épine de la couronne qu'on mit autrefois sur la tête de Jésus-Christ. Cette épine était depuis quelque temps à Port-Royal. Il n'est pas trop aisé de prouver comment elle avait été sauvée et transportée de Jérusalem au faubourg Saint-Jacques. La malade la baisa; elle parut guérie plusieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer et d'attester qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fis-

tule lacrymale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes qui ont long-temps vécu avec elle m'ont assuré que sa guérison avait été fort longue; et c'est ce qui est bien vraisemblable: mais ce qui ne l'est guere, c'est que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amener à notre religion les dix-neuf vingtiemes de la terre, à qui cette religion est ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de religieuses qui prétendaient que Cornelius Jansenius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui est imputée.

Le miracle eut un si grand éclat que les jésuites écrivirent contre lui. Un P. Annat, confesseur de Louis XIV, publia le Rabat-joie des Jansénistes, à l'occasion du miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal, par un docteur catholique. Annat n'était ni docteur ni docte. Il crut démontrer que, si une épine était venue de Judée à Paris guérir la petite Perrier, c'était pour lui prouver que Jésus est mort pour tous, et non pour plusieurs. Tous sifflerent le P. Annat. Les jésuites prirent alors le parti de faire aussi des miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue: ceux des jansénistes étaient les seuls à la mode alors. Ils firent encore quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-Royal une sœur Gertrude guérie d'une enflure à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de

succès : le temps était passé ; et sœur Gertrude n'avait point un Pascal pour oncle.

Les jésuites, qui avaient pour eux les papes et les rois, étaient entièrement décriés dans l'esprit des peuples : on renouvelait contre eux les anciennes histoires de l'assassinat de Henri le grand, médité par Barriere, exécuté par Châtel, leur écolier ; le supplice du P. Guinard, leur bannissement de France et de Venise, la conjuration des poudres, la banqueroute de Séville. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. Pascal fit plus, il les rendit ridicules. Ses Lettres provinciales, qui paraissaient alors, étaient un modele d'éloquence et de plaisanteries. Les meilleures comédies de Moliere n'ont pas plus de sel que les premieres lettres provinciales : Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernieres.

Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux : on attribuait adroitement à toute la société les opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands ; on les aurait déterrées aussi-bien chez des casuistes dominicains et franciscains ; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait, dans ces lettres, de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes ; dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public.

Les jésuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encore paru en France.

Mais il leur arriva dans leurs querelles la même chose à-peu-près qu'au cardinal Mazarin : les Blot, les Marigny et les Barbançon avaient fait rire toute la France à ses dépens ; et il fut le maître de la France. Ces peres eurent le crédit de faire brûler les Lettres provinciales par un arrêt du parlement de Provence ; ils n'en furent pas moins ridicules, et en devinrent plus odieux à la nation.

On enleva les principales religieuses de l'abbaye de Port-Royal de Paris avec deux cents gardes, et on les dispersa dans d'autres couvents ; on ne laissa que celles qui voulurent signer le formulaire. La dispersion de ces religieuses intéressa tout Paris. Sœur Perdreau et sœur Passart, qui signerent et en firent signer d'autres, furent le sujet des plaisanteries et des chansons dont la ville fut inondée par cette espece d'hommes oisifs qui ne voit jamais dans les choses que le côté plaisant, et qui se divertit toujours, tandis que les persuadés gémissent, que les frondeurs déclament, et que le gouvernement agit.

Les jansénistes s'affermirent par la persécution. Quatre prélats, Arnauld, évêque d'Angers, frere du docteur ; Buzanval, de Beauvais ; Pavillon, d'Alet ; et Caulet, de Pamiers, le même qui depuis résista à Louis XIV sur la régale, se déclarerent contre le formulaire. C'était un nouveau formulaire composé par le pape Alexandre VII lui-même, semblable en tout pour le fond aux premiers, reçu en France par les évêques et même par le parlement. Alexandre VII, indigné, nomma neuf évêques français pour faire le procès aux

quatre prélats réfractaires. Alors les esprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorsque tout était en feu pour savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans Jansenius, Rospigliosi, devenu pape sous le nom de Clément IX, pacifia tout pour quelque temps. Il engagea les quatre évêques à signer sincèrement le formulaire, au lieu de purement et simplement : ainsi il sembla permis de croire, en condamnant les cinq propositions, qu'elles n'étaient point extraites de Jansenius. Les quatre évêques donnerent quelques petites explications ; l'accortise italienne calma la vivacité française. Un mot substitué à un autre opéra cette paix, qu'on appela la paix de Clément IX, et même la paix de l'église, quoiqu'il ne s'agît que d'une dispute ignorée ou méprisée dans le reste du monde. Il paraît que depuis le temps de Baïus les papes eurent toujours pour but d'étouffer ces controverses dans lesquelles on ne s'entend point, et de réduire les deux partis à enseigner la même morale que tout le monde entend : rien n'était plus raisonnable ; mais on avait affaire à des hommes.

Le gouvernement mit en liberté les jansénistes qui étaient prisonniers à la Bastille, et entre autres Saci, auteur de la version du testament. On fit revenir les religieuses exilées : elles signerent sincèrement, et crurent triompher par ce mot. Arnauld sortit de la retraite où il s'était caché, et fut présenté au roi, accueilli du nonce, regardé par le public comme un pere de l'église : il s'engagea dès-lors à ne combattre que les calvinistes ;

car il fallait qu il fît la guerre. Ce temps de tranquillité produisit son livre de la Perpétuité de la Foi, dans lequel il fut aidé par Nicole; et ce fut le sujet de la grande controverse entre eux et Claude le ministre, controverse dans laquelle chaque parti se crut victorieux, selon l'usage.

La paix de Clément IX ayant été donnée à des esprits peu pacifiques, qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une treve passagere; les cabales sourdes, les intrigues, et les injures continuerent des deux côtés.

La duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, si connue par les guerres civiles et par ses amours, devenue vieille et sans occupation, se fit dévote; et comme elle haïssait la cour, et qu'il lui fallait de l'intrigue, elle se fit janséniste. Elle bâtit un corps de logis à Port-Royal-des-champs, où elle se retirait quelquefois avec les solitaires. Ce fut leur temps le plus florissant. Les Arnauld, les Nicole, les le Maître, les Herman, les Saci, beaucoup d'hommes qui, quoique moins célebres, avaient pourtant beaucoup de mérite et de réputation, s'assemblaient chez elle: ils substituaient au bel-esprit que la duchesse de Longueville tenait de l'hôtel de Rambouillet leurs conversations solides, et ce tour d'esprit mâle, vigoureux et animé, qui faisait le caractere de leurs livres et de leurs entretiens. Ils ne contribuerent pas peu à répandre en France le bon goût et la vraie éloquence; mais malheureusement ils étaient encore plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils semblaient être eux-mêmes une preuve

de ce système de la fatalité qu'on leur reprochait; on eût dit qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des persécutions sur des chimeres, tandis qu'ils pouvaient jouir de la plus grande considération et de la vie la plus heureuse, en renonçant à ces vaines disputes.

La faction des jésuites, toujours irritée des Lettres provinciales, remua tout contre le parti. Madame de Longueville ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le jansénisme. Il se tenait des assemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez Arnauld. Le roi, qui avait résolu d'extirper le calvinisme, ne voulait point d'une nouvelle secte. Il menaça; et enfin Arnauld, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de madame de Longueville, que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, et d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques; lui dont le neveu avait été ministre d'état; lui qui aurait pû être cardinal: le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694 dans une retraite ignorée du monde, et connue à ses seuls amis, toujours écrivant, toujours philosophe supérieur à la mauvaise fortune, et donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte, et inébranlable.

Son parti fut toujours persécuté dans les Pays-Bas catholiques, pays qu'on nomme d'obédience, et où les bulles des papes sont des lois souveraines. Il le fut encore plus en France.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la question,

« si les cinq propositions se trouvaient en effet dans « Jansenius », était toujours le seul prétexte de cette petite guerre intestine. La distinction du fait et du droit occupait les esprits. On proposa enfin, en 1701, un problême théologique, qu'on appela le cas de conscience par excellence : « Pouvait-on « donner les sacrements à un homme qui aurait « signé le formulaire en croyant dans le fond de « son cœur que le pape et même l'église peuvent « se tromper sur les faits » ? Quarante docteurs signerent qu'on pouvait donner l'absolution à un tel homme.

Aussitôt la guerre recommence. Le pape et les évêques voulaient qu'on les crût sur les faits. L'archevêque de Paris, Noailles, ordonna qu'on crût le droit d'une foi divine et le fait d'une foi humaine; les autres, et même l'archevêque de Cambrai, Fénélon, qui n'était pas content de M. de Noailles, exigerent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être se donner la peine de citer les passages du livre; c'est ce qu'on ne fit jamais.

Le pape Clément XI donna, en 1705, la bulle *Veniam Domini,* par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'est une nouveauté introduite dans l'église de faire signer des bulles à des filles : on fit encore cet honneur aux religieuses de Port-Royal-des-Champs. Le cardinal de Noailles fut obligé de leur faire porter cette bulle, pour les éprouver. Elles signerent, sans déroger à la paix de Clément IX, et en

se retranchant dans le silence respectueux à l'égard du fait.

On ne sait ce qui est plus singulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles, que cinq propositions étaient dans un livre latin, ou le refus obstiné de ces religieuses.

Le roi demanda une bulle au pape, pour la suppression de leur monastere; le cardinal de Noailles les priva des sacrements; leur avocat fut mis à la Bastille; toutes les religieuses furent enlevées et mises chacune dans un couvent moins désobéissant; le lieutenant de police fit démolir, en 1709, leur maison de fond en comble; et enfin, en 1711, on déterra les corps qui étaient dans l'église et dans le cimetiere, pour les transporter ailleurs.

Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monastere: les jansénistes voulaient toujours cabaler, et les jésuites se rendre nécessaires. Le P. Quesnel, prêtre de l'oratoire, ami du célebre Arnauld, et qui fut compagnon de sa retraite jusqu'au dernier moment, avait, dès l'an 1671, composé un livre de réflexions pieuses sur le texte du nouveau testament. Ce livre contient quelques maximes qui pourraient paraître favorables au jansénisme; mais elles sont confondues dans une si grande foule de maximes saintes et pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Le bien s'y montre de tous côtés, et le mal il faut le chercher. Plusieurs évêques lui donnerent les plus grands éloges dans sa naissance, et les confirmerent quand le livre eut reçu encore par l'auteur sa derniere perfection.

Je sais même que l'abbé Renaudot, l'un des plus savants hommes de France, étant à Rome, la premiere année du pontificat de Clément XI, allant un jour chez ce pape qui aimait les savants, et qui l'était lui-même, le trouva lisant le livre du P. Quesnel. « Voilà, lui dit le pape, un livre ex-« cellent. Nous n'avons personne à Rome qui soit « capable d'écrire ainsi : je voudrais attirer l'auteur « auprès de moi ». C'est le même pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de Clément XI, et les censures qui suivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très touché dans une lecture des beautés frappantes d'un ouvrage, et en condamner ensuite les défauts cachés. Un des prélats qui avait donné en France l'approbation la plus sincere au livre de Quesnel était le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorsqu'il était évêque de Châlons; et le livre lui était dédié. Ce cardinal, plein de vertus et de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques jansénistes, sans l'être, et aimait peu les jésuites, sans leur nuire et sans les craindre.

Ces jésuites commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le P. de la Chaise, gouvernant la conscience de Louis XIV, était en effet à la tête de l'église gallicane. Le P. Quesnel, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le savant bénédictin Gerberon, un prêtre nommé Brigode, et plusieurs autres du même parti : il en était devenu chef après la mort du fameux Arnauld, et jouissait

comme lui de cette gloire flatteuse de s'établir un empire secret, indépendant des souverains, de régner sur des consciences, et d'être l'ame d'une faction composée d'esprits éclairés. Les jésuites, plus répandus que la faction, et plus puissants, déterrerent bientôt Quesnel dans sa solitude. Ils le persécuterent auprès de Philippe V, qui était encore maître des Pays-Bas, comme ils avaient poursuivi Arnauld son maître auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du roi d'Espagne de faire arrêter ces solitaires. Quesnel fut mis dans les prisons de l'archevêché de Malines. Un gentilhomme, qui crut que le parti janséniste ferait sa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs, et fit évader Quesnel, qui se rétira à Amsterdam, où il est mort, en 1719, dans une extrême vieillesse, après avoir contribué à former en Hollande quelques églises de jansénistes, troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Lorsqu'on l'arrêta on saisit tous ses papiers, et on y trouva tout ce qui caractérise un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrat fait par les jansénistes avec Antoinette Bourignon, célebre visionnaire, femme riche, et qui avait acheté, sous le nom de son directeur, l'isle de Nordstrand près du Holstein, pour y rassembler ceux qu'elle prétendait associer à une secte de mystiques qu'elle avait voulu établir.

Cette Bourignon avait imprimé à ses frais dix-neuf gros volumes de pieuses rêveries, et dépensé la moitié de son bien à faire des prosélytes. Elle n'avait réussi qu'à se rendre ridicule, et même

avait essuyé les persécutions attachées à toute innovation. Enfin, désespérant de s'établir dans son isle, elle l'avait revendue aux jansénistes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encore dans les manuscrits de Quesnel un projet plus coupable s'il n'avait été insensé. Louis XIV ayant envoyé en Hollande, en 1684, le comte d'Avaux, avec plein pouvoir d'admettre à une treve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer, les jansénistes, sous le nom des *disciples de saint Augustin*, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette treve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des calvinistes le fut si long-temps. Cette idée chimérique était demeurée sans exécution; mais enfin les propositions de paix des jansénistes avec le roi de France avaient été rédigées par écrit; il y avait eu certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables; et c'en était assez pour être criminels. On fit aisément croire à Louis XIV qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas assez instruit pour savoir que de vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes si on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matieres d'état. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du P. Quesnel comme coupable après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les jésuites engagerent le roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre: c'était en effet faire condamner le cardinal de Noailles, qui en avait été le protecteur le

plus zélé. On se flattait avec raison que le pape Clément XI mortifierait l'archevêqué de Paris. Il faut savoir que quand Clément XI était le cardinal Albani, il avait fait imprimer un livre tout moliniste de son ami le cardinal de Sfondrate, et que M. de Noailles avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penser qu'Albani, devenu pape, ferait au moins contre les approbations données à Quesnel ce qu'on avait fait contre les approbations données à Sfondrate.

On ne se trompa point : le pape Clément XI donna, vers l'an 1708, un décret contre le livre de Quesnel. Mais alors les affaires temporelles empêcherent que cette affaire spirituelle, qu'on avait sollicitée, ne réussît : la cour était mécontente de Clément XI, qui avait reconnu l'archiduc Charles pour roi d'Espagne, après avoir reconnu Philippe V. On trouva des nullités dans son décret; il ne fut point reçu en France; et les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du P. de la Chaise, confesseur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes, et qui ménageait dans le cardinal de Noailles l'allié de madame de Maintenon.

Les jésuites étaient en possession de donner un confesseur au roi, comme à presque tous les princes catholiques : cette prérogative était le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignités ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité était devenu un principe de grandeur : plus Louis XIV vieillissait, plus la place de confesseur devenait un ministere considérable. Ce

poste fut donné à le Tellier, fils d'un procureur de Vire en basse Normandie, homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent: il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, où il est trop aisé d'inspirer ce qu'on veut, et de perdre qui l'on hait: il avait à venger ses injures particulieres. Les jansénistes avaient fait condamner à Rome un de ses livres sur les cérémonies chinoises; il était mal personnellement avec le cardinal de Noailles; et il ne savait rien ménager. Il remua toute l'église de France; il dressa, en 1711, des lettres et des mandements, que des évêques devaient signer; il leur envoyait des accusations contre le cardinal de Noailles, au bas desquelles ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom. De telles manœuvres dans des affaires profanes sont punies; elles furent découvertes, et n'en réussirent pas moins.

La conscience du roi était alarmée par son confesseur, autant que son autorité était blessée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le cardinal de Noailles lui demanda justice de *ces mysteres d'iniquité;* le confesseur persuada qu'il s'était servi des voies humaines pour faire réussir les choses divines; et comme en effet il défendait l'autorité du pape et celle de l'unité de l'église, tout le fond de l'affaire lui était favorable. Le cardinal s'adressa au dauphin, duc de Bourgogne; mais il le trouva prévenu par les lettres et par les amis de l'archevêque de Cambrai. La faiblesse humaine entre dans tous les cœurs: Fénélon n'était pas encore assez philosophe pour oublier que le cardinal de

Noailles avait contribué à le faire condamner; et Quesnel payait alors pour madame Guyon.

Le cardinal n'obtint pas davantage du crédit de madame de Maintenon. Cette seule affaire pourrait faire connaître le caractere de cette dame, qui n'avait guere de sentiments à elle, et qui n'était occupée que de se conformer à ceux du roi: trois lignes de sa main au cardinal de Nôailles développent tout ce qu'il faut penser et d'elle, et de l'intrigue du P. le Tellier, et des idées du roi, et de la conjoncture. « Vous me connaissez assez pour « savoir ce que je pense sur la découverte nouvelle; « mais bien des raisons doivent me retenir de par- « ler. Ce n'est point à moi à juger et à condamner; « je n'ai qu'à me taire et à prier pour l'église, pour « le roi, et pour vous. J'ai donné votre lettre au « roi; elle a été lue: c'est tout ce que je puis vous « en dire, étant abattue de tristesse. »

Le cardinal archevêque, opprimé par un jésuite, ôta les pouvoirs de prêcher et de confesser à tous les jésuites, excepté à quelques uns des plus sages et des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher le Tellier de confesser le roi; mais il n'osa pas irriter à ce point son ennemi. « Je crains, écrivit-il à madame de Maintenon, de « marquer au roi trop de soumission en donnant « les pouvoirs à celui qui les mérite le moins. Je « prie Dieu de lui faire connaître le péril qu'il « court en confiant son ame à un homme de ce « caractere. »

On voit dans plusieurs mémoires que le P. le Tellier dit qu'il fallait qu'il perdît sa place, ou le

cardinal la sienne. Il est très vraisemblable qu'il le pensa, et peu qu'il l'ait dit.

Quand les esprits sont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funestes. Des partisans du P. le Tellier, des évêques qui espéraient le chapeau, employerent l'autorité royale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait plusieurs fois imposé silence aux deux partis; au lieu de réprimer un religieux et de conduire le cardinal; au lieu de défendre ces combats comme les duels, et de réduire tous les prêtres, comme tous les seigneurs, à être utiles sans être dangereux, au lieu d'accabler enfin les deux partis sous le poids de la puissance suprême, soutenue par la raison et par tous les magistrats, Louis XIV crut bien faire de solliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, et de faire venir la fameuse constitution *Unigenitus*, qui remplit le reste de sa vie d'amertume.

Le jésuite le Tellier et son parti envoyerent à Rome cent trois propositions à condamner: le saint-office en proscrivit cent et une. La bulle fut donnée au mois de septembre 1713: elle vint, et souleva contre elle presque toute la France. Le roi l'avait demandée pour prévenir un schisme, et elle fut prête d'en causer un: la clameur fut générale, parceque, parmi ces cent et une propositions, il y en avait qui paraissaient à tout le monde contenir le sens le plus innocent et la plus pure morale. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris: quarante accepterent la bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnerent en

même temps des explications, pour calmer les scrupules du public. L'acceptation pure et simple fut envoyée au pape, et les modifications furent pour les peuples : ils prétendaient par-là satisfaire a la fois le pontife, le roi, et la multitude. Mais le cardinal de Noailles, et sept autres évêques de l'assemblée qui se joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ses correctifs : ils écrivirent au pape pour demander ces correctifs même à sa sainteté. C'était un affront qu'ils lui faisaient respectueusement : le roi ne le souffrit pas ; il empêcha que la lettre ne parût, renvoya les évêques dans leurs dioceses, défendit au cardinal de paraître à la cour. La persécution donna à cet archevêque une nouvelle considération dans le public : sept autres évêques se joignirent encore à lui. C'était une véritable division dans l'épiscopat, dans tout le clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait qu'il ne s'agissait pas des points fondamentaux de la religion ; cependant il y avait une guerre civile dans les esprits, comme s'il eût été question du renversement du christianisme, et on fit agir des deux côtés tous les ressorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces ressorts furent employés pour faire accepter la constitution par la Sorbonne. La pluralité des suffrages ne fut pas pour elle ; et cependant elle y fut enregistrée. Le ministere avait peine à suffire aux lettres de cachet qui envoyaient en prison ou en exil les opposants.

Cette bulle avait été enregistrée au parlement, avec les réserves des droits ordinaires de la cou-

président. On exila le jésuite le Tellier, chargé de la haine publique, et peu aimé de ses confreres.

Les évêques opposés à la bulle appelerent à un futur concile, dût-il ne se tenir jamais. La Sorbonne, les curés du diocese de Paris, des corps entiers de religieux firent le même appel; et enfin le cardinal de Noailles fit le sien en 1717; mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima, dit-on, malgré lui. L'église de France resta divisée en deux factions, les *acceptants* et les *refusants*. Les acceptants étaient les cent évêques qui avaient adhéré sous Louis XIV, avec les jésuites et les capucins: les refusants étaient quinze évêques et toute la nation. Les acceptants se prévalaient de Rome; les autres, des universités, des parlements, et du peuple. On imprimait volume sur volume, lettres sur lettres. On se traitait réciproquement de schismatique et d'hérétique.

Un archevêque de Reims, du nom de Mailly, grand et heureux partisan de Rome, avait mis son nom au bas de deux écrits que le parlement fit brûler par le bourreau. L'archevêque l'ayant su, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir été outragé par des schismatiques. Dieu le récompensa; il fut cardinal. Un évêque de Soissons, nommé Languet, ayant essuyé le même traitement du parlement, et ayant signifié à ce corps que « ce « n'était pas à lui à le juger même pour un crime de « lese-majesté », il fut condamné à dix mille livres d'amende: mais le régent ne voulut pas qu'il les payât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt aussi cardinal.

Rome éclatait en reproches ; on se consumait en négociations ; on appelait, on réappelait ; et tout cela pour quelques passages, aujourd'hui oubliés, du livre d'un prêtre octogénaire qui vivait d'aumônes à Amsterdam.

La folie du système des finances contribua plus qu'on ne croit à rendre la paix à l'église. Le public se jeta avec tant de fureur dans le commerce des actions ; la cupidité des hommes excitée par cette amorce fut si générale, que ceux qui parlerent ensuite de jansénisme et de bulle ne trouverent personne qui les écoutât : Paris n'y pensait pas plus qu'à la guerre qui se faisait sur les frontieres d'Espagne. Les fortunes rapides et incroyables qu'on faisait alors, le luxe et la volupté portés au dernier excès, imposerent silence aux disputes ecclésiastiques ; et le plaisir fit ce que Louis XIV n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans saisit ces conjonctures pour réunir l'église de France. Sa politique y était intéressée : il craignait des temps où il aurait eu contre lui Rome, l'Espagne, et cent évêques (1).

Il fallait engager le cardinal de Noailles, non seulement à recevoir cette constitution qu'il regardait comme scandaleuse, mais à rétracter son appel qu'il regardait comme légitime ; il fallait obtenir de lui plus que Louis XIV, son bienfaiteur, ne lui avait en vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppositions dans le parle-

(1) On verra dans le Siecle de Louis XV quelles furent les vues et la conduite du régent.

ment, qu'il avait exilé à Pontoise. Cependant il vint à bout de tout. On composa *un corps de doctrine* qui contenta presque les deux partis; on tira parole du cardinal qu'enfin il accepterait. Le duc d'Orléans alla lui-même au grand-conseil avec les princes et les pairs faire enregistrer un édit qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la suppression des appels, l'humanité et la paix. Le parlement, qu'on avait mortifié en portant au grand-conseil des déclarations qu'il était en possession de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoise à Blois, enregistra ce que le grand-conseil avait enregistré, mais toujours avec les réserves d'usage, c'est-à-dire le maintien des libertés de l'église gallicane et des lois du royaume.

Le cardinal archevêque, qui avait promis de se rétracter quand le parlement obéirait, se vit enfin obligé de tenir parole; et on afficha son mandement de rétractation le 20 auguste 1720.

Le nouvel archevêque de Cambrai, du Bois, fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, depuis cardinal et premier ministre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puissance de Louis XIV avait échoué. Personne n'ignore quelles étaient la conduite, la maniere de penser, les mœurs de ce ministre. Le licencieux du Bois subjugua le pieux Noailles. On se souvient avec quel mépris le duc d'Orléans et son ministre parlaient des querelles qu'ils appaiserent, quel ridicule ils jeterent sur cette guerre de controverse. Ce mépris et ce ridicule servirent encore à la paix. On se

lasse enfin de combattre pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce temps tout ce qu'on appelait en France jansénisme, quiétisme, bulles, querelles théologiques, baissa sensiblement. Quelques évêques appelants resterent opiniâtrément attachés à leurs sentiments.

Mais il y eut quelques évêques connus, et quelques ecclésiastiques ignorés, qui persisterent dans leur enthousiasme janséniste: ils se persuaderent que Dieu allait détruire la terre, puisqu'une feuille de papier, nommée *bulle*, imprimée en Italie, était reçue en France. S'ils avaient seulement considéré sur quelque mappemonde le peu de place que la France et l'Italie y tiennent, et le peu de figure qu'y font des évêques de province et des habitués de paroisses, ils n'auraient pas écrit que Dieu anéantirait le monde entier pour l'amour d'eux; et il faut avouer qu'il n'en a rien fait. Le cardinal de Fleuri eut une autre sorte de folie, celle de croire ces pieux énergumenes dangereux à l'état.

Il voulait plaire d'ailleurs au pape Benoît XIII, de l'ancienne maison Ursini, mais vieux moine entêté, croyant qu'une bulle émane de Dieu même. Ursini et Fleuri firent donc convoquer un petit concile dans Embrun pour condamner Soanen, évêque d'un village nommé Senez, âgé de quatre-vingt-un ans, ci-devant prêtre de l'oratoire, janséniste beaucoup plus entêté que le pape.

Le président de ce concile était Tencin, archevêque d'Embrun, homme plus entêté d'avoir le chapeau de cardinal que de soutenir une bulle. Il

avait été poursuivi au parlement de Paris comme simoniaque, et regardé dans le public comme un prêtre incestueux qui fripponnait au jeu. Mais il avait converti Lass le banquier, contrôleur-général, et de presbytérien écossais, il en avait fait un français catholique: cette bonne œuvre avait valu au convertisseur beaucoup d'argent, et l'archevèché d'Embrun.

Soanen passait pour un saint dans toute la province. Le simoniaque condamna le saint, lui interdit les fonctions d'évêque et de prêtre, et le relégua dans un couvent de bénédictins au milieu des montagnes, où le condamné pria Dieu pour le convertisseur jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Ce concile, ce jugement, et sur-tout le président du concile, indignerent toute la France; et au bout de deux jours on n'en parla plus.

Le pauvre parti janséniste eut recours à des miracles; mais les miracles ne faisaient plus fortune. Un vieux prêtre de Reims, nommé Rousse, mort, comme on dit, en odeur de sainteté, eut beau guérir les maux de dents et les entorses; le saint sacrement, porté dans le faubourg Saint-Antoine à Paris, guérit en vain la femme la Fosse d'une perte de sang au bout de trois mois, en la rendant aveugle.

Enfin des enthousiastes s'imaginerent qu'un diacre, nommé Pâris, frere d'un conseiller au parlement, appelant et réappelant, enterré dans le cimetiere de Saint-Médard, devait faire des miracles. Quelques personnes du parti qui allerent prier sur son tombeau eurent l'imagination si frappée, que leurs organes ébranlés leur donnerent de légeres convulsions. Aussitôt la tombe fut environnée de

peuple. la foule s'y pressait jour et nuit. Ceux qui montaient sur la tombe donnaient à leurs corps des secousses, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs secrets du parti encourageaient cette frénésie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau; on ne parlait que de sourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'estropiés qui avaient marché droit quelques moments; ces prodiges étaient même juridiquement attestés par une foule de témoins qui les avaient presque vus, parcequ'ils étaient venus dans l'espérance de les voir. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait, les miracles redoublaient; et il fallut enfin fermer le cimetiere, et y mettre une garde. Alors les mêmes enthousiastes allerent faire leurs miracles dans les maisons. Ce tombeau du diacre Pâris fut en effet le tombeau du jansénisme dans l'esprit de tous les honnêtes gens. Ces farces auraient eu des suites sérieuses dans des temps moins éclairés. Il semblait que ceux qui les protégeaient ignorassent à quel siecle ils avaient affaire.

La superstition alla si loin, qu'un conseiller du parlement, nommé Carré, et surnommé Montgeron, eut la démence de présenter au roi, en 1736, un recueil de tous ces prodiges, muni d'un nombre considérable d'attestations. Cet homme insensé, organe et victime d'insensés, dit dans son mémoire au roi, « qu'il faut croire aux témoins qui se font « égorger pour soutenir leurs témoignages ». Si son livre subsistait un jour, et que les autres fussent

perdus, la postérité croirait que notre siecle a été un temps de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers soupirs d'une secte qui, n'étant plus soutenue par des Arnauld, des Pascal et des Nicole, et n'ayant plus que des convulsionnaires, est tombée dans l'avilissement: on n'entendrait plus parler de ces querelles qui déshonorent la raison et font tort à la religion, s'il ne se trouvait de temps en temps quelques esprits remuants, qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques restes du feu dont ils essaient de faire un incendie. Si jamais ils y réussissent, la dispute du molinisme et du jansénisme ne sera plus l'objet des troubles. Ce qui est devenu ridicule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour se nuire quand ils n'en ont plus de cause.

La religion peut encore aiguiser les poignards. Il y a toujours dans la nation un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes gens, qui n'est pas du siecle, qui est inaccessible aux progrès de la raison, et sur qui l'atrocité du fanatisme conserve son empire, comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace.

Les jésuites semblerent entraînés dans la chûte du jansénisme; leurs armes émoussées n'avaient plus d'adversaires à combattre: ils perdirent à la cour le crédit dont le Tellier avait abusé: leur *Journal de Trévoux* ne leur concilia ni l'estime ni l'amitié des gens de lettres. Les évêques sur lesquels ils avaient dominé les confondirent avec les autres

religieux ; et ceux-ci ayant été abaissés par eux, les rabaisserent à leur tour. Les parlements leur firent sentir plus d'une fois ce qu'ils pensaient d'eux, en condamnant quelques uns de leurs écrits, qu'on aurait pu oublier. L'université, qui commençait alors à faire de bonnes études dans la littérature, et à donner une excellente éducation, leur enleva une grande partie de la jeunesse ; et ils attendirent pour reprendre leur ascendant que le temps leur fournît des hommes de génie et des conjonctures favorables: mais ils furent bien trompés dans leurs espérances ; leur chûte, l'abolition de leur ordre en France, leur bannissement d'Espagne, de Portugal, de Naples, a fait voir enfin combien Louis XIV avait eu tort de leur donner sa confiance.

Il serait très utile à ceux qui sont entêtés de toutes ces disputes de jeter les yeux sur l'histoire générale du monde; car en observant tant de nations, tant de mœurs, tant de religions différentes, on voit le peu de figure que font sur la terre un moliniste et un janséniste : on rougit alors de sa frénésie pour un parti qui se perd dans la foule et dans l'immensité des choses.

CHAPITRE XXXVIII.

Du quiétisme.

Au milieu des factions du calvinisme et des querelles du jansénisme il y eut encore une division en France sur le quiétisme. C'était une suite mal-

heureuse des progrès de l'esprit humain dans le siecle de Louis XIV que l'on s'efforçât de passer presque en tout les bornes prescrites à nos connaissances ; ou plutôt c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encore assez de progrès.

La dispute du quiétisme est une de ces intempérances d'esprit et de ces subtilités théologiques, qui n'aurait laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme sans crédit, sans véritable esprit, et qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'église : son nom était Bouvieres de la Mothe ; sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épousé le fils de Guyon, entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté, et un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la spiritualité*. Un barnabite du pays d'Anneci, près de Geneve, nommé La Combe, fut son directeur. Cet homme connu par un mélange assez ordinaire de passions et de religion, et qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans des rêveries mystiques dont elle était déja atteinte. L'envie d'être une sainte Thérese en France ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, et la fit aller beaucoup plus loin que sainte Thérese. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara tout entiere de son cœur.

Son directeur La Combe la conduisit en Savoie dans son petit pays d'Anneci, où l'évêque titulaire

de Geneve fait sa résidence. C'était déja une très grande indécence à un moine de conduire une jeune veuve hors de sa patrie; mais c'est ainsi qu'en ont usé presque tous ceux qui ont voulu établir une secte; ils traînent presque toujours des femmes avec eux. La jeune veuve se donna d'abord quelque autorité dans Anneci par sa profusion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à soi-même, le silence de l'ame, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur et désintéressé qui n'est ni avili par la crainte, ni animé de l'espoir des récompenses.

Les imaginations tendres et flexibles, sur-tout celles des femmes, et de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés. Elle fit des prosélytes. L'évêque d'Anneci obtint qu'on la fît sortir du pays elle et son directeur. Ils s'en allerent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*, et un autre sous le nom des *Torrents*, écrits du style dont elle parlait; et fut encore obligée de sortir de Grenoble.

Se flattant déja d'être au rang des confesseurs, elle eut une vision, et elle prophétisa; elle envoya sa prophétie au P. La Combe. « Tout l'enfer se « bandera, dit-elle, pour empêcher les progrès de « l'intérieur et la formation de Jésus-Christ dans les « ames : la tempête sera telle qu'il ne restera pas

« pierre sur pierre ; et il me semble que dans toute « la terre il y aura trouble, guerre et renversement. « La femme sera enceinte de l'esprit intérieur, et le « dragon se tiendra debout devant elle. »

La prophétie se trouva vraie en partie : l'enfer ne se banda point ; mais étant revenue à Paris, conduite par son directeur, et l'un et l'autre ayant dogmatisé en 1687, l'archevêque de Harlai de Chanvalon obtint un ordre du roi pour faire enfermer La Combe comme un séducteur, et pour mettre dans un couvent madame Guyon comme un esprit aliéné qu'il fallait guérir. Mais madame Guyon, avant ce coup, s'était fait des protections qui la servirent. Elle avait dans la maison de Saint-Cyr, encore naissante, une cousine, nommée madame de la Maison-Fort, favorite de madame de Maintenon. Elle s'était insinuée dans l'esprit des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers : toutes ses amies se plaignirent hautement que l'archevêque de Harlai, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parlait que de l'amour de Dieu.

La protection toute-puissante de madame de Maintenon imposa silence à l'archevêque de Paris, et rendit la liberté à madame Guyon. Elle alla à Versailles, s'introduisit dans Saint-Cyr, assista à des conférences dévotes que faisait l'abbé de Fénélon, après avoir dîné en tiers avec madame de Maintenon. La princesse d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers et de Charost, étaient de ces mysteres.

L'abbé de Fénélon, alors précepteur des enfants de France, était l'homme de la cour le plus sédui-

sant. Né avec un cœur tendre et une imagination douce et brillante, son esprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût et de graces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant et sublime à ce qu'elle a de sombre et d'épineux; avec tout cela il avait je ne sais quoi de romanesque, qui lui inspira, non pas les rêveries de madame Guyon, mais un goût de spiritualité qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur et par la vertu comme les autres s'enflamment par leurs passions. Sa passion était d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans madame Guyon qu'une ame pure, éprise du même goût que lui, et se lia sans scrupule avec elle.

Il était étrange qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties, et à galimatias, qui suffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, et qui se vidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle. Mais Fénélon, dans l'amitié et dans ses idées mystiques, était ce qu'on est en amour; il excusait les défauts, et ne s'attachait qu'à la conformité du fond des sentiments qui l'avaient charmé.

Madame Guyon, assurée et fiere d'un tel disciple, qu'elle appelait son fils, et comptant même sur madame de Maintenon, répandit dans Saint-Cyr toutes ses idées. L'évêque de Chartres, Godet, dans le diocese duquel est Saint-Cyr, s'en alarma, et s'en plaignit. L'archevêque de Paris menaça encore de recommencer ses premieres poursuites.

Madame de Maintenon, qui ne pensait qu'à faire de Saint-Cyr un séjour de paix, qui savait combien le roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin pour se donner de la considération de se mettre à la tête d'une espece de secte, et qui enfin n'avait en vue que son crédit et son repos, rompit tout commerce avec madame Guyon, et lui défendit le séjour de Saint-Cyr.

L'abbé de Fénélon voyait un orage se former, et craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son amie de se mettre elle-même dans les mains du célebre Bossuet, évêque de Meaux, regardé comme un pere de l'église. Elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main, et lui donna tous ses écrits à examiner.

L'évêque de Meaux, avec l'agrément du roi, s'associa pour cet examen l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de Noailles, et l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Ils s'assemblerent secrètement au village d'Issi, près de Paris. L'archevêque de Paris, Chanvalon, jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocese, fit afficher une censure publique des livres qu'on examinait. Madame Guyon se retira dans la ville de Meaux même ; elle souscrivit à tout ce que l'évêque Bossuet voulut, et promit de ne plus dogmatiser.

Cependant Fénélon fut élevé à l'archevêché de Cambrai, en 1695, et sacré par l'évêque de Meaux. Il semblait qu'une affaire assoupie, dans laquelle il n'y avait eu jusque-là que du ridicule, ne devait jamais se réveiller. Mais madame Guyon, accusée de dogmatiser toujours, apres avoir promis le si-

lence, fut enlevée par ordre du roi, dans la même année 1695, et mise en prison à Vincennes, comme si elle eût été une personne dangereuse pour l'état. Elle ne pouvait l'être ; et ses pieuses rêveries ne méritaient pas l'attention du souverain. Elle composa à Vincennes un gros volume de vers mystiques, plus mauvais encore que sa prose ; elle parodiait les vers des opéra. Elle chantait souvent :

L'amour pur et parfait va plus loin qu'on ne pense :
On ne sait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des temps, des lieux et des circonstances. Tandis qu'on tenait en prison madame Guyon, qui avait épousé Jésus-Christ dans une de ses extases, et qui depuis ce temps-là ne priait plus les saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques ; dans ce temps-là, dis-je, on sollicitait à Rome la canonisation de Marie d'Agreda, qui avait eu plus de visions et de révélations que tous les mystiques ensemble ; et, pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde est plein, on poursuivait en Sorbonne cette même d'Agreda, qu'on voulait faire sainte en Espagne. L'université de Salamanque condamnait la Sorbonne, et en était condamnée. Il était difficile de dire de quel côté il y avait le plus d'absurdité et de folie ; mais c'en est sans doute une très grande d'avoir donné à toutes

les extravagances de cette espece le poids qu'elles ont encore quelquefois.

Bossuet, qui s'était long-temps regardé comme le pere et le maître de Fénélon, devenu jaloux de la réputation et du crédit de son disciple, et voulant toujours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confreres, exigea que le nouvel archevêque de Cambrai condamnât madame Guyon avec lui, et souscrivît à ses instructions pastorales. Fénélon ne voulut lui sacrifier ni ses sentiments ni son amie. On proposa des tempéraments; on donna des promesses : on se plaignit de part et d'autre qu'on avait manqué de parole. L'archevêque de Cambrai, en partant pour son diocese, fit imprimer à Paris son livre des *Maximes des saints;* ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie, et développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs qui s'élevent au-dessus des sens, et qui tendent à un état de perfection où les ames ordinaires n'aspirent guere. L'évêque de Meaux et ses amis se souleverent contre le livre; on le dénonça au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible. Le roi en parla à Bossuet, dont il respectait la réputation et les lumieres. Celui-ci se jetant aux genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plutôt de la fatale hérésie de M. de Cambrai.

Cet enthousiasme ne parut pas sincere aux nombreux amis de Fénélon; les courtisans penserent que c'était un tour de courtisan. Il était bien difficile qu'au fond un homme comme Bossuet regardât comme une hérésie fatale la chimere pieuse

d'aimer Dieu pour lui-même : il se peut qu'il fût de bonne foi dans sa haine pour cette dévotion mystique, et encore plus dans sa haine secrete pour Fénélon, et que, confondant l'une avec l'autre, il portât de bonne foi cette accusation contre son confrere et son ancien ami, se figurant peut-être que des délations, qui déshonoraient un homme de guerre, honorent un ecclésiastique, et que le zele de la religion sanctifie les procédés lâches.

Le roi et madame de Maintenon consultent aussitôt le P. de la Chaise : le confesseur répond que le livre de l'archevêque est fort bon, que tous les jésuites en sont édifiés, et qu'il n'y a que les jansénistes qui le désapprouvent. L'archevêque de Meaux n'était pas janséniste, mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les jésuites ne l'aimaient pas, et n'en étaient pas aimés.

La cour et la ville furent divisées ; et toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les jansénistes. Bossuet écrivit contre Fénélon. Tous deux envoyerent leurs ouvrages au pape Innocent XII, et s'en remirent à sa décision. Les circonstances ne paraissaient pas favorables à Fénélon ; on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la personne de l'Espagnol Molinos, le quiétisme dont on accusait l'archevêque de Cambrai : c'était le cardinal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, qui avait poursuivi Molinos. Ce cardinal d'Estrées, que nous avons vu dans sa vieillesse plus occupé des agréments de la société que de théologie, avait persécuté Molinos pour plaire aux ennemis de ce malheureux prêtre ; il avait même engagé le

roi à solliciter à Rome la condamnation qu'il obtint aisément : de sorte que Louis XIV se trouvait sans le savoir l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des mystiques.

Rien n'est plus aisé, dans ces matieres délicates, que de trouver, dans un livre qu'on juge, des passages ressemblants à ceux d'un livre déja proscrit. L'archevêque de Cambrai avait pour lui les jésuites, le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse, et le cardinal de Bouillon, depuis peu ambassadeur de France à Rome ; M. de Meaux avait son grand nom et l'adhésion des principaux prélats de France. Il porta au roi les signatures de plusieurs évêques et d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre des *Maximes des saints.*

Telle était l'autorité de Bossuet, que le P. de la Chaise n'osa soutenir l'archevêque de Cambrai auprès du roi son pénitent, et que madame de Maintenon abandonna absolument son ami. Le roi écrivit au pape Innocent XII qu'on lui avait déféré le livre de l'archevêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du nonce, et qu'il pressait sa sainteté de juger.

On prétendait, on disait même publiquement à Rome, et c'est un bruit qui a encore des partisans, que l'archevêque de Cambrai n'était ainsi persécuté que parcequ'il s'était opposé à la déclaration du mariage secret du roi et de madame de Maintenon : les inventeurs d'anecdotes prétendaient que cette dame avait engagé le P. de la Chaise à presser le roi de la reconnaître pour reine ; que le jésuite avait adroi-

tement remis cette commission hasardeuse à l'abbé de Fénélon, et que ce précepteur des enfants de France avait préféré l'honneur de la France et de ses disciples à sa fortune; qu'il s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour prévenir un éclat dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la postérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant sa vie.

Il est très vrai que Fénélon ayant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis sa nomination à l'archevêché de Cambrai, le roi, dans cet intervalle, avait entendu parler confusément de ses liaisons avec madame Guyon et avec madame de la Maison-Fort. Il crut d'ailleurs qu'il inspirait au duc de Bourgogne des maximes un peu austeres, et des principes de gouvernement et de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une censure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légèrement entreprises, de ce goût pour les fêtes et pour les plaisirs, qui avaient caractérisé son regne.

Il voulut avoir une conversation avec le nouvel archevêque sur ses principes de politique. Fénélon, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des maximes qu'il développa ensuite dans les endroits du Télémaque où il traite du gouvernement; maximes plus approchantes de la république de Platon que de la maniere dont il faut gouverner les hommes. Le roi, après la conversation, dit qu'il avait entretenu le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume.

Le duc de Bourgogne fut instruit de ces paroles du roi : il les redit quelque temps après à M. de

Malezieux, qui lui enseignait la géométrie. C'est ce que je tiens de M. de Malezieux, et ce que le cardinal de Fleuri m'a confirmé.

Depuis cette conversation le roi crut aisément que Fénélon était aussi romanesque en fait de religion qu'en fait de politique.

Il est très certain que le roi était personnellement piqué contre l'archevêque de Cambrai. Godet Desmarets, évêque de Chartres, qui gouvernait madame de Maintenon et Saint-Cyr avec le despotisme d'un directeur, envenima le cœur du roi: ce monarque fit son affaire principale de toute cette dispute ridicule dans laquelle il n'entendait rien. Il était sans doute très aisé de la laisser tomber, puisqu'en si peu de temps elle est tombée d'elle-même; mais elle faisait tant de bruit à la cour qu'il craignit une cabale encore plus qu'une hérésie. Voilà la véritable origine de la persécution excitée contre Fénélon.

Le roi ordonna au cardinal de Bouillon, alors son ambassadeur à Rome, par ses lettres du mois d'auguste (que nous nommons si mal-à-propos *aoust*) 1697, de poursuivre la condamnation d'un homme qu'on voulait absolument faire passer pour un hérétique: il écrivit de sa propre main au pape Innocent XII pour le presser de décider.

La congrégation du saint-office nomma pour instruire le procès un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant et un augustin. C'est ce qu'on appelle à Rome les consulteurs. Les cardinaux et les prélats laissent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie pour se

livrer à la politique, à l'intrigue, ou aux douceurs de l'oisiveté.

Les consulteurs examinerent pendant trente-sept conférences trente-sept propositions, les jugerent erronées à la pluralité des voix; et le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref qui fut publié et affiché dans Rome le 13 mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soumit sans restriction et sans réserve; il monta lui-même en chaire à Cambrai pour condamner son propre livre; il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant qui pouvait se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur ou ce grand art lui gagnerent tous les cœurs, et firent presque haïr celui qui avait remporté la victoire. Fénélon vécut toujours depuis dans son diocese en digne archevêque, en homme de lettres: la douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent; la persécution et son Télémaque lui attirerent la vénération de l'Europe: les Anglais sur-tout, qui firent la guerre dans son diocese, s'empresserent à lui témoigner leur respect; le duc de Marlborough prenait soin qu'on épargnât ses terres: il fut toujours cher au duc de Bourgogne qu'il avait élevé, et il aurait eu part au gouvernement si ce prince eût vécu.

Dans sa retraite philosophique et honorable, on voyait combien il était difficile de se détacher d'une

cour telle que celle de Louis XIV; car il y en a d'autres que plusieurs hommes célebres ont quittées sans les regretter. Il en parlait toujours avec un goût et un intérêt qui perçaient au travers de sa résignation. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, le consulta sur des points épineux qui intéressent tous les hommes, et auxquels peu d'hommes pensent: il demandait si l'on pouvait démontrer l'existence d'un Dieu, si ce Dieu veut un culte, quel est le culte qu'il approuve, si l'on peut l'offenser en choisissant mal? Il faisait beaucoup de questions de cette nature, en philosophe qui cherchait à s'instruire; et l'archevêque répondait en philosophe et en théologien.

Après avoir été vaincu sur les disputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne se mêlât point des querelles du jansénisme; cependant il y entra. Le cardinal de Noailles avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort; l'archevêque de Cambrai en usa de même: il espéra qu'il reviendrait à la cour, et qu'il y serait consulté; tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude! Ses desirs cependant étaient modérés comme ses écrits; et même sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes: semblable en cela seul à l'évêque d'Avranches, Huet, l'un des plus savants hommes de l'Europe, qui sur la fin de ses jours reconnut la vanité de la plupart des sciences, et celle de l'esprit humain. L'archevêque

de Cambrai (qui le croirait!) parodia ainsi un air de Lulli :

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir :
Je ne veux en partage
Que badinage ;
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en présence de son neveu le marquis de Fénélon, depuis ambassadeur à la Haye ; c'est de lui que je les tiens : je garantis la certitude de ce fait. Il serait peu important par lui-même s'il ne prouvait à quel point nous voyons souvent avec des regards différents, dans la triste tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand et si intéressant dans l'âge où l'esprit plus actif est le jouet de ses desirs et de ses illusions.

Ces disputes, long-temps l'objet de l'attention de la France, ainsi que beaucoup d'autres nées de l'oisiveté, se sont évanouies : on s'étonne aujourd'hui qu'elles aient produit tant d'animosités. L'esprit philosophique, qui gagne de jour en jour, semble assurer la tranquillité publique ; et les fanatiques même, qui s'élevent contre les philosophes, leur doivent la paix dont ils jouissent, et qu'ils cherchent à perdre.

L'affaire du quiétisme, si malheureusement importante sous Louis XIV, aujourd'hui si méprisée et si oubliée, perdit à la cour le cardinal de Bouillon. Il était neveu de ce célebre Turenne à qui le roi avait dû son salut dans la guerre civile, et depuis l'agrandissement du royaume.

Uni par l'amitié avec l'archevêque de Cambrai, et chargé des ordres du roi contre lui, il chercha à concilier ces deux devoirs. Il est constant par ses lettres qu'il ne trahit jamais son ministere en étant fidele à son ami. Il pressait le jugement du pape, selon les ordres de la cour; mais en même temps il tâchait d'amener les deux partis à une conciliation.

Un prêtre italien nommé Giori, qui était auprès de lui l'espion de la faction contraire, s'introduisit dans sa confiance et le calomnia dans ses lettres; et, poussant la perfidie jusqu'au bout, il eut la bassesse de lui demander un secours de mille écus; et après l'avoir obtenu il ne le revit jamais.

Ce furent les lettres de ce misérable qui perdirent le cardinal de Bouillon à la cour. Le roi l'accabla de reproches comme s'il avait trahi l'état. Il paraît pourtant par toutes ses dépêches qu'il s'était conduit avec autant de sagesse que de dignité.

Il obéissait aux ordres du roi en demandant la condamnation de quelques maximes pieusement ridicules des mystiques, qui sont les alchimistes de la religion; mais il était fidele à l'amitié en éludant les coups que l'on voulait porter à la personne de Fénélon. Supposé qu'il importât à l'église qu'on n'aimât pas Dieu pour lui-même, il n'importait pas que l'archevêque de Cambrai fût flétri: mais le roi malheureusement voulut que Fénélon fût condamné, soit aigreur contre lui, ce qui semblait au-dessous d'un grand roi, soit asservissement au parti contraire, ce qui semble encore plus au-dessous de la dignité du trône. Quoi qu'il en soit, il écrivit au cardinal de Bouillon, le 16 mars 1699,

une lettre de reproches très mortifiante : il déclare dans cette lettre qu'il veut la condamnation de l'archevêque de Cambrai ; elle est d'un homme piqué. Le Télémaque faisait alors un grand bruit dans toute l'Europe ; et les Maximes des saints, que le roi n'avait point lues, étaient punies des maximes répandues dans le Télémaque, qu'il avait lu.

On rappela aussitôt le cardinal de Bouillon : il partit ; mais ayant appris à quelques milles de Rome que le cardinal doyen était mort, il fut obligé de revenir sur ses pas pour prendre possession de cette dignité qui lui appartenait de droit, étant, quoique jeune encore, le plus ancien des cardinaux.

La place de doyen du sacré college donne à Rome de très grandes prérogatives ; et, selon la maniere de penser de ce temps-là, c'était une chose agréable pour la France qu'elle fût occupée par un Français.

Ce n'était point d'ailleurs manquer au roi que de se mettre en possession de son bien, et de partir ensuite ; cependant cette démarche aigrit le roi sans retour : le cardinal en arrivant en France fut exilé, et cet exil dura dix années entieres.

Enfin, lassé d'une si longue disgrace, il prit le parti de sortir de France pour jamais, en 1710, dans le temps que Louis XIV semblait accablé par les alliés, et que le royaume était menacé de tous côtés.

Le prince Eugene et le prince d'Auvergne, ses parents, le reçurent sur les frontieres de Flandre où ils étaient victorieux. Il envoya au roi la croix de l'ordre du Saint-Esprit, et la démission de sa charge de grand-aumônier de France, en lui écri-

vant ces propres paroles : « Je reprends la liberté « que me donnaient ma naissance de prince étranger, « fils d'un souverain, ne dépendant que de Dieu, « et ma dignité de cardinal de la sainte église ro- « maine et de doyen du sacré college.... Je tâcherai « de travailler le reste de mes jours à servir Dieu et « l'église dans la premiere place après la su- « prême, etc. »

Sa prétention de prince indépendant lui paraissait fondée non seulement sur l'axiôme de plusieurs jurisconsultes qui assurent que « qui renonce à tout « n'est plus tenu à rien », et que tout homme est libre de choisir son séjour, mais sur ce qu'en effet le cardinal était né à Sédan dans le temps que son pere était encore souverain de Sédan; il regardait sa qualité de prince indépendant comme un caractere ineffaçable; et quant au titre de cardinal doyen, qu'il appelle la premiere place après la suprême, il se justifiait par l'exemple de tous ses prédécesseurs, qui ont passé incontestablement devant les rois à toutes les cérémonies de Rome.

La cour de France et le parlement de Paris avaient des maximes entièrement différentes. Le procureur-général d'Aguesseau, depuis chancelier, l'accusa devant les chambres assemblées qui rendirent contre lui un décret de prise de corps, et confisquerent tous ses biens. Il vécut à Rome honoré, quoique pauvre, et mourut victime du quiétisme, qu'il méprisait, et de l'amitié, qu'il avait noblement conciliée avec son devoir.

Il ne faut pas omettre que lorsqu'il se retira des Pays-Bas à Rome, on sembla craindre à la cour qu'il

ne devînt pape. J'ai entre les mains la lettre du roi au cardinal de la Trimouille, du 26 mai 1710, dans laquelle il manifeste cette crainte : « On peut « tout présumer, dit-il, d'un sujet prévenu de l'o- « pinion qu'il ne dépend que de lui seul. Il suffira « que la place dont le cardinal de Bouillon est pré- « sentement ébloui lui paraisse inférieure à sa nais- « sance et à ses talents ; il se croira toute voie per- « mise pour parvenir à la premiere place de l'église, « lorsqu'il en aura contemplé la splendeur de plus « près. »

Ainsi en décrétant le cardinal de Bouillon, et en donnant ordre qu'on le « mît dans les prisons de « la conciergerie, si on pouvait se saisir de lui », on craignit qu'il ne montât sur un trône qui est regardé comme le premier de la terre par tous ceux de la religion catholique, et qu'alors en s'unissant avec les ennemis de Louis XIV il ne se vengeât encore plus que le prince Eugene ; les armes de l'église ne pouvant rien par elles-mêmes, mais pouvant alors beaucoup par celles d'Autriche.

CHAPITRE XXXIX.

Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuerent à faire proscrire le christianisme à la Chine.

Ce n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit que nous disputassions au bout de dix-sept cents ans sur des points de notre religion, il fallut

encore que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvements, mais elle caractérisa plus qu'aucune autre cet esprit actif, contentieux et querelleur qui regne dans nos climats.

Le jésuite Matthieu Ricci, sur la fin du dix-septieme siecle, avait été un des premiers missionnaires de la Chine. Les Chinois étaient et sont encore, en philosophie et en littérature, à-peu-près ce que nous étions il y a deux cents ans: le respect pour leurs anciens maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les sciences est l'ouvrage du temps et de la hardiesse de l'esprit; mais la morale et la police étant plus aisées à comprendre que les sciences, et s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encore, il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les sciences, et le premier peuple de la terre dans la morale et dans la police, comme le plus ancien.

Après Ricci, beaucoup d'autres jésuites pénétrerent dans ce vaste empire; et, à la faveur des sciences de l'Europe, ils parvinrent à jeter secrètement quelques semences de la religion chrétienne parmi les enfants du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des dominicains qui partageaient la mission accuserent les jésuites de permettre l'idolâtrie en prêchant le christianisme. La question était délicate, ainsi que la conduite qu'il fallait tenir à la Chine.

Les lois et la tranquillité de ce grand empire sont

fondées sur le droit le plus naturel ensemble et le plus sacré, le respect des enfants pour les peres. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale, et sur-tout à Confutzée, nommé par nous Confucius, ancien sage qui, près de six cents ans avant la fondation du christianisme, leur enseigna la vertu.

Les familles s'assemblent en particulier à certains jours pour honorer leurs ancêtres; les lettrés, en public, pour honorer Confutzée. On se prosterne suivant leur maniere de saluer les supérieurs; ce que les Romains, qui trouverent cet usage dans toute l'Asie, appelerent autrefois *adorer:* on brûle des bougies et des pastilles: des colaos, que les Portugais ont nommés mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénere Confutzée, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolâtriques? sont-elles purement civiles? reconnait-on ses peres et Confutzée pour des dieux? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints? est-ce enfin un usage politique dont quelques Chinois superstitieux abusent? C'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la Chine, et ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Les dominicains déférerent les usages de la Chine à l'inquisition de Rome, en 1645: le saint-office, sur leur exposé, défendit ces cérémonies chinoises jusqu'à ce que le pape en décidât.

Les jésuites soutinrent la cause des Chinois et de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire sans fermer toute entrée à la religion chré-

tienne dans un empire si jaloux de ses usages : ils représenterent leurs raisons. L'inquisition, en 1656, permit aux lettrés de révérer Confutzée, et aux enfants chinois d'honorer leurs peres, « en protes-« tant contre la superstition, s'il y en avait. »

L'affaire étant indécise, et les missionnaires toujours divisés, le procès fut sollicité à Rome de temps en temps; et cependant les jésuites qui étaient à Pékin se rendirent si agréables à l'empereur Cam-hi, en qualité de mathématiciens, que ce prince, célebre par sa bonté et par ses vertus, leur permit enfin d'être missionnaires, et d'enseigner publiquement le christianisme. Il n'est pas inutile d'observer que cet empereur si despotique, et petit-fils du conquérant de la Chine, était cependant si soumis par l'usage aux lois de l'empire, qu'il ne put de sa seule autorité permettre le christianisme, qu'il fallut s'adresser à un tribunal, et qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des jésuites. Enfin en 1692 le christianisme fut permis à la Chine, par les soins infatigables et par l'habileté des seuls jésuites.

Il y a dans Paris une maison établie pour les missions étrangeres : quelques prêtres de cette maison étaient alors à la Chine. Le pape, qui envoie des vicaires apostoliques dans tous les pays qu'on appelle « les parties des infideles », choisit un prêtre de cette maison de Paris, nommé Maigrot, pour aller présider en qualité de vicaire à la mission de la Chine, et lui donna l'évêché de Conon, petite province chinoise dans le Fokien. Ce Français, évêque à la Chine, déclara non seulement les rites

observés pour les morts superstitieux et idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. C'était le sentiment de tous les rigoristes de France. Ces mêmes hommes qui se sont tant récriés contre Bayle, qui l'ont tant blâmé d'avoir dit qu'une société d'athées pouvait subsister, qui ont tant écrit qu'un tel établissement est impossible, soutenaient froidement que cet établissement florissait à la Chine dans le plus sage des gouvernements. Les jésuites eurent alors à combattre les missionnaires leurs confreres plus que les mandarins et le peuple : ils représenterent à Rome qu'il paraissait assez incompatible que les Chinois fussent à la fois athées et idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matiere, en ce cas il était difficile qu'ils invoquassent les ames de leurs peres et celle de Confutzée : un de ces reproches semble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive souvent parmi nous ; mais il fallait être bien au fait de leur langue et de leurs mœurs pour démêler ce contradictoire. Le procès de l'empire de la Chine dura long-temps en cour de Rome ; cependant on attaqua les jésuites de tous côtés.

Un de leurs savants missionnaires, le P. le Comte, avait écrit dans ses mémoires de la Chine, « que ce peuple a conservé pendant deux mille ans « la connaissance du vrai Dieu ; qu'il a sacrifié au « Créateur dans le plus ancien temple de l'univers ; « que la Chine a pratiqué les plus pures leçons de « la morale, tandis que l'Europe était dans l'erreur « et dans la corruption. »

Nous avons vu que cette nation remonte, par une histoire authentique et par une suite de trente-six éclipses de soleil calculées, jusqu'au-delà du temps où nous plaçons d'ordinaire le déluge universel. Jamais les lettrés n'ont eu d'autre religion que l'adoration d'un être suprême ; leur culte fut la justice : ils ne purent connaître les lois successives que Dieu donna à Abraham, à Moïse, et enfin la loi perfectionnée du Messie, inconnue si long-temps aux peuples de l'occident et du nord. Il est constant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le septentrion, étaient plongés dans l'idolâtrie la plus barbare, quand les tribunaux du vaste empire de la Chine cultivaient les mœurs et les lois, en reconnaissant un seul Dieu, dont le culte simple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient justifier les expressions du jésuite le Comte : cependant comme on pouvait trouver dans ces propositions quelque idée qui choque les idées reçues, on les attaqua en Sorbonne.

L'abbé Boileau, frere de Despréaux, non moins critique que son frere, et plus ennemi des jésuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blasphême. L'abbé Boileau était un esprit vif et singulier, qui écrivait comiquement des choses sérieuses et hardies : il est l'auteur du livre des Flagellants, et de quelques autres de cette espece. Il disait qu'il les écrivait en latin, de peur que les évêques ne le censurassent; et Despréaux son frere disait de lui : « S'il n'avait été docteur de Sorbonne, « il aurait été docteur de la comédie italienne ». Il déclama violemment contre les jésuites et les Chinois,

et commença par dire que « l'éloge de ces peuples « avait ébranlé son cerveau chrétien ». Les autres cerveaux de l'assemblée furent ébranlés aussi. Il y eut quelques débats : un docteur, nommé le Sage, opina qu'on envoyât sur les lieux douze de ses confreres les plus robustes s'instruire à fond de la cause. La scene fut violente ; mais enfin la Sorbonne déclara les louanges des Chinois fausses, scandaleuses, téméraires, impies, et hérétiques.

Cette querelle, qui fut aussi vive que puérile, envenima celle des cérémonies ; et enfin le pape Clément XI envoya, l'année d'après, un légat à la Chine : il choisit Thomas Maillard de Tournon, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705. La cour de Pékin avait ignoré jusque-là qu'on la jugeait à Rome. Cela est plus absurde que si la république de Saint-Marin se portait pour médiatrice entre le grand-turc et le royaume de Perse.

L'empereur Cam-hi reçut d'abord le patriarche de Tournon avec beaucoup de bonté : mais on peut juger quelle fut sa surprise quand les interpretes de ce légat lui apprirent que les chrétiens qui prêchaient leur religion dans son empire ne s'accordaient point entre eux, et que ce prélat venait pour terminer une querelle dont la cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les missionnaires, excepté les jésuites, condamnaient les anciens usages de l'empire, et qu'on soupçonnait même sa majesté chinoise et les lettrés d'être des athées, qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait

un savant évêque de Conon, qui expliquerait tout cela, si sa majesté daignait l'entendre. La surprise du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques dans son empire : mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce prince indulgent poussa la bonté jusqu'à permettre à l'évêque de Conon de venir lui parler de la religion, contre les usages de son pays, et contre lui-même. L'évêque de Conon fut admis à son audience : il savait très peu de chinois. L'empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caracteres peints en or au-dessus de son trône : Maigrot n'en put lire que deux; mais il soutint que les mots *kieng-tien*, que l'empereur avait écrit lui-même sur des tablettes, ne signifiaient pas *adorez le Seigneur du ciel*. L'empereur eut la patience de lui expliquer par interpretes que c'était précisément le sens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen; il justifia les honneurs qu'on rendait aux morts : l'évêque fut inflexible. On peut croire que les jésuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les lois pouvait le faire punir de mort, se contenta de le bannir; il ordonna que tous les Européans qui voudraient rester dans le sein de l'empire viendraient désormais prendre de lui des lettres-patentes, et subir un examen.

Pour le légat de Tournon, il eut ordre de sortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nanquin, il y donna un mandement qui condamnait absolument les rites de la Chine à l'égard des morts, et qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'empereur pour signifier *le Dieu du ciel*.

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois sont toujours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao le pape lui envoyait la barrette; mais elle ne lui servit qu'à le faire mourir cardinal: il finit sa vie en 1710. Les ennemis des jésuites leur imputerent sa mort: ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil.

Ces divisions parmi les étrangers qui venaient instruire l'empire décréditerent la religion qu'ils annonçaient: elle fut encore plus décriée, lorsque la cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européans, sut que non seulement les missionnaires étaient ainsi divisés, mais que, parmi les négociants qui abordaient à Kanton, il y avait plusieurs sectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur Cam-hi mourut en 1724: c'était un prince amateur de tous les arts de l'Europe. On lui avait envoyé des jésuites très éclairés, qui par leurs services mériterent son affection, et qui obtinrent de lui, comme on l'a déja dit, la permission d'exercer et d'enseigner publiquement le christianisme.

Son quatrieme fils, Yontching, nommé par lui à l'empire, au préjudice de ses aînés, prit possession du trône sans que ces aînés murmurassent. La piété filiale, qui est la base de cet empire, fait que, dans toutes les conditions, c'est un crime et un opprobre de se plaindre des dernieres volontés d'un pere.

Le nouvel empereur Yontching surpassa son pere dans l'amour des lois et du bien public. Aucun empereur n'encouragea plus l'agriculture. Il porta

son attention sur ce premier des arts nécessaires, jusqu'à élever au grade de mandarin du huitieme ordre, dans chaque province, celui des laboureurs qui serait jugé par les magistrats de son canton le plus diligent, le plus industrieux, et le plus honnête homme; non que ce laboureur dût abandonner un métier où il avait réussi, pour exercer les fonctions de la judicature qu'il n'aurait pas connues: il restait laboureur, avec le titre de mandarin; il avait le droit de s'asseoir chez le vice-roi de la province, et de manger avec lui. Son nom était écrit en lettres d'or dans une salle publique. On dit que ce réglement, si éloigné de nos mœurs, et qui peut-être les condamne, subsiste encore.

Ce prince ordonna que, dans toute l'étendue de l'empire, on n'exécutât personne à mort avant que le procès criminel lui eût été envoyé, et même présenté trois fois. Deux raisons qui motivent cet édit sont aussi respectables que l'édit même: l'une est le cas qu'on doit faire de la vie de l'homme; l'autre, la tendresse qu'un roi doit à son peuple.

Il fit établir de grands magasins de riz dans chaque province avec une économie qui ne pouvait être à charge au peuple, et qui prévenait pour jamais les disettes. Toutes les provinces faisaient éclater leur joie par de nouveaux spectacles, et leur reconnaissance en lui érigeant des arcs de triomphe. Il exhorta par un édit à cesser ces spectacles, qui ruinaient l'économie par lui recommandée, et défendit qu'on lui élevât des monuments. « Quand « j'ai accordé des graces, dit-il dans son resorit aux « mandarins, ce n'est pas pour avoir une vaine

« réputation: je veux que le peuple soit heureux;
« je veux qu'il soit meilleur, qu'il remplisse tous
« ses devoirs. Voilà les seuls monuments que j'ac-
« cepte ».

Tel était cet empereur; et malheureusement ce fut lui qui proscrivit la religion chrétienne. Les jésuites avaient déja plusieurs églises publiques, et même quelques princes du sang impérial avaient reçu le baptême: on commençait à craindre des innovations funestes dans l'empire. Les malheurs arrivés au Japon faisaient plus d'impression sur les esprits que la pureté du christianisme trop généralement méconnu n'en pouvait faire. On sut que précisément en ce temps-là les disputes qui aigrissaient les missionnaires des différents ordres les uns contre les autres, avaient produit l'extirpation de la religion chrétienne dans le Tunquin; et ces mêmes disputes, qui éclataient encore plus à la Chine, indisposerent tous les tribunaux contre ceux qui, venant prêcher leur loi, n'étaient pas d'accord entre eux sur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Kanton il y avait des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Anglais, qui, quoique chrétiens, ne passaient pas pour être de la religion des chrétiens de Macao.

Toutes ces réflexions réunies déterminerent enfin le suprême tribunal des rites à défendre l'exercice du christianisme. L'arrêt fut porté le 10 janvier 1724, mais sans aucune flétrissure, sans décerner de peines rigoureuses, sans le moindre mot offensant contre les missionnaires: l'arrêt même invitait l'empereur à conserver à Pékin ceux qui pourraient

être utiles dans les mathématiques. L'empereur confirma l'arrêt, et ordonna par son édit qu'on renvoyât les missionnaires à Macao accompagnés d'un mandarin pour avoir soin d'eux dans le chemin, et pour les garantir de toute insulte. Ce sont les propres mots de l'édit.

Il en garda quelques uns auprès de lui, entre autres le jésuite nommé Parennin, dont j'ai déja fait l'éloge, homme célebre par ses connaissances et par la sagesse de son caractere, qui parlait très bien le chinois et le tartare. Il était nécessaire, non seulement comme interprete, mais comme bon mathématicien. C'est lui qui est principalement connu parmi nous par les réponses sages et instructives sur les sciences de la Chine aux difficultés savantes d'un de nos meilleurs philosophes. Ce religieux avait eu la faveur de l'empereur Cam-hi, et conservait encore celle d'Yontching. Si quelqu'un avait pu sauver la religion chrétienne, c'était lui: il obtint, avec deux autres jésuites, audience du prince, frere de l'empereur, chargé d'examiner l'arrêt, et d'en faire le rapport. Parennin rapporte avec candeur ce qui leur fut répondu. Le prince, qui les protégeait, leur dit: « Vos affaires m'em« barrassent; j'ai lu les accusations portées contre « vous: vos querelles continuelles avec les autres « Européans sur les rites de la Chine vous ont « nui infiniment. Que diriez-vous si, nous trans« portant dans l'Europe, nous y tenions la même « conduite que vous tenez ici? en bonne foi, le « souffririez-vous »? Il était difficile de répliquer à ce discours. Cependant ils obtinrent que ce prince

parlât à l'empereur en leur faveur; et lorsqu'ils furent admis au pied du trône, l'empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui se disaient missionnaires.

Nous avons déja rapporté ces paroles : « Si vous « avez su tromper mon pere, n'espérez pas me trom- « per de même » (1).

Malgré les ordres sages de l'empereur, quelques jésuites revinrent depuis secrètement dans les provinces sous le successeur du célebre Yontching: ils furent condamnés à la mort pour avoir violé manifestement les lois de l'empire. C'est ainsi que nous faisons exécuter en France les prédicants huguenots qui viennent faire des attroupements, malgré les ordres du roi. Cette fureur des prosélytes est une maladie particuliere a nos climats, ainsi qu'on l'a déja remarqué: elle a toujours été inconnue dans la haute Asie. Jamais ces peuples n'ont envoyé de missionnaires en Europe; et nos nations sont les seules qui aient voulu porter leurs opinions, comme leur commerce, aux deux extrémités du globe.

Les jésuites même attirerent la mort à plusieurs Chinois, et sur-tout à deux princes du sang qui les favorisaient. N'étaient-ils pas bien malheureux de venir du bout du monde mettre le trouble dans la famille impériale, et faire périr deux princes par le dernier supplice? Ils crurent rendre leur mission respectable en Europe, en prétendant que Dieu se déclarait pour eux, et qu'il avait fait paraître

(1) Voyez l'Essai sur les mœurs.

quatre croix dans les nuées sur l'horizon de la Chine. Ils firent graver les figures de ces croix dans leurs Lettres édifiantes et curieuses: mais si Dieu avait voulu que la Chine fût chrétienne, se serait-il contenté de mettre des croix dans l'air? ne les aurait-il pas mises dans le cœur des Chinois?

PRÉCIS DU SIECLE DE LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV.

Nous avons donné avec quelque étendue une idée du siecle de Louis XIV, siecle des grands hommes, des beaux-arts et de la politesse : il fut marqué, il est vrai, comme tous les autres, par des calamités publiques et particulieres, inséparables de la nature humaine ; mais tout ce qui peut consoler les hommes dans la misere de leur condition faible et périssable semble avoir été prodigué dans ce siecle. Il faut voir maintenant ce qui suivit ce regne, orageux dans son commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé ensuite de grandes adversités et de quelque bonheur, et finissant dans une tristesse assez sombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XV était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile et trop dangereux d'assembler les états-généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déja donnée à deux reines : il la donna au duc d'Orléans. Il avait cassé le testament de Louis XIII ; il cassa celui de Louis XIV. Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître absolu par

ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil.

Pour mieux sentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde sont gouvernées, il faut remarquer que l'empire ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la conclusion totale de la paix générale pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparerent aisément, en 1715, du Péloponnese, que le célebre Morosini, surnommé le Péloponnésiaque, avait pris sur eux vers la fin du dix-septieme siecle, et qui était resté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur, garant de cette paix, fut obligé de se déclarer contre les Turcs. Le prince Eugene, qui les avait déja battus autrefois à Zenta, passa le Danube, et livra bataille près de Petervaradin, au grand-visir Ali, favori du sultan Achmet III, et remporta la victoire la plus signalée.

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français, célebre par ses aventures singulieres. Un comte de Bonneval, qui avait quitté le service de France sur quelques mécontentements du ministere, major-général alors sous le prince Eugene, se trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janissaires : il n'avait auprès de lui que deux cents soldats de son régiment ; il résista une heure entiere ; et ayant été abattu d'un coup de lance, dix soldats qui lui restaient le porterent à l'armée victorieuse. Ce même homme, proscrit en France, vint ensuite se marier publi-

quement à Paris ; et quelques années après il alla prendre le turban à Constantinople, où il est mort bacha.

Le grand-visir Ali fut blessé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies ; ce visir, avant d'expirer, fit massacrer un général de l'empereur, qui était son prisonnier. (1)

L'année d'après le prince Eugene assiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garnison ; il se vit lui-même assiégé par une armée innombrable de Turcs qui avançaient contre son camp, et qui l'environnerent de tranchées : il était précisément dans la situation où se trouva César en assiégeant Alexie : il s'en tira comme lui ; il battit les ennemis, et prit la ville : toute son armée devait périr ; mais la discipline militaire triompha de la force et du nombre.

Ce prince mit le comble à sa gloire par la paix de Passarovitz, qui donna Belgrade et Témesvar à l'empereur ; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, et perdirent la Grece sans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence et l'union de la France et de l'Espagne, qu'on avait tant redoutée, et qui avait alarmé tant d'états, fut rompue dès que Louis XIV eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans, régent de France, quoiqu'irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se con-

---

(1) Il s'appelait Breûner.

duisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, et rompit ouvertement avec la branche de Bourbon qui régnait à Madrid : et Philippe V, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi, après la mort de Louis XIV, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changerent dans sa famille et chez tous les princes.

Le cardinal Alberoni, premier ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe, et fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances et les forces de la monarchie espagnole; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'empereur, et la Sicile, dont les ducs de Savoie étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la constitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins; et, dans la même vue, il était près d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte ottomane, avec le czar Pierre-le-Grand, et avec Charles XII. Il était près d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur; et Charles XII, réuni avec le czar, devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, et le rétablir sur le trône de ses peres.

Ce cardinal en même temps soulevait la Bretagne en France; et déja il faisait filer secrètement

dans le royaume quelques troupes déguisées en faux-sauniers, conduites par un nommé Colineri, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la duchesse du Maine, du cardinal de Polignac, et de tant d'autres, était prête à éclater : le dessein était d'enlever, si l'on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, et de la donner au roi d'Espagne Philippe V. Ainsi le cardinal Alberoni, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier ministre d'Espagne et de France, et donnait à l'Europe entiere une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets : une simple courtisane découvrit à Paris la conspiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail, qui fera voir comment les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées.

Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, conduisait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de Porto-Carrero, qui faisait son apprentissage de politique et de plaisir. Une femme publique, nommée Fillon, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuse distinguée, fournissait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-temps servi l'abbé du Bois, alors secrétaire d'état pour les affaires étrangeres, depuis cardinal et premier ministre. Il employa la Fillon dans son nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importants avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé Carrero au moment de ces dis-

tractions où personne ne pense à ses poches. Les billets de banque lui demeurerent; les lettres furent portées au duc d'Orléans : elles donnerent assez de lumieres pour faire connaître la conspiration, mais non assez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé Porto-Carrero ayant vu ses papiers disparaître, et ne retrouvant plus la fille, partit sur-le-champ pour l'Espagne : on courut après lui, on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du prince de Cellamare. Il s'agissait de faire révolter une partie du royaume, et d'exciter une guerre civile; et, ce qui est très remarquable, l'ambassadeur, qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, et de faire jouer les mines, parle aussi de la miséricorde divine. Et à qui en parlait-il? au cardinal Alberoni, homme aussi pénétré de la miséricorde divine que le cardinal du Bois, son émule.

Alberoni, dans le même temps qu'il voulait bouleverser la France, voulait mettre le prétendant, fils du roi Jacques, sur le trône d'Angleterre par les mains de Charles XII. Ce héros imprudent fut tué en Norvege, et Alberoni ne fut point découragé. Une partie des projets de ce cardinal commençait déja à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne dès l'année 1717, et la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne; bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile, en 1718.

Mais Alberoni n'ayant pu réussir ni à empêcher

les Turcs de consommer leur paix avec l'empereur Charles VI, ni à susciter des guerres civiles en France et en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France, et le roi George I, réunis contre lui.

Le régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais; de sorte que la premiere guerre entreprise sous Louis XV, fut contre son oncle, que Louis XIV avait établi au prix de tant de sang; c'était en effet une guerre civile.

Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de Berwick qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée française. Le duc de Liria, son fils, était officier général dans l'armée espagnole. Le pere exhorta le fils par une lettre pathétique à bien faire son devoir contre lui-même. L'abbé du Bois, depuis cardinal, enfant de la fortune comme Alberoni, et aussi singulier que lui par son caractere, dirigea toute cette entreprise. La Motte-Houdard, de l'académie française, composa le manifeste, qui ne fut signé de personne.

Une flotte anglaise battit celle d'Espagne auprès de Messine; et alors tous les projets du cardinal Alberoni étant déconcertés, ce ministre, regardé six mois auparavant comme le plus grand homme d'état, ne passa plus que pour un téméraire et un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à Philippe V qu'à condition qu'il renverrait son ministre: il fut livré par le roi d'Espagne aux troupes françaises, qui le conduisirent sur les

frontieres d'Italie. Ce même homme étant depuis légat à Bologne, et ne pouvant plus entreprendre de bouleverser des royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la république de Saint-Marin. Cependant il résulta de tous ses grands desseins qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'empereur Charles VI, et la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours possédée depuis ce temps, et qui prennent le titre de rois de Sardaigne : mais la maison d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

Ces évènements publics sont assez connus ; mais ce qui ne l'est pas, et qui est très vrai, c'est que quand le régent voulut mettre pour condition de la paix qu'il marierait sa fille, mademoiselle de Montpensier, au prince des Asturies, don Louis, et qu'on donnerait l'infante d'Espagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jésuite Daubenton, confesseur de Philippe V. Ce jésuite détermina le roi d'Espagne à ce double mariage ; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre les jésuites, en deviendrait le protecteur, et qu'il ferait enregistrer la constitution. Il le promit, et tint parole : ce sont là souvent les secrets ressorts des grands changements dans l'état et dans l'église. L'abbé du Bois, désigné archevêque de Cambrai, conduisit seul cette affaire ; et ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enregistrer la bulle purement et simplement, comme on l'a déja dit, par le grand-conseil, ou plutôt malgré le grand-conseil, par les princes du sang, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les conseillers d'état et les maîtres des

requêtes, et sur-tout par le chancelier d'Aguesseau lui-même, qui avait été si long-temps contraire à cette acceptation. D'Aguesseau, par cette faiblesse, se déshonorait aux yeux des citoyens, mais non pas des politiques. L'abbé du Bois obtint même une rétractation du cardinal de Noailles. Le régent de France, dans cette intrigue, se trouva lié pendant quelque temps par les mêmes intérêts avec le jésuite Daubenton.

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie qui, jointe à sa dévotion, le portait à renoncer aux embarras du trône, et à le résigner à son fils aîné, don Louis; projet qu'en effet il exécuta depuis, en 1724. Il confia ce secret à Daubenton. Ce jésuite trembla de perdre tout son crédit quand son pénitent ne serait plus le maître, et d'être réduit à le suivre dans une solitude. Il révéla au duc d'Orléans la confession de Philippe V, ne doutant pas que ce prince ne fît tout son possible pour empêcher le roi d'Espagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires : il eût été content que son gendre fût roi, et qu'un jésuite, qui avait tant gêné son goût dans l'affaire de la constitution, ne fût plus en état de lui prescrire des conditions. Il envoya la lettre de Daubenton au roi d'Espagne. Ce monarque montra froidement la lettre à son confesseur, qui tomba évanoui, et mourut peu de temps après.

CHAPITRE II.

Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Système de Law ou Lass.

Ce qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe ce fut de voir quelque temps après, en 1724 et 1725, Philippe V et Charles VI, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis, et les affaires sorties de leur route naturelle au point que le ministere de Madrid gouverna une année entiere la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maison française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentiments, jusqu'à recevoir un fils de Philippe V et d'Élisabeth de Parme, sa seconde femme, dans cette même Italie dont on voulait exclure tout Français et tout Espagnol. L'empereur donna à ce fils puiné de son concurrent l'investiture de Parme et de Plaisance, et du grand duché de Toscane : quoique la succession de ces états ne fût point ouverte, don Carlos y fut introduit avec six mille Espagnols; et il n'en coûta à l'Espagne que deux cent mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses : elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord; c'étaient deux maisons ennemies qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre; c'était les Anglais

qui, ayant tout fait pour détrôner Philippe V, et lui ayant arraché Minorque et Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité; c'était un Hollandais, Ripperda, devenu duc et tout-puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé, et qui alla mourir ensuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets et le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible et la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous Louis XIV fit la sûreté du régent et la tranquillité publique. La conspiration, dirigée de loin par le cardinal Alberoni, et mal tramée en France, fut dissipée aussitôt que formée. Le parlement, qui, dans la minorité de Louis XIV, avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, et qui avait cassé les testaments de Louis XIII et de Louis XIV avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des especes trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied de la grand'chambre au louvre ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuste qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitants d'un royaume d'avoir chez soi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La disette entiere des especes dans le public; tout un peuple en foule se pressant pour aller rece-

voir à un bureau quelques monnaies nécessaires à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée ; plusieurs citoyens écrasés dans cette foule, et leurs cadavres portés par le peuple au Palais-royal, ne produisirent pas une apparence de sédition. Enfin ce fameux système de Lass, qui semblait devoir ruiner la régence et l'état, soutint en effet l'un et l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magistrats, aux évêques, et aux princes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public, et de toute vue politique et ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre et de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau et prodigieux où tous les citoyens pariaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés et les plus fins, qu'un système tout chimérique enfanta un commerce réel, et fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célebre Colbert, et ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulieres détruites, la nation devint bientôt plus commerçante et plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de France en Hollande et en Angleterre : elle mérite l'attention de la postérité ; car ce n'était

point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations; les peuples se précipiterent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, et qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée et suivie de tant de folies.

Un Écossais, nommé Jean Law, que nous nommons Jean Lass, qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur et grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès long-temps rédigé le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes d'un état, et qui se rembourserait par les profits. Ce système était très compliqué; mais réduit à ses justes bornes, il pouvait être très utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre et de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, Victor-Amédée, qui répondit qu'il n'etait pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au contrôleur-général Desmarets; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse où toute confiance était perdue; et la base de ce système était la confiance.

Enfin il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans; deux milliars de dettes à éteindre, une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince et un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau général

des recettes du royaume : on y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulerent avec profusion; les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La France fut très riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe; et il passa chez les voisins de la France qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal; elle acquit le privilege de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célebre Colbert, tombée depuis en décadence, et qui avait abandonné son commerce aux négociants de Saint-Malo. Enfin elle se chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Écossais Lass, et toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraissant établie sur de si vastes fondements, ses actions augmenterent vingt fois au-delà de leur premiere valeur. Le duc d'Orléans fit sans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette frénésie; mais l'avidité des courtisans et l'espérance de profiter de ce désordre empêcherent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produisirent à des hommes inconnus des biens immenses; plusieurs en moins de six mois devinrent beaucoup

plus riches que beaucoup de princes. Lass, séduit lui-même par son système, et ivre de l'ivresse publique et de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papiers tous les rentiers de l'état.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, et dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers et les gros banquiers réunis épuiserent la banque royale en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en especes; mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup: le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misere réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur-général des finances à Lass, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il la remplit; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers et des finances du royaume. On le vit en peu de temps, d'Écossais, devenir Français par la naturalisation; de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres; et de banquier, ministre d'état. Je l'ai vu arriver dans les salles du palais royal suivi de ducs et pairs, de maréchaux de France, et d'évêques. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa autant qu'il le put à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin dans la même année Lass,

chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de Bourbon-Condé, n'emportant avec lui que deux mille louis, presque le seul reste de son opulence passagere.

Les libelles de ce temps-là accusent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de son ambition; et il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait Lass d'avoir fait passer pour son profit les especes de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de Lassay, et est mort à Venise, en 1729, dans un état à peine au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles, aussi humiliée qu'elle avait été fiere et triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire.

Pendant ce temps la peste désolait la Provence; on avait la guerre avec l'Espagne. La Bretagne était prête à se soulever. Il s'était formé des conspirations contre le régent; et cependant il vint à bout presque sans peine de tout ce qu'il voulut au dehors et au dedans. Le royaume était dans une confusion qui faisait tout craindre, et cependant ce fut le regne des plaisirs et du luxe.

Il fallut après la ruine du système de Lass réformer l'état: on fit un récensement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le système: ce fut l'opération de finance et de justice la plus grande

et la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée et conduite par quatre (1) freres, qui jusque-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, et qui, par leur génie et par leurs travaux, mériterent qu'on leur confiât la fortune de l'état. Ils établirent assez de bureaux de maîtres des requêtes et d'autres juges; ils formerent un ordre assez sûr et assez net pour que le chaos fût débrouillé; cinq cent onze mille et neuf citoyens, la plupart peres de famille, porterent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize cent trente et un millions numéraires effectifs en argent, dont l'état fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation.

Après la destruction de ce vaste édifice de Lass, si hardiment conçu et qui écrasa son architecte, il resta de ses débris une compagnie des Indes, qu'on crut quelque temps à Paris la rivale de celle de Londres et d'Amsterdam.

La fureur du jeu des actions, qui avait saisi les Français, anima aussi les Hollandais et les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides et si immenses sur la crédulité et sur la misere publiques, porterent dans Amsterdam, dans Roterdam, dans Londres, le même artifice et la même folie. On parle encore avec étonnement de

(1) Les freres Pâris.

ces temps de démence et de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles et de celles de religion qui ont si long-temps ensanglanté l'Europe, et des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévastent tant de contrées! Il se trouva dans Londres et dans Roterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies et des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Roterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie, en France et en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics et particuliers, et toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

CHAPITRE III.

De l'abbé du Bois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre. Mort du duc d'Orléans.

Il ne faut pas passer sous silence le ministere du cardinal du Bois. C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le fond du Limousin. Il avait commencé par être instituteur du duc d'Orléans, et ensuite en servant son éleve dans ses plaisirs, il en acquit la confiance: un peu d'esprit, beaucoup de débauche, de la souplesse, et sur-tout le goût de son maître pour la singularité, firent sa prodigieuse fortune. Si ce cardinal premier ministre avait été un homme grave, cette fortune aurait ex-

cité l'indignation ; mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans se jouait de son premier ministre, et ressemblait à ce pape qui fit son porte-singe cardinal. Tout se tournait en gaieté et en plaisanterie dans la régence du duc d'Orléans : c'était le même esprit que du temps de la fronde, à la guerre civile près ; ce caractere de la nation le régent l'avait fait renaître après la sévere tristesse des dernieres années de Louis XIV.

Le cardinal du Bois, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcere dans l'uretre, suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers moments par les pratiques de la religion catholique, dont jamais ministre ne fit moins de cas que lui ; il prétexta qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, et qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction et le viatique comme un autre homme. Le curé de Versailles alla aux informations, et pendant ce temps du Bois mourut, le 19 auguste 1723. Nous rîmes de sa mort comme de son ministere : tel était le goût des Français, accoutumés à rire de tout.

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier ministre, parceque le roi étant majeur, il n'y avait plus de régence ; mais il suivit bientôt son cardinal. C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que son goût ardent pour les plaisirs et pour les nouveautés.

De toute la race de Henri IV Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus ; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physio-

nomie, incomparablement plus gracieuse, était cependant celle de Henri IV. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise, et c'était alors Henri IV embelli.

Il avait alors un singulier projet dont sa mort subite sauva la France; c'était de rappeler Lass, réfugié et oublié dans Venise, et de faire revivre son système, dont il comptait rectifier les abus, et augmenter les avantages. Rien ne put jamais le détacher de l'idée d'une banque générale chargée de payer toutes les dettes de l'état. L'exemple de Venise, de la Hollande, de l'Angleterre, lui faisait illusion : son secrétaire Melon, esprit systématique, très éclairé, mais chimérique, lui avait inspiré ce dessein, et l'y confirmait de jour en jour. Il oubliait la différence établie par la nature entre le génie des Français et des peuples qu'on voulait imiter ; combien de temps il faut pour faire réussir de tels établissements ; que la nation était alors plus révoltée contre le système de Lass qu'elle n'en avait été d'abord enivrée ; et que Lass revenant une seconde fois bouleverser la France avec des billets, trouverait des ennemis plus en garde, plus acharnés et plus puissants qu'il n'en avait eus à combattre dans ses premiers prestiges.

La contemplation continuelle de cette grande entreprise qui séduisait le duc d'Orléans, et celle des orages qu'il allait exciter, allumerent son sang : les plaisirs de la table et de l'amour dérangerent sa santé davantage. Il fut averti par une légere attaque d'apoplexie, qu'il négligea, et qui lui en attira une seconde, le 2 décembre 1723, à Versailles. Il mourut au moment qu'il en fut frappé.

Son fils, le duc de Chartres, d'un caractere faible et bizarre, plus fait pour une cellule à Sainte-Genevieve, où il a fini ses jours, que pour le ministere, ne demanda pas la place de son pere. Le duc de Bourbon, arriere petit-fils du grand Condé, la demanda sur-le-champ au jeune roi majeur. Le roi était avec Fleuri, ancien évêque de Fréjus, son précepteur: il consulta par un regard ce vieillard ambitieux et circonspect, qui n'osa pas s'opposer par un signe de tête à la demande du prince.

La patente du premier ministre était déja dressée par le secrétaire d'état la Vrilliere, et le duc de Bourbon fut le maître du royaume en deux minutes.

Le sort des princes de Condé a toujours été d'être opprimés par des prêtres. Le premier prince de Condé, Louis, oncle de Henri IV, fut toute sa vie persécuté par les prêtres de Rome et de la France, assassiné sur le champ de bataille immédiatement après la perte de la journée de Jarnac.

Le second, Henri, cousin-germain de Henri IV, plus poursuivi encore par les prêtres de la ligue, empoisonné dans Saint-Jean d'Angeli.

Le troisieme, Henri II, mis en prison sous le gouvernement du Florentin Concini, et depuis toujours tourmenté par le cardinal de Richelieu, quoiqu'il eût marié son fils à la niece de ce cardinal.

Le quatrieme, qui est le grand Condé, enfermé à Vincennes et au Havre, poursuivi hors du royaume par le cardinal Mazarin.

Enfin celui dont nous parlons, et que nous appelons Monsieur le Duc, supplanté, chassé de la

cour, et exilé par Fleuri, évêque de Fréjus, qui fut cardinal bientôt après.

Voici comment se fit cette révolution, qui étonna la France, et qui n'était après tout qu'un changement de ministre, ordinaire dans toutes les cours.

Monsieur le Duc abandonna d'abord tout le département de l'église, et le soin de poursuivre les calvinistes et les jansénistes à l'évêque de Fréjus, se réservant l'administration de tout le reste. Ce partage produisit quelques difficultés entre eux. Le prince était gouverné par un des freres Pâris, nommé du Verney, qui avait eu la principale part à l'ouvrage inoui de la liquidation des biens de tous les citoyens après le renversement des chimeres de Lass. Une autre personne gouvernait plus gaiement le prince ministre ; c'était la fille du traitant Pléneuf, mariée au marquis de Prie, jeune femme brillante, légere, d'un esprit vif et agréable. Pour Fleuri, âgé alors de soixante et treize ans, il n'était gouverné par personne, et il avait sur le roi, son éleve, un ascendant suprême, fruit de l'autorité d'un précepteur sur son disciple et de l'habitude.

Pàris du Verney, étroitement lié avec cette marquise de Prie, résolut avec elle de mettre le roi entièrement dans la dépendance du prince, et de chasser le précepteur. Nous avons déja vu que le duc d'Orléans, régent de France, pour finir sa guerre contre le roi d'Espagne, Philippe V, avait marié l'infante, fille de ce monarque et de la princesse de Parme, âgée alors de cinq ans et demi, au roi de France, qui en avait quinze. Il fallait attendre environ dix ans au moins la naissance incertaine

d'un dauphin. Madame de Prie et du Verney prirent ce prétexte pour renvoyer l'infante à son pere, et pour faire un véritable mariage du roi de France avec une sœur du duc de Bourbon, très belle et très capable de donner des enfants, élevée à Fontevraud sous le nom de princesse de Vermandois.

On commença par renvoyer la femme de cinq ans avant de s'assurer d'une plus mûre: on la fit partir pour l'Espagne, sans pressentir son pere et sa mere, sans adoucir la dureté d'une telle démarche par la plus légere excuse; on chargea seulement l'abbé de Livry Sanguin, fils d'un premier maître-d'hôtel du roi, ministre alors en Portugal, de passer en Espagne pour en instruire le roi et la reine, pendant que leur enfant était en chemin, reconduite à petites journées. Cet oubli de toute bienséance n'était l'effet d'aucune querelle entre les cours de France et d'Espagne: il semblait qu'une telle démarche ne devait être imputée qu'au caractere de du Verney; qui, ayant été garçon cabaretier dans son enfance chez sa mere, en Dauphiné, soldat aux gardes dans sa jeunesse, et plongé depuis dans la finance, retint toute sa vie un peu de la dureté de ces trois professions: la marquise de Prie ne songea jamais aux conséquences; et Monsieur le Duc n'était pas politique.

L'infante, qui fut ainsi reconduite, fut depuis reine en Portugal. Elle donna à Joseph II les enfants qu'on ne voulut pas qu'elle donnât à Louis XV, et n'en fut pas plus heureuse.

Quelques mois après son renvoi, madame de Prie courut en poste à Fontevraud, essayer si la prin-

cesse de Vermandois lui convenait, et si on pouvait s'assurer de gouverner le roi de France par elle. La princesse, encore plus fiere que la marquise n'était légere et inconsidérée, la reçut avec une hauteur dédaigneuse, et lui fit sentir qu'elle était indignée que son frere lui dépêchât une telle ambassadrice. Cette seule entrevue la priva de la couronne : on la laissa faire la fiere dans son couvent ; elle mourut abbesse de Beaumont-les-Tours trois ans après.

Il y avait dans Paris une madame Texier, maîtresse d'un ancien militaire, nommé Vauchon, veuve d'un caissier qui avait appartenu à Pléneuf, pere de madame de Prie : elle était retenue pour toujours dans son lit par une maladie affreuse qui lui avait rongé la moitié du visage. Vauchon lui parla de Stanislas Leczinski, fait roi de Pologne par Charles XII, dépossédé par Pierre-le-Grand, et réfugié à Veissembourg, frontiere de l'Alsace, y vivant d'une pension modique que le ministere de France lui payait très mal. Il avait une fille élevée dès son berceau dans le malheur, dans la modestie, et dans les vertus, qui rendaient ses infortunes plus intéressantes. La dame Texier pria la marquise de la venir voir : elle lui parla de cette princesse pour laquelle on avait proposé des partis un peu au-dessous d'un roi de France. Madame de Prie partit deux jours après pour Veissembourg, vit cette infortunée princesse polonnaise, trouva qu'on ne lui en avait pas assez dit, et la fit reine.

Dans le conseil privé qu'on assembla pour décider de cette alliance, l'évêque de Fréjus dit simplement qu'il ne s'était jamais mêlé de mariage : il

laissa conclure l'affaire sans la recommander et sans s'y opposer. La nouvelle reine fut aussi reconnaissante envers Monsieur le Duc, que le roi et la reine d'Espagne furent indignés du renvoi, ou plutôt de l'expulsion de l'infante.

Quelque temps après, les murmures de Versailles et de Paris ayant éclaté, la défiance entre Monsieur le Duc et le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis, les esprits commençant à s'aigrir, l'évêque déclare enfin au prince ministre que le seul moyen d'en prévenir les suites était de renvoyer de la cour madame de Prie, qui était dame du palais de la reine. La marquise, de son côté, résolut, selon les regles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur.

Une des mortifications du premier ministre était que, lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'etat, Fleuri y assistait toujours, et que, lorsque Fleuri faisait signer au roi des ordres pour l'église, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir son petit conseil sur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine, et quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. Fleuri, incertain si le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de se retirer au village d'Issi, entre Paris et Versailles, dans une petite maison de campagne appartenant à un séminaire. C'était là son refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

Le parti du premier ministre paraît triompher pendant quelques heures; mais ce fut une seconde *journée des dupes*, semblable à cette journée si

connue, dans laquelle le cardinal de Richelieu, chassé par Marie de Médicis et par ses autres ennemis, les chassa tous à son tour.

Le jeune Louis XV, accoutumé à son précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé jusque-là pour sa famille, inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de son pupille. Fleuri lui plaisait par la douceur de son caractere, par les agréments de son esprit naturel et facile; il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie, douce et imposante, et jusqu'au son de sa voix, qui n'eût subjugué le roi. Monsieur le Duc ayant reçu de la nature des qualités contraires, inspirait au roi une secrete répugnance.

Le monarque, qui n'avait jamais marqué de volonté, qui avait vu avec indifférence son gouverneur, le maréchal de Villeroi, exilé par le duc d'Orléans régent; qui ayant reçu pour femme un enfant de six ans sans en être surpris, l'avait vu partir comme un oiseau qu'on change de cage; qui avait épousé la fille de Stanislas Leczinski, sans faire attention à elle ni à son pere; ce prince enfin à qui tout paraissait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui se dépite quand on change sa nourrice, mais comme un souverain qui commence à sentir qu'il est le maître: il fit des reproches à la reine, qui ne répondit qu'avec des larmes. Monsieur le Duc fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, et de le prier au nom du roi de revenir.

Ce petit démêlé domestique fut incontinent le sujet de tous les discours chez tous les courtisans,

chez tout ce qui habitait Versailles. Je remarquai qu'il fit plus d'impression sur les esprits que n'en firent depuis toutes les nouvelles d'une guerre funeste à la France et à l'Europe. On s'agitait, on s'interrogeait, on parlait avec égarement et avec défiance. Les uns desiraient une grande révolution, les autres la craignaient, tout était en alarmes.

Il y avait ce jour-là spectacle à la cour : on jouait Britannicus. Le roi et la reine arriverent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'apperçut que la reine avait pleuré; et je me souviens que lorsque Narcisse prononça ce vers :

Que tardez-vous, seigneur, à la répudier?

presque toute la salle tourna les yeux sur la reine pour l'observer avec une curiosité plus indiscrete que maligne.

Le lendemain Fleuri revint. Il affecta de ne se point plaindre ; et, sans paraître demander ni satisfaction ni vengeance, il se contenta d'abord d'être en secret le maître des affaires. Enfin, le 11 juin 1726, le roi ayant invité Monsieur le Duc à venir coucher à la maison de plaisance de Rambouillet, et étant parti, disait-il, pour l'attendre, le duc de Charost, capitaine des gardes, vint arrêter ce prince dans son appartement; il le mit entre les mains d'un exempt, qui le conduisit à Chantilli, séjour de ses peres, et son exil.

La dissimulation de l'évêque dans cette exécution n'était pas extraordinaire : celle du roi parut l'être; mais le précepteur avait inspiré à son éleve une partie de son caractere ; et d'ailleurs on avait dit

depuis si long-temps, « qui ne sait dissimuler, ne « sait pas régner », que ce proverbe royal, inventé pour les grandes occasions, était toujours appliqué aux petites.

Pâris du Verney dès ce moment ne fut plus le maître de l'état: le roi déclara, dans un conseil extraordinaire, que c'était lui qui devait l'être, et que tous les ministres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus; c'est-à-dire que Fleuri allait régner: les freres Pâris furent exilés, et bientôt du Verney fut mis à la Bastille.

C'est ce même du Verney que nous avons vu depuis jouir d'une assez grande fortune, et de beaucoup de considération. Il fut l'inventeur et le vrai fondateur de l'École militaire. Pour madame de Prie, elle fut envoyée au fond de la Normandie, où elle mourut bientôt dans les convulsions du désespoir.

Il manquait à Fleuri d'être cardinal. C'est une qualité étrangere à l'église et à l'état, que tout ecclésiastique romain, à portée de l'obtenir, poursuit avec fureur, que les papes font long-temps espérer, pour avoir des créatures, et que les rois honorent chez eux, par une ancienne coutume qui tient lieu de raison et même de politique.

Monsieur le Duc avait secrètement empêché, par le cardinal de Polignac, ambassadeur à Rome, et par l'abbé de Rothelin, qu'on n'envoyât cette barrete tant desirée: elle arriva bientôt; Fleuri la reçut avec la même simplicité apparente qu'il avait reçu la place de premier ministre, et qui dirigea toutes les actions de sa vie, sans jamais laisser entre-

voir sur son visage, ni les sourcils de la fierté, ni les grimaces de l'hypocrisie.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre c'était sans doute le cardinal de Fleuri. On le regarda comme un homme des plus aimables, et de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante et treize ans ; et, lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742 tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine, libre, et capable d'affaires.

Quand on songe que de mille contemporains il y en a très rarement un seul qui parvienne à cet âge, on est obligé d'avouer que le cardinal de Fleuri eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singuliere, en ce qu'ayant commencé si tard elle dura si longtemps sans aucun nuage, sa modération et la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On sait quelles étaient les richesses et la magnificence du cardinal d'Amboise, qui aspirait à la tiare, et l'hypocrisie arrogante de Ximenès, qui levait des armées à ses dépens, et qui, vêtu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne : on connaît le faste royal de Richelieu, les richesses prodigieuses accumulées par Mazarin. Il restait au cardinal de Fleuri la distinction de la modestie ; il fut simple et économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractere ; ce défaut tenait à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre et de la paix : il prouva que les esprits doux et conciliants sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plus tôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son économie, et y avoir fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation : c'étaient là les deux parties dominantes de son caractere. La raison qu'il allégua à ses diocésains était l'état de sa santé qui « le mettait dans l'impuissance de veiller à son trou-« peau » ; mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus, loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, et signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal Quirini : « Fleuri, évêque « de Fréjus par l'indignation divine. »

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de Villeroi, après beaucoup de sollicitations, obtint de Louis XIV qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicile. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal Quirini :

« J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fré-« jus. En arrivant j'ai appris que le roi était à l'ex-« trémité, et qu'il m'avait fait l'honneur de me « nommer précepteur de son petit-fils : s'il avait été « en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me « décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais « après sa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai « été malade, et je ne me console point de la perte « de ma liberté. »

Il s'en consola en formant insensiblement son éleve aux affaires, au secret, à la probité, et con-

serva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent et l'estime générale; ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaiguant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du royaume et de la politique étrangere. Il fit desirer à la France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vit à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France. Il ne prit point le titre de premier ministre, et se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée et moins enviée que celle de Richelieu et de Mazarin dans les temps les plus heureux de leurs ministeres. Sa place ne changea rien dans ses mœurs; on fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable et le plus désintéressé des courtisans. Le bien de l'état s'accorda long-temps avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait; et tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie.

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes, et s'enrichir par un commerce immense sans faire aucune innovation; traitant l'état comme un corps puissant et robuste qui se rétablit de lui-même; haïssant tout systême, parceque son esprit était heureusement borné; ne comprenant absolument rien à une affaire de finance, exigeant seulement des sous-ministres la plus sévere économie; incapable d'être commis d'un bureau, et capable de gouverner l'état.

Les affaires politiques rentrerent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe le premier ministre d'Angleterre, Robert Walpol, était d'un caractere aussi pacifique ; et ces deux hommes continuerent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733 ; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par les guerres passageres de 1718 et de 1726. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations, qui, cultivant à l'envi le commerce et les arts, oublierent toutes leurs calamités passées.

En ces temps-là se formaient deux puissances, dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce siecle. La premiere était la Russie, que le czar Pierre-le-Grand avait tirée de la barbarie. Cette puissance ne consistait, avant lui, que dans des déserts immenses et dans un peuple sans lois, sans discipline, sans connaissances, tel que de tout temps ont été les Tartares. Il était si étranger à la France, et si peu connu, que, lorsqu'en 1668 Louis XIV avait reçu une ambassade moscovite, on célébra par une médaille cet évènement, comme l'ambassade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer sur toutes les affaires, et à donner des lois au Nord, après avoir abattu la Suede. La seconde puissance, établie à force d'art, et sur des fondements moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient et ne se déployaient pas encore.

La maison d'Autriche était restée à peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise : l'Angleterre

conservait sa puissance sur mer, et la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit état, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence, parceque ses voisins faisaient eux-mêmes le commerce dont il avait été le maître. La Suede languissait; le Danemarck était florissant; l'Espagne et le Portugal subsistaient par l'Amérique; l'Italie, toujours faible, était divisée en autant d'états qu'au commencement du siecle, si on excepte Mantoue devenue patrimoine autrichien.

La Savoie donna alors un grand spectacle au monde et une grande leçon aux souverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce Victor-Amédée, tantôt allié, tantôt ennemi de la France et de l'Autriche, et dont l'incertitude avait passé pour politique, lassé des affaires et de lui-même, abdiqua par un caprice, en 1730, à l'âge de soixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de sa famille, et se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maîtresse devenue sa femme, la dévotion, et le repos, ne purent satisfaire une ame occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine, et combien il est difficile de remplir son cœur sur le trône et hors du trône. Quatre souverains dans ce siecle renoncerent à la couronne; Christine, Casimir, Philippe V, Victor-Amédée. Philippe V ne reprit le gouvernement que malgré lui; Casimir n'y pensa jamais; Christine en fut tentée quelque temps par un dégoût qu'elle eut à Rome: Amédée seul voulut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui avait fait quitter. La suite de cette tentative

est connue : son fils, Charles-Emmanuel, aurait acquis une gloire au-dessus des couronnes, en remettant à son pere celle qu'il tenait de lui, si ce pere seul l'eût redemandée, et si la conjoncture des temps l'eût permis ; mais c'était, dit on, une maîtresse ambitieuse qui voulait régner, et tout le conseil fut forcé d'en prévenir les suites funestes, et de faire arrêter celui qui avait été son souverain. Il mourut depuis en prison, en 1732. Il est très faux que la cour de France voulut envoyer vingt mille hommes pour défendre le pere contre le fils, comme on l'a dit dans les mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort, ne causerent le moindre mouvement chez les nations voisines : ce fut un terrible évenement qui n'eut aucune suite.

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, replongea l'Europe dans les dissentions et dans les malheurs dont elle est si rarement exempte.

CHAPITRE IV.

Stanislas Leczinski deux fois roi de Pologne, et deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.

Le roi Stanislas, beau-pere de Louis XV, déja nommé roi de Pologne, en 1704, fut élu roi, en 1733, de la maniere la plus légitime et la plus so-

lennelle. Mais l'empereur Charles VI fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes et par celles de la Russie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épousé une niece de Charles VI, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne et les Indes occidentales, et qui en dernier lieu n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-pere de Louis XV. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de Conti, qui solennellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, et plus recommandé que soutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi Stanislas alla à Dantzick soutenir son élection. Le grand nombre, qui l'avait choisi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple est esclave, où la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le trésor public de quoi entretenir les armées, où les lois sont sans vigueur, où la liberté ne produit que des divisions; ce pays, dis-je, se vantait en vain d'une noblesse belliqueuse, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Russes firent d'abord disparaître tout ce qui était assemblé en faveur de Stanislas. La nation polonaise qui, un siecle auparavant, regardait les Russes avec mépris était alors intimidée et conduite par eux. L'empire de Russie était devenu formidable, depuis que Pierre-le-Grand l'avait formé. Dix mille esclaves russes disciplinés disperserent toute la noblesse de Polo-

gne; et le roi Stanislas, renfermé dans la ville de Dantzick, y fut bientôt assiégé par une armée de Russes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Russie, était sûr du succès. Il eût fallu pour tenir la balance égale que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenses sans se déclarer. Le cardinal de Fleuri, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi Stanislas, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir une escadre avec quinze cents hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que sa commission fût sérieuse: il jugea quand il fut près de Dantzick, qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats; et il alla relâcher en Danemarck. Le comte de Plélo, ambassadeur de France auprès du roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres et de la philosophie des sentiments héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de soutenir Dantzick contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit avant de s'embarquer une lettre à l'un des secrétaires d'état, laquelle finissait par ces mots: « Je suis sûr que je n'en reviendrai pas; « je vous recommande ma femme et mes enfants ». Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua et attaqua l'armée russe; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzick fut pris; l'ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut

prisonnier de guerre, malgré les privileges de son caractere. Le roi Stanislas vit sa tête mise à prix par le général des Russes, le comte de Munick, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les lois. Il fut obligé de se déguiser en matelot, et n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte, maréchal de Munick, qui le poursuivait si cruellement, fut quelque temps après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misere, pour reparaître ensuite avec éclat. Telle est la vicissitude des grandeurs.

A l'égard des quinze cents Français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de russes, ils firent une capitulation honorable; mais un navire de Russie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaisseau du roi de France, les quinze cents hommes furent retenus et transportés auprès de Pétersbourg. Ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du siecle. L'impératrice Anne régnait alors; elle traita les officiers comme des ambassadeurs, et fit donner aux soldats des rafraîchissements et des habits. Cette générosité inouie jusqu'alors était en ce même temps l'effet du prodigieux changement que le czar Pierre avait fait dans la cour de Russie, et une espece de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées désavantageuses sous lesquelles l'ancien préjugé des nations l'envisageait encore.

Le ministere de France eût entièrement perdu

cette réputation nécessaire au maintien de sa grandeur, si elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne; mais cette vengeance n'était rien si elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on se portât sur les Moscovites; et la politique voulait que la vengeance tombât sur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne et en Italie. La France s'unit avec l'Espagne et la Sardaigne: ces trois puissances avaient leurs intérêts divers qui tous concouraient au même but d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis long-temps accru petit à petit leurs états, tantôt en donnant des secours aux empereurs, tantôt en se déclarant contre eux. Le roi Charles-Emmanuel espérait le Milanais; et il lui fut promis par les ministres de Versailles et de Madrid. Le roi d'Espagne Philippe V, ou plutôt la reine Élisabeth de Parme, son épouse, espérait pour ses enfants de plus grands établissements que Parme et Plaisance. Le roi de France n'envisageait aucun avantage pour lui que sa propre gloire, l'abaissement de ses ennemis, et le succès de ses alliés.

Personne ne prévoyait alors que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre: on est presque toujours mené par les évènements, et rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui unissait ces trois monarques.

L'Angleterre et la Hollande, accoutumées depuis long-temps à se déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnerent en cette occasion: ce fut le fruit de cette réputation d'équité et de modéra-

tion que la cour de France avait acquise. L'idée de ses vues pacifiques et dépouillées d'ambition enchaînait encore ses ennemis naturels lors même qu'elle faisait la guerre ; et rien ne fit plus d'honneur au ministere que d'être parvenu à faire comprendre à ces puissances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur sans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regarderent donc tranquillement ses succès rapides. Une armée de Français fut maîtresse de la campagne sur le Rhin, et les troupes de France, d'Espagne et de Savoie, jointes ensemble, furent les maîtresses de l'Italie. Le maréchal de Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole, et piémontaise, finit sa glorieuse carriere, à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de Coigni, son successeur, gagna deux batailles, tandis que le duc de Montemar, général des Espagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le surnom : c'est une récompense que la cour d'Espagne donne souvent, à l'exemple des anciens Romains. Don Carlos, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toscane, fut bientôt roi de Naples et de Sicile. Ainsi l'empereur Charles VI perdit presque toute l'Italie, pour avoir donné un roi à la Pologne ; et un fils du roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises et reprises tant de fois auparavant, et l'objet continuel de l'attention de la maison d'Autriche pendant plus de deux siecles.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis Charlemagne. La raison en est qu'ils avaient pour

eux le gardien des Alpes, devenu le plus puissant prince de ces contrées; qu'ils étaient secondés des meilleures troupes d'Espagne, et que les armées furent toujours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le cardinal de Fleuri, ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre et la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix don Carlos fut reconnu roi de Naples et de Sicile. L'Europe était déja accoutumée à voir donner et changer des états: on assigna à François, duc de Lorraine, gendre de l'empereur Charles VI, l'héritage des Médicis, qu'on avait auparavant accordé à don Carlos; et le dernier grand duc de Toscane, près de sa fin, demandait « Si on « ne lui donnerait pas un troisieme héritier, et quel « enfant l'empire et la France voulaient lui faire ». Ce n'est pas que le grand duché de Toscane se regardât comme un fief de l'empire; mais l'empereur le regardait comme tel, aussi bien que Parme et Plaisance, revendiqués toujours par le saint-siege, et dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape: tant les droits changent selon les temps! Par cette paix, ces duchés de Parme et de Plaisance, que les droits du sang donnaient à don Carlos, fils de Philippe V et d'une princesse de Parme, furent cédés à l'empereur Charles VI en propriété.

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, qui avait compté sur le Milanais, auquel sa maison, toujours

agrandie par degrés, avait depuis long-temps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarrois, le Tortonais, les fiefs de Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais d'une fille de Philippe II, roi d'Espagne, dont il descendait; la France avait aussi ses anciennes prétentions par Louis XII, héritier naturel de ce duché; Philippe V avait les siennes par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Espagne ses prédécesseurs: mais toutes ces prétentions céderent à la convenance et au bien public. L'empereur garda le Milanais; ce n'est pas un fief dont il doive toujours donner l'investiture: c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'empire, devenu ensuite un fief sous les Viscontis et sous les Sforzes, et aujourd'hui c'est un état appartenant à l'empereur; état démembré à la vérité, mais qui avec la Toscane et Mantoue rend la maison impériale très puissante en Italie.

Par ce traité, le roi Stanislas renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois et qu'on n'avait pu lui conserver; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement; et ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de Fleuri se contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donner au roi Stanislas, avec la réversion à la couronne de France: et la Lorraine ne devait être cédée que lorsque son duc serait en pleine possession de la Toscane: c'était faire dépendre cette cession de la Lorraine de beaucoup de hasards; c'était peu profiter des plus grands succès et des conjonctures les plus favorables.

Le garde-des-sceaux, Chauvelin, encouragea le cardinal de Fleuri à se servir de ses avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, et il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant et une pension de trois millions cinq cent mille livres faite au duc François, jusqu'à ce que la Toscane lui fût échue.

Ainsi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement ; réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un roi polonais fut transplanté en Lorraine : cette province eut pour la derniere fois un souverain résidant chez elle ; et il la rendit heureuse. La maison régnante des princes lorrains devint souveraine de la Toscane. Le second fils du roi d'Espagne fut transféré à Naples : on aurait pu renouveler la médaille de Trajan : *Regna assignata*, les trônes donnés.

Tout resta paisible entre les princes chrétiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne et de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique : la cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur faisait la guerre aux Turcs sans consulter l'empire ; cette guerre fut malheureuse : Louis XV le tira de ce précipice par sa médiation ; et M. de Villeneuve, son ambassadeur à la Porte ottomane, alla en Hongrie conclure, en 1739, avec le grand-visir la paix dont l'empereur avait besoin.

Presque dans le même temps il pacifiait l'état de Gênes menacé d'une guerre civile ; il soumit et adoucit pour un temps les Corses qui avaient secoué le

joug de Gênes ; le même ministere étendait ses soins sur Geneve, et appaisait une guerre civile élevée dans ses murs.

Il interposait sur-tout ses bons offices entre l'Espagne et l'Angleterre, qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement, en 1735, employer sa médiation entre l'Espagne et le Portugal : aucun voisin n'avait à se plaindre de la France ; et toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice et leur mere commune. Cette gloire et cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE V.

Mort de l'empereur Charles VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les états de son pere. La Silésie prise par le roi de Prusse.

L'EMPEREUR Charles VI mourut au mois d'octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne Auguste II avait causé de grands mouvements, celle de Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison sembla sur-tout devoir être déchiré. Il s'agissait de la Hongrie et de la Bohême, royaumes long-temps électifs que les princes autrichiens avaient rendus héréditaires ; de la Suabe autrichienne, appelée Autriche antérieure, de la haute et basse Autriche con-

quises au treizieme siecle, de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes foiestieres, du Brisgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme : à l'égard de Naples et de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de don Carlos, fils du roi d'Espagne Philippe V.

Marie-Thérese, fille aînée de Charles VI, se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son pere, sur une pragmatique solennelle qui confirmait ce droit, et sur la garantie de presque toutes les puissances. Charles-Albert, électeur de Baviere, demandait la succession en vertu d'un testament de l'empereur Ferdinand I, frere de Charles-Quint.

Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récents, ceux de sa femme même, fille aînée de l'empereur Joseph I, frere aîné de Charles VI.

Le roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les états de la maison d'Autriche, en remontant à la femme de Philippe II, fille de l'empereur Maximilien II. Philippe V descendait de cette princesse par les femmes. Louis XV aurait pu prétendre à cette succession à d'aussi justes titres que personne, puisqu'il descendait en droite ligne de la branche aînée masculine d'Autriche par la femme de Louis XIII, et par celle de Louis XIV ; mais il lui convenait plus d'être arbitre et protecteur que concurrent ; car il pouvait alors décider de cette succession et de l'empire de concert avec la moitié de l'Europe ; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Eu-

rope à combattre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien par des mémoires publics ; tous les princes, tous les particuliers, y prenaient intérêt. On s'attendait à une guerre universelle ; mais ce qui confondit la politique humaine, c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce siecle : l'empereur Léopold, usant du droit que se sont toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé, en 1701, la Prusse ducale en royaume en faveur de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume. La Prusse n'était encore qu'un vaste désert ; mais Frédéric-Guillaume II, son second roi, qui avait une politique différente de celle des princes de son temps, dépensa près de vingt-cinq millions de notre monnaie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, et à les peupler, il y fit venir des familles de Suabe et de Franconie ; il y attira plus de seize mille émigrants de Saltzbourg, leur fournissant à tous de quoi s'établir et de quoi travailler. En se formant ainsi un nouvel état, il créait, par une économie singuliere, une puissance d'une autre espece. Il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réserve, tantôt plus, tantôt moins ; ce qui lui composa un trésor immense en vingt-huit années de regne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses coffres lui servait à former une armée d'environ soixante et dix mille hommes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une maniere nouvelle, sans néanmoins s'en servir : mais son fils, Frédéric III, fit usage de tout ce

que le pere avait préparé. Il prévit la confusion générale, et ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Silésie quatre duchés : ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des transactions réitérées, parcequ'ils étaient faibles ; il se trouva puissant, et il les réclama.

Déja la France, l'Espagne, la Baviere, la Saxe, se remuaient pour faire un empereur. La Baviere pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ses écrits ; mais il n'osait les demander tout entiers par ses ministres. Cependant Marie-Thérese, épouse du grand duc de Toscane, François de Lorraine, se mit d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissés son pere ; elle reçut les hommages des états d'Autriche à Vienne, le 7 novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs serments par leurs députés : elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi André II, fait l'an 1222 : « Si moi ou quelques uns « de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, « veut enfreindre vos privileges, qu'il vous soit per- « mis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos « descendants, de vous défendre, sans pouvoir être « traités de rebelles. »

Plus les aïeux de l'archiduchesse-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagements, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princesse extrêmement chere aux Hongrois. Ce peuple qui avait toujours voulu secouer le joug de la maison d'Autri-

elle, embrassa celui de Marie-Thérese; et après deux cents ans de séditions, de haines et de guerres civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 juin 1741. Elle n'en fut pas moins souveraine : elle l'était déja de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette et cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux sans le rendre plus respectable. L'archiduchesse sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne; Marie-Thérese admettait à sa table toutes les dames et tous les officiers de distinction : les députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refusa d'audience, et jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Son premier soin fut d'assurer au grand duc de Toscane, son époux, le partage de toutes ses couronnes, sous le nom de co-régent, sans perdre en rien sa souveraineté, et sans enfreindre la pragmatique sanction : elle se flattait dans ces premiers moments que les dignités dont elle ornait ce prince lui préparaient la couronne impériale; mais cette princesse n'avait point d'argent, et ses troupes très diminuées étaient dispersées dans ses vastes états.

Le roi de Prusse lui fit proposer alors qu'elle lui cédât la Basse-Silésie, et lui offrit son crédit, ses secours, ses armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reste, et donner l'empire à son époux. Des ministres habiles prévirent que si la reine de Hongrie refusait de telles offres, l'Allemagne serait bientôt bouleversée; mais le sang de

tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princesse, ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrer son patrimoine : elle était impuissante et intrépide. Le roi de Prusse voyant qu'en effet cette puissance n'était alors qu'un grand nom, et que l'état où était l'Europe lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Silésie au milieu du mois de décembre 1740.

On voulut mettre sur ses drapeaux cette devise, *Pro Deo et patriâ;* il raya *pro Deo*, disant qu'il ne fallait point ainsi mêler le nom de Dieu dans les querelles des hommes, et qu'il s'agissait d'une province et non de religion. Il fit porter devant son régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui imposait la nécessité d'être invincible. Il harangua son armée pour ressembler en tout aux anciens Romains : entrant ensuite en Silésie, il s'empara de presque toute cette province dont on lui avait refusé une partie ; mais rien n'était encore décidé. Le général Neuperg vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au secours de cette province déja envahie : il mit le roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la riviere de Neisse. On vit alors ce que valait l'infanterie prussienne. La cavalerie du roi, moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue; la premiere ligne de son infanterie fut prise en flanc; on crut la bataille perdue; tout le bagage du roi fut pillé; et ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient. La seconde ligne

de l'infanterie rétablit tout par cette discipline inébranlable à laquelle les soldats prussiens sont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font en tirant cinq coups au moins par minute, et chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée, et cet évènement devint le signal d'un embrasement universel.

CHAPITRE VI.

Le roi de France s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Baviere, Charles-Albert. Ce prince est déclaré lieutenant-général du roi de France. Son élection, ses succès, et ses pertes rapides.

L'Europe crut que le roi de Prusse était déja d'accord avec la France quand il prit la Silésie; on se trompait : c'est ce qui arrive presque toujours lorsqu'on raisonne d'après ce qui n'est que vraisemblable. Le roi de Prusse hasardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder. L'intérêt de la France semblait être alors de favoriser contre l'Autriche, son ancien allié, l'électeur de Baviere, dont le pere avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hochstet : ce même électeur de Baviere, Charles-Albert, avait été retenu prisonnier dans son enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi jusqu'à son nom de Baviere. La France trouvait son avantage à le ven-

ger, il paraissait aisé de lui procurer à la fois l'empire et une partie de la succession autrichienne: par-là on enlevait à la nouvelle maison d'Autriche-Lorraine cette supériorité que l'ancienne avait affectée sur tous les autres potentats de l'Europe; on anéantissait cette vieille rivalité entre les Bourbons et les Autrichiens; on faisait plus que Henri IV et le cardinal de Richelieu n'avaient pu espérer.

Frédéric III, en partant pour la Silésie, entrevît le premier cette révolution dont aucun fondement n'était encore jeté. Il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le cardinal de Fleuri, que le marquis de Beauveau, envoyé par le roi de France à Berlin pour complimenter ce nouveau monarque, ne sut, quand il vit les premiers mouvements des troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi Frédéric lui dit en partant: « Je vais, je crois, jouer votre jeu; « si les as me viennent, nous partagerons. »

Ce fut là le seul commencement de la négociation encore éloignée: le ministere de France hésita long-temps. Le cardinal de Fleuri, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre ni sa réputation, ni sa veilliesse, ni la France, à une guerre nouvelle, la pragmatique sanction, signée et authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal de Belle-Isle, et son frere, petits-fils du fameux Fouquet, sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du cardinal de Fleuri, firent résoudre cette entreprise.

Le maréchal de Belle-Isle, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation : il n'avait été ni ministre ni général, et passait pour l'homme le plus capable de conduire un état et une armée ; mais une santé très faible détruisait souvent en lui le fruit de tant de talents. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son ame ; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable, et la franchise apparente d'un soldat : il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parcequ'il paraissait toujours persuadé.

Son frere le chevalier de Belle-Isle avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parcequ'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable : son air plus sombre était moins engageant ; mais il subjuguait lorsque son frere insinuait : son éloquence ressemblait à son courage ; on y sentait, sous un air froid et profondément occupé, quelque chose de violent : il était capable de tout imaginer, de tout arranger et de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand dessein par une dame alors trop puissante. Le cardinal combattit ; il donna même au roi son avis par écrit ; et cet avis était contre l'entreprise. On croyait qu'il se retirerait alors : sa carriere entiere eût été glorieuse ; mais il n'eut pas la force de renoncer au ministere, et de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Le maréchal de Belle-Isle et son frere arrangerent tout, et le vieux cardinal présida à une entreprise qu'il désapprouvait.

Tout sembla d'abord favorable. Le maréchal de Belle-Isle fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Prusse, et à Dresde, pour concerter ces vastes projets que le concours de tant de princes semblait rendre infaillibles : il fut d'accord de tout avec le roi de Prusse et le roi de Pologne, électeur de Saxe; il négociait dans toute l'Allemagne; il était l'ame du parti qui devait procurer l'empire et des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'électeur de Baviere de l'argent, des alliés, des suffrages et des armées. Le roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promise, créa par lettres-patentes son lieutenant-général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne.

L'électeur de Baviere, fort de tant de secours, entra facilement dans l'Autriche, tandis que la reine Marie-Thérese résistait à peine au roi de Prusse. Il se rend d'abord maître de Passau, ville impériale qui appartient à son évêque, et qui sépare la haute Autriche de la Baviere; il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche : des partis poussent jusqu'à trois lieues de Vienne; l'alarme s'y répand; on s'y prépare à la hâte à soutenir un siege, on détruit un faubourg presque tout entier, et un palais qui touchait aux fortifications; on ne voit sur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en sûreté : l'électeur

de Baviere fit même faire une sommation au comte de Kevembuller, gouverneur de Vienne.

L'Angleterre et la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-temps prétendu avoir dans leurs mains; les États-Généraux restaient dans le silence à la vue d'une armée du maréchal de Maillebois qui était en Vestphalie, et cette même armée en imposait au roi d'Angleterre, qui craignait pour ses états d'Hanovre où il était pour lors; il avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir Marie-Thérese; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle, et de signer un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puissance ni dans l'empire, ni hors de l'empire, qui soutînt cette pragmatique sanction que tant d'états avaient garantie. Vienne, mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine résister: ceux qui connaissaient le mieux l'Allemagne et les affaires publiques croyaient voir avec la prise de Vienne le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses, toutes les prétentions réglées, et la paix rendue à l'empire et à l'Europe.

Plus la ruine de Marie-Thérese paraissait inévitable, plus elle eut de courage: elle était sortie de Vienne, et elle s'était jetée entre les bras des Hongrois, si sévèrement traités par son pere et par ses aïeux. Ayant assemblé les quatre ordres de l'état à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné presque encore au berceau; et leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien,

elle leur dit à peu-près ces propres paroles : « Aban-
« donnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, « attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de « ressource que dans vôtre fidélité, dans vôtre cou- « rage, et dans ma constance; je mets en vos mains « la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous « leur salut ». Tous les Palatins attendris et animés tirerent leurs sabres en s'écriant : *Moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresiâ!* « Mourons pour « notre roi Marie-Thérese »! Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils versaient des larmes en faisant serment de la défendre; elle seule retint les siennes : mais quand elle fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avoit retenus. Elle était enceinte alors, et il n'y avait pas long-temps qu'elle avait écrit à la duchesse de Lorraine sa belle-mere, « J'ignore encore s'il me restera une ville pour « y faire mes couches. »

Dans cet état elle excitait le zele de ses Hongrois; elle ranimait en sa faveur l'Angleterre et la Hollande, qui lui donnaient des secours d'argent; elle agissait dans l'empire; elle négociait avec le roi de Sardaigne, et ses provinces lui fournissaient des soldats.

Toute la nation anglaise s'anima en sa faveur : ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposerent de faire un don gratuit à cette princesse : la duchesse de Marlborough, veuve de celui qui avait combattu pour Charles VI, assembla les prin-

cipales dames de Londres; elles s'engagerent à fournir cent mille livres sterling, et la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générosité de lui offrir ; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation assemblée en parlement.

On croyait que les armées de France et de Baviere victorieuses allaient assiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois et qu'on ne retrouve plus. L'électeur de Baviere avait osé concevoir l'espérance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce siege ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de Fleuri n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale ; les partis mitoyens lui plaisaient : il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir, et il ne prétendait pas que l'empereur qu'il faisait eût toute la succession.

L'armée de France aux ordres de l'électeur de Baviere marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de novembre 1741. Le comte Maurice de Saxe, frere naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général, qui avait la force du corps singuliere du roi son pere, avec la douceur de son esprit et la même valeur, possédait de plus grands talents pour la guerre : sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix duc de Courlande, le 28 juin 1726 ; mais la Russie, qui donnait des lois au Nord, lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en consolait dans

le service des Français et dans les agréments de la société de cette nation qui ne le connaissait pas encore assez.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée; cette grande ville, quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premieres attaques : le général Ogilvi, Irlandais de naissance, qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison, et le grand due marchait au secours avec une armée de trente mille hommes : il était déja arrivé à cinq lieues de Prague le 25 novembre; mais la nuit même les Français et les Saxons donnerent l'assaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie qui attira toute la garnison de leur côté : pendant ce temps le comte de Saxe en silence fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve, à un endroit très éloigné de l'attaque; M. de Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier; le fils aîné du maréchal de Broglie le suit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une sentinelle; on monte en foule, et on se rend maître de la ville; toute la garnison met bas les armes; Ogilvi se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le comte de Saxe préserva la ville du pillage; et ce qu'il y eut d'étrange c'est que les conquérants et le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours; Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se recon-

maître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandue.

L'électeur de Baviere qui venait d'arriver au camp rendit compte au roi de ce succès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit son entrée dans la capitale de Bohême le jour même de sa prise, et s'y fit couronner au mois de décembre. Cependant le grand duc, qui n'avait pu sauver cette capitale, et qui ne pouvait subsister dans les environs, se retira au sud-est de la province, et laissa à son frere le prince Charles de Lorraine le commandement de son armée.

Dans le même temps le roi de Prusse se rendait maître de la Moravie, province située entre la Bohême et la Silésie : ainsi Marie-Thérese semblait accablée de tous côtés. Déja son compétiteur avait été couronné archiduc d'Autriche à Lintz ; il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, et de là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur, sous le nom de Charles VII.

Le maréchal de Belle-Isle, qui l'avait suivi de Prague à Francfort, semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France: il avait ménagé toutes les voix et dirigé toutes les négociations ; il recevait les honneurs dus au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale : l'électeur de Maïence, qui préside à l'élection, lui donnait la main dans son palais, et l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls électeurs, et prenait le pas sur tous les autres princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue

française : la chancelliere allemande jusque-là avait toujours exigé que de telles pieces fussent présentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'empire romain. Charles-Albert fut élu le 4 janvier 1742 de la maniere la plus tranquille et la plus solennelle : on l'aurait cru au comble de la gloire et du bonheur ; mais la fortune changea, et il devint un des plus infortunés princes de la terre par son élévation même.

CHAPITRE VII.

Désastres rapides qui suivent les succès de l'empereur Charles-Albert de Baviere.

On commençait à sentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le maréchal de Belle-Isle était malade à Francfort, et voulait à la fois conduire des négociations et commander de loin une armée : la mésintelligence se glissait entre les puissances alliées ; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, et ceux-ci des Français, qui à leur tour les accusaient : Marie-Thérese était soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande et de Venise, d'emprunts en Flandre, mais sur-tout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée française, sous des chefs peu accrédités, se détruisait par les fatigues, la maladie et la désertion : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de Gustave-Adol-

phe, qui, ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y faisait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs, et fortifiait les Autrichiens. Le prince Charles de Lorraine, frere du grand duc, était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes, tous les habitants étaient pour lui : il commençait à faire avec succès une guerre défensive, en tenant continuellement son ennemi en alarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de houssards, de croates, de pandours et de talpaches. Les pandours sont des Sclavons qui habitent le bord de la Drave et de la Save : ils ont un habit long ; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard. Les talpaches sont une infanterie hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets et d'un sabre. Les croates, appelés en France cravates, sont des miliciens de Croatie. Les houssards sont des cavaliers hongrois montés sur de petits chevaux légers et infatigables ; ils désolent les troupes dispersées en trop de postes et peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France et de Baviere étaient par-tout dans ce cas : l'empereur Charles VII avait voulu conserver avec peu de monde une vaste étendue de terrain qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre ; mais tout fut repris, et la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Le cardinal de Fleuri voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédaient à de si

heureux commencements, écrivit au général de Kœnigsek une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de Belle-Isle même : il s'excusait dans cette lettre de la guerre entreprise, et il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ses mesures. « Bien des « gens savent, dit-il, combien j'ai été opposé aux « résolutions que nous avons prises, et que j'ai été « en quelque façon forcé d'y consentir. Votre excel« lence est trop instruite de tout ce qui se passe « pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre « pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui « était si contraire à mon goût et à mes principes. »

Pour toute réponse la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de Fleuri. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire. En premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre sur le général chargé de négocier avec le comte de Kœnigsek ; et ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse : en second lieu elle avouait de la faiblesse dans le ministere ; et c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse, que les alliés de la France se refroidiraient, et que ses ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée en écrivit une seconde dans laquelle il se plaint au général autrichien de ce qu'on a publié sa premiere lettre, et lui dit « qu'il ne lui écrira plus désormais ce « qu'il pense ». Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la premiere. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics ; et ce désaveu, qui ne trompa personne, mit le comble à ses faus-

ses démarches, que les esprits les moins critiques excuserent dans un homme de quatre-vingt-sept ans, fatigué des mauvais succès. Enfin l'empereur bavarois fit proposer à Londres des projets de paix, et sur-tout des sécularisations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le ministère anglais ne croyait pas avoir besoin de l'empereur pour les obtenir : on insulta à ses offres en les rendant publiques ; et l'empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le cardinal de Fleuri avait désavoué la guerre.

La querelle s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet sous le nom d'auxiliaires, s'efforcerent de tenir la balance à main armée : la maison de Bourbon fut obligée pour la seconde fois de tenir tête à presque toute l'Europe.

Le cardinal de Fleuri, trop âgé pour soutenir un si pesant fardeau, prodigua à regret les trésors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui, et ne vit que des malheurs causés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir besoin d'une marine : ce qui restait à la France de forces maritimes fut absolument détruit par les Anglais ; et les provinces de France furent exposées : l'empereur que la France avait fait fut chassé trois fois de ses propres états.

Les armées françaises furent détruites en Bavière et en Bohême, sans qu'il se donnât une seule grande bataille ; et le désastre fut au point qu'une retraite dont on avait besoin, et qui paraissait impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé

Le maréchal de Belle-Isle sauva le reste de l'armée française assiégée dans Prague, et ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces, et à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le cardinal de Fleuri mourut au village d'Issi, au milieu de tous ces désastres, et laissa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance et de la politique, dans une crise qui altéra la gloire de son ministere, et non la tranquillité de son ame.

Louis XV prit dès-lors la résolution de gouverner par lui-même, et de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bisaïeul dans une guerre nommée comme celle-ci la guerre de la succession.

Il avait à soutenir la France et l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé, et des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.

CHAPITRE VIII.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie.

On sait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht les Anglais, qui jouissaient de Minorque, et de Gibraltar en Espagne, avaient encore obtenu

de la cour de Madrid des privileges que les Français, ses défenseurs, n'avaient pas : les commerçants anglais allaient vendre aux colonies espagnoles les negres qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol, étaient un objet de gain considérable ; car la compagnie anglaise en fournissant quatre mille huit cents Negres, avait obtenu de vendre les huit cents sans payer de droits : mais le plus grand avantage des Anglais, à l'exclusion des autres nations, était la permission dont cette compagnie jouit, dès 1716, d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau, qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux, fut, en 1717, de huit cents cinquante par convention, mais en effet de mille par abus ; ce qui faisait deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaise : une patache qui suivait toujours le vaisseau, sous prétexte de lui porter des vivres, allait et venait continuellement ; elle se chargeait dans les colonies anglaises des effets qu'elle apportait à ce vaisseau, lequel ne se désemplissant jamais par cette manœuvre tenait lieu d'une flotte entiere. Souvent même d'autres navires venaient remplir ce vaisseau de permission, et leurs barques allaient encore sur les côtes de l'Amérique porter des marchandises dont les peuples avaient besoin, mais qui faisaient tort au gouvernement espagnol, et

même à toutes les nations intéressées au commerce qui se fait des ports d'Espagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs espagnols traiterent avec rigueur les marchands anglais, et la rigueur se pousse toujours trop loin.

Un patron de vaisseau, nommé Jenkins, vint en 1739 se présenter à la chambre des communes: c'était un homme franc et simple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaisseau avait été rencontré par un garde-côte espagnol dans un parage de l'Amérique où les Espagnols ne voulaient pas souffrir de navires anglais. Le capitaine espagnol avait saisi le vaisseau de Jenkins, mis l'équipage aux fers, fendu le nez et coupé les oreilles au patron. En cet état Jenkins se présenta au parlement; il raconta son aventure avec la naïveté de sa profession et de son caractere. « Messieurs, dit-« il, quand on m'eut ainsi mutilé on me menaça de « la mort; je l'attendis; je recommandai mon ame « à Dieu, et ma vengeance à ma patrie. » Ces paroles prononcées naturellement exciterent un cri de pitié et d'indignation dans l'assemblée; le peuple de Londres criait à la porte du parlement: « La mer « libre ou la guerre! » On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre; et je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athenes et dans Rome, en des occasions à-peu-près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier de Windham, du lord Carteret, du ministre Robert Walpole, du comte de Chesterfield, de M. Pultney, depuis comte de

Bath. Ces discours, qui sont l'effet naturel du gouvernement et de l'esprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrain sont recherchées précieusement ailleurs : mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine ; le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé : le parti du ministere y peint le gouvernement florissant ; la faction contraire assure que tout est en décadence ; l'exagération regne par-tout. « Où est le temps, s'écriait « alors un membre du parlement, où est le temps « où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait « pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe « sans la permission de l'Angleterre ? »

Enfin le cri de la nation détermina le parlement et le roi ; on déclara la guerre à l'Espagne dans les formes, à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre dans laquelle les corsaires des deux nations, pourvus de lettres-patentes, allaient en Europe et en Amérique attaquer tous les vaisseaux marchands, et ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient : on en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

L'amiral Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua et prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des trésors du nouveau monde, la rasa, et en fit un chemin ouvert par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un

des plus grands services rendus à la nation : l'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement ; elles lui écrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le duc de Marlborough après la journée d'Hochstet. Depuis ce temps les actions de leur compagnie du Sud augmenterent, malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérerent alors de conquérir l'Amérique espagnole : ils crurent que rien ne résisterait à l'amiral Vernon ; et lorsque, quelque temps après, cet amiral alla mettre le siege devant Carthagene, ils se hâterent d'en célébrer la prise : de sorte que, dans le temps même que Vernon en levait le siege, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port et les environs de Carthagene, avec cette légende : « Il a « pris Carthagene » ; le revers représentait l'amiral Vernon, et on y lisait ces mots : « Au vengeur de « sa patrie ». Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité si l'histoire, plus fidele et plus exacte, ne prévenait pas de telles erreurs.

La France, qui n'avait qu'une marine faible, ne se déclarait pas alors ouvertement ; mais le ministere de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

On était en ces termes entre les Espagnols et les Anglais, quand la mort de l'empereur Charles VI mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisit en Allemagne la querelle de l'Autriche et de la Baviere : l'Italie fut aussi bientôt désolée pour cette succession autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maison d'Espagne : Parme et Plaisance

devaient revenir, par le droit de naissance, à un des fils de la reine née princesse de Parme. Si Philippe V avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop alarmé l'Italie : si l'on eût destiné Parme et Plaisance à don Carlos, déja maître de Naples, trop d'états réunis sous un même souverain eussent encore alarmé les esprits. Don Philippe, puîné de don Carlos, fut le premier auquel on destina le Milanais et le Parmesan. La reine de Hongrie, maîtresse du Milanais, faisait ses efforts pour s'y maintenir : le roi de Sardaigne, duc de Savoie, revendiquait ses droits sur cette province ; il craignait de la voir dans les mains de la maison de Lorraine entée sur la maison d'Autriche, qui, possédant à la fois le Milanais et la Toscane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 et 1738 ; mais il craignait encore davantage de se voir pressé par la France et par un prince de la maison de Bourbon, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maison maître de Naples et de Sicile.

Il se résolut, dès le commencement de 1742, à s'unir avec la reine de Hongrie, sans s'accorder dans le fond avec elle : ils se réunissaient seulement contre le péril présent ; ils ne se faisaient point d'autres avantages : le roi de Sardaigne se réservait même de prendre quand il voudrait d'autres mesures : c'était un traité de deux ennemis qui ne songeaient qu'à se défendre d'un troisieme. La cour d'Espagne envoyait l'infant don Philippe attaquer le duc-roi de Sardaigne qui n'avait voulu de lui ni pour ami ni pour voisin. Le cardinal de

Fleuri avait laissé passer don Philippe et une partie de son armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner des troupes.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raison de cette conduite était qu'on se flattait encore de regagner le roi de Sardaigne qui laissait toujours des espérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais, qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre, qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver par-tout les puissances maritimes. Les Anglais s'opposaient ouvertement à l'établissement de don Philippe en Italie, sous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la passion du peuple anglais; mais un intérêt plus couvert était le but du ministere de Londres. Il voulait forcer l'Espagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût à ce prix aidé don Philippe à passer en Italie, ainsi qu'il avait aidé don Carlos, en 1731. Mais la cour d'Espagne ne voulait point enrichir ses ennemis à ses dépens, et comptait établir don Philippe dans ses états.

Dès les mois de novembre et décembre 1741, la cour d'Espagne avait envoyé par mer plusieurs corps de troupes en Italie sous la conduite du duc de Montemar, célebre par la victoire de Bitonto, et ensuite par sa disgrace. Ces troupes avaient débarqué successivement sur les côtes de la Toscane

et dans les ports qu'on appelle l'état *degli presidii*, appartenant à la couronne des deux Siciles. Il fallait passer sur les terres de la Toscane. Le grand duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le passage, et de déclarer son pays neutre. Le duc de Modene, marié à la fille du duc d'Orléans, régent de France, se déclara neutre aussi. Le pape Benoît IV, sur les terres de qui l'armée espagnole devait passer dans ces conjonctures, ainsi que celle des Autrichiens, embrassa la même neutralité à meilleur titre que personne, en qualité de pere commun des princes et des peuples, tandis que ses enfants vivaient à discrétion sur son territoire.

De nouvelles troupes espagnoles arriverent par la voie de Gênes. Cette république se dit encore neutre, et les laissa passer. Vers ce temps-là même le roi de Naples embrassait la neutralité, quoiqu'il s'âgît de la cause de son pere et de son frere : mais de tous ces potentats neutres en apparence aucun ne l'était en effet.

A l'égard de la neutralité du roi de Naples voici quelle en fut la suite. On fut étonné, le 18 auguste, de voir paraître à la vue du port de Naples une escadre anglaise, composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates et de deux galiotes à bombes. Le capitaine Martin, depuis amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, qui portait en substance qu'il fallait que le roi rappelât ses troupes de l'armée espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint

quelques conférences; le capitaine anglais dit enfin, en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie; on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, « qui est maître de la mer l'est de la terre », est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, et même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défense du port et du royaume.

Les Anglais eux-mêmes sentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée, que le roi d'Angleterre n'avait gardé la sienne en Allemagne.

L'armée espagnole commandée par le duc de Montemar, venue en Italie pour soumettre la Lombardie, se retirait alors vers les frontieres du royaume de Naples, toujours pressée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, et dans son duché de Savoie, où les vicissitudes de la guerre demandaient sa présence. L'infant don Philippe avait en vain tenté de débarquer à Gênes avec de nouvelles troupes: les escadres d'Angleterre l'en avaient empêché; mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie, et s'en était rendu maître. C'est un pays presque ouvert du côté du Dauphiné: il est stérile et pauvre; ses souverains en retiraient alors à peine quinze cent mille livres de revenu. Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, et duc de Savoie, l'aban-

donna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

On voit par cet exposé que tout était en alarmes, et que toutes les provinces éprouvaient des revers du fond de la Silésie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière, et cependant on désolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guastalla, regardaient avec une tristesse impuissante toutes ces irruptions et toutes ces secousses, accoutumés depuis long-temps à être le prix du vainqueur, sans oser seulement donner leur exclusion ou leur suffrage.

La cour d'Espagne fit demander aux Suisses le passage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie; elle fut refusée. La Suisse vend des soldats à tous les princes, et défend son pays contre eux: le gouvernement y est pacifique, et les peuples guerriers. Une telle neutralité fut respectée. Venise, de son côté, leva vingt mille hommes pour donner du poids à la sienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de seize vaisseaux espagnols, destinée d'abord pour transporter don Philippe en Italie; mais il avait passé par terre, comme on a vu: elle devait apporter des provisions à ses troupes, et ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaise qui dominait dans la Méditerranée, et insultait toutes les côtes de l'Italie et de la Provence. Les canonniers espagnols n'étaient pas experts dans leur art; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre

mois, en les faisant tirer au blanc, et en excitant leur émulation et leur industrie par des prix proposés.

Quand ils se furent rendus habiles on fit sortir de la rade de Toulon l'escadre espagnole, commandée par don Joseph Navarro : elle n'était que de douze vaisseaux, les Espagnols n'ayant pas assez de matelots et de canonniers pour en manœuvrer seize. Elle fut jointe aussitôt par quatorze vaisseaux français, quatre frégates et trois brûlots, sous les ordres de M. de Court, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avait toute la vigueur de corps et d'esprit qu'un tel commandement exige : il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait servi en qualité de capitaine sur le vaisseau amiral, et depuis ce temps il ne s'était donné de bataille sur mer en aucune partie du monde que celle de Messine, en 1718. L'amiral anglais Mattheus se présenta devant les deux escadres combinées de France et d'Espagne : la flotte de Mattheus était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates et de quatre brûlots : avec cet avantage du nombre il sut aussi se donner d'abord celui du vent; manœuvre dont dépend souvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend sur la terre d'un poste avantageux. Ce sont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, et c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arriere-garde, et corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans

cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées et également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise, comme presque toutes les batailles navales, (à l'exception de celle de la Hogue) dans lesquelles le fruit d'un grand appareil et d'une longue action est de tuer du monde de part et d'autre, et de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations, quoiqu'alliées, n'étaient point toujours unies; l'antipathie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au reste le véritable avantage de cette bataille fut pour la France et l'Espagne: la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps, et les provisions dont avait besoin don Philippe purent aisément lui arriver des côtes de Provence; mais ni les flottes françaises, ni les escadres d'Espagne, ne purent s'opposer à l'amiral Matthews quand il revint dans ces parages: ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avaient pas ce fonds inépuisable de marine qui fait la ressource de la puissance anglaise.

CHAPITRE IX.

Le prince de Conti force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.

Louis XV, au milieu de tous ces efforts, déclara la guerre au roi George II, et bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarerent aussi dans les formes: ce ne fut de part et d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Espagne ni Naples ne déclarerent la guerre, mais ils la firent.

Don Philippe, à la tête de vingt mille Espagnols, dont le marquis de la Mina était le général, et le prince de Conti, suivi de vingt mille Français, inspirerent tous deux à leurs troupes cet esprit de confiance et de courage opiniâtre dont on avait besoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entiere, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices et des torrents, et où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles. Le prince de Conti, qui avait servi en qualité de lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Baviere, avait de l'expérience dans sa jeunesse.

Le premier d'avril 1744 l'infant don Philippe et lui passerent le Var, riviere qui tombe des Alpes, et qui se jette dans la mer de Gênes, au-dessous de Nice. Tout le comté de Nice se rendit; mais pour avancer il fallait attaquer les retranche-

ments élevés près de Ville-Franche, et après eux on trouvait ceux de la forteresse de Montalban au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites et par des abymes sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie, et il fallait sous ce feu gravir de rochers en rochers. On trouvait encore jusque dans les Alpes des Anglais à combatre: l'amiral Mattheus, après avoir radoubé ses vaisseaux, était venu reprendre l'empire de la mer: il avait débarqué lui même à Ville-Franche; ses soldats étaient avec les Piémontais, et ses canonniers servaient l'artillerie. Malgré ces périls le prince de Conti se présente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, et qui fut couvert de Français et d'Espagnols. L'amiral anglais et ses matelots furent sur le point d'être faits prisonniers.

On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de Campo-Santo suivait le prince de Conti, à la tête des Espagnols, par une autre gorge. Le comte de Campo-Santo portait ce nom et ce titre depuis la bataille de Campo-Santo où il avait fait des actions étonnantes; ce nom était sa récompense, comme on avait donné le nom de Bitonto au duc de Montemar après la bataille de Bitonto. Il n'y a guere de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de Givri escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille Piémontais sont retranchés. Ce brave Chevert, qui avait monté le pre-

mier sur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers; et cette entreprise était plus meurtriere que celle de Prague: on n'avait point de canon; les Piémontais foudroyaient les assaillants avec le leur: le roi de Sardaigne, placé lui-même derriere ces retranchements, animait ses troupes. Le bailli de Givri était blessé dès le commencement de l'action; et le marquis de Villemur, instruit qu'un passage non moins important venait d'être heureusement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. Givri la fait battre; mais les officiers et les soldats trop animés ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou saute dans les premiers retranchemens; les grenadiers s'élancent les uns sur les autres; et, ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrasures mêmes du canon ennemi dans l'instant que les pieces ayant tiré reculaient par leur mouvement ordinaire: on y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le roi de Sardaigne au désespoir voulait se jeter lui-même au milieu des attaquants, et on eut beaucoup de peine à le retenir. Il en coûta la vie au bailli de Givri; le colonel Salis, le marquis de la Carte, y furent tués; le duc d'Agenois et beaucoup d'autres, blessés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait s attendre dans un tel terrain. Le comte de Campo-Santo, qui ne put arriver à ce défilé étroit et escarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de la Malina, général de l'armée espagnole sous don Philippe: « Il se présentera quelques occasions où

« nous ferons aussi bien que les Français ; car il « n'est pas possible de faire mieux ». Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorsque j'y trouve des particularités intéressantes : ainsi je transcrirai encore ce que le prince de Conti écrivit au roi touchant cette journée : « C'est une des plus bril- « lantes et des plus vives actions qui se soient jamais « passées : les troupes y ont montré une valeur au- « dessus de l'humanité. La brigade de Poitou, ayant « M. d'Agenois à sa tête, s'est couverte de gloire.

« La bravoure et la présence d'esprit de M. de « Chevert ont principalement décidé l'avantage. Je « vous recommande M. de Solémi et le chevalier « de Modene : la Carte a été tué ; votre majesté, « qui connaît le prix de l'amitié, sent combien j'en « suis touché ». Ces expressions d'un prince à un roi sont des leçons de vertu pour le reste des hommes, et l'histoire doit les conserver.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin il fallait emporter ce qu'on appelait les barricades ; c'était un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élevent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la riviere de Sture qui baigne cette vallée ; trois retranchements et un chemin couvert par-delà la riviere défendaient ce poste, qu'on appelait les barricades ; il fallait ensuite se rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la vallée de Sture ; après quoi les Français, maîtres des Alpes, voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français et

par les Espagnols la veille de l'attaque de Château-Dauphin : on les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre ; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, et ne fut pas sanglant.

CHAPITRE X.

Nouvelles disgraces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingue.

Tant de belles actions ne servaient de rien au but principal ; et c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur Charles VII, nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chassé de ses états héréditaires, et n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin et au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangere, et pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner ; guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de Belle-Isle, dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner et beaucoup à perdre.

L'empereur Charles VII se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale et libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'Auguste, la seule qui ait conservé les restes, quoi-

que défigurés, de ce nom d'Auguste, autrefois commun à tant de villes sur les frontieres de la Germanie et des Gaules. Il n'y demeura pas longtemps; et en la quittant, au mois de juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houssards, nommé Mentzel, fameux par ses férocités et ses brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait sa malheureuse destinée dans Francfort, ville encore plus privilégiée qu'Augsbourg, et dans laquelle s'était faite son élection à l'empire; mais ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donnait une bataille qui décidait de son sort à quatre milles de son nouveau refuge.

Le comte Stair, Écossais, l'un des éleves du duc de Marlborough, autrefois ambassadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, d'Hanovriens et d'Autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec son second fils, le duc de Cumberland, après avoir passé à Francfort dans ce même asile de l'empereur, qu'il reconnaissait toujours pour son suzerain, et auquel il faisait la guerre dans l'espérance de le détrôner.

Le maréchal duc de Noailles, qui commandait l'armée opposée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans: il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, et passa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement; à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée, et ministre d'état, il ne cessa dans tous ces em-

plois de cultiver la littérature; exemple autrefois commun chez les Grecs et chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général, par une manœuvre supérieure, fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein entre elle et les Français; il lui coupa les vivres en se rendant maître des passages au-dessus et au-dessous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était posté dans Aschafenbourg, ville sur le Mein, qui appartient à l'électeur de Maïence. Il avait fait cette démarche malgré le comte de Stair, son général, et commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée et affamée par le maréchal de Noailles; le soldat fut réduit à la demi-ration par jour; on manquait de fourrages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux, et on l'aurait fait si on était resté encore deux jours dans cette position. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort; mais en se retirant il était exposé aux batteries du canon ennemi placé sur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la disette affaiblissait, et dont l'arriere-garde pouvait être accablée par l'armée française: car le maréchal de Noailles avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingue et Aschafenbourg, sur le chemin de Hanau; et les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 juin, au milieu de la nuit, le roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, et hasarda cette marche préci-

pitée et dangereuse à laquelle il était réduit. Le maréchal de Noailles voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne et la riviere. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la maison du roi, de dragons et de houssards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défiler sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes françaises : ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue en-deçà d'un ravin profond; elles n'étaient point apperçues des Anglais, et le maréchal voyait tout ce que les Anglais faisaient. M. de Valliere, lieutenant-général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingue et un petit ruisseau : on ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces moments décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de Grammont, son neveu, lieutenant-général et colonel des gardes, d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie : la plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschafen-

bourg par cinq brigades; de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces mesures.

Le duc de Grammont crut que la premiere colonne ennemie était déja passée, et qu'il n'y avait qu'à fondre sur une arriere-garde qui ne pouvait résister; il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il devait rester, il avance avec le régiment des gardes et celui de Noailles infanterie dans une petite plaine qu'on appelle champ des coqs: les Anglais, qui défilaient en ordre de bataille, se formerent bientôt. Par-là les Français, qui avaient attiré les ennemis dans le piege, y tomberent eux mêmes. Ils attaquerent les ennemis en désordre et avec des forces inégales: le canon que M. de Valliere avait établi le long du Mein, et qui foudroyait les ennemis par le flanc, et sur-tout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun usage, parcequ'il aurait tiré contre les Français mêmes. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maison du roi à cheval, les carabiniers, enfoncerent d'abord par leur impétuosité deux lignes entieres d'infanterie; mais ces lignes se reformerent dans le moment, et envelopperent les Français. Les officiers du régiment des gardes marcherent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie; vingt et un de ces officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés: le régiment des gardes fut mis dans une déroute entiere.

Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, le

prince de Clermont, le comte d'Eu, le duc de Penthievre, malgré sa grande jeunesse, faisaient des efforts pour arrêter le désordre. Le comte de Noailles eut deux chevaux de tués sous lui : son frere, le duc d'Ayen, fut renversé.

Le marquis de Puységur, fils du maréchal de ce nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, et en tua de sa main quelques uns qui ne voulaient plus suivre, et qui criaient sauve qui peut. Les princes et les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Péquigni-Chevreuse, se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, et s'enfoncerent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la maison du roi et les carabiniers ne se rebutaient point : on voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mousquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevaux-légers ; d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, et qui couraient aux Anglais le sabre à la main, avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait si peu, qu'environ cinquante mousquetaires, emportés par leur courage, pénétrerent dans le régiment de cavalerie du lord Stair. Vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval périrent dans cette confusion, et soixante-six furent blessés dangereusement. Le comte d'Eu, le comte d'Harcourt, le comte de Beuvron, le duc de Boufflers, furent blessés ; le comte de la Mothe-Houdancour, chevalier d'honneur de la reine, eut son cheval tué, fut foulé

long-temps aux pieds des chevaux, et remporté presque mort: le marquis de Gontaut eut le bras cassé; le duc de Rochechouart, premier gentilhomme de la chambre, ayant été blessé deux fois, et combattant encore, fut tué sur la place: les marquis de Sabran, de Fleuri, le comte d'Estrade, le comte de Rostaing, y laisserent la vie. Parmi les singularités de cette triste journée on ne doit pas omettre la mort d'un comte de Boufflers de la branche de Rémiancourt: c'était un enfant de dix ans et demi; un coup de canon lui cassa la jambe; il reçut le coup, se vit couper la jambe, et mourut avec un égal sang-froid: tant de jeunesse et tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'était guere moins considérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied et à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de Cumberland fut blessé à ses côtés; le duc d'Aremberg, qui commandait les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent plusieurs officiers généraux. Le combat dura trois heures: mais il était trop inégal; le courage seul avait à combattre la valeur, le nombre et la discipline. Enfin le maréchal de Noailles ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, et se retira ensuite, sans même se donner le temps d'enlever tous ses blessés, dont il laissa environ six cents, que le lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles: les Français les re-

cueillirent comme des compatriotes ; les Anglais et eux se traitaient en peuples qui se respectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse et l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'était pas particuliere au comte Stair et au duc de Noailles : le duc de Cumberland sur-tout fit un acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un mousquetaire, nommé Girardeau, blessé dangereusement, avait été porté près de sa tente : on manquait de chirurgiens, assez occupés ailleurs ; on allait panser le prince, à qui une balle avait percé la jambe : « Commencez, dit le prince, par soulager cet officier français ; il est plus blessé que moi ; il manquerait de secours, et je n'en manquerai pas ».

Au reste la perte fut à-peu-près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cent trente et un hommes, tant tués que blessés : on sut ce calcul par les Anglais, qui rarement diminuent leur perte, et n'augmentent guere celle de leurs ennemis.

Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée et cette indiscipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette histoire vit, six semaines après, le comte Stair à la Haye ; il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille. Ce

général lui répondit : « Je pense que les Français ont « fait une grande faute, et nous deux : la vôtre a « été de ne savoir pas attendre ; les deux nôtres ont « été de nous mettre d'abord dans un danger évident « d'être perdus, et ensuite de n'avoir pas su pro- « fiter de la victoire. »

Après cette action beaucoup d'officiers français et anglais allerent à Francfort, ville toujours neutre, où l'empereur vit l'un après l'autre le comte Stair et le maréchal de Noailles, sans pouvoir leur marquer d'autres sentiments que ceux de la patience dans son infortune.

Le maréchal de Noailles trouva l'empereur accablé de chagrin, sans états, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille dans cette ville impériale, où personne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'empire : il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas désavoué par le roi son maître. Voilà où en était réduite la majesté de l'empire romain.

CHAPITRE XI.

Premiere campagne de Louis XV en Flandre; ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Prusse prend encore les armes.

Ce fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'états, dans ce mélange et ce

chaos de guerre et de politique, que Louis XV commença sa premiere campagne. On gardait à peine les frontieres du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter serment de fidélité par les habitants de la Baviere et du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même, où Charles VII était retiré, un mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée nulle de toute nullité. Il était obligé enfin de se déclarer neutre, tandis qu'on le dépouillait : on lui proposait de se démettre, et de résigner l'empire à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérese.

Le prince Charles de Lorraine, frere du grand duc, commençait à s'établir dans une isle du Rhin auprès du vieux Brisach. Des partis hongrois pénétraient jusque par-delà de la Sarre, et entamaient les frontieres de la Lorraine. Ce fameux partisan Mentzel faisait répandre dans l'Alsace, dans les Trois-Évêchés, dans la Franche-Comté, des manifestes par lesquels il invitait les peuples au nom de la reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la maison d'Autriche ; il menaçait les habitants qui prendraient les armes de les faire pendre, « après les avoir forcés de se couper eux-mêmes le « nez et les oreilles ». Cette insolence, digne d'un soldat d'Attila, n'était que méprisable ; mais elle était la preuve des succès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaises et espagnoles n'étaient encore que dans les Alpes : les Anglais, victorieux sur terre, dominaient sur les mers ; les Hollandais allaient se déclarer, et

promettaient de se joindre en Flandre aux Autrichiens et aux Anglais. Tout était contraire : le roi de Prusse, satisfait de s'être emparé de la Silésie, avait fait sa paix particuliere avec la reine de Hongrie.

Louis XV soutint tout ce grand fardeau : non seulement il assura les frontieres sur les bords du Rhin et de la Moselle par des corps d'armée, mais il prépara une descente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince Charles-Édouard, fils aîné du prétendant, et petit-fils de l'infortuné roi Jacques II. Une flotte de vingt et un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la premiere fois le rivage de sa patrie ; mais une tempête, et sur-tout les vaisseaux anglais, rendirent cette entreprise infructueuse.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée florissante que le comte d'Argenson, secrétaire d'état de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne et de siege.

Louis XV arrive en Flandre : à son approche les Hollandais, qui avaient promis de se joindre aux troupes de la reine de Hongrie et aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'osent remplir leur promesse : ils envoient des députés au roi au lieu de troupes contre lui. Le roi prend Courtrai et Menin en présence des députés.

Le lendemain même de la prise de Menin, il investit Ypres. C'était le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui commandait les princi-

pales attaques au siege d'Ypres. On n'avait point vu en France, depuis les cardinaux de la Valette et de Sourdis, d'homme qui réunit la profession des armes et celle de l'église. Le prince de Clermont avait eu cette permission du pape Clément XII, qui avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arriere-petit-fils du grand Condé. On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée et hasardée; le marquis de Beauveau, maréchal de camp, qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les douleurs les plus vives : il mourut dans des tourments intolérables, regretté des officiers et des soldats comme capable de commander un jour les armées, et de tout Paris comme un homme de probité et d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : « Mes amis, laissez-moi mourir, « et allez combattre. »

Ypres capitula bientôt. Nul moment n'était perdu; tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de Boufflers prenait le Kenoque; et pendant que le roi allait après ces expéditions visiter les places frontieres, le prince de Clermont faisait le siege de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux anglais et autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès, et ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de Saxe, que le roi leur opposait, était si bien posté, et couvrait les sieges si à propos, que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe

et arrêté: les opérations de l'armée française étaient concertées; le maréchal de Saxe, posté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis, et facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des sieges, et composé de soldats qui sont pour la plupart des artistes habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissements ne peuvent être que le fruit du temps et d'une attention suivie dans une monarchie puissante: la guerre de siege devait nécessairement donner la supériorité à la France.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire à la vue des Français et des Bavarois; que l'Alsace est entamée; que les frontieres de la Lorraine sont exposées: on ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince Charles, en menaçant plusieurs endroits, et faisant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réussi du côté où était posté le comte de Seckendorf, qui commandait les Bavarois, les Palatins, et les Hessois, alliés payés par la France.

L'armée autrichienne, au nombre d'environ soixante mille hommes, entre en Alsace sans résistance. Le prince Charles s'empare en une heure de Lauterbourg, poste peu fortifié, mais de la plus grande importance: il fait avancer le général Nadasti

jusqu'à Veissembourg, ville ouverte, dont la garnison est forcée de se rendre prisonniere de guerre; il met un corps de dix mille hommes dans la ville et dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de Coigni, qui commandait dans ces quartiers, général hardi, sage et modeste, célebre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que sa communication avec la France était coupée; que le pays Messin, la Lorraine, allaient être en proie aux Autrichiens et aux Hongrois : il n'y avait d'autre ressource que de passer sur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alsace et couvrir le pays. Il marche aussitôt avec la plus grande partie de son armée à Veissembourg, dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer; il les attaque dans la ville et dans les lignes : les Autrichiens se défendent avec courage. On se battait dans les places et dans les rues; elles étaient couvertes de morts. La résistance dura six heures entieres. Les Bavarois, qui avaient mal gardé le Rhin, répareront leur négligence par leur valeur; ils étaient sur-tout encouragés par le comte de Mortagne, alors lieutenant-général de l'empereur, qui reçut dix coups de fusil dans ses habits : le marquis de Montal menait les Français.

Celui qui rendit les plus grands services dans cette journée, et qui sauva en effet l'Alsace, fut le marquis de Clermont-Tonnerre. Il était à la tête de la brigade Montmorin; tout plia devant lui : c'est le même qui l'année suivante commanda une aile de l'armée à la bataille de Fontenoi, et qui contribua plus que personne à la victoire. On l'a vu depuis

doyen des maréchaux-de-France : son fils fut l'héritier de sa valeur et de ses vertus.

On reprit enfin Veissembourg et les lignes; mais on fut bientôt obligé, par l'arrivée de toute l'armée autrichienne, de se retirer vers Hagueneau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis, qui allerent à quelques lieues au-delà de la Sare, porterent l'épouvante jusqu'à Lunéville, dont le roi Stanislas Leczinski fut obligé de partir avec sa cour.

A la nouvelle de ces revers, que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas sur le parti qu'il devait prendre; il se résolut à interrompre le cours de ses conquêtes en Flandre, à laisser le maréchal de Saxe, avec environ quarante mille hommes, conserver ce qu'il avait pris, et à courir lui-même au secours de l'Alsace.

Il fait d'abord prendre les devants au maréchal de Noailles : il envoie le duc d'Harcourt avec quelques troupes garder les gorges de Phalzbourg ; il se prépare à marcher à la tête de vingt-six bataillons et trente-trois escadrons. Ce parti que prenait le roi dès sa premiere campagne transporta les cœurs des Français, et rassura les provinces alarmées par le passage du Rhin, et sur-tout par les malheureuses campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit sa route par Saint-Quentin, la Fere, Laon, Reims, faisant marcher ses troupes, dont il assigna le rendez-vous à Metz : il augmenta pendant cette marche la paie et la nourriture du soldat ; et cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Il arriva dans Metz le 5 auguste ; et le 7 on

apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince Charles à sortir de l'Alsace, qui rétablissait l'empereur, et mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encore.

Il semblait que cette princesse n'eût alors rien à craindre du roi de Prusse après la paix de Breslau, et sur-tout après une alliance défensive conclue la même année que la paix de Breslau, entre lui et le roi d'Angleterre; mais il était visible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe, et la Hollande, s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms, les puissances du Nord, et surtout la Russie, étant vivement sollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Prusse. Il avait enfin pris le parti de rentrer dans ses engagements avec la France: le traité avait été signé secrètement, le 5 avril, et on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Prusse, l'électeur palatin, et le roi de Suede, en qualité de landgrave de Hesse. Ainsi l'union de Francfort était un contrepoids aux projets de l'union de Vorms: une moitié de l'Europe était ainsi animée contre l'autre, et des deux côtés on épuisait toutes les ressources de la politique et de la guerre.

Le maréchal Schmettau vint de la part du roi de Prusse annoncer au roi que son nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingt mille hommes, et qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puissante diversion en Allemagne, les con-

quêtes du roi en Flandre, sa marche en Alsace, dissipaient toutes les alarmes, lorsqu'on en éprouva une d'une autre espece qui fit trembler et gémir toute la France.

CHAPITRE XII.

Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne, qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.

Le jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin le roi ressentit des mouvements de fievre; c'était le 8 d'auguste. La maladie augmenta; elle prit le caractere d'une fievre qu'on appelle putride ou maligne; et dès la nuit du 14 il était à l'extrémité. Son tempérament était robuste et fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premieres atteintes, et d'accumuler pendant plusieurs jours les principes d'un mal auquel elles résistent dans les commencements. Cet évènement porta la crainte et la désolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états et de tout âge, qui par leurs différents rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit : on se lève ; tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent en pleine nuit ; on ne connait plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même ; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle : on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait : « S'il meurt, c'est pour avoir marché à no« tre secours ». Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises sans se connaître : il y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la priere pour la santé du roi interrompit le chant par ses pleurs, et le peuple lui répondit par des cris. Le courier qui apporta, le 19, à Paris la nouvelle de sa convalescence fut embrassé et presque étouffé par le peuple ; on baisait son cheval ; on le menait en triomphe ; toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : « Le roi est guéri ». Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouis de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes ; et en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : « Ah ! s'écria-t-il, qu il est doux d'être aimé ainsi ! « et qu'ai-je fait pour le mériter ? »

Tel est le peuple de France, sensible jusqu'à l'enthousiasme, et capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

L'archiduchesse, épouse du prince de Lorraine, mourut à Bruxelles vers ce même temps d'une maniere douloureuse : elle était chérie des Brabançons,

et méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'ame passionnée des Français.

Les courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de Louis XV fit naître parmi eux plus d'intrigues et de cabales qu'on n'en vit autrefois quand Louis XIV fut sur le point de mourir à Calais : son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les moments de crise où il parut expirant furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscretes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait, et que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort et à ces pieges.

Dès qu'il eut repris ses sens il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le prince Charles avait jeté la France par son passage du Rhin : il n'avait marché que dans le dessein de combattre ce prince ; mais ayant envoyé le maréchal de Noailles à sa place, il dit au comte d'Argenson : « Écrivez de « ma part au maréchal de Noailles que pendant « qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince « de Condé gagna une bataille ». Cependant on put à peine entamer l'arriere-garde du prince Charles qui se retirait en bon ordre. Ce prince qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encore une occasion heureuse manquée : la maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain marécageux et difficile par où il fallait aller au prince Charles, les pré-

cautions qu'il avait prises, ses ponts assurés, tout lui facilita cette retraite; il ne perdit pas même un magasin.

Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube et l'Elbe avec une diligence incroyable; et après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une seconde fois. Mais le roi de Prusse s'avançait vers Prague; il l'investit, le 4 septembre: et ce qui parut étrange, c'est que le général Ogilvi, qui la défendait avec quinze mille hommes, se rendit dix jours après prisonnier de guerre lui et sa garnison: c'était le même gouverneur qui, en 1741, avait rendu la ville en moins de temps quand les Français l'escaladerent.

Une armée de quinze mille hommes prisonniere de guerre, la capitale de la Bohême prise, le reste du royaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même temps, l'armée de France rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie, firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur Charles VII. Louis XV, dans une convalescence encore faible, résout le siege de Fribourg au mois de septembre, et y marche. Il va passer le Rhin à son tour; et ce qui fortifia encore ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le prince de Conti.

CHAPITRE XIII.

Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome.

Pour descendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant don Philippe et le prince de Conti l'assiégeaient : le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce monarque ; c'était une de ces occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, et la retraite était très difficile ; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée, et il avait des retraites sûres. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues ; cependant il fut vaincu. Les Français et les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secourent, et comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille ; les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes ; et les Français eurent mille deux cents hommes tués ou blessés. Le prince de Conti, qui était général et soldat, eut sa cuirasse percée de deux coups, et deux chevaux tués sous lui : il n'en parla point dans sa lettre au roi ; mais il s'étendait sur les blessures de MM. de la Force, de Seneterre, de Chauvelin, sur les services signalés de

M. de Courten, sur ceux de MM. de Choiseul, du Chaila, de Beaupréau, sur tous ceux qui l'avaient secondé, et demandait pour eux des récompenses. Cette histoire ne serait qu'une liste continuelle si on pouvait citer toutes les belles actions qui, devenues simples et ordinaires, se perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encore au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600; et de tous ces combats il n'y en a pas eu dix de décisifs : c'est du sang inutilement répandu pour des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui se changea bientôt en tristesse : la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture et des torrents, furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant et au prince de Conti. Ils furent obligés de lever le siege, et de repasser les monts avec une armée affaiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, et qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leur armée même par des victoires.

Le roi de France dans cette saison pluvieuse était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la riviere de Treisan, et de lui ouvrir un canal de deux mille six cents toises; mais à peine ce travail fut-il achevé qu'une digue se rompit, et on recommença: on travaillait sous le feu des châteaux de Fribourg; il fallait saigner à la fois deux bras de la riviere : les

ponts construits sur le canal nouveau furent dérangés par les eaux; on les rétablit dans une nuit, et le lendemain on marcha au chemin couvert sur un terrain miné et vis-à-vis d'une artillerie et d'une mousqueterie continuelles. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou blessés; deux compagnies entieres périrent par l'effet des mines du chemin couvert: et le lendemain on acheva d'en chasser les ennemis, malgré les bombes, les pierriers et les grenades dont ils faisaient un usage continuel et terrible. Il y avait seize ingénieurs à ces deux attaques, et tous les seize y furent blessés. Une pierre atteignit le prince de Soubise, et lui cassa le bras. Dès que le roi le sut il alla le voir: il y retourna plusieurs fois; il voyoit mettre l'appareil à ses blessures. Cette sensibilité encourageait toutes ses troupes. Les soldats redoublaient d'ardeur en suivant le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, premier prince du sang, à la tranchée et aux attaques.

Le général Damnitz, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le siege des châteaux ne dura que sept jours. Le roi était maître du Brisgau; il dominait dans la Suabe. Le prince de Clermont de son côté s'était avancé jusqu'à Constance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable, quoiqu'avec lenteur. Le roi de Naples poursuivait les Autrichiens conduits par le prince de Lobkovitz sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du roi de Prusse; mais,

par un de ces revers si fréquents dans cette guerre, le prince Charles de Lorraine chassait alors les Prussiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français, en 1742 et 1743; et les Prussiens faisaient les mêmes fautes et les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées françaises; ils abandonnaient successivement tous les postes qui assurent Prague; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même.

Le prince Charles, qui avait passé le Rhin à la vue de l'armée de France, passa l'Elbe la même année à la vue du roi de Prusse; il le suivit jusqu'en Silésie. Les partis allerent aux portes de Breslau: on doutait enfin si la reine Marie-Thérese, qui paraissait perdue au mois de juin, ne reprendrait pas jusqu'à la Silésie, au mois de décembre de la même année; et on craignait que l'empereur, qui venait de rentrer dans sa capitale désolée, ne fût obligé d'en sortir encore.

Tout était révolution en Allemagne; tout y était intrigue: les rois de France et d'Angleterre achetaient tour-à-tour des partisans dans l'empire. Le roi de Pologne Auguste, électeur de Saxe, se donna aux Anglais pour cent cinquante mille pieces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonstances un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus surpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorsqu'il lui coûtait cinq cents mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cents mille pour le roi de Sardaigne, et qu'elle donnait encore des subsides à l'électeur de Maïence: elle soudoyait jusqu'à l'électeur de Colo-

gne, frere de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pieces de la cour de Londres, pour permettre que les ennemis de son frere levassent contre lui des troupes dans ses évêchés de Cologne, de Munster, et d'Osnabruck, d'Hildesheim, de Paderborn, et de ses abbayes : il avait accumulé sur sa tête tous ces biens ecclésiastiques, selon l'usage d'Allemagne, et non suivant les regles de l'église. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux; mais il crut toujours qu'un empereur créé par la France en Allemagne ne se soutiendrait pas, et il sacrifia les intérêts de son frere aux siens propres.

Marie-Thérese avait en Flandre une armée formidable, composée d'Allemands, d'Anglais, et enfin de Hollandais, qui se déclarerent après tant d'indécisions.

La Flandre française était défendue par le maréchal de Saxe, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces ressources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du soldat ne peuvent avoir part. Camper et décamper à propos, couvrir son pays, faire subsister son armée aux dépens des ennemis, aller sur leur terrain, lorsqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, et les forcer à revenir sur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile; c'est ce qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, et c'est ce que fit le maréchal de Saxe depuis le commencement d'auguste jusqu'au mois de novembre.

La querelle de la succession autrichienne était tous les jours plus vive, la destinée de l'empereur

plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les succès toujours balancés.

Ce qui est très vrai, c'est que cette guerre enrichissait en secret l'Allemagne en la dévastant. L'argent de la France et de l'Angleterre répandu avec profusion demeurait entre les mains des Allemands; et au fond le résultat était de rendre ce vaste pays plus opulent, et par conséquent un jour plus puissant, si jamais il pouvait être réuni sous un seul chef.

Il n'en est pas ainsi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire long-temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons et trente-trois escadrons, qui, attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne composaient pas un corps de plus de vingt-six mille hommes. L'armée de l'infant était à-peu-près de cette force au commencement de la campagne; et toutes deux, loin d'enrichir un pays étranger, tiraient presque toutes leurs subsistances des provinces de France. A l'égard des terres du pape sur lesquelles le prince de Lobkovitz, général d'une armée de Marie-Thérese, était pour lors avec le fond de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévastées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une scene sanglante dans ce vaste théâtre de la guerre qui se faisait du Danube au Tibre.

Les armées de Marie-Thérese avaient été sur le point de conquérir le royaume de Naples, vers les mois de mars, d'avril, et de mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de juillet les armées

napolitaine et autrichienne combattre sur son territoire. Le roi de Naples, le duc de Modene, étaient dans Velletri, autrefois capitale des Volsques, et aujourd'hui la demeure des doyens du sacré college. Le roi des Deux-Siciles y occupait le palais Ginetti, qui passait pour un ouvrage de magnificence et de goût. Le prince de Lobkovitz fit sur Velletri la même entreprise que le prince Eugene avait faite sur Crémone en 1702; car l'histoire n'est qu'une suite des mêmes évènements renouvelés et variés: six mille Autrichiens étaient entrés dans Velletri au milieu de la nuit; la grand'garde était égorgée; on tuait ce qui se défendait, on faisait prisonnier ce qui ne se défendait pas: l'alarme et la consternation étaient par-tout. Le roi de Naples, le duc de Modene, allaient être pris. Le marquis de l'Hospital, ambassadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit, court au roi et le sauve. A peine le marquis de l'Hospital était-il sorti de sa maison pour aller au roi, qu'elle est remplie d'ennemis, pillée et sacagée: le roi, suivi du duc de Modene et de l'ambassadeur, va se mettre à la tête de ses troupes hors de la ville. Les Autrichiens se répandent dans les maisons; le général Novati entre dans celle du duc de Modene.

Tandis que ceux qui pillaient les maisons jouissaient avec sûreté de la victoire, il arrivait la même chose qu'à Crémone; les gardes vallonnes, un régiment irlandais, des Suisses, repoussaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, et reprenaient la ville. Peu de jours après le prince de Lobkovitz est obligé de se retirer vers Rome: le roi

de Naples le poursuit; le premier était vers une porte de la ville, le second vers l'autre : ils passent tous deux le Tibre; et le peuple romain, du haut des remparts, avait le spectacle des deux armées. Le roi, sous le nom du comte de Pouzzoles, fut reçu dans Rome ; ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baisait les pieds du pape; et les deux armées continuerent la guerre sur le territoire de Rome, qui remercioit le ciel de ne voir le ravage que dans ses campagnes.

On voit au reste que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Espagne; que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France ; et que des deux côtés le succès était encore très incertain.

CHAPITRE XIV.

Prise du maréchal de Belle-Isle. L'empereur Charles VII meurt; mais la guerre n'en est que plus vive.

Le roi de France, immédiatement après la prise de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de sa patrie et comme un pere qu'on avait craint de perdre. Il resta trois jours dans Paris pour se faire voir aux habitants, qui ne voulaient que ce prix de leur zele.

Le roi comptant toujours maintenir l'empereur avait envoyé à Munich, à Cassel et en Silésie, le maréchal de Belle-Isle chargé de ses pleins-pouvoirs et de ceux de l'empereur. Ce général venait de

Munich, résidence impériale, avec le comte son frere : ils avaient été à Cassel et suivaient leur route sans défiance dans des pays où le roi de Prusse a partout des bureaux de poste qui, par les conventions établies entre les princes d'Allemagne, sont toujours regardés comme neutres et inviolables. Le maréchal et son frere, en prenant des chevaux à un de ces bureaux dans un bourg appelé Elbingrode, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités, et bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de Belle-Isle était prince de l'empire, et par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des privileges du college des princes. En d'autres temps un empereur aurait vengé cet attentat; mais Charles VII régnait dans un temps où l'on pouvait tout oser contre lui, et où il ne pouvait que se plaindre. Le ministere de France réclama à la fois tous les privileges des ambassadeurs et les droits de la guerre. Si le maréchal de Belle-Isle était regardé comme prince de l'empire et ministre du roi de France, allant à la cour impériale et à celle de Prusse, ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre, il paraît certain que sa personne était inviolable : s'il était regardé comme maréchal-de-France et général, le roi de France offrait de payer sa rançon et celle de son frere, selon le cartel établi à Francfort, le 18 juin 1743, entre la France et l'Angleterre. La rançon d'un maréchal-de-France était de cinquante mille livres; celle d'un lieutenant-général, de quinze mille. Le ministre de George II éluda ces instances pressantes par une défaite

inouie : il déclara qu'il regardait MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'état. On les traita avec les attentions les plus distinguées, suivant les maximes de la plupart des cours européanes qui adoucissent ce que la politique a d'injuste et ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de dehors séduisants.

L'empereur Charles VII, si peu respecté dans l'empire, et n'y ayant d'autre appui que le roi de Prusse, qui alors était poursuivi par le prince Charles, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de sortir de Munich, sa capitale, se voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies que les chagrins redoublaient, succomba enfin et mourut à Munich, à l'âge de quarante-sept ans et demi, en laissant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature dès-lors lui avait fait plus de mal encore que la fortune : une complication de maladies douloureuses rendit plus violents les chagrins de l'ame par les souffrances du corps, et le conduisit au tombeau : il avait la goutte et la pierre ; on trouva ses poumons, son foie et son estomac gangrenés, des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur ; on jugea qu'il n'avait pu dès long-temps être un moment sans souffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités : elles ne servirent qu'à son malheur, et ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait soutenir.

Le corps de cet infortuné prince fut exposé vêtu

à l'ancienne mode espagnole; étiquette établie par Charles-Quint, quoique depuis lui aucun empereur n'ait été Espagnol, et que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de l'empire, et, dans cet appareil de la vanité de la misere humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avait pas même possédé une petite et malheureuse province: on lui donna dans quelques rescrits le titre d'invincible, titre attaché par l'usage à la dignité d'empereur, et qui ne faisait que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avait possédée.

On crut que, la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'empire au fils de Charles VII, âgé de dix-sept ans. On se flattait en Allemagne que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le grand duc, sur le trône impérial; mais elle voulut et ce trône et la guerre. Le ministere anglais, qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, et qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne, et le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, et à gagner par les armes.

Cette guerre générale se continua parcequ'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe: c'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractere. La Flandre, qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théâtre; et l'Allemagne fut plutôt pour

la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le ministere de France, qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux sur ce même Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais ; mais la France n'était guere en état de faire de telles offres. Le trône de l'empire n'était que dangereux pour quiconque n'a pas l'Autriche et la Hongrie. La cour de France fut refusée : l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur de Saxe qui refusa d'être empereur.

Il ne resta à la France d'autre parti que d'attendre du sort des armes la décision de tant d'intérêts divers, qui avaient changé tant de fois, et qui dans tous leurs changements avaient tenu l'Europe en alarme.

Le nouvel électeur de Baviere, Maximilien-Joseph, était le troisieme de pere en fils que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ses états ; elle avait fait donner l'empire au pere ; et le roi fit un nouvel effort pour secourir encore le jeune prince. Six mille Hessois à sa solde, trois mille Palatins, et treize bataillons d'Allemands, qui sont depuis long-temps dans les corps des troupes de France, s'étaient déja joints aux troupes bavaroises, toujours soudoyées par le roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces il fallait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes ; mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens : ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays, que dès le commencement d'avril le nouvel

électeur de Baviere fut obligé de sortir de cette même capitale que son pere avait été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de sa maison le forcerent enfin d'avoir recours à Marie-Thérese elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, et de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le parti qu'on prit fut de se défendre en Italie et en Allemagne, et d'agir toujours offensivement en Flandre : c'était l'ancien théâtre de la guerre, et il n'y a pas un seul champ dans cette province qui n'ait été arrosé de sang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de se porter contre le roi de Prusse, alors allié de la France, avec des forces trop supérieures. Le maréchal de Maillebois était parti de l'Allemagne pour l'Italie ; et le prince de Conti fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une espece toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la seconde infante d'Espagne, au mois de février ; et ce jeune prince, qui n'avait pas seize ans accomplis, se prépara à partir au commencement de mai avec son pere.

Le roi, abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer, sans avoir d'autre objet que de la faire cesser ; situation triste qui expose les peuples, et qui ne leur promet nul dédommagement.

CHAPITRE XV.

Siege de Tournai. Bataille de Fontenoi.

Le maréchal de Saxe était déja en Flandre à la tête de l'armée, composée de cent six bataillons complets, et de cent soixante et douze escadrons. Déja Tournai, cette ancienne capitale de la domination française, était investi. C'était la plus forte place de la barriere. La ville et la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de Vauban; car il n'y avait guere de place en Flandre dont Louis XIV n'eût fait construire les fortifications.

Dès que les États-Généraux des sept Provinces apprirent que Tournai était en danger ils manderent qu'il fallait hasarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonspection, furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 mai les alliés avancerent à Cambron, à sept lieues de Tournai. Le roi partit, le 6, de Paris avec le dauphin; les aides-de-camp du roi, les menins du dauphin, les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais, sous le jeune duc de Cumberland, qui avait gagné avec le roi son pere la bataille de Dettingue: cinq bataillons et seize escadrons hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de Valdeck, à-peu-près de l'âge du duc de Cumberland, impatient de se signaler, était à la tête de quarante escadrons hol-

landais et de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avaient dans cette armée que huit escadrons. On faisait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été si long-temps défendue par les armes et par l'argent de l'Angleterre et de la Hollande : mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général Kœnigsek, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, et contre les Français en Italie et en Allemagne : ses conseils devaient aider l'ardeur du duc de Cumberland et du prince de Valdeck. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattants. Le roi laissa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille ; six mille pour garder les ponts sur l'Escaut et les communications.

L'armée était sous les ordres d'un général en qui on avait la plus juste confiance. Le comte de Saxe avait déja mérité sa grande réputation par de savantes retraites en Allemagne et par sa campagne de 1744 ; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet, et celui de l'exécuter rapidement, le coup-d'œil, les ressources, la prévoyance, étaient ses talents de l'aveu de tous les officiers : mais alors ce général, consumé d'une maladie de langueur, était presque mourant. Il était parti de Paris très malade pour l'armée : l'auteur de cette histoire l'ayant même rencontré avant son départ, et n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse ; le maré-

chal lui répondit : « Il ne s'agit pas de vivre, mais « de partir ».

Le roi étant arrivé, le 6 mai, à Douai, se rendit le lendemain à Pontachin près de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournai; de là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi et le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés passerent le 10 et la nuit du 11 à faire leurs dernieres dispositions : Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun depuis saint Louis n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais; qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier : le jour de l'action il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui dans l'instant envoya demander au maréchal de Saxe ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier, qui lui servait de lit, et dans laquelle il se faisait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi et son fils avaient déja passé un pont sur l'Escaut, à Calonne; ils allerent prendre leur poste par-delà la justice de Notre-Dame-aux-bois, à mille toises de ce pont, et précisément à l'entrée du champ de bataille.

La suite du roi et du dauphin, qui composait une troupe nombreuse, était suivie d'une foule de personnes de toute espece, qu'attirait cette journée, et

dont quelques uns même étaient montés sur des arbres pour voir le spectacle d'une bataille.

En jetant les yeux sur les cartes qui sont fort communes on voit d'un seul coup-d'œil la disposition des deux armées : on remarque Antoin assez près de l'Escaut, à la droite de l'armée française, à neuf cents toises de ce pont de Calonne, par où le roi et le dauphin s'étaient avancés; le village de Fontenoi par-delà Antoin, presque sur la même ligne; un espace étroit de quatre cents cinquante toises de large entre Fontenoi et un petit bois, qu'on appelle *le bois de Barri:* ce bois, ces villages, étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de Saxe avait établi des redoutes entre Antoin et Fontenoi; d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toises de longueur, depuis l'endroit ou était le roi, auprès de Fontenoi, jusqu'à ce bois de Barri, et n'avait guere plus de neuf cents toises de large; de sorte que l'on allait combattre en champ clos, comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée française avait pourvu à la victoire et à la défaite. Le pont de Calonne, muni de canons, fortifié de retranchements, et défendu par quelques bataillons, devait servir de retraite au roi et au dauphin, en cas de malheur; le reste de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts sur le bas Escaut par-delà Tournai.

On prit toutes les mesures qui se prêtaient un secours mutuel sans qu'elles pussent se traverser. L'armée de France semblait inabordable; car le feu

croisé qui partait des redoutes du bois de Barri et du village de Fontenoi défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle au-deçà de l'Escaut, pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commença à se canonner de part et d'autre à six heures du matin. Le maréchal de Noailles était alors auprès de Fontenoi, et rendait compte au maréchal de Saxe d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la premiere des trois redoutes, entre Fontenoi et Antoin : il lui servit de premier aide-de-camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'état, et s'oubliant soi-même pour un général étranger et moins ancien. Le maréchal de Saxe sentait tout le prix de cette magnanimité, et jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes que la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de Noailles embrassait le duc de Grammont, son neveu, et ils se séparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de Grammont à mort : il fut la premiere victime de cette journée.

Les Anglais attaquerent trois fois Fontenoi, et les Hollandais se présenterent à deux reprises devant Antoin. A leur seconde attaque on vit un escadron hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Antoin; il n'en resta que quinze hommes, et les Hollandais ne se présenterent plus dès ce moment.

Alors le duc de Cumberland prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée : il ordonna à un major général, nommé Ingolsbi, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer jusqu'à la redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi, et de l'emporter. Ingolsbi marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan ; c'était ce qu'on appelait les Grassins, du nom de celui qui les avait formés : ces soldats étaient en avant dans le bois, par-delà la redoute, couchés par terre. Ingolsbi crut que c'était un corps considérable ; il retourne auprès du duc de Cumberland, et demande du canon. Le temps se perdait, le prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, et qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre qu'on appelle *cour martiale*.

Il se détermina sur-le-champ à passer entre cette redoute et Fontenoi. Le terrain était escarpé ; il fallait franchir un ravin profond ; il falloit essuyer tout le feu de Fontenoi et de la redoute. L'entreprise était audacieuse ; mais il était réduit alors, ou à ne point combattre, ou à tenter ce passage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, trainant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées et de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche ; ils étaient remplacés aussitôt ;

et les canons, qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi et devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française; en cet état ils marchaient fièrement précédés de six pieces d'artillerie, et en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux se trouverent quatre bataillons des gardes-françaises, ayant deux bataillons de gardes-suisses à leur gauche, le régiment de Courten à leur droite, ensuite celui d'Aubeterre, et plus loin le régiment du roi, qui bordait Fontenoi, le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes-françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les officiers des gardes-françaises se dirent alors les uns aux autres: « Il faut aller prendre le canon des Anglais ». Ils y monterent rapidement avec leurs grenadiers; mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux: l'artillerie et la mousqueterie en coucherent par terre près de soixante, et le reste fut obligé de revenir dans ses rangs.

Cependant les Anglais avançaient, et cette ligne d'infanterie, composée des gardes-françaises et suisses, et de Courten, ayant encore sur leur droite Aubeterre et un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi: on était à cinquante pas de distance. Un régiment des gardes-anglaises, celui de Cambel et le royal-écossais étaient les premiers: M. de Cambel était leur lieutenant-général; le comte d'Albermale, leur général major; et M. de Churchil, petit-fils naturel du grand duc de Marlborough, leur brigadier. Les officiers anglais saluerent les

Français en ôtant leurs chapeaux ; le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent le salut. Mylord Charles Hai, capitaine aux gardes-anglaises, cria : « Messieurs des gardes-françaises, « tirez. »

Le comte de Hauteroche, alors lieutenant des grenadiers et depuis capitaine, leur dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, « tirez vous-mêmes ». Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions ; de sorte que le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faisait sa décharge, et ensuite un troisieme, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, et n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tomberent blessés à cette seule charge. MM. de Clisson, de Langey, de Peyre, y perdirent la vie ; quatre-vingt-quinze soldats demeurerent sur la place ; deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures : onze officiers suisses tomberent blessés, ainsi que deux cent neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante-quatre furent tués. Le colonel de Courten, son lieutenant-colonel, quatre officiers, soixante et quinze soldats, tomberent morts ; quatorze officiers et deux cents soldats furent blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regarderent derriere eux, et ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se disperserent. Le duc de

Grammont, leur colonel et premier lieutenant-général, qui aurait pu les faire soutenir, était tué; M. de Luttaux, second lieutenant-général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice: on voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils déborderent Fontenoi et la redoute. Ce corps, qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue et épaisse, presque inébranlable par sa masse, et plus encore par son courage; elle s'avança vers le régiment d'Aubeterre. M. de Luttaux, premier lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourt de Fontenoi, où il venait d'être blessé dangereusement: son aide-de-camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure: « Le service du roi, lui répondit M. de Luttaux, m'est « plus cher que ma vie ». Il s'avançait avec le duc de Biron à la tête du régiment d'Aubeterre que conduisait son colonel de ce nom; Luttaux reçoit en arrivant deux coups mortels; le duc de Biron a un cheval tué sous lui: le régiment d'Aubeterre perd beaucoup de soldats et d'officiers. Le duc de Biron arrête alors, avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche: un bataillon des gardes-anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très meurtriere, et revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement sans jamais se déranger, repoussant tous les régiments qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours serré, toujours ferme. Le maréchal de Saxe, qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi par le marquis de Meuze qu'il le conjurait de repasser le pont avec le dauphin; qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. « Oh! je « suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit « le roi, mais je resterai où je suis. »

Il y avait de l'étonnement et de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes-françaises et suisses : le maréchal de Saxe veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'Estrées y court; mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée et si intrépide, dont le feu toujours roulant et soutenu écartait nécessairement de petits corps séparés : on sait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guere entamer seule une infanterie serrée. Le maréchal de Saxe était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse; il portait une espece de bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué qui reposait sur l'arçon de sa selle: il jeta son bouclier, et courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état major était en mouvement, M. de Vaudreuil, major général de l'armée, allait de la droite à la gauche. M. de Puységur, MM. de Saint-Sauveur, de Saint-George, de Meziere, aides maréchaux des logis, sont tous blessés. Le comte de Longaunai, aide-major général, est tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'Aché, lieute-

nant-général, eut le pied fracassé : il vint ensuite rendre compte au roi, et lui parla long-temps sans donner le moindre signe des douleurs qu'il ressentait, jusqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaise avançait, plus elle devenait profonde et en état de réparer les pertes continuelles que lui causaient tant d'attaques réitérées. Elle marchait toujours serrée au travers des morts et des blessés des deux partis, et paraissait former un seul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très grand nombre de cavaliers furent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où était le roi avec son fils : ces deux princes furent séparés par la foule des fuyards qui se précipitaient entre eux. Pendant ce désordre les brigades des gardes du corps qui étaient en réserve s'avancerent d'elles-mêmes aux ennemis ; les chevaliers de Suzi et de Sauméri y furent blessés à mort. Quatre escadrons de la gendarmerie arrivaient presque en ce moment de Douai; et, malgré la fatigue d'une marche de sept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité et ce même feu roulant. Le jeune comte de Chevrier, guidon, fut tué ; c'était le jour même qu'il avait été reçu à sa troupe. Le chevalier de Monaco, fils du duc de Valentinois, y eut la jambe percée. M. du Guesclin reçut une blessure dangereuse. Les carabiniers donnerent ; ils eurent six officiers renversés morts, et vingt et un de blessés.

Le maréchal de Saxe, dans le dernier épuisement, était toujours à cheval, se promenant au pas au milieu du feu. Il passa sous le front de la colonne

anglaise pour voir tout de ses yeux, auprès du bois de Barri, vers la gauche : on y faisait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne : les régiments se présentaient les uns après les autres; et la masse anglaise, faisant face de tous côtés, plaçant à propos son canon, et tirant toujours par division, nourrissait ce feu continu quand elle était attaquée, et après l'attaque elle restait immobile et ne tirait plus. Quelques régiments d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandants. Le maréchal de Saxe en vit un dont les rangs entiers tombaient, et qui ne se dérangeait pas : on lui dit que c'était le régiment des vaisseaux, que commandait M. de Guerchi. « Comment se peut-il faire, s'é-« cria-t-il, que de telles troupes ne soient pas vic-« torieuses ? »

Hainault ne souffrait pas moins : il avait pour colonel le fils du prince de Craon, gouverneur de Toscane. Le pere servait le grand duc ; les enfants servaient le roi de France. Ce jeune homme d'une très grande espérance, fut tué à la tête de sa troupe; son lieutenant-colonel blessé à mort auprès de lui. Le régiment de Normandie s'avança; il eut autant d'officiers et de soldats hors de combat que celui de Hainault : il était mené par son lieutenant-colonel, M. de Solenci, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, et qu'il récompensa ensuite en le faisant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne ; le colonel Dillon tombe mort : ainsi aucun corps, aucune attaque

n'avaient pu entamer la colonne, parceque rien ne s'était fait de concert et à la fois.

Le maréchal de Saxe repasse par le front de la colonne qui s'était déja avancée plus de trois cents pas au-delà de la redoute d'Eu et de Fontenoi. Il va voir si Fontenoi tenait encore : on n'y avait plus de boulets; on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

M. du Brocard, lieutenant-général d'artillerie, et plusieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'Harcourt, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner, et il envoya ordre au comte de la Mark, qui gardait Antoin, d'en sortir avec le régiment de Piémont : la bataille parut perdue sans ressource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était près de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fussent arrivés. L'intention du maréchal de Saxe était de faire, si l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé et plus plein contre la colonne anglaise. Cette masse d'infanterie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale; elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français, sans avoir de cavalerie; la colonne était immobile, et semblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fiere, et paraissait être maîtresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi et Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, plus de retraite même, ni pour l'armée française,

ni probablement pour le roi et son fils : le succès d'une derniere attaque était incertain. Le maréchal de Saxe, qui voyait la victoire ou l'entiere défaite dépendre de cette derniere attaque, songeait à préparer une retraite sûre : il envoya un second ordre au comte de la Mark d'évacuer Antoin, et de venir vers le pont de Calonne, pour favoriser cette retraite en cas d'un dernier malheur : il fait signifier un troisieme ordre au comte depuis duc de Lorges, en le rendant responsable de l'exécution ; le comte de Lorges obéit à regret. On désespérait alors du succès de la journée.

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi ; on le pressait de la part du général et au nom de la France de ne pas s'exposer davantage. Le duc de Richelieu, lieutenant-général, et qui servait en qualité d'aide-de-camp du roi, arriva en ce moment ; il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé, il se présente hors d'haleine, l'épée à la main, et couvert de poussiere. « Quelle nouvelle apportez-« vous ? lui dit le maréchal de Noailles ; quel est « votre avis ? « Ma nouvelle, dit le duc de Richelieu, « est que la bataille est gagnée si on le veut ; et mon « avis est qu'on fasse avancer dans l'instant quatre « canons contre le front de la colonne ; pendant que « cette artillerie l'ébranlera, la maison du roi et les « autres troupes l'entoureront ; il faut tomber sur « elle comme des fourrageurs ». Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de Péquigny, appelé depuis le duc de Chaulnes, va faire pointer

ces quatre pieces; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de Richelieu court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison; il annonce cette nouvelle à M. de Montesson qui la commandait : le prince de Soubise rassemble ses gendarmes, le duc de Chaulnes ses chevau-légers, tout se forme et marche; quatre escadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maison du roi; les grenadiers à cheval sont à la tête, sous M. de Grille, leur capitaine; les mousquetaires, commandés par M. de Jumilhac, se précipitent.

Dans ce même moment important le comté d'Eu et le duc de Biron, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poste, selon l'ordre positif du maréchal de Saxe. « Je prends sur « moi la désobéissance, leur dit le duc de Biron; je « suis sûr que le roi l'approuvera dans un instant « où tout va changer de face; je réponds que M. le ma- « réchal de Saxe le trouvera bon ». Le maréchal, qui arrivait dans cet endroit, informé de la résolution du roi et de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à se rendre : il changea de sentiment lorsqu'il en fallait changer, et fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il se porta rapidement, malgré sa faiblesse, de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fausses charges, et d'agir de concert.

Le duc de Biron, le comte d'Estrées, le marquis de Croissi, le comte de Lovendhal, lieutenants-généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq escadrons de Penthievre suivent M. de Croissi et ses

enfants. Les régiments de Chambrillant, de Brancas, de Brionne, Aubeterre, Courten, accourent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, les carabiniers, entrent dans les premiers rangs de la colonne, et vengent leurs camarades tués dans leur premiere charge : les Irlandais les secondent. La colonne était attaquée à la fois de front et par les deux flancs.

En sept ou huit minutes tout ce corps formidable est ouvert de tous côtés; le général Posomby, le frere du comte d'Albermale, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers, étaient renversés morts. Les Anglais se rallierent, mais ils céderent; ils quitterent le champ de bataille sans tumulte, sans confusion, et furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment, les cris de *victoire* et de *vive le roi*, les chapeaux en l'air, les étendards et les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers qui s'embrassaient, formaient un spectacle dont tout le monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi était tranquille, témoignant sa satisfaction et sa reconnaissance à tous les officiers-généraux et à tous les commandants des corps : il ordonna qu'on eût soin des blessés, et qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets.

Le maréchal de Saxe, au milieu de ce triomphe, se fit porter vers le roi; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux, et pour lui dire ces propres paroles : « Sire, j'ai assez vécu; je ne « souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir

« votre majesté victorieuse. Vous voyez, ajouta-t-il « ensuite, à quoi tiennent les batailles ». Le roi le releva et l'embrassa tendrement.

Il dit au duc de Richelieu : « Je n'oublierai jamais le service important que vous m'avez rendu». Il parla de même au duc de Biron. Le maréchal de Saxe dit au roi : « Sire, il faut que je me reproche « une faute : j'aurais dû mettre une redoute de plus « entre le bois de Barri et Fontenoi; mais je n'ai « pas cru qu'il y eût des généraux assez hardis pour « hasarder de passer en cet endroit. »

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi lesquels il y avait environ deux mille prisonniers : ils n'en firent presque aucun sur les Français.

Par le compte exactement rendu au major-général de l'infanterie française, il ne se trouva que seize cent quatre-vingt-un soldats ou sergents d'infanterie tués sur la place, et trois mille deux cent quatre-vingt-deux blessés. Parmi les officiers, cinquante-trois seulement étaient morts sur le champ de bataille; trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais, depuis qu'on fait la guerre, on n'avait pourvu avec plus de soin à soulager les maux attachés à ce fléau : il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voisines, et sur-tout à Lille : les églises même étaient employées à cet usage digne d'elles : non seulement aucun secours, mais encore aucune commodité ne manqua ni aux Français ni à leurs prisonniers blessés; le zele même des citoyens alla trop loin : on ne cessait d'apporter de

tous côtés aux malades des aliments délicats, et les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux étaient si bien servis que presque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers ; et c'est ce qu'on n'avait point encore vu.

On est entré dans les détails sur cette seule bataille de Fontenoi ; son importance, le danger du roi et du dauphin, l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, et servit de contre-poids à tous les évènements malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général, affaibli et presque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de Saxe avait fait la disposition, et les officiers français remporterent la victoire.

CHAPITRE XVI.

Suite de la journée de Fontenoi.

Ce qui est aussi remarquable que cette victoire, c'est que le premier soin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de la Ville, son ministre à la Haye, qu'il ne demandait pour prix de ses conquêtes que la pacification de l'Europe, et qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les États-Généraux surpris ne crurent pas l'offre sincere : ce qui dut surprendre davan-

tage, c'est que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie et par les Anglais. Cette reine qui faisait à la fois la guerre en Silésie contre le roi de Prusse, en Italie contre les Français, les Espagnols et les Napolitains, vers le Mein contre l'armée française, semblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait besoin; mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix. La vengeance et les préjugés menent les cours comme les particuliers.

Cependant le roi envoya un aide-major de l'armée, nommé M. de la Tour, officier très éclairé, porter au roi de Prusse la nouvelle de la victoire. Cet officier rencontra le roi de Prusse au fond de la basse Silésie, du côté de Ratibor, dans une gorge de montagne près d'un village nommé Fridberg: c'est là qu'il vit ce monarque remporter une victoire signalée contre les Autrichiens. Il manda à son allié le roi de France: « J'ai acquitté à Fridberg la « lettre de change que vous avez tirée sur moi à « Fontenoi. »

Le roi de France, de son côté, avait tous les avantages que la bataille de Fontenoi devait donner: déja la ville et la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille; le maréchal de Saxe avait secrètement concerté avec le roi la prise de Gand, capitale de la Flandre autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche et florissante par les débris de son ancienne splendeur.

Une des opérations de campagne qui firent le plus d'honneur au marquis de Louvois dans la guerre de 1689, avait été le siege de Gand: il s'était

déterminé à ce siege parceque c'était le magasin des ennemis : Louis XV avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit selon l'usage tous les mouvements qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles : on prit tellement ses mesures que le marquis du Chaila d'un côté, le comte de Lovendhal de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cents hommes : les habitants étaient ennemis de la France, quoique de tout temps peu contents de la domination autrichienne, mais très différents de ce qu'ils étaient autrefois quand eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secretes se faisaient selon les ordres du général, lorsque cette entreprise fut près d'échouer par un de ces évènements si communs à la guerre.

Les Anglais, quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni dispersés ni découragés : ils virent, des environs de Bruxelles où ils étaient postés, le péril évident dont Gand était menacé ; ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps s'avançait à Gand sur la chaussée d'Alost, précisément dans le temps que M. du Chaila était environ à une lieue de lui, sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie, composées de Normandie, Crillon et Laval, vingt pieces de canon et des pontons : l'artillerie était déja en avant, et au-delà de cette artillerie était M. de Grassin avec une partie de sa troupe légere qu'il avait levée. Il était nuit, et tout était tranquille, quand les six mille Anglais arrivent et attaquent les Grassins, qui sont

que le temps de se jeter dans une ferme près de l'abbaye de la Melle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée, loin de leur artillerie qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes; ils y courent et s'en emparent. Tout était perdu. Le marquis de Crillon, qui était déja arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, et qui allaient y mettre le feu : il prend sa résolution dans l'instant sans se troubler; il ne perd pas un moment; il court avec son régiment aux ennemis par un côté, le jeune marquis de Laval s'avance avec un autre bataillon; on reprend le canon ; on fait ferme. Tandis que les marquis de Crillon et de Laval arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie, qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contre eux.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte; le jeune comte de Périgord les commandait : il était fils du marquis de Talleirand, d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, et venait d'obtenir à dix-sept ans ce régiment de Normandie qu'avait eu son pere. Il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers : le bataillon anglais attaqué par lui jette bas les armes.

MM. du Chaila et de Souvré paraissent bientôt avec la cavalerie sur cette chaussée. Les Anglais sont arrêtés de tous côtés; ils se défendirent encore : le marquis de Graville y fut blessé; mais enfin ils furent mis dans une entiere déroute.

M. Blondel d'Azincour, capitaine de Normandie, avec quarante hommes seulement, fait prisonnier le lieutenant-colonel du régiment de Rich, huit capitaines, deux cent quatre-vingts soldats, qui jeterent leurs armes et qui se rendirent à lui. Rien ne fut égal à leur surprise quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français. M. d'Azincour conduisit ses prisonniers à M. de Graville, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, et le menaçant de le tuer si ses gens faisaient la moindre résistance.

Un autre capitaine de Normandie, nommé M. de Montalembert, prend cent cinquante Anglais avec cinquante soldats de son régiment. M. de Saint-Sauveur, capitaine au régiment du roi cavalerie, avec un pareil nombre, mit en fuite sur la fin de l'action trois escadrons ennemis. Enfin le succès étrange de ce combat est peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, et qui mit le plus de consternation chez leurs ennemis.

Ce qui caractérise encore cette journée, c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit et par la valeur des officiers français, ainsi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le maréchal de Saxe : on entre dans la ville les armes à la main sans la piller ; on fait prisonniere la garnison de la citadelle.

Un des grands avantages de la prise de cette ville fut un magasin immense de provisions de guerre et de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits, que les alliés avaient en dépôt dans Gand : c'était un faible

dédommagement des frais de la guerre, presque aussi malheureuse ailleurs qu'elle était glorieuse sous les yeux du roi.

Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand on investissait Oudenarde, et le même jour que M. de Lovendhal ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de Souvré prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée.

A peine le roi de France était-il maître d'une ville qu'il en faisait assiéger deux à la fois. Le duc d'Harcourt prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses et au milieu des inondations; et le comte de Lovendhal faisait le siege d'Ostende.

Ce siege d'Ostende était réputé le plus difficile : on se souvenait qu'elle avait tenu trois ans et trois mois au commencement du siecle passé. Par la comparaison du plan des fortifications de cette place avec celles qu'elle avait quand elle fut prise par Spinola, il paraît que c'était Spinola qui devait la prendre en quinze jours, et que c'était M. de Lovendhal qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée; M. de Chanclos, lieutenant-général des armées d'Autriche, la défendait avec une garnison de quatre mille hommes, dont la moitié était composée d'Anglais; mais la terreur et le découragement étaient au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'Hérouville, homme digne d'être à la tête des ingénieurs, et citoyen aussi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

Une flotte d'Angleterre qui avait apporté du se-

cours à la ville, et qui canonnait les assiégeants, ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le gouvernement d'Angleterre et celui des Provinces-Unies. Il ne resta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, et le roi en ordonna le siege.

Dans ces conjonctures le ministere de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La détention du maréchal de Belle-Isle et de son frere avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon : il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclarés prisonniers d'état, et il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Cependant le roi partit pour Paris, où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la réception qu'on lui avait faite l'année précédente : ce furent les mêmes fêtes ; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Melle, et la conquête du comté de Flandre.

CHAPITRE XVII.

Affaires d'Allemagne. François de Lorraine, grand-duc de Toscane, élu empereur. Armées autrichiennes et saxonnes battues par Frédéric III, roi de Prusse. Prise de Dresde.

Les prospérités de Louis XV s'accrurent toujours dans les Pays-Bas: la supériorité de ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion et le découragement des alliés, leur peu de concert, et sur-tout la capacité du maréchal de Saxe, qui, ayant recouvré sa santé, agissait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a point d'exemple que les conquêtes de Louis XIV. Tout était favorable en Italie pour don Philippe. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déja le trône du roi George II, comme on le verra dans la suite; mais la reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire et d'un autre avantage qui ne coûtait point de sang, et qui remplit la premiere et la plus chere de ses vues. Elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari, du vivant même de Charles VII; et après la mort de cet empereur elle s'en crut assurée, malgré le roi de Prusse qui lui faisait la guerre, malgré l'électeur palatin qui lui refusait sa voix, et malgré une armée française qui n'était pas loin de Francfort, et qui pouvait empêcher l'élection. C'était cette même armée commandée d'abord

par le maréchal de Maillebois, et qui passa, au commencement de mai 1745, sous les ordres du prince de Conti; mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, et qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. L'élection se fit le 13 septembre 1745. Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs: l'électeur palatin, dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même: les ambassadeurs électoraux de ces deux princes se retirerent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes; car il est dit dans la bulle d'or, « que si des électeurs ou leurs « ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection avant « que le roi des Romains, futur empereur, soit élu, « ils seront privés cette fois de leur droit de suf« frage, comme étant censés l'avoir abandonné. »

La reine de Hongrie, désormais impératrice, vint à Francfort jouir de son triomphe et du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée; elle fut la premiere à crier *vivat*, et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendresse: ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes: l'empereur son époux la reçut l'épée à la main à la tête de l'armée; elle passa

entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente, et fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'était la destinée de cette princesse et des affaires qui troublaient son regne, que les évènements heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgraces. L'empereur Charles VII avait perdu la Baviere pendant qu'on le couronnait empereur, et la reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux François I : le roi de Prusse était encore vainqueur près de la source de l'Elbe à Sore...

Il y a des temps où une nation conserve constamment sa supériorité : c'est ce qu'on avait vu dans les Suédois sous Charles XII, dans les Anglais sous le duc de Marlborough ; c'est ce qu'on voyait dans les Français en Flandre sous Louis XV et sous le maréchal de Saxe, et dans les Prussiens sous Frédéric III. L'impératrice perdait donc la Flandre, et avait beaucoup à craindre du roi de Prusse en Allemagne, pendant qu'elle faisait monter son mari sur le trône de son pere.

Dans ce temps-là même, lorsque le roi de France, vainqueur dans les Pays-Bas et dans l'Italie, proposait toujours la paix, le roi de Prusse, victorieux de son côté, demandait aussi à l'impératrice de Russie, Élisabeth, sa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, et on pourrait s'en étonner ; mais aujourd'hui il est dangereux d'être trop conquérant. Toutes les puissances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue ; on ne voit que ligues

et contre-lignes soutenues de nombreuses armées. C'est beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquise.

Au milieu de ces grands embarras on reçut l'offre inouie d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du grand-seigneur. Son premier visir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire cesser l'effusion du sang humain, et leur offrant la médiation de son maître. Une telle offre n'eut aucune suite; mais elle devait servir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puissances chrétiennes qui ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obstination, et ne la finirent que par nécessité. Au reste cette médiation du sultan des Turcs était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne Charles VI, et la Porte ottomane, en 1739.

Le roi de Prusse s'y prit autrement pour avoir la paix et pour garder la Silésie. Ses troupes battent complètement les Autrichiens et les Saxons aux portes de Dresde: ce fut le vieux prince d'Anhalt qui remporta cette victoire décisive. Il avait fait la guerre cinquante ans; il était entré le premier dans les lignes des Français au siege de Turin, en 1707; on le regardait comme le premier officier de l'Europe pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la derniere qui mit le comble à sa gloire militaire, la seule qu'il eût jamais connue: il ne savait que combattre.

Le roi de Prusse, habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dresde: il y entre

suivi de dix bataillons et de dix escadrons, désarme trois régiments de milice qui composaient la garnison; se rend au palais, où il va voir les deux princes et les trois princesses, enfants du roi de Pologne, qui y étaient demeurés: il les embrassa; il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de son siecle: il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien: on ne s'apperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur, et la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche et la Saxe, et laissa tout le fardeau au roi de France.

Marie-Thérese renonça encore malgré elle à la Silésie par cette seconde paix; et Frédéric ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître François I empereur. L'électeur palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même; et il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts jusqu'au jour du paiement.

Le roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire; il fut reçu sous des arcs de triomphe; le peuple jetait sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en criant: «Vive Frédéric le grand»! Ce prince, heureux dans ses guerres et dans ses traités, ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois et les arts dans ses

états, et il passa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée et philosophique ; il s'adonna à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire : tout cela était également dans son caractere ; c'est en quoi il était beaucoup plus singulier que Charles XII. Il ne le regardait pas comme un grand homme, parceque Charles n'était qu'un héros. On n'est entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Prusse ; il les a écrites lui-même : c'était à César à faire ses commentaires.

Le roi de France, privé une seconde fois de cet important secours, n'en continua pas moins ses conquêtes. L'objet de la guerre était alors, du côté de la maison de France, de forcer la reine de Hongrie, par ses pertes en Flandre, à céder ce qu'elle disputait en Italie, et de contraindre les états-généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient sortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de se dédommager sur la France de ce que le roi de Prusse lui avait ravi. Ce projet, reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé et embrassé par elle ; car il y a des temps où tout le monde s'aveugle. L'empire donné à François I fit espérer que les Cercles se détermineraient à prendre les armes contre la France ; et il n'est rien que la cour de Vienne ne fît pour les y engager.

L'empire resta neutre constamment, comme toute l'Italie l'avait été dans le commencement de ce chaos de guerre ; mais les cœurs des Allemands étaient tous à Marie-Thérese.

CHAPITRE XVIII.

Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liege ou de Rocoux.

Le roi de France étant parti pour Paris après la prise d'Ostende, apprit en chemin que Nieuport s'était rendu, et que la garnison était prisonniere de guerre. Bientôt après le comte de Clermont-Gallerande avait pris la ville d'Ath. Le maréchal de Saxe investit Bruxelles au commencement de l'hiver. Cette ville est, comme on sait, la capitale du Brabant et le séjour des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. Le comte de Kaunitz, alors premier ministre, commandant à la place du prince Charles, gouverneur général du pays, était dans la ville; le comte de Lanoy, lieutenant-général des armées, en était le gouverneur particulier; le général Vander-Duin, de la part des Hollandais, y commandait dix-huit bataillons et sept escadrons: il n'y avait de troupes autrichiennes que cent cinquante dragons et autant de housards. L'impératrice-reine s'était reposée sur les Hollandais et sur les Anglais du soin de défendre son pays, et ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le feld-maréchal Los-Rios; deux princes de Ligne, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie; le général Chanclos, qui avait rendu Ostende; cinq lieutenants-généraux autrichiens, avec une foule de noblesse, se trouvaient dans cette ville assiégée, où la reine de

Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de soldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines sous le prince de Valdeck, et ne pouvaient s'opposer au siege. Le maréchal de Saxe avait fait subitement marcher son armée sur quatre colonnes par quatre chemins différents. On ne perdit à ce siege d'homme distingué que le chevalier d'Aubeterre, colonel du régiment des vaisseaux. La garnison avec tous les officiers-généraux fut faite prisonniere. On pouvait prendre le premier ministre, et on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de saisir le maréchal de Belle-Isle : on pouvait prendre aussi le résident des États-Généraux ; mais non seulement on laissa en pleine liberté le comte de Kaunitz et le ministre hollandais, on eut encore un soin particulier de leurs effets et de leur suite ; on leur fournit des escortes ; on renvoya au prince Charles les domestiques et les équipages qu'il avait dans la ville ; on fit déposer dans les magasins toutes les armes des soldats, pour être rendues lorsqu'ils pourraient être échangés.

Le roi, qui avait tant d'avantages sur les Hollandais, et qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les États-Généraux se trouvaient dans une grande perplexité ; l'orage approchait d'eux ; ils sentaient leur faiblesse. La magistrature desirait la paix ; mais le parti anglais, qui prenait déja toutes ses mesures pour donner un stathouder à la nation, et qui était secondé du peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les

états ainsi divisés se conduisaient sans principes, et leur conduite annonçait leur trouble.

Cet esprit de trouble et de division redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne le roi marchait en personne à Anvers, ayant à ses ordres cent vingt bataillons et cent quatre-vingt-dix escadrons. Autrefois, quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruisit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe; elle lui interdit la navigation de l'Escaut, et depuis elle continua d'aggraver sa chûte, sur-tout depuis que les États-Généraux étaient devenus alliés de la maison d'Autriche. Ni l'empereur Léopold, ni Charles VI, ni sa fille l'impératrice-reine, n'eurent jamais sur l'Escaut d'autres vaisseaux qu'une patache pour les droits d'entrée et de sortie. Mais quoique les États-Généraux eussent humilié Anvers à ce point, et que les commerçants de cette ville en gémissent, la Hollande la regardait comme un des remparts de son pays: ce rempart fut bientôt emporté.

Le prince de Conti eut sous ses ordres un corps d'armée séparé avec lequel il investit Mons, la capitale du Hainaut autrichien; douze bataillons qui la défendaient augmenterent le nombre des prisonniers de guerre; la moitié de cette garnison était hollandaise. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, et la Hollande tant de soldats. Saint-Guillain eut le même sort; Charleroi suivit de près: on prend d'assaut la ville basse après deux jours seulement de tranchée ouverte. Le marquis, depuis maréchal de la Fare, entra dans Charleroi aux mêmes condi-

tions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu résister, c'est-à-dire que la garnison fut prisonniere. Le grand projet était d'aller à Mastricht, d'où l'on domine aisément dans les Provinces-Unies ; mais pour ne laisser rien derriere soi il fallait assiéger la ville importante de Namur. Le prince Charles, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce siege. Au confluent de la Sambre et de la Meuse est située Namur, dont la citadelle s'éleve sur un roc escarpé; et douze autres forts bâtis sur la cime des rochers voisins semblent rendre Namur inaccessible aux attaques : c'est une des places de la barriere. Le prince de Gavres en était gouverneur pour l'impératrice-reine ; mais les Hollandais, qui gardaient la ville ne lui rendaient ni obéissance ni honneurs. Les environs de cette ville sont célebres par les campements et par les marches du maréchal de Luxembourg, du maréchal de Boufflers, et du roi Guillaume, et ne le sont pas moins par les manœuvres du maréchal de Saxe : il força le prince Charles à s'éloigner, et à le laisser assiéger Namur en liberté.

Le prince de Clermont fut chargé du siege de Namur : c'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois, ils furent tous emportés. M. de Brulart, aide-major-général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paie s'ils avançaient le travail ; ils en firent plus qu'on ne leur en demandait, et refuserent la double paie.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulieres qui se passerent à ce siege et à tous les autres.

Il y a peu d'évènements à la guerre où des officiers et de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins, et qui ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque, eût fait une de ces actions, elle serait consacrée à la postérité; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même, et en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballart pris en plein jour par quatre officiers seulement, M. de Launai, aide-major; M. d'Amere, capitaine dans Champagne; M. le chevalier de Fautras, alors officièr d'artillerie; et M. de Clamouze, jeune Portugais du même régiment, qui, sautant seul dans les retranchements, fit mettre bas les armes à toute la garnison?

La tranchée avait été ouverte le 10 septembre devant Namur, et la ville capitula le 19. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle et dans quelques autres châteaux, par la capitulation; et au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute prisonniere de guerre: elle consistait en douze bataillons, dont dix étaient hollandais.

Après la prise de Namur il restait à dissiper ou à battre l'armée des alliés: elle campait alors en-deçà de la Meuse, ayant Mastricht à sa droite et Liege à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quelques jours; le Jar séparait les deux armées. Le maréchal de Saxe avait dessein de livrer bataille; il marcha aux ennemis, le 11 octobre, à la pointe du

jour, sur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liege comme d'un amphithéâtre les deux armées; celle des Français de cent vingt mille combattants, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liege à Viset, derriere cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne pussent passer la riviere. Ils risquaient d'être entièrement détruits, et le maréchal de Saxe l'espérait.

Le seul officier-général que la France perdit en cette journée fut le marquis de Fénélon, neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, et en avait toute la vertu, avec un caractere tout différent; vingt années employées dans l'ambassade de Hollande n'avaient point éteint un feu et un emportement de valeur qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, et pouvant à peine marcher, il alla sur les retranchements ennemis à cheval; il cherchait la mort, et il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité; il pensait que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible. Les Français eurent peu de personnes de marque blessées dans cette journée. Le fils du comte de Ségur eut la poitrine traversée d'une balle qu'on lui arracha par l'épine du dos; et il échappa à une opération plus cruelle que la blessure même. Le marquis de Lugeac reçut un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire,

entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de Laval, qui s'était distingué à Melle, le prince de Monaco, le marquis de Vaubecour, le comte de Balleroi, furent blessés dangereusement.

Cette bataille ne fut que du sang inutilement répandu, et une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne perdit de terrain : chacun prit ses quartiers ; l'armée battue avança même jusqu'à Tongres ; l'armée victorieuse s'étendit de Louvain dans ses conquêtes, et alla jouir du repos auquel la saison d'ordinaire force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramene les cruautés et les malheurs que l'hiver a suspendus.

TABLE DES PIECES

CONTENUES

DANS LE QUATRIEME VOLUME.

FIN DU TOME QUATRIEME

